

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



Rapport de suivi annuel 2016 du PDSEB

Janvier à décembre 2016

Version finale

Mai 2017

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
TABLEAUX	7
INTRODUCTION	8
RESUME EXECUTIF DE LA PERFORMANCE	9
I. DOTATIONS BUDGETAIRES EN 2016 AU SECTEUR DE L'EDUCATION	25
I.1 RESSOURCES ALLOUEES AU SECTEUR DE L'EDUCATION	25
I.2 FINANCEMENT DU PDSEB EN 2016 (PA 2016)	25
I.3 EVOLUTION DES DOTATIONS DU MENA (MILLIONS DE FCFA)	26
I.4 RESSOURCES FINANCIERES TRANSFEREES AUX COMMUNES	27
I.5 PROJETS INTERVENANT AU MENA	27
II. REALISATIONS ET RESULTATS OBTENUS PAR PROGRAMME	28
II.1 PROGRAMME 01 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	28
II.1.1 Résultats atteints	28
II.1.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS	55
II.1.3 Suivi des recommandations de la quatrième MCS	57
II.1.4 Suivi des mesures et orientations pertinentes pour une mise en œuvre réussie du PA 2016	59
II.2 PROGRAMME 02 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	60
II.2.1 Résultats atteints	60
II.2.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS	85
II.2.3 Suivi des recommandations de la quatrième MCS	87
II.2.4 Suivi des mesures et actions pertinentes pour une mise en œuvre réussie du PA 2016	88
II.3 PROGRAMME 03 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE	89
II.3.1 Résultats atteints	89
II.3.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS	109
II.3.3 Suivi des recommandations de la quatrième MCS	112
II.4 PROGRAMME 04 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	114
II.4.1 Résultats atteints	114
II.4.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS	134
II.4.3 Suivi des recommandations de la 4^{ème} MCS	137
ANNEXES	140
Annexe 1 : Taux de réalisation des programmes et sous-programmes du PDSEB 2014-2016	140
Annexe 2 : Répartition des infrastructures à réaliser par ACOMOD par région	141
Annexe 3 : Recrutements d'enseignants sur concours directs, suivis de formation	141
Annexe 4 : Mesures nouvelles	141
Annexe 6 : Situation sur la construction des CPAF par les communes	142
Annexe 7 : Matrice de suivi des indicateurs 2014-2016 du PDSEB	144

Sigles et abréviations

ACOMOD-BURKINA	: Agence de Conseil et de Maîtrise d’Ouvrage Délégué
ADEA	: Association pour le Développement de l’Éducation en Afrique
AFD	: Agence Française de Développement
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AME	: Association des Mères Éducatrices
AMT	: Alphabétisation en Milieu de Travail
APC	: Approche par Compétence
APE	: Association des Parents d’Élèves
API	: Approche Pédagogique Intégratrice
ATPC	: Assainissement Total Piloté par la Communauté
CE	Cours Élémentaire
BA	: Bilans Annuels
BAC	: Baccalauréat
BEP	: Brevet d’Études Professionnelles
BEPC	: Brevet d’Études du Premier Cycle
BID	: Banque Islamique de Développement
CAADES	: Commission d’Attribution des Autorisations de Diriger, d’Enseigner et de Surveiller
CAET	: Certificat d’Aptitude à l’Enseignement Technique
CAET-Bac	: Certificat d’Aptitude à l’Enseignement Technique-Baccalauréat
CAP	: Certificat d’Aptitude Professionnelle
CAP/CEG	: Certificat d’Aptitude Professionnelle /Collège d’Enseignement Général
CAP-CEG/CAET	: Certificat d’Aptitude Professionnelle /Collège d’Enseignement Général/ Certificat d’Aptitude à l’Enseignement Technique
CAPES	: Certificat d’Aptitude au Professorat de l’Enseignement Secondaire
CAPET	: Certificat d’Aptitude au Professorat de l’Enseignement Technique
CASEM	: Conseil d’Administration du Secteur Ministériel
CAST/FSDEB	: Compte d’Affectation Spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l’Éducation de Base
CCC	: Coordinations Communales de COGES
CCC/CCA	: Coordinations Communales de COGES/ Coordinations Communales des Arrondissements
CCEB	: Chef de Circonscription d’Éducation de Base
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE1	: Cours Élémentaire 1 ^{ère} année
CE2	: Cours Élémentaire 2 ^e année
CEB	: Circonscription d’Éducation de Base
CEBNF	: Centre d’Éducation de Base Non Formelle
CEEP	: Centre d’Eveil et d’Education Préscolaire
CEG	: Collège d’Enseignement Général
CENAMAFS	: Centre National des Manuels et des Fournitures Scolaires
CEP	: Certificat d’Études Primaires
CET	: Collège d’Enseignement Technique
CETFP	: Centre d’Enseignement Technique et de Formation Professionnelle
CFP	: Centre de Formation Professionnelle
CFPNF	: Centre de Formation Professionnelle Non Formelle
CM 1	: Cours Moyen 1 ^{ère} année
CM 2	: Cours Moyen 2 ^{ème} année
CMG	: Classe Multigrade
CNE	: Conseil National de l’Éducation
CNPVE	: Conseil National pour la Prévention de la Violence à l’Ecole

CO	: Cadre d'orientation du curriculum
COGES	: Comité de Gestion d'écoles
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie
CP	: Cours Préparatoire
CP1	: Cours Préparatoire 1ère année
CP2	: Cours Préparatoire 2ème année
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPEP	: Commission Permanente de l'Enseignement de base Privé
CPEP	: Conférence Pédagogique des Enseignants du Primaire
CQP	: Certificat de Qualification Professionnelle
CST	: Culture Scientifique et Techniques
CSTB	: Culture Scientifique et Technique de Base
CSTS	: Culture Scientifique et Technique de Spécialisation
DAENF	: Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DAMSSE	: Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Éducatives
DEmPC	: Direction de l'Éducation en matière de Population et de Citoyenneté
DEUGII	: Diplôme d'Étude Universitaire Général 2ème Année
DGEC	: Direction Générale des Examens et Concours
DGEFTP	: Direction Générale de l'Enseignement, de la Formation Techniques et Professionnels
DGENF	: Direction Générale de l'Éducation Non Formelle
DGES	: Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGREIP	: Direction Générale de la Recherche en Education et de l'Innovation Pédagogique
DMP	: Direction des Marchés Publics
DPEIFG	: Direction de la Promotion et de l'Éducation Inclusive des Filles et du Genre
DPENA	: Direction Provinciale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
DRENA	: Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DUT/BTS	: Diplôme Universitaire de Technologie/Brevet de Technicien Supérieur
EAS	: Evaluation des Acquis Scolaires
EFTP	: Enseignement et Formation, Techniques et Professionnels
EI	: Éducation Inclusive
EJE	: Éducateurs de Jeunes Enfants
ENEP	: École Nationale des Enseignants du Primaire
ENF	: Éducation Non Formelle
ENS-UK	: École Normale Supérieure de l'Université de Koudougou
EPFEP	: École privée de formation des enseignants du primaire
EPS	: Éducation Physique et Sportive
EPT	: Éducation Pour Tous
EQAmE	: École de Qualité Amie des Enfants
ES/CEBNF	: École Satellite et Centre d'Éducation de Base Non Formelle
FAIB	: Fédération des Associations Islamiques du Burkina
FCFA	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FDC	: Fondation Communautaire pour le Développement
FE	: Formule Enchainée
FEME	: Fédération des Églises et Missions Évangéliques
FI	: Formation Initiale
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle

FTS	: Formation Technique Spécifique
GTDENF	: Groupe Thématique/ Développement de l'Éducation Non Formelle
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IDA	: Institut for Development Agency
IDS	: Institut des Sciences
IEPD	: Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré
INFTS	: Institut National de Formation en Travail Social
IP	: Instituteur Principal
IRSAT	: l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies
ISSP	: Institut des Sciences Sociales et de la Population
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
MASSN	: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MATDSI	: Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure
MCS	: Mission Conjointe de Suivi
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances
MEJE	: Moniteur d'Education de Jeunes Enfants
MENA	: Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
MESS	: Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJFIP	: Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles
MJFPE	: Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MOD	: Maîtrise d'Ouvrage Délégué
ND	: Non disponible
OCECOS	: Office Central des Examens et Concours du Secondaire
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONG/MOD	: Organisation Non Gouvernementale/Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
OSC	: Organisation de la Société Civile
PA	: Plan d'Action
PAAQE	: Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Éducation
PAC	: Plan d'Amélioration Collectif
PACOGES	: Projet d'Appui au Comité de Gestion
PAI	: Plan d'Amélioration Individuel
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs de la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie
PDDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
PME	: Partenariat Mondial pour l'Éducation
PNDES	: Programme National de Développement Économique et Social
PPI	: Plan de Parrainage International
PPP	: Partenariat Public Privé
Projet ES/CEBNF- EFORD	: École Satellite/Centre d'Éducation de Base Non Formelle-Éducation et Formation pour un Développement Endogène
PRONAA	: Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
PROSPECT	: Programme Conjoint pour l'Amélioration du Système de la Formation Professionnelle
PSDMA	: Plan Stratégique Décennal de Modernisation de l'Administration
PSRC	: Plan Stratégique de Renforcement des Capacités

PSUT	: Programme Socioéconomique d'Urgence de la Transition
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RESEN	: Rapport d'État du Système Éducatif National
RSF	: Rapport de Suivi Financier
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDC	: Salle de Classe
SIGASPE	: Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'État
SIMP	: Système Intégré des Marchés Publics
SNAEF	: Stratégie Nationale d'Accélération de l'Éducation des Filles
SNAPCOC	: Stratégie Nationale d'Autonomisation et de Pérennisation des COGES, CCC/CCA
SP/CNLPE	: Secrétariat Permanent du Centre National de Lutte Contre la Pratique de l'Exclusion
SP/PDSEB	: Secrétariat Permanent du Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base
SSA/P	: Stratégie de Scolarisation Accélérée/ Passerelles
SSR	: Santé Sexuelle et Reproductive
SVT	: Sciences de la Vie et de la Terre
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TDR	: Termes De Référence
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	: Technologies de l'Information et de la Communication en Éducation
UNEEP-L	: Union Nationale des Établissements d'Enseignement Privés Laïcs
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH/SIDA	: Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome de l'Immunodéficience Acquis

Tableaux

TABLEAU 0-1 : TABLEAU D'ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS A LA SPU	12
TABLEAU 0-2 : TABLEAU D'ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS AU CONTINUUM.....	13
TABLEAU 0-3 : TABLEAU D'ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS A LA RESORPTION DES DISPARITES	16
TABLEAU 0-4 : TABLEAU D'ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS A L'AMELIORATION DE LA QUALITE	18
TABLEAU 0-5 : TABLEAU D'ANALYSE DES INDICATEURS RELATIFS A LA DECONCENTRATION ET A LA DECENTRALISATION	20
TABLEAU 0-6 : TABLEAU D'ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE RELATIFS A L'ALPHABETISATION ET A L'ENF	22
TABLEAU I-1 : EVOLUTION DES RESSOURCES DU SECTEUR DE L'EDUCATION (EN MILLIONS DE FCFA).....	25
TABLEAU I-2: INDICATEURS DE MESURE DE L'EFFORT NATIONAL DU SECTEUR EDUCATION.....	25
TABLEAU I-3 : REPARTITION DES RESSOURCES PAR PROGRAMME DU PDSEB (MILLIONS DE FCFA)	25
TABLEAU I-4 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU MENA (MILLIONS DE FCFA).....	26
TABLEAU I-5 : EVOLUTION DES DOTATIONS DU CAST/FSDEB (MILLIONS DE FCFA)	26
TABLEAU I-6 : SYNTHESE DE L'ARRETE DE TRANSFERT DE RESSOURCES FINANCIERES AUX COMMUNES 2016	27
TABLEAU I-7 : SITUATION DES PROJETS INTERVENANT AU MENA.....	27
TABLEAU II-1 : ETAT DES LIEUX DE LA CONSTRUCTION DES COMPLEXES POUR LA RESORPTION DES PAILLOTES	30
TABLEAU II-2 : RESULTATS DE LA REALISATION DES 9 LYCEES PROGRAMMES PAR REGION.....	30
TABLEAU II-3 : BILAN DE LA CONSTRUCTION DES CEG PAR REGION	31
TABLEAU II-4 : CONSTRUCTION DE SDC COMPLEMENTAIRES POUR LES LYCEES PAR REGION	31
TABLEAU II-5 : SYNTHESE DES PRINCIPALES REALISATIONS PHYSIQUES 2016 DES PROJETS ET PROGRAMMES	32
TABLEAU II-6 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES REALISEES SUR D'AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT	34
TABLEAU II-7 : INFRASTRUCTURES DES AUTRES INTERVENANTS	34
TABLEAU II-8 : REALISATION DES ACTIVITES DES COGES EN 2015-2016	48
TABLEAU II-9 : MOBILISATION FINANCIERE	49
TABLEAU II-10 : SITUATION DES INFRASTRUCTURES PROGRAMMEES SUR TRANSFERT AUX COMMUNES EN 2016.....	53
TABLEAU II-11 : ETAT DE REALISATION PHYSIQUE DES INFRASTRUCTURES SUR RESSOURCES TRANSFEREES EN 2016	54
TABLEAU II-12 : SITUATION DES ECOLES FRANCO-ARABES EN 2016	75
TABLEAU II-13 : EFFECTIFS GLOBAUX DES INSCRITS DANS LES CENTRES A PASSERELLE EN 2016.....	77
TABLEAU II-14 : RESULTATS DEFINITIFS DU CEP, SESSION 2016	79
TABLEAU II-15 : RESULTATS DEFINITIFS DU BEPC DE LA SESSION DE 2016 PAR REGION	81
TABLEAU II-16 : EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU BEPC DE 2006 A 2016	81
TABLEAU II-17 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ALPHABETISATION DES JEUNES DE 15-24 ANS DANS LES CENTRES	93
TABLEAU II-18 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA FORMATION/RECYCLAGE DU PERSONNEL.....	96
TABLEAU II-19 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE EN ENF	100
TABLEAU II-20 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LES CURRICULA ET PROGRAMMES DE L'ENF	102
TABLEAU II-21 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES MANUELS ET GUIDES DES CENTRES	104
TABLEAU II-22 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR L'EVALUATION ET LA CERTIFICATION DES APPRENANTS	106
TABLEAU II-23 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES INNOVATIONS EN ENF	107
TABLEAU II-24 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES SORTANTS DES CEBNF ET ASSIMILES	107
TABLEAU II-25 : EVOLUTION DES INDICATEURS SUR LA SITUATION DES CFPNF	109
TABLEAU II-26 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA QUATRIEME MCS	112

Introduction

Le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PDSEB a pour objectif principal de faire le bilan global de l'exécution physique et financière du plan d'actions de l'année N-1. Le présent rapport fait le point, par programme¹, du plan d'actions 2016 du MENA.

En 2016, le MENA a intégré dans son plan d'action les activités de l'enseignement secondaire planifiées par l'ex-MESS sur budget Etat. Il s'agit entre autres des constructions et extension d'établissements d'enseignement, de la collecte et du traitement des données statistiques du secondaire, de l'organisation des examens et concours. Il apparaît clairement que peu de ressources ont été allouées à cet ordre d'enseignement en 2016, contrairement au post primaire qui a bénéficié en plus du budget Etat, des financements sur transfert aux communes et des ressources du CAST.

Adopté en CASEM ordinaire le 1^{er} avril 2016, le plan d'actions 2016 a été mis en œuvre dans un contexte marqué par : i) la nouvelle configuration du MENA suivant le décret n°2016-006/PRES/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant attributions des membres du Gouvernement; ii) l'adoption du Plan national de développement économique et social (PNDES); iii) la poursuite de la mise en œuvre des mesures de réformes éducatives ; iv) la poursuite du transfert des ressources et des compétences aux collectivités territoriales ; v) la poursuite de la réalisation des infrastructures éducatives avec l'appui des agences MOD ; et vi) la mise en œuvre des stratégies sous sectorielles² de l'éducation de base.

Le rapport de suivi fournit des éléments d'informations sur l'exécution du plan d'actions 2016 exécuté dans le contexte suscité avec pour spécificité l'adoption du budget de l'Etat le 19 avril 2016. Il intègre le point des discussions sur les thèmes prioritaires, le suivi des recommandations formulées lors de la quatrième Mission conjointe de suivi (MCS), ainsi que l'analyse de performance. Pour ce dernier aspect, le rapport de suivi 2016 ne se limite pas à de simples constats, mais procède à des analyses assorties de recommandations pour des actions à prendre.

Outre le premier chapitre qui fait le point de l'exécution budgétaire, le rapport de suivi 2016 a été organisé en chapitres conformément à la nomenclature du PDSEB qui est structuré en programmes.

¹ Il s'agit des programmes suivants : (i) Développement de l'accès à l'éducation de base formelle, (ii) Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle, (iii) Développement de l'éducation non formelle, (iv) Gestion et pilotage du secteur de l'éducation de base formelle et l'éducation non formelle.

² La promotion des écoles bilingues, la promotion de l'enseignement bilingue franco-arabe et la stratégie de l'éducation inclusive.

Résumé exécutif de la performance

L'exécution physique et financière du plan d'action 2016 est appréciée à travers le taux d'exécution budgétaire et les taux de réalisation par programmes (Cf. tableau d'exécution du budget 2016 du MENA et tableaux de réalisation des activités par programme et sous-programme en annexe).

Le taux global d'exécution physique du PDSEB, il est de 73,7% en 2016, tous programmes confondus. Si ce taux est en progression par rapport à 2015 (64,1%), il est en régression par rapport à celui de 2014 (82,2%).

Les taux d'exécution par programme s'établissent en 2016 comme suit :

- « Développement de l'accès à l'éducation de base formelle » : 71,9%;
- « Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle » : 85,04%;
- « Développement de l'éducation non formelle » : 55,82%;
- « Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base » : 82,06%.

Le taux global d'exécution du programme Accès en 2016 (71,9%) est en nette progression par rapport à celui de 2015 (66%) mais est en régression comparativement à 2014 (82%). Les sous-programmes ayant le moins contribué au taux de réalisation du programme Accès en 2016 sont les sous-programmes « Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous » (48,1%) et « Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux » (53,8%).

La situation des sous-programmes qui ont connu le plus faible taux de réalisation sur la période se présente comme suit :

	2014	2015	2016
SP5 : Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur		SP1 : Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	
		SP6 : Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux	SP6 : Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux
SP4 : Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous			SP4 : Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous

Le taux global d'exécution du programme Qualité en 2016 (85,04%) est le plus élevé des taux d'exécution comparé aux trois autres programmes du PDSEB. Il est également en progression par rapport à ceux de 2014 (82%) et 2015 (69%).

On note toutefois que le taux global de 2016 a été influencé par le faible niveau de réalisation des activités des sous-programmes qui ont le moins contribué au taux global. Il s'agit notamment des sous-programmes « Formation initiale et continue du personnel »; « Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation »; et « Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant ».

On note qu'au cours des deux dernières années 2014 et 2015, c'est également le sous-programme « Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant » qui a connu le plus faible taux d'exécution.

La situation des sous-programmes qui ont connu le plus faible taux de réalisation sur la période se présente comme suit :

2014	2015	2016
		SP2 : Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation
SP1 : Formation initiale et continue du personnel		SP1 : Formation initiale et continue du personnel
SP6 : Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant	SP6 : Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant	SP6 : Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant

Le programme ENF a un taux global d'exécution de 55,82% avec respectivement 55% et 56,63% de réalisation des activités des sous-programmes « Accroissement de l'offre et de la demande en ENF », et « Amélioration de la qualité de l'ENF ». Le taux de 55% représentant le niveau de réalisation des activités du sous-programme « Accroissement de l'offre et de la demande en ENF » en 2016 est en régression par rapport à ceux de 2015 (68%) et 2014 (73%). Cela n'est pas le cas pour le sous-programme « Amélioration de la qualité de l'ENF » dont le taux de 2016 est en progression par rapport à 2015 (32%), mais en régression par rapport à 2014 (79%).

La situation des sous-programmes qui ont connu le plus faible taux de réalisation sur la période se présente comme suit :

2014	2015	2016
SP1. Accroissement de l'offre et la demande en ENF		SP1. Accroissement de l'offre et la demande en ENF
	SP2. Amélioration de la qualité de l'ENF	

Le taux global d'exécution du programme Pilotage a été estimé à 82,6% en 2016. Ce taux global a connu une amélioration par rapport à 2015 (71%) et une régression par rapport à 2014 (89%). Les activités des sous-programmes « Mobilisation des ressources et financement de l'éducation » et « Mise en œuvre et suivi évaluation du Programme » ont connu un faible niveau de mise en œuvre comparativement aux autres sous-programmes.

La situation des sous-programmes qui ont connu le plus faible taux de réalisation sur la période se présente comme suit :

2014	2015	2016
3 : Mobilisation des ressources et financement de l'éducation		3 : Mobilisation des ressources et financement de l'éducation
	1 : Coordination/gouvernance du système éducatif	
2 : Gestion de la décentralisation du système éducatif	2 : Gestion de la décentralisation du système éducatif	6 : Mise en œuvre et suivi évaluation du Programme

L'analyse de la performance globale de la mise en œuvre du PDSEB a été faite sur la base de la matrice de suivi des indicateurs 2014-2016 du PDSEB. La matrice comprend 40 indicateurs répartis sous six (06) politiques structurantes que sont : i) la scolarisation primaire universelle ; ii) le continuum éducatif ; iii) la résorption des disparités ; iv) l'amélioration de la qualité ; v) le renforcement de la déconcentration et de la décentralisation ; vi) l'alphanumerisation et l'éducation non formelle.

La situation de la performance globale du PDSEB sur la période 2014-2016 a été faite sur la base de vingt-six (26) indicateurs globaux de la matrice des indicateurs 2014-2016. Les treize autres indicateurs sont outre les indicateurs de processus, des indicateurs globaux qui n'ont pas été renseignés sur la période 2014-2016.

Le nombre d'indicateurs sur les 26 dont :	2014	2015	2016
- la cible visée en année N a été atteinte	7	5	3
- le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N	15	21	19
- le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1	12	9	4
- le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)	9	15	13

Globalement, le nombre d'indicateurs qui ont atteint leurs cibles a régulièrement baissé au cours de la période passant de 7 en 2014 à 3 en 2016 ; c'est également le cas pour les indicateurs en progression par rapport à l'année précédente : 2014 (12) ; 2015 (9) et 2016 (4). On note par ailleurs que le nombre d'indicateurs en régression reste élevé (13 en 2016 contre 15 en 2015 et 9 en 2014).

La situation des politiques structurantes est présentée ainsi qu'il suit :

- De la scolarisation primaire universelle (03 indicateurs globaux)**

Le nombre d'indicateurs sur les 3 dont :	2014	2015	2016
- la cible visée en année N a été atteinte.	1	0	1
- le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N	2	3	2
- le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1	1	2	1
- le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)	2	3	3

On note qu'un seul indicateur a atteint sa cible en 2014 et en 2016. La situation des trois indicateurs en 2016 par rapport à l'année de base (2013) n'est guère reluisante. Ces deux dernières années, tous les trois indicateurs relatifs à la scolarisation primaire universelle sont en régression par rapport à 2013.

La catégorisation des indicateurs relatifs à la SPU est présentée dans le tableau 0-1 :

Tableau 0-1 : Tableau d'analyse des indicateurs de performance relatifs à la SPU

La cible visée en année N a été atteinte			Le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N			Le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1			Le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)		
2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
1			TAP	TAP	TAP		TAP		TAP	TAP	TAP
2			% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation	% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation	% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation		% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation		% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation	% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation	% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation
3	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base		Part des ressources intérieures pour l'éducation de base		Part des ressources intérieures pour l'éducation de base	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base

Sur la période 2014-2016 les cibles du TAP n'ont pas été atteintes. Les niveaux atteints en 2016 (57,90), en 2015 (58,40) et en 2014 (57,60) sont même en régression par rapport à la valeur de 2013 (59,50). Cette situation porte préjudice à scolarisation primaire universelle dont l'échéance est fixée 2021 dans le PDSEB.

Au niveau des filles, le taux d'achèvement est passé de 60,4% à 61% au cours de la même période. Les garçons connaissent un taux d'achèvement inférieur à celui des filles (55,1 % contre 61%). De plus, l'écart entre les deux sexes s'est accentué au cours des deux dernières années. Il apparaît opportun d'entreprendre des actions pour booster le maintien des garçons.

Le pourcentage des ressources intérieures mobilisées pour le secteur est resté inférieur à la cible prévue en année N sur toute la période (2014-2015-2016) et même qu'il est en régression par rapport à la valeur de base pour la même période. Nous notons cependant qu'en 2015, cet indicateur a atteint la cible en année N et était en progression par rapport à l'année N-1. Ce qui traduit globalement des difficultés de mobilisation de ressources et une baisse des ressources à mobiliser d'année en année à l'exception de l'année 2015 qui a enregistré un accroissement des ressources mobilisées ; cela pourrait se justifier par l'intervention des ressources mobilisées dans le cadre du PSUT.

En revanche, l'indicateur sur la part des ressources intérieures pour l'éducation de base a atteint sa cible en 2016, est en progression par rapport à l'année N-1 mais reste en régression par rapport à l'année de base (2013). En 2014, il avait également atteint la cible et était en progression contrairement à l'année 2015 où il a été inférieur à la cible prévu en année N et en régression par rapport à l'année de base. L'année 2016 se présente comme l'année de relance qui se rapproche à la situation de 2014 qui s'est dégradée en 2015 où l'état a connu une contreperformance la mise à disposition de ressources pour l'éducation.

- **Du continuum éducatif (07 indicateurs globaux)**

Le nombre d'indicateurs sur les 7 dont :	2014	2015	2016
- la cible visée en année N a été atteinte.	2	0	0
- le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N	5	7	7
- le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1	5	1	2
- le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)	2	4	4
Indicateurs de processus (03)			
1. Les actions de consolidation préalables à la mise en œuvre du continuum sont réalisées			
2. Les éléments clés pour l'organisation du continuum sont disponibles			
3. La programmation annuelle des constructions scolaires prend en compte l'équilibre et le rythme d'expansion des 3 ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et post-primaire) et est en harmonie avec les programmes prioritaires	Réalisé		

Aucun indicateur relatif au continuum n'a atteint sa cible au cours des deux dernières années (2016 et 2015). Tous les sept indicateurs globaux ont eu un niveau inférieur à leurs cibles. Deux sont en progression par rapport à l'année antérieure, mais quatre sont en régression par rapport à la valeur de base de 2013.

Tableau 0-2 : Tableau d'analyse des indicateurs de performance relatifs au continuum

La cible visée en année N a été atteinte	Le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N			Le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1			Le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
1				TBS au préscolaire	TBS au préscolaire	TBS au préscolaire	TBS au préscolaire		
2				TBS primaire	TBS primaire	TBS primaire	TBS primaire	TBS primaire	
3				Taux de transition au post-primaire	Taux de transition au post-primaire	Taux de transition au post-primaire	Taux de transition au post-primaire	Taux de transition au post-primaire	Taux de transition au post-primaire
4				Ratio élèves/classe au primaire	Ratio élèves/classe au primaire	Ratio élèves/classe au primaire		0	Ratio élèves/classe au primaire
5				Nombre de salles de classe construites par an au primaire	Nombre de salles de classe construites par an au primaire	Nombre de salles de classe construites par an au primaire			Nombre de salles de classe construites par an au primaire

6	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communautés			Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communautés	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communautés	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communautés						
7	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes			Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes				Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes	
8 Les actions de consolidation préalables à la mise en œuvre du continuum sont réalisées												
9 Les éléments clés pour l'organisation du continuum sont disponibles												
1 0 La programmation annuelle des constructions scolaires prend en compte l'équilibre et le rythme d'expansion des 3 ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et post-primaire) et est en harmonie avec les programmes prioritaires												

On constate que les cibles visées des TBS au préscolaire et au primaire n'ont pas été atteintes durant la période 2014-2016.

1. Au niveau du préscolaire, le niveau du TBS est resté statique en 2014 et 2015 (4%) suivi d'une baisse en 2016 (3,00%), caractérisée par une régression par rapport à l'année de base (3,50%) soit 0,5 points de pourcentage. Cette contreperformance s'explique en partie par la fermeture depuis 2015 de certains Bisongo suite au retrait de certains partenaires soutenant ce niveau d'enseignement.
2. En ce qui concerne le primaire, les TBS ont progressé d'année en année : en 2014 (83,0%), en 2015 (83,7%) et en 2016 (86,1%). Notons cependant que par rapport à la valeur de base de 2013 (81,3%), le TBS a augmenté de 4,8 points de pourcentage.

Si cette situation traduit un certain progrès en termes de capacités d'accueil au niveau primaire, il est évident que ce progrès ne répond pas à la demande de scolarisation de plus en plus forte. La contreperformance de cet indicateur par rapport aux cibles prévues interpelle sur la nécessité de questionner ou de renforcer le dispositif de mise en œuvre des infrastructures éducatives. L'opérationnalisation diligente de la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives pourrait contribuer à l'expansion du système éducatif.

3. En termes de transition au post primaire, seuls les résultats obtenus en 2015 ont atteint la cible visée. On note une augmentation du taux de transition de 13,8 points de pourcentage en 2016 (65,8%) par rapport à la valeur de base en 2013 (52%). Le plus fort taux de transition sur la période a été enregistré en 2015 (67%). Ce résultat est consécutif au taux de réussite au CEP en 2014 (82,2%) et à la volonté du MENA de donner la chance à une grande majorité des admis d'avoir accès au post primaire dans le cadre de la mise en œuvre du continuum éducatif de base qui a conduit à l'ouverture de nombreuses classes de 6^{ème} dans des salles d'emprunt.

En ce qui concerne la parité fille/garçon par rapport au taux de transition, les cibles annuelles n'ont pas été atteintes mais les résultats ont connu une augmentation de 0,03 point entre 2013 et 2016. Cette performance est le fruit des nombreuses actions de promotion de l'éducation des filles mises en place par le ministère et ses partenaires à travers l'appui spécifique aux filles vulnérables.

4. Le ratio élève/classe au primaire a pour cible 56,00 pour 2014, 2015 et 2016. Les réalisations sont respectivement de 51,40, 51,40 et 48 et sont par conséquent inférieures à la cible et à la valeur de 2013 (56,10). Le taux de 2016 s'est même dégradé par rapport à 2015 et 2014. Cet état de fait est préjudiciable à l'utilisation efficiente des infrastructures et doit donc être amélioré. Bien que ces taux cachent de nombreuses disparités, ils sont loin des cibles et devraient être corrigés avec des réalisations dans les zones à forte densité et des rationalisations de salles (CMG par exemple) dans les régions à faible scolarisation.

	2014	2015	2016
5. Nombre de salles de classe construites par an au primaire	1 970	664	-
6. Nombre de salles de classe du primaire réalisées par les communautés	369	55	-
7. Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes	1 340	61	-

Le nombre de salles de classe construites suivant les modalités : « réalisées par les communautés » et « réalisées par les communes » est en deçà des cibles visées, en 2015 et 2016.

Si ces deux modalités concourent de toute évidence à l'effort national de mise à disposition annuelle des infrastructures éducatives du primaire mesuré à partir de l'indicateur « Nombre de salles de classe construites par an », le fait est que le dispositif de collecte actuel de données sur les infrastructures ne permet pas d'indexer les réalisations selon les plans d'action annuels. Les réalisations d'infrastructures accusent toujours un retard d'un à trois ans par rapport à l'année de programmation. Cet état de fait commande que la collecte et le traitement des informations relatives aux constructions scolaires soient toujours indexés à chaque plan d'action annuel. En d'autres termes, les réalisations des infrastructures programmées dans le plan d'action 2014 et réalisées en 2015 doivent être comptabilisées pour l'année 2014.

8. Les actions de consolidation préalables à la mise en œuvre du continuum sont réalisées

9. Les éléments clés pour l'organisation du continuum sont disponibles

10. La programmation annuelle des constructions scolaires

Elle prend en compte l'équilibre et le rythme d'expansion des 3 ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et post-primaire) et est en harmonie avec les programmes prioritaires.

L'expansion intégrée des trois niveaux de l'éducation de base a été traduite dans un document de programmation pluriannuelle des infrastructures éducatives qui a été produit pour la première fois en 2014 pour la période 2014/2016. Une mise à jour annuelle dudit document a permis d'assurer dans l'élaboration des plans d'action annuels, l'équilibre entre les trois niveaux. Une clé de répartition a annuellement été fixée pour chaque niveau en fonction des besoins d'expansion et des ressources disponibles. Sur la période 2014/2016, cet équilibre a été présenté dans le tableau ci-dessous :

Années/Niveaux	Préscolaire	Primaire	Post-primaire
2014	1,07%	8,98%	17,21%
2015	1,37%	33,97%	20,96%
2016	1,62%	33,04%	20,64%

Source : Programmation pluriannuelle 2014-2016

- **De la résorption des disparités (04 indicateurs globaux)**

Le nombre d'indicateurs sur les 4 dont :	2014	2015	2016
- la cible visée en année N a été atteinte	1	2	1
- le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N	3	2	3
- le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1	1	3	1
- le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)	2	0	0
Indicateurs de processus (02)			
1. % des filles du primaire nouvellement bénéficiaires de la RAE dans les communes d'expérimentation	Non disponible		
2. Nombre de projets d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAme financés dans les communes d'expérimentation	Non disponible		

En 2016, un seul indicateur global, sur les quatre relatifs à la résorption des disparités a atteint sa cible. On note par ailleurs qu'un seul est en progression par rapport à 2015. Dans les deux situations, le nombre d'indicateurs a baissé par rapport à 2016.

Tableau 0-3 : Tableau d'analyse des indicateurs de performance relatifs à la résorption des disparités

La cible visée en année N a été atteinte			Le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N			Le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1			Le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)		
2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
1	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire						Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire		
2	Indice de parité de transition au post-primaire		Indice de parité de transition au post-primaire		Indice de parité de transition au post-primaire		Indice de parité de transition au post-primaire		Indice de parité de transition au post-primaire		
3			TBS des 43 communes prioritaires	TBS des 43 communes prioritaires	TBS des 43 communes prioritaires	TBS des 43 communes prioritaires	TBS des 43 communes prioritaires	TBS des 43 communes prioritaires	TBS des 43 communes prioritaires		
4	Nombre de salles de classe du primaire additionnelles construites dans les communes prioritaires			Nombre de salles de classe du primaire additionnelles construites dans les communes prioritaires	Nombre de salles de classe du primaire additionnelles construites dans les communes prioritaires						
5	% des filles du primaire nouvellement bénéficiaires de la RAE dans les communes d'expérimentation										
6	Nombre de projets d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAme financés dans les communes d'expérimentation										

1. En matière d'achèvement du primaire, la parité entre filles et garçons a été atteinte sur la période. Les résultats obtenus sont au-delà des cibles annuelles visées ; toute

chose qui confirme l'efficacité de la politique actuelle du maintien des filles à l'école primaire qui mérite d'être poursuivie à tous les niveaux du système éducatif.

3. Dans le cadre de la résorption des disparités, des communes prioritaires avaient été identifiées sur la base du faible niveau de leur TBS par rapport au TBS national. A l'instar du TBS national, la moyenne des TBS des communes prioritaires a progressé d'année en année, passant de 52,2% en 2014 à 54,9% en 2016. Même si ce taux cache des disparités entre les communes prioritaires, il reste néanmoins que les efforts fournis en matière de résorption des disparités se révèlent efficaces dans certaines communes. Cette situation suggère la nécessité d'actualiser la liste des communes prioritaires.

	2014	2015	2016
4. Nombre de salles de classe du primaire additionnelles construites dans les communes prioritaires	297	152	-

5. % des filles du primaire nouvellement bénéficiaires de la RAE dans les communes d'expérimentation

Les informations relatives à « la proportion des filles du primaire nouvellement bénéficiaires de la RAE dans les communes d'expérimentation » n'ont pas été collectées à cause de la non mise en œuvre des dix plans d'action des communes prioritaires.

6. Nombre de projets d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAme financés dans les communes d'expérimentation

Les informations relatives au « nombre de projets d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAme financés dans les communes d'expérimentation » ne sont pas disponibles.

- **De l'amélioration de la qualité (07 indicateurs globaux)**

Le nombre d'indicateurs sur les 7 dont :	2014	2015	2016
- la cible visée en année N a été atteinte	1	3	1
- le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N	2	4	2
- le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1	3	2	0
- le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)	0	4	1

Indicateurs de processus (08)

Score moyen des élèves de 5ème en Français

Score moyen des élèves de 5ème en Mathématiques

Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)

Affectation des enseignants vers les 43 communes prioritaires effective le 1er septembre au plus tard (note de service signée avant le 1er septembre)

Les manuels sont disponibles au niveau des provinces le 30 juillet au plus tard

Nombre moyen d'heures de présence des enseignants dans les classes des écoles des communes d'expérimentation

% d'écoles des communes d'expérimentation démarrant les cours le premier jour de la rentrée scolaire.

Nombre de plan d'amélioration de la lecture au CP1 et CP2 mis en œuvre par les CEB des communes d'expérimentation

En 2016, un seul indicateur sur les sept indicateurs globaux de la politique d'amélioration de la qualité a atteint sa cible et aucun indicateur n'est en progression par rapport à 2015.

Tableau 0-4 : Tableau d'analyse des indicateurs de performance relatifs à l'amélioration de la qualité

	La cible visée en année N a été atteinte			Le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N			Le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1			Le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
1					Score moyen au CP2 en français					Score moyen au CP2 en français		
2					Score moyen au CM1 en français					Score moyen au CM1 en français		
3					Score moyen CP2 en Mathématiques					Score moyen CP2 en Mathématiques		
4					Score moyen CM1 en Mathématiques					Score moyen CM1 en Mathématiques		
5	Taux de réussite au CEP	Taux de réussite au CEP			Taux de réussite au CEP	Taux de réussite au CEP						
6		Ratio élève SDC dans le Post-primaire	Ratio élève SDC dans le Post-primaire	Ratio élève SDC dans le Post-primaire			Ratio élève SDC dans le Post-primaire	Ratio élève SDC dans le Post-primaire				
7		Taux de réussite au BEPC		Taux de réussite au BEPC			Taux de réussite au BEPC	Taux de réussite au BEPC				Taux de réussite au BEPC
8	Score moyen des élèves de 5ème en Français											
9	Score moyen des élèves de 5ème en Mathématiques											
10	Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)											
11	Affectation des enseignants vers les 43 communes prioritaires effective le 1er septembre au plus tard (note de service signée avant le 1er septembre)											
12	Les manuels sont disponibles au niveau des provinces le 30 juillet au plus tard											
13	Nombre moyen d'heures de présence des enseignants dans les classes des écoles des communes d'expérimentation											
14	% d'écoles des communes d'expérimentation démarrant les cours le premier jour de la rentrée scolaire.											
15	Nombre de plan d'amélioration de la lecture au CP1 et CP2 mis en œuvre par les CEB des communes d'expérimentation											

1. Les scores moyens en français et en mathématiques

Les indicateurs des scores moyens au CP2, au CM1 et en 5ème contenus dans la matrice de suivi des indicateurs ne sont pas pertinents dans un système de comparaison annuelle. Cela en raison du fait que l'évaluation des acquis scolaires (EAS) a lieu tous les deux ans, et les niveaux (classes) évalués changent d'une session à l'autre. Cela n'offre pas de possibilités de comparaison. Celle-ci ne devient possible qu'au bout de 8 ans, c'est-à-dire au terme d'un cycle d'évaluation complet qui dure 6 années. Les évaluations de l'OCECOS n'offrent pas non plus de possibilité de comparaison par manque d'éléments de référence, le nombre d'évaluations n'étant pas suffisant.

5. Le taux de réussite au CEP

Les taux de réussite au CEP ont dépassé les cibles en 2014 et en 2015. En outre, les taux des trois années sont supérieurs à la valeur de base de 2013 (60,90). Par contre, le taux de 2016 (67,30) est inférieur à celui de 2015 et à la prévision (72,00). Si la validité des épreuves ne semble pas être remise en cause par la consultation faite à ce sujet, il convient d'interroger les autres paramètres, notamment les pratiques pédagogiques et les cohortes pour identifier les causes de ces contre-performances afin de les minimiser.

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) en 2015/2016 est de 62,1%. Ce taux connaît une baisse de 11,4 points par rapport à celui de l'année précédente. Le taux de succès au CEP des filles est supérieur à celui des garçons (65,7% contre 58,8%) soit un écart de 6,9 points.

En 2016, les taux de réussite au CEP par région varient entre 56,0% pour le Plateau central et 74,5% pour le Centre. Ces taux restent largement inférieurs à ceux de l'année précédente. En 2015/2016, quatre régions ont enregistré un taux de réussite supérieur à la moyenne nationale (Cascades, Centre, Sahel, Sud-Ouest).

6. Ratio élève SDC dans le Post-primaire

7. Le taux de réussite au BEPC

Le taux de réussite au BEPC évolue en dent de scie. En 2015, il a atteint la cible (39,20 contre 35,40). En revanche, en 2014 et en 2016, les taux n'ont pas atteint les prévisions. Toutefois, les taux de ces trois années sont supérieurs au taux de la valeur de base de 2013 (22,70). Mais globalement, le taux de réussite au BEPC de ces quatre dernières années est d'environ 30% et demeure inférieur aux prévisions. Cette situation devrait être analysée afin que des remédiations soient trouvées aux facteurs entravant.

12. Les manuels sont disponibles au niveau des provinces le 30 juillet au plus tard

Le manuel est perçu a priori comme étant un élément-clé pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement fournit à chaque élève un outil susceptible de l'accompagner directement dans son apprentissage. Conscient de l'importance de ce document, l'Etat et ses partenaires œuvrent chaque année pour que le manuel parvienne aux utilisateurs. Cependant, dans la pratique des difficultés subsistent pour faire parvenir à temps les manuels scolaires aux élèves.

Les retards de livraison des commandes et les insuffisances dans le mécanisme de distributions entravent la disponibilité des manuels dans les classes avant chaque rentrée. En guise d'exemple, les commandes de 2016 ne sont pas encore livrées. Cette situation est due au lancement tardif des appels d'offres, à la non-disponibilité des films et des maquettes et à la non mise à disposition à temps du bon à tirer (BAT) par l'administration. Aussi cette année, la campagne de distribution a commencé le 17 octobre et s'est poursuivie jusqu'en fin décembre 2016 sans que toutes les CEB ne soient servies. 300 CEB sur 475 ont pu bénéficier de leur dotation en manuels. Le déblocage tardif des ressources financières (novembre 2016) pour assurer l'opération de distribution et l'insuffisance des moyens logistiques (2 camions 10 tonnes) pour déposer dans les dotations des 475 CEB sont les principales raisons qui ont entravé l'activité.

Les limites constatées affectent sensiblement les apprentissages. Des mesures correctives s'imposent, notamment la commande pluriannuelle d'acquisition des

manuels scolaires, la mise à disposition des ressources et le renforcement du parc en camions.

Les autres indicateurs de processus (% d'écoles des communes d'expérimentation démarrant les cours le 1er jour de la rentrée ; nombre de projet d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAmE financés dans les communes d'expérimentation ; nombre de plan d'amélioration de la lecture au CP1 et CP2 mis en œuvre par les CEB des communes d'expérimentation ; nombre de visites mensuelles d'encadrement des écoles effectuées par les CEB dans les communes d'expérimentation) n'ont été renseignés. Les outils de collecte n'ont pas été administrés par les acteurs qui étaient en grève pendant la période de collecte.

- Du renforcement de la déconcentration et de la décentralisation (03 indicateurs globaux)**

Le nombre d'indicateurs sur les 3 dont :	2014	2015	2016
- la cible visée en année N a été atteinte	2	0	0
- le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N	1	3	3
- le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1	2	1	0
- le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)	1	2	3
Indicateurs de processus (01)			
Nombre de visites mensuelles d'encadrement des écoles effectuées par les CEB dans les communes d'expérimentation			

En 2016, la situation de la déconcentration et de la décentralisation n'est pas reluisante. Tous les indicateurs sont au rouge.

Tableau 0-5 : Tableau d'analyse des indicateurs relatifs à la déconcentration et à la décentralisation

	La cible visée en année N a été atteinte			Le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N			Le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1			Le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
1	Taux d'exécution par les communes des ressources transférées			Taux d'exécution par les communes des ressources transférées	Taux d'exécution par les communes des ressources transférées	Taux d'exécution par les communes des ressources transférées	Taux d'exécution par les communes des ressources transférées			Taux d'exécution par les communes des ressources transférées		Taux d'exécution par les communes des ressources transférées
2	Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)			Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)	Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)	Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)	Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)			Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)		Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)

3			% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre		% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre
4	Nombre de visites mensuelles d'encadrement des écoles effectuées par les CEB dans les communes d'expérimentation									

1. Le taux d'exécution par les communes des ressources transférées

2. Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)

En ce qui concerne le pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport aux ressources du MENA, en 2016 le niveau atteint en année N est inférieur à la cible de l'année N et même en régression par rapport à l'année de base 2013. La situation était meilleure en 2014 où la cible visée en année N était atteinte et en progression par rapport à l'année N-1. En 2015, on enregistre une régression avec une réalisation de l'année N inférieure à la cible prévue en année N. Globalement, nous constatons que la mise en œuvre de la décentralisation a connu un recul sur les années 2015 et 2016. Cela aura une répercussion sur l'indicateur relatif à l'exécution des ressources transférées aux communes.

Aussi, le niveau atteint en année N par le taux d'exécution par les communes des ressources transférées en 2016 et 2015 est resté inférieur à la cible prévue en année N et en régression par rapport à la valeur de base (2013). Cependant en 2014 on a observé que la cible visée en année N a été atteinte et le niveau atteint en année N en progression par rapport à l'année N-1.

La contre-performance des années 2015 et 2016 viendrait des transferts tardifs des ressources et de la baisse des ressources destinées aux communes.

La conséquence de cette contre-performance va influencer négativement le pourcentage des salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1^{er} octobre. Sur toute la période 2014-2016, le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N et en régression par rapport à l'année de base (2013).

Spécifiquement, l'année 2015 a connu une variation en affichant un indicateur progressif en année N par rapport à l'année N-1. Cela traduit une performance de communes dans l'exécution des ressources à elles transférées (MOD). Elles avaient anticipé sur les procédures de passation des marchés et avaient engagé l'exécution en attendant la disponibilité des ressources.

3. % de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre

Cet indicateur n'est pas renseigné car le mécanisme conjoint MENA/communes n'est pas entièrement fonctionnel.

4. Nombre de visites mensuelles d'encadrement des écoles effectuées par les CEB dans les communes d'expérimentation

Les indicateurs de performance de l'encadrement des écoles effectué par les CEB dans les communes d'expérimentation ne sont pas renseignés en dépit des cibles indiquées six (6) en 2014, dix (10) en 2015 et douze (12) en 2016.

Cette situation découle des difficultés qui entourent cette activité depuis un certain temps sur l'ensemble du pays. En effet, des difficultés matérielles liées à logistique des encadreurs et aux moyens de fonctionnement global des CEB semblent se poser de façon récurrente.

En 2016, face à ces difficultés, l'activité a été prise en otage tant dans son exécution que dans la communication des données y relatives. Il va s'en dire que même non renseigné les indicateurs ne peuvent pas connaître un accroissement significatif.

En outre, il convient de relever que les CEB et les pools d'encadreurs sont de plus en plus délaissés au profit des activités administratives de bureau dans les directions.

- De l'alphabétisation et l'éducation non formelle.**

Le nombre d'indicateurs sur les 3 dont :	2014	2015	2016
- la cible visée en année N a été atteinte	0	0	0
- le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N	2	2	2
- le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1	0	0	0
- le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)	2	2	2

Au regard des résultats obtenus, aucun des indicateurs n'a atteint la cible annuelle visée et les résultats annuels obtenus sont en deçà des cibles annuelles projetées au cours des 3 dernières années. Au cours de la période et au niveau des deux indicateurs, aucune performance annuelle n'a été en progrès par rapport à l'année précédente. Les deux indicateurs se sont dégradés d'année en année jusqu'à atteindre un niveau inférieur à celui de l'année de référence. A titre illustratif, les résultats de l'année 2016 renseignent clairement sur l'évolution des deux indicateurs.

Tableau 0-6 : Tableau d'analyse des indicateurs de performance relatifs à l'alphabétisation et à l'ENF

	La cible visée en année N a été atteinte			Le niveau atteint en année N est inférieur à la cible prévue en année N			Le niveau atteint en année N est en progression par rapport à l'année N-1			Le niveau atteint en année N est inférieur (en régression) à son niveau de 2013 (valeur de base)		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
1				Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale	Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale	Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale				Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale	Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale	Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale
2				Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation	Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation	Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation				Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation	Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation	Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé(e)s à l'issue de l'évaluation

Concernant le nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans inscrits en alphabétisation initiale, en 2016, la performance est de 106 170 apprenants. Cet indicateur n'est pas atteint et est même inférieur à la cible qui est de 391 605 inscrits. En outre, ce résultat de 106 170 inscrits est inférieur à celui de l'année antérieure(2015) qui est de 120 890 inscrits soit une régression de 12,18 %. Par rapport à 2014, on observe une régression de 43,2% avec 187 069 inscrits. Il demeure

en régression de 45,80% par rapport à l'année de référence (2013) qui enregistre 195 919 inscrits.

Pour ce qui concerne le nombre de déclarés alphabétisés, l'analyse de cet indicateur montre une régression d'année en année. On note 31 960 alphabétisés en 2016. Au regard de cette réalisation, la cible (370 276) n'est pas atteinte. La performance en 2016 est en régression de 71,8% par rapport à l'année 2015 (113 443) et de 83,1% à 2014 (189 581). Comparativement à 2013, année de référence, cet indicateur présente une régression de 84,2%.

Ces contre-performances auraient plusieurs raisons.

De prime abord, les performances enregistrées au cours de la période, en dépit du bon niveau de financement de l'année 2014, de la mise œuvre du PRONAA (2011-2015) et de la disponibilité des acteurs et partenaires à promouvoir le sous-secteur, laissent penser à une planification assez ambitieuse par rapport aux capacités d'action réelles. Aussi pour les futures planifications, il serait plus judicieux d'être moins ambitieux à travers des projections réalistes et réalisables.

Au niveau de la demande, l'insuffisance de sensibilisation sur l'importance de l'éducation non formelle ne joue pas en faveur de la mobilisation des apprenants. De plus, la faiblesse des coûts d'opportunité de l'éducation non formelle et l'insuffisance de l'environnement lettré constituent des facteurs de blocage de la demande en éducation non formelle.

Au niveau de l'offre d'éducation non formelle, l'insuffisance de l'offre d'alphabétisation et de formation professionnelle constituent des freins au développement de l'ENF. En effet, le nombre de centres ouverts chaque année est en deçà de la demande et les programmes de formation, peu adaptés aux réalités des localités, ne favorisent pas l'engouement des populations. On note aussi l'insuffisance d'ateliers construits et d'équipements pour les apprentissages pratiques dans certains CEBNF. L'insuffisance d'opportunité de lecture régulière pour les néo alphabètes, de personnel qualifié et des moyens pour le suivi des activités d'ENF, l'absence d'accompagnement et la difficulté d'insertion des sortants des structures d'ENF constituent également des obstacles à la promotion de l'ENF.

En termes de propositions pour améliorer l'expansion quantitative et qualitative de l'ENF, on peut retenir :

- ❖ au regard de la rareté et la diminution progressive des ressources, la question de la soutenabilité financière des activités d'ENF devra être posée. Une réflexion peut être engagée sur la possibilité de revoir à la hausse l'effectif de 30 apprenants par centre. Le renforcement de la mutualisation des ressources devra également se poursuivre.
- ❖ Réorientation des programmes de formation sur le développement des compétences pour la vie ;
 - Il y a lieu de mieux intégrer l'alphabétisation et la formation pré professionnelle dans un cycle unique : Il s'agira à ce niveau d'amplifier et d'intégrer les cycles courts de pré professionnalisation avec le cycle d'alphabétisation afin de booster la demande.
 - Facilitation, de l'accès à une formation professionnelle pour toute personne alphabétisée, à travers des mesures d'alternance qui permettent, pendant

le cycle d'alphabétisation, de s'initier aux métiers et aux activités de production.

- ❖ Une définition des mesures concrètes et d'envergure au plan national pour accélérer la production linguistique dans les grandes langues véhiculaires du pays et développer l'environnement lettré.
- ❖ l'amélioration du dispositif de suivi par les structures d'éducation non formelle.
- ❖ Encourager la définition de réponses locales et portées par les communes aux besoins d'alphabétisation et de formation pré professionnelle.
- ❖ Insertion post formation avec des dotations pour l'installation, l'accès aux fonds, ainsi qu'aux microcrédits par une initiation à l'entreprenariat;
- ❖ Renforcement des qualifications du personnel dans l'ENF et dans les domaines liés à la formation professionnelle;
- ❖ Développement de systèmes efficaces de suivi des activités du non formel.
- ❖ Elaboration d'un plan de construction et de consolidation des ateliers existants en complétant les équipements.

I. Dotations budgétaires en 2016 au secteur de l'éducation

I.1 Ressources allouées au secteur de l'éducation

Le tableau I-1 présente l'évolution sur trois ans des ressources allouées au secteur de l'Education à travers les budgets du MENA et des autres ministères en charge de l'éducation.

Tableau I-1 : Evolution des ressources du secteur de l'Education (en millions de FCFA)

Budget en Millions de FCFA	2014	Part Relat.	2015	Part Relat.	2016	Part Relat.
Budget MENA	241 898	65%	235 397	67%	300 931	61%
Budget MESRSI	110 907	30%	94 075	27%	123 055	27%
Budget MJFPIE	21 348	6%	20 941	6%	23 969	5%
Secteur Education	374 153	100%	350 413	100%	447 954	100%

Source : Lois de finances 2014, 2015 et 2016

Note technique :

- Budget MENA = LFR + CAST + Transferts aux communes (section 98) + Fin Ext 2016
- Budgets MESS, MJFPIE = LFR

Les ressources globales du secteur de l'Education sont en constante augmentation au cours de la période sous revue. De 374,153 milliards Francs CFA en 2014, elles passent à 350,413 milliards Francs CFA en 2015 pour se situer à 447,954 milliards Francs CFA en 2016.

En référence aux indicateurs qui mesurent l'effort national accordé au secteur éducation³, la part relative du secteur Education est de 19,06% en 2016.

De 2014 à 2016, l'indicateur de mesure de l'effort national en faveur du secteur Education de base se présente comme indiqué dans le tableau I-2 :

Tableau I-2: Indicateurs de mesure de l'effort National du secteur Education

Années	2014	2015	2016
Taux d'allocation budgétaire au MENA	16,01	17,4	19,06%

Source : MEF/DGB

I.2 Financement du PDSEB en 2016 (PA 2016)

Les ressources du plan d'action du MENA proviennent du Budget Etat, du CAST/FSDEB et des projets ONG & Associations.

Tableau I-3 : Répartition des ressources par programme du PDSEB (millions de FCFA)

	Programmes	Budget de l'Etat	CAST / FSDEB	Projets, ONG/Assoc.	Total	% par composante
1	Accès	184 058	25 600	6 335	215 993	74%
2	Qualité	20 775	4 055	15 029	40 859	14%
3	ENF	2 558	1 521	2 253	6 333	2%
4	Gestion Pilotage	25 852	4 247	0	30 099	10%
	Total	233 243	35 423	23 617	292 283	100%
	Dotation réelle					
	% par instrument	79,53%	12,08%	8,39%	100%	100%

Source : Loi de Finances 2016 et PA du MENA

Note technique :

- Budget de l'Etat : budget du MENA (LFI y compris Financements extérieurs et titre 2)
- CAST/FSDEB : dotations actuelles y compris report 2015

³ MENA.

Sur un financement total de 292,283 milliards FCFA, le programme accès représente 74 % du Budget du plan d'action. Cette proportion s'explique par le poids des salaires du personnel enseignant, des vivres pour les cantines scolaires et des infrastructures éducatives. Le programme qualité avec 14% est destiné à la Subvention des ENEP, aux examens et concours et à l'achat des manuels, manuels, fournitures et consommables scolaires. Le programme gestion et pilotage avec 10% du financement total est destiné aux salaires des personnels de bureau, au fonctionnement courant des services et les dépenses projets. Enfin le financement l'opérationnalisation des passerelles et du FONAENF à hauteur de 2% constitue le programme ENF.

I.3 Evolution des dotations du MENA (millions de FCFA)

Tableau I-4 : Evolution des dotations du MENA (millions de FCFA)

Millions de FCFA	Dotation s 2014	%	Dotation s 2015	%	Dotation s 2016	%
T2. Dépenses de personnel	116 753	56,2%	144 650	72,5%	154 271	58,1%
T3. Dépenses de fonctionnement	10 356	5,0%	10 010	5,0%	22 201	8,4%
section 23 (MENA)	8 473		8 127		19 636	
Section 98 (transferts aux collectivités ter.)	1 883		1 883		2 565	
T4. Transferts	29 148	14,0%	20 353	10,2%	37 292	14,0%
T5. Dépenses d'investissement	51 491	24,8%	24 555	12,3%	51 744	19,5%
dont Etat seul	23 077	11,1%	9 553	4,8%	21 666	
Section 98 (transferts aux collectivités territoriales)	17 529		3 993		6 461	
dont financement extérieur	10 885	5,2%	11 008	5,5%	23 617	
Total du Budget/MENA (Etat + Ress. Ext.)	207 748	100,0%	199 567	100,0%	265 508	100,0%
Total du Budget/MENA (Etat)	196 863		188 559		241 891	

Source : Loi de finances

Note technique :

- Budget du MENA (LFR) par titre
- Budget section 98 par titre
- Financements extérieurs : Titre 5

Le Budget globale du MENA a augmenté de 33,3% en 2016 par rapport à 2015. Cette augmentation, qui est due aux dépenses de personnel (6,7%), des dépenses de fonctionnement (121%) des dépenses de transferts courant (83,2%) et des dépenses d'investissements (110%) s'explique par une volonté des autorités politiques d'accroître l'offre et la qualité éducative à travers le recrutement d'enseignants et, la construction d'infrastructures scolaires (expansion de l'offre et la résorption des classes sous abris précaires), de la formation initiale et continue des enseignants à tous les niveaux et la dotation des écoles en vivres pour les cantines scolaires.

Tableau I-5 : Evolution des dotations du CAST/FSDEB (millions de FCFA)

Millions de FCFA	Dotations définitive s 2014	%	Dotations définitive s 2015	%	Dotation s 2016	%
<i>Agence Française de Développement</i>	2 050	8,67%	0	0,00%	0	0,00%
<i>Canada</i>	1 617	6,84%	4 300	19,08%	4 300	19,89%
<i>Danemark</i>	878	3,71%	0	0,00%	0	0,00%
<i>Suisse</i>	264	1,12%	750	3,33%	264	1,22%
<i>UNICEF</i>	250	1,06%	250	1,11%	328	1,52%
<i>Luxembourg</i>	4 690	19,82%	4 690	20,81%	1 409	6,52%
<i>PME</i>	13 908	58,79%	12 550	55,68%	15 316	70,85%

Total du CAST / FSDEB (hors report)	23 657	100,00 %	22 540	100,00 %	21 616	100,00 %
reports	1 967		12 681		13 808	
Reversements	90		608			
Total du CAST / FSDEB	25 714		35 829		35 423	

Source : DGTCP

Note technique :

- dotations par bailleurs + report définitif du CAST + reversements

Au regard du tableau I-5, on constate que les ressources du CAST/FSDEB, hors report, ont baissé de 4% en 2016. Les ressources totales du CAST/FSDEB 2016 ont baissé de 1% par rapport à 2015.

Les ressources actuelles du CAST/FSDEB hors report sont d'un montant de 21,616 milliards de FCFA contre 22, 540 milliards de FCFA en 2015. Il est à noter que le report est passé de 12,681 en 2015 à 13,808 milliards FCFA en 2016.

I.4 Ressources financières transférées aux communes

Pour accompagner et rendre effectif le transfert de compétences aux collectivités territoriales fixé par la politique de décentralisation, des ressources ont été transférées aux communes.

Tableau I-6 : Synthèse de l'arrêté de transfert de ressources financières aux communes 2016

En milliers de FCFA	Budget Etat			Total 2014-2016
	2014	2015	2016	
Fonctionnement				
Fonctionnement des écoles	959 640	543 558	600 022	2 103 220
Cartable minimum	7 100 321	3 386 823	3 871 327	14 358 466
Total Fonctionnement	8 059 961	3 930 381	4 471 349	16 461 686
Investissement				
Constructions nouvelles d'infrastructures scolaires	6 073 998	1 782 870	4 413 815	12 270 683
Réhabilitation d'infrastructures scolaires	478 524	163 472	140 953	782 949
Total Investissement	6 552 522	1 946 342	4 554 768	13 053 632
Total des transferts de ressources financières	14 612 483	5 876 723	9 026 117	29 515 323

Source : Arrêtés conjoints /MEF/MATD/MENA 2014 à 2016

Au titre de la loi de finances initiale les ressources financières prévues pour être transférées en 2016 s'élèvent à 9,026 milliards FCFA contre 5,876 milliards FCFA en 2015.

I.5 Projets intervenant au MENA

Tableau I-7 : Situation des projets intervenant au MENA

Intitulé du projet	Coût total du projet	Durée du Projet	Programmation loi de finances initiale 2016			Reprogrammation Révisée au 30/06/ 2016		
			Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total	Contrepartie nationale	Ressources extérieures	Total
ES-CEBNF/EFORD	2 294 273	2013-2016	602 811	2 253 130	2 855 941	602 811	2 974 502	3 577 313
Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education (PAAQE)	25 500 000	2015-2019	85 000	3 499 197	3 584 197	85 000	8 849 172	8 934 172
Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue Franco-Arabe	8 400 000	2015-2018	654 805	5 175 272	5 830 077	264 273	4 526 398	4 790 671
PACOGES	2 234 097	2014-2017	129 562	141 000	270 562	129 562	257 926	387 488
Construction d'écoles primaires phase 5	7 373 498	2012-2016	29 775	103 253	133 028	29 775	103 253	133 028
Programme de Pays du PAM	10 703 062	2011-2016	91 052	3 266 208	3 357 260	91 052	3 266 208	3 357 260
Projet une Lampe pour l'Afrique	7 047 646	2011-2018	204 643	1 774 487	1 979 130	229 843	1 496 964	1 726 807
Cantines scolaires/Cathwel	10 926 828	2015-2018	365 060	4 181 426	4 546 486	365 060	4 181 426	4 546 486
BID IV	8 075 000	2012-2017	981 213	1 012 269	1 993 482	981 213	2 012 268	2 993 481
TOTAL	82 554 404		3 143 921	21 406 242	24 550 163	2 778 589	27 668 117	30 446 706

Source : DGESS/MENA

Note technique :

- Coût total du projet et Durée du projet : source DGESS/MENA
- Programmation LFI 2016 : titre 5 MENA
- Reprogrammation à juin 2016 (revue à mi-parcours) : source DGESS/MENA

II. Réalisations et résultats obtenus par programme

II.1 Programme 01 : Développement de l'accès à l'éducation de base formelle

II.1.1 Résultats atteints

- Résultat 1-1 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis	Taux d'ex.
-----------	----------------	----------	------------------------	--------------------	----------------------	---------------

MENA

Construction d'infrastructures éducatives						
	Construction de complexes (3SDC) pour résorption de 126 écoles sous paillotes	126	3 481 380	ACOMOD	23	18,25%
	Construction de complexe (3SDC) pour expansion au primaire	17	469 710		0	0,00%
	Construction de lycées	9	1 260 000	ACOMOD	0	0,00%
	Construction de salles complémentaires pour lycées	79	750 500	ACOMOD	37	46,84%
	Construction de Centre de formation technique et professionnels (CFTP)	4	2 080 000	ACOMOD	0	0,00%
	Construction de lycées professionnels	2	2 288 854	ACOMOD	0	0,00%
	Construction de CEG (blocs de 4 SDC équipées)	73	2 689 320	ACOMOD	5	6,85%
	Construction de salles de classe pour CEG (Compléments pour 2e convention signée avec les ONG/MOD en 2015)	1	519 000		0	0,00%
	Construction de salles de classe CEG (résorption de salles de classe sous paillote) Projet Education primaire phase IV JICA	-	2 993 482		0	0,00%
	Construction de laboratoires (Equipements)	40	1 400 000	ACOMOD	0	0,00%
	Construction de salles spécialisées (Convention avec l'Association Khoolesmen pour la construction de maison communautaire)	1	165 000		0	0,00%
	Construction de latrines	199	796 000	ACOMOD	0	0,00%
	Réalisation de forages positifs	120	900 000	ACOMOD	0	0,00%
	Transferts complexes pour préscolaire + équipement (blocs de 2 SDC équipés)	5	82 740		4	80,00%
	Transferts complexes pour primaire + équipement (blocs de 3 SDC équipé)	68	1 687 896		1	1,52%
	Transferts de complexes pour post primaire +équipement (blocs de 4 SDC équipé)	55	1 820 294		3	5,45%
	Transfert des latrines aux communes	97	407 400		10	10,64%
	Transfert des forages aux communes	37	291 375		13	35,14%
	Autres constructions (Sur report de l'exercice antérieur du programme accès)	2	7 282 037			0,00%
Réhabilitations des infrastructures éducatives						
	Transferts des réhabilitations de salles de classe aux communes	32	140 953		56	100,00%
	Autres Réhabilitations : Réhabilitation des bâtiments administratifs	1	60 000		0	0,00%
Réhabilitations des infrastructures de formation professionnelle						
	Rénover et/ou renforcer les centres provinciaux de formation professionnelle existants	0	0			
Equipement de salles de classe						
	Equipement de salle de classe (Primaire)	57	774 960		0	0,00%
	Equipement de CEG : Compléments pour équipement des 61 CEG réduits de 2014 et des 394 CEG réduits de 2015 entamée en 2015	292	195 061		0	0,00%
	Equipement des ateliers des CFP	1	375 000		0	0,00%
Etude suivi et contrôle des travaux des infrastructures éducatives						
	Etude, suivi et contrôle de réalisation des forages	1	48 000			0,00%

MJFIP

Construction d'infrastructures de formation professionnelle						
	Réaliser l'étude architecturale du centre de formation agricole de Bagré	1	800 000			
	Réaliser les études architecturales des centres	2				

	provinciaux de formation professionnelle de Sapouy et de Pô					
	Réaliser les études architecturales, de dimensionnements des installations et des équipements de deux (02) centres de formation en Tourisme/Hôtellerie et en BTP	2				
	Mettre en place un programme de construction et d'équipement des centres de formation professionnelle					
Habiliter de nouveaux organismes privés et publics de formation professionnelle						
	Octroi des habilitations aux organismes privés et publics de professionnelle	280	250			
Diversifier les parcours de formation						
	Assurer le perfectionnement des artisans	386	28 950			
	Former les jeunes par apprentissage de type résidentiel	2 625	459 380			
	Former des apprenants dans les métiers intermédiaires (MI) en Formation Modulaire Qualifiante (FMQ)					
	Former des apprenants dans les métiers de production (MP) en Formation Modulaire Qualifiante (FMQ)					
	Former des apprenants dans les métiers intermédiaires (MI) conduisant au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)					
	Former des apprenants dans les métiers de production (MP) conduisant au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)					

En plus des constructions transférées aux communes, la réalisation des infrastructures pour le compte de l'année 2016 a été exceptionnellement confiée à l'Agence de conseil et de maîtrise d'ouvrage délégué en bâtiment (ACOMOD-BURKINA) qui est un MOD public.

➤ **Bilan de la réalisation des infrastructures confiées à ACOMOD**

En avril 2016, il a été signé entre l'Etat et ACOMOD deux conventions pour la construction d'infrastructures éducatives au profit du MENA. Il s'agit de la convention n°23/00/03/04/00/2016/00073 pour les ressources CAST-FSDEB et de la convention n° 23/00/03/04/00/2016/00077 au titre du budget de l'Etat, gestion 2016.

Au titre du fonds CAST-FSDEB, il a été prévu un montant de onze milliards six cent quatre-vingt-onze millions cinquante-quatre mille (11 691 054 000) francs CFA pour la résorption de 126 écoles sous paillotes, la construction d'un établissement d'enseignement secondaire général (lycée), d'un lycée professionnel, de 73 collèges d'enseignement général, de 200 latrines, la réalisation de 100 forages ainsi que l'équipement de laboratoires au profit de 33 établissements.

Pour le compte du budget Etat, c'est un montant de trois milliards neuf cent cinquante-cinq millions (3 955 000 000) de francs CFA qui a été dégagé pour la construction de 8 lycées, d'un centre de formation technique et professionnelle et de 79 salles de classe dans le cadre du programme « érection de CEG en lycées », la réalisation de 20 forages positifs et de l'équipement de laboratoires au profit de 7 établissements.

Au total plus de 15,646 054 milliards de francs CFA ont été mobilisés dans le cadre des conventions avec ACOMOD.

La répartition par région des principales infrastructures à réaliser par ACOMOD est présentée en annexe.

Le tableau II-1 donne l'état des lieux de la construction des complexes pour la résorption des paillotes.

Tableau II-1 : Etat des lieux de la construction des complexes pour la résorption des paillettes

N°	Régions	Nombre de complexes à construire	Nombre de communes bénéficiaires	Nombre de complexes achevés
1	Boucle du Mouhoun	8	6	0
2	Cascades	4	4	3
3	Centre	0	0	0
4	Centre Est	6	6	1
5	Centre Nord	6	6	1
6	Centre Ouest	12	12	4
7	Centre Sud	2	2	0
8	Est	25	17	2
9	Hauts Bassins	19	15	0
10	Nord	7	7	0
11	Plateau Central	5	4	0
12	Sahel	15	15	4
13	Sud-Ouest	17	13	8
Total		126	107	23

Source : rapport ACOMOD et calcul des auteurs

L'observation du tableau permet de constater que la région de l'Est abrite le plus grand nombre de complexes à construire pour la résorption des paillettes avec 25 établissements. Elle est suivie respectivement des Hauts Bassins (19 complexes), du Sud-Ouest (17 complexes) et du Sahel (15 complexes). Ces régions qui abritent un nombre important de communes prioritaires concentrent à elles seules plus de 60% des paillettes programmées.

Sur les 126 complexes prévus, seulement 23 ont été entièrement achevés à la date du 21 février 2017 soit un taux de réalisation de 18,25%. En ce qui concerne les 103 autres complexes, 27 chantiers ont un taux d'exécution compris entre 75 et 99% à la même date.

Relativement à l'expansion du secondaire, il a été programmé la construction de neuf (09) lycées au profit des régions de la boucle du Mouhoun (02), du Centre (01), du Centre Nord (01), du Centre Ouest (02) et du Nord (02). Le tableau II-2 en donne les résultats.

Tableau II-2 : Résultats de la réalisation des 9 lycées programmés par région

N°	Régions	Nombre de lycées à construire	Nombre de communes bénéficiaires	Nombre de lycées achevés
1	Boucle du Mouhoun	3	3	0
2	Cascades	0	0	0
3	Centre	1	1	0
4	Centre Es	0	0	0
5	Centre Nord	1	1	0
6	Centre Ouest	2	2	0
7	Centre Sud	0	0	0
8	Est	0	0	0
9	Hauts Bassins	0	0	0
10	Nord	2	2	0
11	Plateau Central	0	0	0
12	Sahel	0	0	0
13	Sud-Ouest	0	0	0
Total		9	9	0

Source : Rapport ACOMOD et calcul des auteurs

A la date du 21 février, aucun lycée programmé n'a été livré.

Pour ce qui est des 73 CEG, le tableau II-3 donne le bilan de la réalisation des 73 CEG.

Tableau II-3 : Bilan de la construction des CEG par région

N°	Régions	Nombre de CEG à construire	Nombre de communes bénéficiaires	Nombre de CEG achevés
1	Boucle du Mouhoun	6	6	0
2	Cascades	4	4	1
3	Centre	8	2	1
4	Centre Est	3	3	0
5	Centre Nord	9	8	0
6	Centre Ouest	5	5	0
7	Centre Sud	5	4	0
8	Est	5	5	0
9	Hauts Bassins	7	7	0
10	Nord	9	6	0
11	Plateau Central	6	5	1
12	Sahel	3	3	0
13	Sud-Ouest	3	3	2
Total		73	61	5

Source : Rapport ACOMOD et calcul des auteurs

Le taux d'exécution de la construction des 73 CEG programmés en 2016 est de 6,85% soit un total de cinq (05) collèges entièrement achevés. Même si chacune des régions a bénéficié d'au moins un CEG dans le cadre de l'expansion du post primaire, il est à constater un nombre élevé de ces établissements à construire au Centre Nord, au Nord, au Centre et dans les Hauts Bassins. Pour ces deux dernières régions, la programmation répond plus au souci de résoudre la question de l'offre publique dans les zones périphériques des grands centres urbains comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

A la faveur de la restructuration du ministère, le MENA a hérité de l'ex-MESS d'un programme de normalisation de nouveaux CEG érigés en lycées en 2013 (4 SDC) dans le cadre du transfert du préscolaire et du post primaire au MENA, de même que l'extension de certains lycées départementaux et municipaux. La construction des SDC complémentaires programmées en 2016 se présente comme suit :

Tableau II-4 : Construction de SDC complémentaires pour les lycées par région

N°	Régions	Nombre de Salles de classe à construire	Nombre de communes bénéficiaires	Nombre de salles de classe achevées
1	Boucle du Mouhoun	8	3	0
2	Cascades	4	2	4
3	Centre	9	3	9
4	Centre Est	0	0	0
5	Centre Nord	12	3	3
6	Centre Ouest	15	5	6
7	Centre Sud	27	8	15
8	Est	0	0	0
9	Hauts Bassins	6	3	0
10	Nord	0	0	0
11	Plateau Central	0	0	0
12	Sahel	8	4	0
13	Sud-Ouest	0	0	0
Total		89	31	37

Source : Rapport ACOMOD et calcul des auteurs

Hormis les régions du Centre Est, de l'Est, du Nord et du Plateau central qui n'ont pas bénéficié de salles de classe pour l'érection de CEG en lycées et pour l'extension de certains lycées départementaux et communaux, toutes les autres régions ont bénéficié de la construction de salles de classe complémentaires au sein de certains établissements d'enseignement post primaire et secondaire.

Il convient de faire remarquer que par le jeu de la concurrence, le nombre de salles de classe à construire au profit du secondaire est passé de 79 à 89 à l'attribution des marchés, soit une

augmentation de 10 salles de classe. A la date du 21 février, un total de 37 salles de classe achevées a été enregistré soit un taux de 41,57%.

Dans l'ensemble, il faut constater que le taux d'exécution des constructions confiées à ACOMOD reste en deçà des attentes. En effet, sur la base des projections faites dans le plan d'action 2017 à partir des rapports ACOMOD en date du 28 octobre 2016, il était attendu à la date du 31 décembre 2016 un taux de livraison global des infrastructures compris entre 73% et 87%. Ce taux à la date du 21 février est compris entre 0% et 41,57%. Toute chose qui amène à s'interroger sur les capacités réelles des entreprises de BTP. En effet, malgré l'accélération des procédures et l'installation des entreprises en Juillet 2016 à travers le marché d'infrastructures avec ACOMOD, ces dernières n'ont pu démarrer les travaux immédiatement. Essentiellement en raison de difficultés avec les établissements bancaires et/ou avec les services fiscaux.

En ce qui concerne les 17 complexes programmés pour l'expansion du primaire l'attribution des marchés en 2016 avec les agences MOD n'a pas été effective. Ces infrastructures ont été reprogrammées pour le compte de l'année 2017.

Au niveau des infrastructures de l'EFTP, les réalisations proprement dites ont été reportées en 2017 au regard de la nécessité de boucler les études architecturales avant d'entreprendre les constructions.

➤ Bilan des réalisations des projets et programmes

Les réalisations d'infrastructures éducatives par les projets et programmes pour l'année 2016 se présentent comme suit :

Tableau II-5 : Synthèse des principales réalisations physiques 2016 des projets et programmes

Indicateur de produit	Prévision 2016	Réalisation 31/12/ 2016	Taux de réalisation	Observations
Projet ES/CEBNF-EFORD				
Construction de six (06) EQAmE	6	6	100%	Néant
Construction de trois (03) CEG	3	3	100%	Néant
Construction de trois (03) Bisongo	3	3	100%	Néant
Construction de deux (02) murs de clôture	2	2	100%	Néant
Construction de de trois (03) CEEP	3	3	100%	Néant
Construction d'une (01) crèche	1	1	100%	Néant
Construction de logements des directeurs, surveillants, professeurs et box gardien	✓ 2 logements de directeur, ✓ 2 logements de surveillant, ✓ 2 logements professeur, ✓ 2 box gardiens	0	0%	Marchés notifiés Travaux en démarrage
Construction d'un magasin de stockage et un bloc de 03 latrines	✓ 1 magasin ✓ 1 bloc de 3 latrines	0	0%	Marché notifié Travaux en cours
Construction d'1 étable, 1 bergerie et 2 poulaillers	✓ 1 étable ✓ 1 bergerie ✓ 1 poulailler local ✓ 1 poulailler pour pondeuses	✓ 1 étable ✓ 1 bergerie ✓ 1 poulailler local ✓ 1 poulailler pour pondeuses	100%	Travaux achevés. Mise en place des animaux en cours
Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education (PAAQE)				

Construction de CEG et de Lycées	45	4 CEG 2 lycées	26,23%	4 CEG et 2 lycées achevés. Les autres travaux en cours d'exécution (26,23%)
Attribution de salles de classe supplémentaires au post primaire et au secondaire	55	39	70,90%	Marchés attribués et conventions avec les partenaires signées- Démarrage des travaux en Février 2017
Construction de lycées scientifiques	2	00	Non encore évalué	études architecturales, scientifiques et pédagogiques en cours
Construction de forages positifs dans des sites déjà identifiés	30	30	100%	
Projet de de construction et d'équipement de salles de classes dans les écoles primaires publiques				
Construction de salles de classe.	12	12	100%	
Construction de logements	04	04	100%	
Projet de Développement de l'Enseignement de Base, phase IV/BID				
Achèvement de trois (3) complexes scolaires	03	03	100%	réceptions provisoires prononcées
Achèvement de seize (16) forages positifs dans les provinces de la Gnagna (8) et de la Tapoa (8)	16	15	93,75%	réceptions provisoires prononcées pour les 15 et un (1) non réalisé (celui de Laranga dans la Gnagna)
construction de l'ENEP de Tenkodogo	1	1	91,67 %	Travaux en cours de finition.

Le tableau II-5 met en évidence les constructions réalisées par le Projet ES/CEBNF-EFORD, le PAAQE, le Projet de de construction et d'équipement de salles de classes dans les écoles primaires publiques, le Projet de Développement de l'Enseignement de Base, phase IV/BID.

En ce qui concerne le projet ES/CEBNF-EFORD, les travaux de construction de six (06) EQAmE, trois (03) CEG, trois (03) Bisongo, deux (02) murs de clôture, trois (03) CEEP, une (01) crèche, une étable, une bergerie et deux poulaillers ont été entièrement achevés. Les marchés ont été notifiés pour la construction de 6 logements, un box de gardien, un magasin et un bloc de trois latrines.

Dans le cadre du PAAQE, 4 CEG, 2 lycées, 39 salles de classe et 30 forages positifs ont été livrés. Les études architecturales et pédagogiques des 2 lycées scientifiques programmés sont en cours de réalisation.

Au titre du Projet de construction et d'équipement de salles de classes dans les écoles primaires publiques, tous les ouvrages programmés ont été livrés soit 12 salles de classe et 4 logements.

Le Projet de Développement de l'Enseignement de Base, phase IV/BID a réalisé trois complexes scolaires, 15 forages positifs sur 16 prévus. Les travaux sont en cours de finition au niveau de la construction de l'ENEP de Tenkodogo avec un taux d'exécution physique de 91,67%.

➤ **Bilan des réalisations sur d'autres sources de financement**

A la faveur de la collecte des données sur l'exécution des ressources transférées aux communes, il ressort que certaines infrastructures sont réalisées sur des financements autres que ceux transférés aux communes, notamment sur ressources propres des communes, par le biais de la coopération décentralisée, les ONG /associations etc.

Tableau II-6 : Situation des infrastructures réalisées sur d'autres sources de financement

Type Infrastructures	Nombre
Complexe	82
Salles de classe	311
Latrines	116
Forages	42
Logements	15
Total infrastructures	566

Source : DGESS/MENA : Collecte des données sur les ressources transférées

Les données du tableau II-6 montrent que les réalisations financées par des ressources autres que celles étatiques sont significatives au niveau des communes. Au cours de l'année 2016, 566 infrastructures, tous types confondus, ont été réalisées. Ce chiffre est en hausse comparativement à 2015 qui avait enregistré à la même période un total de 434 infrastructures. Il convient de faire remarquer que la plupart des réalisations faites dans les communes relèvent des ONG et des associations dont le nombre ne cesse de croître.

Le niveau de réalisation des différentes infrastructures programmées par les autres intervenants est indiqué dans le tableau II-7 :

Tableau II-7 : Infrastructures des autres intervenants

Infrastructures	Niveau de réalisation	Fonds propres	ONG/association	Jumelage	Autres
Complexes	Travaux non démarrés	7	17		23
	Niveau fondation	2	5		1
	Chaînage		1		5
	Achevé	1	2	1	5
	ND	1	0	1	10
	Total complexes	11	25	2	44
Salles de classe	Travaux non démarrés	5	40	11	55
	Niveau fondation	9	1	6	12
	Chaînage	23	15	6	14
	Achevé	6	19	4	29
	ND	1	15	6	34
	Total salles de classe	44	90	33	144
Latrines	Travaux non démarrés	5	8	8	20
	Niveau fondation	4	2	2	5
	Chaînage				
	Achevé	12	6	2	7
	ND	3	12	2	18
	Total latrines	24	28	14	50
Forages	Travaux non démarrés	4	3	2	4
	Niveau fondation		1		4
	Chaînage		3		
	Achevé	2			8
	ND	2	6	3	
	Total forages	8	13	5	16
Logements	Travaux non démarrés			1	7
	Niveau fondation				
	Chaînage	3	2		
	Achevé		2		
	Résilié				
	Total logements	3	4	1	7

Source : DGESS/MENA : Collecte des données sur les ressources transférées

Tout comme pour les infrastructures transférées, le niveau de réalisation physique des infrastructures éducatives réalisées par les autres intervenants n'est pas satisfaisant. Toutefois, il a été dénombré à la date de la collecte 9 complexes, 58 salles de classe, 27 latrines, 10 forages et 2 logements entièrement réalisés.

Ces informations sur les ressources transférées seront actualisées à la fin de la collecte des données en cours.

En matière de réhabilitation, les infrastructures à réhabiliter ont été identifiées, le processus d'estimation des coûts est en cours.

Dans le domaine de la **formation professionnelle**, les actions réalisées dans le cadre de l'accroissement de la capacité d'accueil du système de formation professionnelle, ont porté sur :

- les études architecturales du centre de formation agricole de Bagré dont la construction débutera en 2017 ;
- les études architecturales des centres provinciaux de formation professionnelle de Sapouy et Pô ont été réalisées ;
- les études architecturales, de dimensionnements des installations et des équipements de deux (02) centres de formation en Tourisme/Hôtellerie et en BTP. Cette activité a été entamée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) en collaboration avec le Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences (PEJDC) ;
- l'habilitation de deux cent quatre-vingt (280) organismes publics et privés ;
- la diversification des parcours de formation dispensées (dans les CRFP, les CPFP, CFPRZ et CEFPO) à travers :
 - le perfectionnement de 386 artisans,
 - la formation par apprentissage (duale et résidentielle) de deux mille deux cent six (2 527) jeunes sur une prévision annuelle de 2 625 soit un taux d'exécution de 96,27% ;
 - la formation modulaire de 175 apprenants sur une prévision de 386, soit un taux d'exécution de 45,34%
 - le Programme de Formation aux Métiers (PFM), qui, par des actions de formation souples et adaptées, a permis de mettre à la disposition des régions 6 588 jeunes qualifiés ;

Le Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences (PEJDC) par la formation par apprentissage alterné de cent quatre-vingt-huit (188) jeunes sur une prévision de mille cinq cents (1 500) jeunes. Soit un taux de réalisation de 12,53%. Par ailleurs, le PEJDEC avait prévu la formation de quatre cent quatre-vingt-dix (490) jeunes dans les métiers du transport (conducteurs routiers de marchandises, conducteurs de produits dangereux, mécaniciens, des responsables de parc et des agents d'exploitation). Cependant, à cause de la lourdeur des procédures de mise en œuvre des activités, seules les formations des mécaniciens réparateurs de véhicules et des responsables de parc ont connu un début d'exécution.

Encadré Accès n°1 : Programmation pluriannuelle des infrastructures éducatives et de formation

Le gouvernement du Burkina Faso a réaffirmé dans sa politique sectorielle de l'éducation son intention d'accélérer la scolarisation dans tous les ordres d'enseignement et plus particulièrement au niveau du primaire, dans le souci de se rapprocher le plus possible des objectifs de l'Education Pour tous (EPT). Cette politique volontariste appelle nécessairement

de gros efforts pour améliorer aussi bien l'accès et la rétention des élèves à l'école que la qualité de l'enseignement.

Dans le souci d'accroître l'accès, les ministères en charge de l'éducation ont mis en œuvre depuis plus d'une décennie un ensemble de programmes de construction d'écoles, selon plusieurs approches qui sont : i) la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD), ii) l'approche centralisée, iii) l'approche déconcentrée, iv) la réalisation par les bailleurs de fonds, v) l'approche des ONG, vi) le recours aux communautés et vii) le transfert aux communes ;

Les leçons tirées de cet ensemble d'expériences montrent que le mode opératoire par lequel un programme de constructions est mis en œuvre, a une grande influence sur la capacité globale de livraison des constructions dans les calendriers prévisionnels, et sur leur coût effectif.

Des bilans faits des constructions scolaires, on constate toujours des retards dans la livraison des infrastructures par rapport aux échéances requises. En effet, des constructions prévues en année N sont réalisées en années N+1, N+2 et même N+3. Ces retards cumulés ont pour conséquences entre autres la perturbation de la planification des infrastructures, l'augmentation des classes sous paillettes, le nombre de plus en plus élevé de salles de classe à effectifs pléthoriques influençant négativement la qualité des enseignements-apprentissages. Certaines raisons du retard évoquées sont la signature tardive des conventions avec la MOD, la procédure de mise en œuvre des conventions (temps relativement long mis pour la passation des marchés et la mise à disposition des ressources financières), la faible capacité technique et financière de certaines entreprises de construction, l'inaccessibilité de certains sites à certaines périodes de l'année et dans une moindre mesure les changements de sites ou la délocalisation des infrastructures.

C'est pourquoi, les autorités en charge de l'éducation ont été amenées à réfléchir sur une stratégie nationale de réalisations d'infrastructures qui se veut efficace et efficient, capable de relever le défi de mettre à la disposition des populations des infrastructures éducatives en quantités importantes, surtout de qualité et dans les délais requis, respectant rigoureusement la carte éducative et à un coût abordable.

Par rationaliser les constructions, la DGESS/MENA organise la programmation des infrastructures autour de quatre sous-programmes qui sont l'expansion, la résorption des paillettes, la normalisation des écoles à recrutement biennal et des écoles à classes multigrades avec un large effectif auxquels sont adjoints deux clés de répartition : une consacrée au développement du continuum qui définit l'équilibre et le rythme d'expansion des trois ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et post primaire) en fonction de l'évolution des transitions, et une clé de résorption des disparités pour consacrer des ressources particulières aux zones très en retard en matière d'offre éducative (commune prioritaires) par rapport à la moyenne nationale. Cette nouvelle planification faite sur le moyen terme c'est-à-dire une programmation pluriannuelle lui donnera un caractère souple et plus de marge de manœuvre.

Tous ces éléments ont transformé cette volonté de disposer d'une stratégie, en une contrainte qui a fait l'objet de recommandation au cours des dernières missions conjointes de suivi du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB). C'est ainsi qu'en 2013, une étude y relative assortie de recommandations, est réalisée et a donné des indications pour l'élaboration d'une stratégie qui est effective en 2016.

La stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives a dégagé quelques pistes qu'il conviendra d'exploiter.

- Résultat 1-2 : Les nouveaux besoins en personnels d'éducation à tous les niveaux sont pourvus

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Mise à disposition d'enseignants qualifiés (MENA)					
	Salaire des enseignants du primaire	45	138 218 109		- Salaire des enseignants payé
	Autres (Frais de cours: CMG, Indemnités Maîtres conseillers, bilingues...)	16	5 059 885 250 000 180 000 400 000 4 229 885		- Indemnités CMG servies - 980 enseignants du bilingue pris en charge - 10 300 maîtres-conseillers pris en charge
Mise à disposition d'enseignants qualifiés de l'enseignement et la formation technique et professionnelle					
	- Recrutement sur concours direct de Professeurs certifiés des lycées et collèges à former à l'ENS-UK (CAPET)	520			142
	- Recrutement sur concours direct de Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique et général (CAET-DUT/BTS) à former à l'ENS-UK	645			188
	- Recrutement sur concours direct de Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique et général (CAET-Bac) à former à l'ENS-UK	970			50
	- Recrutement sur mesures nouvelles de Professeurs certifiés des lycées et collèges d'enseignement technique sur mesures nouvelles (Licence)	290			?
	- Recrutement sur mesures nouvelles de Professeurs des collèges d'enseignement général et technique sur mesures nouvelles (DEUGII/DUT/BTS)	490			251

Suite à un réaménagement budgétaire, les montants prévus pour la prise en charge des indemnités CMG, bilingues et des maîtres-conseillers ont été revus à la hausse.

Ainsi, sur un montant prévu de 250 000 000 F CFA, c'est la somme de 372 213 000 F CFA qui a servi à la prise en charge des indemnités des enseignants exerçant dans 5 844 classes multigrades (CMG). Pour ce qui concerne les indemnités des classes bilingues, 980 enseignants ont été pris en charge avec un montant de 255 600 000 FCFA pour une prévision de 180 000 000 F CFA. Quant au paiement des indemnités des maîtres-conseillers des 1 295 écoles d'application, pour un montant prévu de 400 000 000 FCFA, c'est 468 408 000 F CFA qui ont été débloqués pour la prise en charge d'environ 10 300 enseignants.

Pour les frais de vacation, un montant de 4 193 943 939 F CFA a été liquidé sur une dotation de 4 229 885 000 F CFA.

Pour les recrutements, on en a de deux types : le recrutement d'enseignants sur concours directs qui est suivi de formation et le recrutement sur mesures nouvelles où les admis vont directement enseigner dans les classes.

- **Au niveau de l'enseignement général**

Les recrutements au titre de l'année 2016 ont connu un accroissement sensible par rapport aux années antérieures. Cinq (05) catégories d'enseignants sont concernés dans le cadre de la nouvelle configuration du MENA en 2016. Ce sont : i) les enseignants du préscolaire, ii) les enseignants du primaire, iii) les enseignants du post-primaire, iv) les enseignants de l'Enseignement secondaire général et v) les enseignants du secondaire technique et professionnel.

D'une manière générale, le nombre des candidats qui postulent aux recrutements d'enseignant s'est accru de façon notable. Cependant, il persiste encore l'absence et/ou la faiblesse de candidature dans les disciplines scientifiques (Mathématiques et physique chimie notamment) et certaines filières techniques telles que les filières mécaniques (toute option), la filière froid et climatisation, la filière menuiserie-bois et la structure métallique).

Dans les disciplines littéraires, en dehors des alias de l'organisation des concours (le critère de la note éliminatoire), les postes sont pourvus.

En ce qui concerne le mode du recrutement régional, bien qu'il ait des avantages avérés, il a aussi ses inconvénients d'afficher les faibles candidatures dans les régions de l'Est et du Sahel. L'affectation d'un taux faible de postes qui devrait orienter les candidats vers les autres régions, n'a pas eu l'impact attendu. Pour les sessions à venir, en dehors de l'Enseignement et la formation techniques et professionnels, il n'est pas prévu de faire un recrutement en concours direct pour la région du Centre.

- **Le préscolaire**

En ce qui concerne le volet préscolaire, 60 enseignants ont été recrutés et placés en formation à l'Institut national de Formation en Travail social (INFTS) de Ouagadougou.

- **Le niveau primaire**

Au primaire, un premier recrutement a permis de disposer de 2780 élèves-maîtres et placés en formation dans les ENEP. L'augmentation des effectifs des élèves-maîtres s'est justifiée par l'ouverture de l'ENEPE de Tenkodogo. A ce niveau, on peut relever que ces effectifs vont s'accroître avec l'ouverture pour la prochaine rentrée scolaire, de l'ENEPE de Kaya.

Le deuxième recrutement a concerné les mesures nouvelles de 2016 qui a fourni 3000 IAC au MENA. Ils sont affectés directement dans les écoles primaires. C'est un recrutement dont la tendance ira en baisse, étant donné qu'il est prévu dans le moyen terme, la construction d'autres ENEP.

- **L'enseignement post-primaire général**

Dans le cadre du continuum, le poste-primaire représente un volet important dans l'enseignement. Afin de pourvoir les classes en enseignants qualifiés, 600 ont été recrutés pour être formés à l'IDS, 1100 élèves stagiaires, toutes disciplines confondues dont 300 (en EPS) pour subir la formation à l'ENS-UK. Il y a un besoin réel en enseignants d'EPS dans les régions. Cependant, on ne peut pas augmenter à souhait les effectifs à recruter, compte tenu de la limitation des matériels et des plateaux de formation à l'ENS-UK.

Au titre des mesures nouvelles, 900 professeurs des CEG ont été recrutés et sont affectés directement dans les établissements. En outre, une nouvelle expérience a permis au MENA de recruter 10 Professeurs certifiés de CEG titulaires du CAP-CEG. Ce personnel qui tient déjà un titre de capacité est un atout majeur. Toutefois, l'information doit être largement diffusée pour susciter plus de candidature.

Le MENA a, par ailleurs bénéficié au titre du Programme Emploi-jeunes, d'un recrutement de 3517 diplômés pour servir dans l'enseignement post-primaire. Ce personnel a subi une formation pédagogique d'un mois avant de rejoindre leur poste d'affectation.

- **L'enseignement secondaire général**

Pour cet ordre d'enseignement, 975 élèves professeurs certifiés des lycées et collèges (toutes disciplines comprises) ont été recrutés et placés à l'ENS-UK pour la formation. On peut ajouter à cette rubrique, le recrutement de 900 professeurs des lycées et collèges et 10 professeurs certifiés des lycées et collèges, titulaires du CAPES, au titre des mesures nouvelles. Pour ce qui est des 900 professeurs, l'admission des étudiants en sciences économiques pour postuler à l'option mathématiques, a permis de recruter un nombre important d'enseignants pour cette discipline.

- **Dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels**

En enseignement technique et professionnel, au titre des concours directs pour un total de **2135** postes de professeurs à recruter et à former à l'ENS-UK, **380** professeurs ont été effectivement recrutés soit **17,80%**. Les postes pourvus se présentent comme suit : **142** professeurs certifiés des lycées et collèges de niveau licence sur **520** postes soit **27,31%**, **188** professeurs certifiés des Collèges d'Enseignement technique de niveau DUT/BTS sur **645** postes prévus soit **29,15%** et **50** professeurs certifiés des Collèges d'Enseignement technique niveau Bac sur **970** postes prévus soit **5,15%**.

Il est à noter que l'ensemble des postes à pourvoir n'a pas été couvert entièrement par le recrutement sur concours direct : **73%** de postes n'ont pas été pourvus en ce qui concerne les professeurs certifiés des lycées et collèges d'enseignement technique, **71%** pour les professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique niveau DUT/BTS. Un problème de vivier peut être à la base de cette situation. Les disciplines comme fabrication mécanique, construction mécanique, matériaux souples et associés et hôtellerie-restauration n'ont pas été pourvues par manque de candidats. Les disciplines telles : électronique, maintenance industrielle, froid et climatisation, construction métallique, élevage et topographie ont enregistré peu de candidats.

En ce qui concerne les recrutements sur mesures nouvelles, les prévisions de recrutement sont de 490 pour les professeurs d'enseignement technique de niveau DEUG II/DUT/BTS et de 290 pour les professeurs des lycées et collèges d'enseignement technique de niveau licence. La proclamation des résultats par la Fonction publique est attendue.

En ce qui concerne les recrutements sur mesures nouvelles, sur une prévision de 780 postes de professeurs à recruter et à former à l'ENS-UK, 418 professeurs ont été effectivement recrutés soit **53,58%**. Les postes pourvus se présentent comme suit : 167 professeurs des lycées et collèges de niveau licence sur 290 postes soit **57,58%**, 251 professeurs des Collèges d'Enseignement technique de niveau DUT/BTS sur 490 postes prévus soit **51,22%**.

Les filières/specialités comme fabrication mécanique, mécanique automobile, froid et climatisation, menuiserie bois et structure métallique au niveau licence n'ont pas enregistré de candidats. Aux niveaux DUT/BTS, on enregistre de faibles nombres en froid et climatisation (01), construction mécanique (01).

- **Résultat 1-3 : Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de santé à tous les niveaux ont été donnés aux élèves**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves					
	Mise en œuvre du plan d'action de santé nutrition en milieu scolaire et de riposte à la maladie à virus Ebola	1	106 505		

- <i>Elaboration du document d'orientations du programme santé-hygiène-nutrition du PDSEB et mise en œuvre de son plan d'action</i>		45 799	24 000	Rapport final du document d'orientation disponible mais non encore validé
- <i>Réalisation de jardins/vergers scolaires et de l'éducation nutritionnelle (Mise en œuvre du plan d'action de santé nutrition en milieu scolaire)</i>		60 706	8 946	Le matériel de jardinage a été livré et réceptionné. La mise en place des jardins scolaires est effective dans les écoles cibles
Autres		25 000		
- <i>Appui aux activités dans le cadre d'une école un bosquet</i>	1	10 000	10 000	Rapport de la session de formation disponible
- <i>Appui aux activités de la cellule environnementale</i>	1	15 000	3 250	

- *De l'amélioration de l'état d'hygiène, de santé et de nutrition des élèves :*

En ce qui concerne les activités de santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire, le rapport final du programme national santé-hygiène-nutrition est disponible depuis décembre 2016 mais il n'est pas encore validé. Les ressources pour l'organisation de l'atelier ont été débloquées en décembre 2016 et une autorisation expresse d'utilisation de ces ressources est nécessaire pour la programmation de l'atelier en 2017. Ce programme national de santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire assorti d'un plan d'action opérationnel donne les orientations nécessaires pour la mise en œuvre des activités de santé-hygiène-nutrition, et s'il venait à être validé et financé, il permettra la généralisation de la mise en œuvre des activités de santé-hygiène-nutrition dans l'ensemble des 45 provinces pour la période 2017-2021.

Quant à la réalisation des jardins scolaires et la promotion de l'éducation nutritionnelle, les 120 écoles cibles ont effectivement reçu leur matériel de jardinage et ont démarré les activités de jardinage en vue de renforcer la cantine scolaire dans l'optique de fournir aux élèves des repas équilibrés. En outre, du matériel de jardinage a été acquis par la DAMSSE pour 12 écoles. Il faut aussi noter que beaucoup de partenaires interviennent dans le financement et la mise en place de jardins/vergers scolaires dans les structures éducatives dont l'UNICEF avec 80 jardins potagers dans les EQAmE, Fonds Enfants avec 18 jardins scolaires.

En matière d'hygiène/assainissement, 30 acteurs de l'éducation dont les 13 points focaux régionaux Santé-hygiène-nutrition ont été formés en Assainissement total piloté par la communauté (ATPC) en lien avec l'hygiène/assainissement en milieu scolaire en collaboration avec le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement. En outre, la DAMSSE/MENA est dans la dynamique de la promotion et de la vulgarisation du modèle de lave-mains « Tippy Tap » ou bidon à robinet à bascule qui est un lave-mains pratique, facile à utiliser, de moindre coût, économique et peut être fait à base de matériaux locaux, cela en vue de faire du lavage systématique des mains au savon ou à la cendre pendant les moments critiques (avant de manger, après les toilettes), une réalité dans nos structures éducatives.

Quant aux activités de déparasitage et de supplémentation en vitamine A et en fer, la quasi-totalité des élèves des provinces du Bam et du Sanmatenga en ont été bénéficiaires en 2016 dans le cadre du programme Beoog Biiga phase 2 du Catholic Relief Services.

En outre, il faut noter la contribution significative des COGES à travers la mise en œuvre de leurs Plans d'Action dont 16% des activités réalisées ont concerné l'accès des élèves à de meilleures conditions d'hygiène et de santé à tous les niveaux éducatifs, notamment en ce qui concerne :

- les conditions d'apprentissage par la promotion de la cantine scolaire ; le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR), le jardin scolaire, l'élevage, etc.

- l'environnement scolaire à hauteur de 9% des activités réalisées par la promotion de l'hygiène/assainissement, l'eau potable, le reboisement, la sécurité scolaire, la mise en place de drapeau ...

Dans le cadre de la promotion de la santé, de la nutrition et du bien-être des élèves, le MENA en collaboration avec le groupe Nestlé ont poursuivi la mise en œuvre des activités du programme Healthy Kids dans les trois écoles de Arbollé et ont organisé des journées nutritionnelles dans 12 écoles publiques et privées de la commune de Ouagadougou au cours desquelles 7131 élèves ont été touchés. Les principales activités de ces journées ont porté sur la sensibilisation des parents et des élèves de CE à l'adoption de bonnes pratiques en matière de nutrition et d'hygiène et sur les jeux concours intra et inter écoles sur la nutrition et la science de la vie et de la terre où le gagnant a obtenu une bourse d'étude d'une valeur de 300 000 FCFA.

- *Des autres sous-activités*

Les autres sous-activités sont celles relatives à l'éducation environnementale. L'appui financier aux activités dans le cadre du projet « une école un bosquet » a permis la programmation de deux activités dont une est entièrement exécutée.

Il s'agit de l'activité relative à la tenue d'un atelier de validation de la stratégie d'intervention du projet en matière d'éducation environnementale et écocitoyenneté. Cette stratégie sera mise en œuvre au cours de l'année 2017 et contribuera à former un citoyen nouveau. Ce dernier adoptera des valeurs et des comportements favorables à la gestion rationnelle des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement.

Par contre, l'autre activité concernant la mise en place d'un groupe de travail chargé de réfléchir et de proposer un projet de collaboration entre le Ministère de l'éducation Nationale et de l'Alphabétisation et celui de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique » n'a pas connu un début d'exécution. Le projet « une école un bosquet » n'a été informé de l'existence une allocation des ressources qu'au cours du mois d'août 2016. Cette activité sera réalisée au cours de l'année 2017.

Les ressources allouées à la cellule environnementale pour la réalisation de ses activités ont permis la formation des agents, points focaux de la cellule environnementale qui sont dans les directions régionales et provinciales du MENA, sur l'éducation environnementale et le développement durable. La seconde activité programmée relative à la formation des directeurs des structures centrales du MENA en éducation environnementale n'a été pas réalisée pour raison de déblocage tardif qui s'explique par l'ouverture tardive des opérations sur le Compte d'affectation spéciale du Trésor (CAST).

- **Résultat 1-4 : La prévention et la prise en charge du VIH et du Sida en milieu scolaire sont effectives**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Lutte contre le VIH/SIDA					
	Autres (CMLS MESS)	1	19 350		Réalisée

Toutes les activités programmées dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA et regroupées sous la rubrique « autres » ont été réalisées. Ainsi, 260 kits ruban rouge d'éducation à la prévention des IST/VIH/SIDA et à la santé ont été acquis et un module sur la Santé sexuelle et reproductive (SSR) a été conçu et validé ; deux missions de suivi de l'enseignement du module sur la SSR, le VIH, le SIDA et les IST ont été organisées dans les ENEP et les EPFEP de même qu'une conférence sur la même thématique au profit des élèves-maîtres de l'ENEP de Ouahigouya ; 10 Chefs de Circonscription d'éducation de base, 20 directeurs du primaire et 15 du post primaire ont été formés sur le kit ruban rouge d'éducation à la prévention des IST/VIH/SIDA.

- **Résultat 1-5: Les moyens d'accéder à de meilleures prestations sociales à tous les niveaux ont été offerts**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Infrastructures et approvisionnement en vivres					
	Achat de vivres pour cantines	1	22 502 906		
	- Achat de vivres pour cantines pour le primaire		19 252 906	14 881 220,171	31061 tonnes de vivres pour les cantines sont achetées
	- Achat de vivres pour cantines pour le post-primaire et le secondaire		3 250 000	185 629, 490	Marché notifié et livraison en cours
	Transport des vivres	1	793 593	386 743,764	<i>Les transporteurs n'ont pas pu être recrutés</i>
	<i>Subvention aux cantines endogènes (Mise en œuvre des activités du projet CATHWELL)</i>	1	<i>4 546 486</i>		
	Autres	1	829 781		
	- Expertise des vivres	1	90 781	15 883	17 828 tonnes de vivres ont été expertisées
	- Location de magasins	1	90 353 500	90 303	

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, au total 18 826,72 tonnes de vivres provenant de l'Etat (11 587,97 tonnes), du CRS (3 297 tonnes) et du PAM (3 941,75 tonnes) ont été utilisées pour l'approvisionnement de 10 612 écoles primaires (78,42%) et de 91 Bisongo au profit de 2 293 692 bénéficiaires (80,11%) durant la période de janvier à juin 2016.

A cela s'ajoute la collecte d'environ 8 000 tonnes de vivres locaux (cantine endogène) collectés par les communautés locales pour appuyer la cantine scolaire durant 1 mois. En outre, certains partenaires comme Fonds Enfants ont pu doter 325 écoles des régions de l'Est, du Centre-est et du Sud-ouest avec 1102,63 tonnes de vivres pour 69 452 élèves bénéficiaires en vue de renforcer la dotation faite par l'Etat et pour une valeur estimée à 431 074 000 FCFA.

Pour l'année 2016, un montant global de 22 502 906 000 FCFA a été mobilisé pour l'achat des vivres au profit du primaire, du post primaire et du secondaire. Ce montant ne prend pas en compte la location des magasins, l'expertise et le transport des vivres estimés à 1 623 374 000 FCFA.

Au 31 décembre 2016, 31 061 tonnes de vivres ont été achetées au profit du primaire pour l'année scolaire 2016-2017 soit un taux d'exécution de 85% et dont 13 636,1 tonnes de vivres commandées qui seront livrées directement dans les écoles principalement par l'Union nationale des Producteurs de Riz dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est et du Centre-Nord. C'est au total 15 138 écoles et Bisongo dont 14 586 pour la zone Etat et CRS (43 provinces) qui ont été programmés avec 2 952 472 élèves bénéficiaires. Le PAM n'intervient que dans 2 provinces (Séno et Soum) à partir de cette rentrée scolaire 2016/2017.

Quant à la mise en œuvre du Projet « Lait » du PAM, 26 écoles sont maintenant concernées avec 4 682 élèves bénéficiaires. 101 424 pots de yaourt de 250g estimés à 25,356 tonnes ont été distribués d'octobre à décembre 2016 avec un taux de réalisation de 99,0%.

Pour la dotation des écoles primaires en vivres en 2017/2018, l'Etat a opté pour le transfert de ressources aux communes excepté dans la zone PAM (Seno et Soum) et dans la zone CRS (Bam et Sanmatenga). Ainsi, l'arrêté interministériel N°2017-019/MINEFID/MATDSI/MENA du 24 janvier 2017 portant répartition de ressources financières transférées aux communes en accompagnement des compétences

transférées dans le domaine de l'éducation nationale, au titre du budget de l'Etat, exercice 2017, a consacré le transfert de la somme de 18 882 888 192 FCFA à 316 communes pour l'acquisition de vivres pour la cantine au profit de 2 994 441 élèves des écoles primaires dans 41 provinces. Un guide à l'usage des communes pour une meilleure gestion de ses ressources transférées a été validé en mars 2017.

En outre, dans le cadre de l'amélioration de la gestion des vivres, 600 contrôleurs CEB et provinciaux ont été formés et/ou recyclés en technique de suivi-contrôle de la gestion des vivres dans les écoles. Ce qui leur a permis le suivi-contrôle de 5 201 écoles par les contrôleurs CEB et 166 écoles par le niveau central.

Au niveau du post-primaire et du secondaire, en 2015/2016, 884 établissements ont été approvisionnés en vivres pour les cantines scolaires sur 1236 établissements programmés, soit 71,52% de taux de couverture, avec au total 2 177,955 tonnes de vivres équivalents à 5 727 283 rations. Au titre de 2016, les marchés pour l'acquisition des vivres ont été approuvés et notifiés aux différents fournisseurs qui n'ont pas pu respecter les délais contractuels mais la plupart a pu livrer en janvier et février 2017.

Encadré Accès n°2 : Discriminer les écoles dans la dotation en vivres pour une question d'équité ?

Existant dans les écoles depuis de la scolarisation au Burkina sous plusieurs formes (endogène, assistée et semi-endogène), la cantine scolaire reste un enjeu majeur dans notre quête d'une éducation de base de qualité accessible à tous les enfants de notre pays. En effet, les programmes de cantines scolaires ont un impact réel sur l'accès à l'école, le maintien, la fréquentation et la réduction des abandons des élèves.

Mise en œuvre par trois principaux acteurs (Etat, CRS et PAM), la cantine scolaire rencontre cependant d'énormes difficultés liées principalement à la dotation insuffisante (3 mois de couverture) et tardive (souvent en mai ou juin) des écoles en vivres, aux problèmes de transport des vivres et de location de magasins et à la fourniture de repas peu variés et équilibrés. Face à ces difficultés, l'Etat a opté pour le transfert des ressources destinées à l'acquisition des vivres aux communes. En 2017, un montant de 18 882 888 192 FCFA a été transféré à 316 communes pour l'exercice de cette compétence.

En outre, l'orientation de la cantine vers les collectivités locales permettra de promouvoir l'économie locale à travers la valorisation et la consommation des produits nationaux. En effet, lorsque l'alimentation scolaire basée sur la production locale est gérée de façon stratégique, elle engendre des chaînes de valeur pour l'agriculture locale, stimulant l'innovation et l'esprit d'entreprise. Cette dynamique permettra d'offrir aux enfants, à la cantine scolaire, des repas sains, variés et équilibrés tout au long de l'année scolaire, de susciter la mise en place de jardins/vergers scolaires, tout cela dans l'optique d'améliorer l'état sanitaire et nutritionnel des élèves.

Au regard de l'importance de la cantine scolaire sur l'amélioration des indicateurs d'accès et de qualité de l'éducation et vu que c'est aussi un outil clé qui contribue à réduire les disparités liées à la pauvreté, il serait difficile de faire un ciblage de zone dans la dotation des écoles mais il est impératif dans un souci d'équité de doter l'ensemble des structures éducatives en vivres pour la cantine scolaire et ce, pendant toute l'année scolaire. Cependant, pour une mise en œuvre réussie de la cantine scolaire, il serait opportun que chaque structure éducative fasse une demande motivée pour bénéficier des dotations de vivres.

- **Résultat 1-6 : Prévention contre les actes d'incivismes en milieu scolaire**

Activités	Sous-activités	Structure responsable	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Prévention contre les actes d'incivismes en milieu scolaire						
	Sensibilisation sur la violence en milieu scolaire : « Etudier les modalités d'implication des enseignants à la lutte contre les violences faites aux filles en milieu scolaire (SCADD) »	DGEF	1	10 000		activité non réalisée

L'étude sur les modalités d'implication des enseignants à la lutte contre les violences faites aux filles en milieu scolaire n'a pas été réalisée car les fonds n'ont pu être débloqués.

Néanmoins, 554 acteurs de l'éducation des régions du Nord, du Sahel, du Centre Nord et du Sud-ouest et 75 points focaux provinciaux et régionaux ont été formés sur entre autres la prévention et la gestion des conflits et des violences en milieu scolaire.

- **Résultat 1-7 : L'égalité et l'équité d'accès sont respectées pour tous les enfants de six-seize ans**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Maintien des filles dans le système éducatif					
Subvention à la scolarisation des filles		1	404 000	382 000	
Autres appuis à la scolarisation des filles		2	25 000		
- <i>Diffusion des expériences réussies en matière de promotion de l'éducation des filles (SNAEF)</i>		1	10 000		
- <i>Apporter un appui spécifique aux filles vulnérables du post primaire</i>		1	15 000		

➤ **Subvention à la scolarisation des filles**

Cette activité budgétisée pour 404 000 000 F CFA comprend :

- ✓ la subvention à la scolarisation des filles du CP1 et recensement des filles nouvellement inscrites : cette activité a été réalisée
- ✓ l'appui des AME pour la réalisation de 375 AGR en faveur de la scolarisation des filles : l'activité est en cours de réalisation avec 44 AME à doter en AGR sur les 375 prévus soit un taux de réalisation de 11,73%. Il est important de noter que 125 AGR sont en cours d'attribution sur fonds d'un partenaire.
- ✓ le suivi des cotisations des filles 2014/2015 : elle a été réalisée

➤ **Autres appuis à la scolarisation des filles**

Diffusion des expériences réussies en matière de promotion de l'éducation des filles (SNAEF)

Cette activité réalisée comprend les sous-activités suivantes :

- ✓ Une première partie concernant l'élaboration du catalogue du club « deen kan » dont le draft 1 a été livré (23 février 2017) initialement prévu dans le budget Etat, a été financé sur fonds UNICEF du fait du retard de déblocage.

- ✓ La deuxième partie est le référentiel sur la scolarisation des filles prévue selon un programme dont l'exécution a débuté en fin d'année 2016, sur fonds UNICEF.

Apporter un appui spécifique aux filles vulnérables du post primaire

L'activité n'a pas été réalisée parce qu'il faut au préalable la révision de la stratégie en mettant par exemple un mécanisme complet d'identification des filles vulnérables et de suivi.

D'autres activités ont été menées sur fonds BID. Il s'agit entre autres de : i) l'appui au fonctionnement des maisons communautaires menée à hauteur de 22 millions de F CFA et la sensibilisation pour une scolarisation massive des filles de 30 villages bénéficiaires de complexes scolaires du projet dans les provinces du Boulgou, du Koulpelgo, de la Gnagna et de la Tapoa. Cela s'est fait à travers des plans intégrés de communication (PIC). Ainsi 105 000 actifs au total, c'est-à-dire 3500 par village, ont pris l'engagement de sensibiliser leur famille respective et 18 199 personnes dont 9 303 femmes, ont été touchées.

Encadré Accès n°3 : Problématique de l'éducation inclusive : Équité dans l'accès et ciblage des ménages vulnérables pour assurer l'équité dans l'accès

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, la notion d'équité renvoie à une répartition juste et équitable des services éducatifs donnant ainsi la chance à chaque individu, indépendamment de son sexe, de son milieu de résidence, ou de ses caractéristiques socio-économiques, d'accéder à un niveau déterminé du système éducatif dans des conditions équivalentes d'apprentissage, de réussite et d'accessibilité au marché de l'emploi ou du travail.

On distingue principalement quatre types de disparités. Il s'agit des i) disparités liées au sexe, ii) disparités géographiques, iii) disparités liées aux handicaps et iv) disparités liées à la situation socio-économique.

Concernant les disparités liées au sexe, un certain nombre de mesures et d'actions sont prises pour réduire l'écart existant entre filles et garçons. Entre autres actions ou mesures, on peut citer la subvention à scolarisation des filles nouvellement inscrites au CP1. A titre d'exemple, la parité Fille/Garçons du Taux brut d'admission au primaire a évolué de 0,84 en 2005 à 0,95 en 2016.

La réduction des disparités géographiques, perceptibles et persistantes, est recherchée à travers la dotation en ressources supplémentaires au profit de 43 communes prioritaires identifiées.

Les disparités liées au handicap ont connu un début de solution à travers l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive (SNDEI).

Le dernier type de disparités concerne les disparités liées à la situation socio-économique mises en évidence (riches et pauvres). En effet, selon les différentes enquêtes QUIBB de 2003, 2005 et 2007, les inégalités entre riches et pauvres sont très prononcées. Les données montrent que les personnes appartenant aux quintiles les plus pauvres ont un niveau d'alphabétisation très inférieur à celui des quintiles riches. A ce niveau, on note des écarts considérables en défaveur des plus pauvres dès l'entrée au primaire (42% seulement contre 92% chez les plus riches), une plus faible rétention pour les plus pauvres dans le primaire avec seulement 12% d'achèvement, contre 6 fois plus chez les plus riches.

Des politiques de réduction de la pauvreté (CSLP, SCADD) ont été formulées et mises en œuvre au cours des décennies passées mais elles ont été globales. Elles n'ont pas ciblé spécifiquement des catégories de couches sociales. Compte tenu de ce qui précède, ne serait-

il opportun de réfléchir sur une stratégie qui prend en compte la situation socio-économique des élèves ?

- **Résultat 1-8 : Les enfants ESH sont pris en charge dans le système éducatif de base**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Appui à l'éducation des enfants à besoins spécifiques					
	Autres appuis	1	47 000		

Les appuis à l'éducation des enfants à besoins spécifiques ont concerné la formation de 218 encadreurs et Directeurs d'écoles à la philosophie de l'EI.

Cependant, d'autres financements ont permis:

- la formation de 475 encadreurs pédagogiques et directeurs d'écoles à la philosophie de l'EI ;
 - le suivi de 751 enseignants et enfants en situation de handicaps ;
 - la formation en EI de 519 encadreurs pédagogiques formateurs, encadreurs pédagogiques (IP) et enseignants
 - la formation en EI et leur mise en réseau de 74 journalistes ;
 - la tenue d'émissions, de symposium et de rencontres préparatoires ;
 - la formation en API de 33 agents de la DPEIFG ;
 - la rencontre d'information/sensibilisation et de plaidoyer de 620 aides communautaires dans le Ganzourgou et le Namentenga sur l'EI.
- **Résultat 1-9 : Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif de base sont assumés par chaque partie prenante**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Développement de l'éducation parentale					
	Actions pour la résorption des disparités dans les communes prioritaires : <i>Soutien à la mise en œuvre des PA des communes prioritaires</i>	1	40 000		Néant
Dynamisation de la participation des COGES/APE/AME					
	Autres				
	- Mise en œuvre des activités du projet PACOGES	1	270 562	121 550	Réalisée

L'activité énoncée dans le résultat regroupe deux sous activités à savoir le développement de l'éducation parentale et la dynamisation de la participation des COGES/APE/AME.

- **Développement de l'éducation parentale**

Dans la perspective d'atteindre l'Education pour tous (l'EPT), la résorption des disparités entre les communes apparaît comme un objectif stratégique qui doit donner lieu à la mise en place d'une politique structurante. Pour opérationnaliser cette vision, il est apparu nécessaire d'élaborer un plan d'action au profit de chaque commune prioritaire en vue d'identifier des actions spécifiques à mener pour réduire ces disparités.

Pour ce faire, la stratégie globale a consisté à identifier un premier lot de communes parmi les 43 communes prioritaires (10 en 2015) que la DGESS a appuyé pour l'élaboration desdits plans d'action. Un montant de 70 millions avait été prévu dans le plan d'action 2015 pour soutenir la mise en œuvre des activités identifiées.

Pour 2016, il s'agissait de poursuivre le processus avec d'autres communes prioritaires et un montant de 40 millions devrait servir à la mise en œuvre de ces plans d'action et ce, à l'issue du bilan des activités de 2015.

Malheureusement, l'expérience des 10 premières communes a montré que l'approche utilisée présentait des limites objectives. Il ressort du bilan fait par la DGESS que beaucoup d'activités programmées de concert avec les communes et les structures déconcentrées du MENA n'ont pas été mises en œuvre.

En effet, certaines communes n'ont pas pu débloquer les sommes allouées pour des raisons de procédures ou de lignes budgétaires.

D'autres ont mené de nouvelles activités sans réel impact sur la scolarisation dans ces communes avec les ressources prévues.

Aussi, tenant compte des insuffisances, il a été jugé raisonnable de suspendre cette activité en 2016 dans la perspective de mener une réflexion pour définir une nouvelle approche qui tient compte des insuffisances constatées en 2015.

A cet effet, une équipe technique de la DGESS a produit un document qui est en cours de validation, dans le sens d'une mise en œuvre réussie des activités des PA des communes prioritaires en 2017.

• **Dynamisation de la participation des COGES/APE/AME**

Dynamisation de la participation des COGES/APE/AME				
Activités	Sous-activités	Quantité	Coût (en milliers)	Livrables fournis
	Autres			
	• Session de formation des membres de droit des Coordinations Communales de COGES (CCC)	1	65 984	Rapport disponible
	• Suivis de l'organisation des Assemblées Générales Informatives et Electives pour la mise en place des CCC	1	737	Rapport disponible
	• Suivis de l'organisation des Assemblées Générales de Planification/Elaboration des Plans d'Action	1	18 185	Rapport disponible
	• Organisation d'un atelier de réflexion sur le mécanisme de suivis des COGES et CCC	1	2 129	Rapport disponible
	• Formation des Points Focaux COGES sur la gestion des nouveaux outils	1	13 667	Rapport disponible
	• Production de supports vidéo sur les bonnes pratiques des COGES	1	8 790	Support disponible
	• Organisation d'un atelier de conception pour l'adaptation du modèle CCC aux communes à statut particulier de Bobo et de Ouaga	1	3 647	Rapport disponible
	• Organisation d'une activité pilote pour l'amélioration des rendements scolaires	1	89 323	Rapport disponible
	• Organisation d'un atelier de relecture des manuels sur le renforcement des capacités des COGES	1	1 695	Manuel disponible
	• Organisation d'un atelier d'élaboration d'une stratégie d'autonomisation des COGES et CCC /CCA	1	3 365	Document provisoire disponible

Après la mise en place des COGES à l'échelle nationale en 2014 et 2015, le PACOGES toujours sous l'accompagnement technique et financier de la JICA à travers les activités prévues au niveau de son Cadre Logique devait proposer un modèle de Coordination Communale de COGES (CCC). Il s'agit d'un regroupement de COGES au sein d'une même commune ou arrondissement pour prendre davantage en charge la question de l'école au niveau de la mairie. Ainsi, une expérimentation a été faite dans quinze communes pilotes de la région du Centre-Nord en 2014. A l'issue de cette expérimentation réussie, un modèle a été stabilisé et le projet est passé à la mise en place des CCC dans les communes du pays en 2016. Selon la stratégie adoptée, la première vague a concerné les régions du Sud-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Centre-Nord et du Plateau-Central. Les régions de l'Est, du Nord, du Sahel et des Cascades étaient programmés pour la deuxième vague. Les communes à statut particulier méritaient une réflexion en vue de prendre en compte les spécificités.

L'activité a connu des difficultés de mise en œuvre face au boycott des activités par les Encadreurs Pédagogiques sur le terrain ; mais faisant le point de nos jours 124 CCC ont été mises en place. Des solutions idoines devraient trouvées en vue de la reprise de l'activité au regard du rôle combien pertinent que peuvent jouer ces structures au niveau du système éducatif dans le contexte de la décentralisation.

En outre, le nouveau système de suivi élaboré a permis de faire la collecte des Bilans Annuels (BA) des COGES de douze régions sauf la région du Centre-Ouest où les BA ne sont pas parvenus.

De l'analyse faite par le projet, le tableau II-8 décline les résultats :

Tableau II-8 : Réalisation des activités des COGES en 2015-2016

Région	Nombre COGES Ayant soumis PA	Nombre d'activités programmées	Nombre d'activités réalisées à 100% et en cours	Nombre d'activités /COGES	Taux de réalisation	Nombre de COGES n'ayant pas réalisé d'activité	Taux de COGES n'ayant pas réalisé d'activité
PLATEAU CENTRAL	620	2 770	2 325	3,8	84%	12	1,9%
CENTRE-EST	773	3 686	2 986	3,9	81%	33	4,3%
CENTRE-NORD	834	3 771	3 047	3,7	81%	35	4,2%
BOUCLE DU MOUHOUN	862	3 914	2 671	3,1	68%	95	11,0%
CASCADES	370	1 661	1 176	3,2	71%	34	9,2%
HAUTS-BASSINS	615	2 638	1 880	3,1	71%	59	9,6%
SUD-OUEST	683	3 160	2 010	2,9	64%	93	13,6%
SAHEL	528	2 411	1 607	3,0	67%	49	9,3%
NORD	806	4 101	2 961	3,7	72%	42	5,2%
EST	526	2 711	1 684	3,2	62%	44	8,4%
CENTRE-OUEST	NP	NP	NP	NP	NP	NP	NP
CENTRE-SUD	503	2 310	1 452	2,9	63%	56	11,1%
CENTRE	271	1 275	844	3,1	66%	37	13,7%

TOTAL GÉNÉRAL	7391	34 408	24 643	3,3	72%	589	8%
----------------------	-------------	---------------	---------------	------------	------------	------------	-----------

SOURCE : RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DE PACOGES

Le tableau II-8 nous indique 8% des Plans d'Actions non réalisés, l'hypothèse que nous pouvons émettre par rapport à ce faible taux est tributaire de plusieurs facteurs. En effet, on peut retenir que les critères de fonctionnalité d'un COGES sont (i) l'existence de son Plan d'Action (ii) le niveau de sa réalisation qui vont traduire un certain nombre d'aspects positifs dont l'engagement de la communauté, la mobilisation sociale et financière, la transparence dans la gestion etc.

La mise en œuvre des PA nécessite une mobilisation financière au niveau des COGES et ce n'est pas toujours évident au regard de l'analyse, en témoignent les résultats du tableau II-9 :

Tableau II-9 : Mobilisation financière

Régions	Année de mise en place	Nombre COGES Ayant soumis BA	Montant prévu	Montant mobilisé	Taux de mobilisation	montant/ COGES
PLATEAU CENTRAL	2009-10	620	140 801 650	105 716 708	75%	170 511
CENTRE-EST	2009-11	773	197 716 206	130 764 236	66%	169 165
CENTRE-NORD	2013-14	834	165 443 764	106 658 125	64%	127 887
BOUCLE DU MOUHOUN	2014	862	233 371 587	107 459 557	46%	124 663
CASCADES	2014	370	103 540 340	44 855 125	43%	121 230
HAUTS-BASSINS	2014	615	282 664 784	128 342 888	45%	208 688
SUD-OUEST	2014	683	149 817 287	53 591 722	36%	78 465
SAHEL	2015	528	109 383 339	30 031 120	27%	56 877
NORD	2015	806	318 941 256	120 508 371	38%	149 514
EST	2015	526	134 832 030	52 999 675	39%	100 760
CENTRE-OUEST	2015	NP	NP	NP	NP	NP
CENTRE-SUD	2015	503	126 953 733	52 273 010	41%	103 922
CENTRE	2015	271	334 278 408	40 521 010	12%	149 524
TOTAL GÉNÉRAL		7391	2 297 744 384	973 721 547	42%	131 744

SOURCE : RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DE PACOGES

On remarque que les régions qui ont plus d'ancienneté dans la mise en place des COGES restent celles qui ont des résultats assez intéressants. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les COGES dans ces régions ont élaboré un plan d'action plus réaliste et réalisable grâce à leurs expériences, la compréhension et l'appropriation de la philosophie de l'approche COGES par la communauté. Le temps et le suivi permettent de mieux stabiliser l'approche COGES.

Toutefois, il convient de faire remarquer que jusque-là, le rôle des COGES et CCC/CCA dans le développement de l'éducation n'est pas à tous les coups perçu par les responsables et certaines actions qui pouvaient être prise en charge par les COGES et CCC/CCA ne le sont pas. Par ailleurs, les rapports au niveau national traitent de manière insuffisante les contributions des COGES et CCC/CCA au développement de l'éducation. En examinant cette situation on peut dire que les principales causes de ce

problème résident dans l'insuffisance d'informations sur les rôles des COGES et CCC/CCA à l'endroit de certains responsables de l'éducation et la nécessité d'améliorer le dispositif de capitalisation des actions des COGES et CCC/CCA s'impose.

Les bilans de la mise en œuvre des Plans d'Actions des COGES et des CCC/CCA révèlent que la problématique de la mobilisation des ressources matérielles et financières demeure le principal facteur qui mine la vie et le bon fonctionnement de ces structures.

En effet, malgré l'engagement des communautés dans la résolution des problèmes de l'école, elles sont confrontées à une pauvreté accrue. Selon le rapport de la Banque Mondiale (2016) 40,1% de la population burkinabè vit dans l'extrême pauvreté, d'où les difficultés de mobilisation de ressources financières et matérielles au niveau communautaire pour l'exécution des plans d'action COGES et CCC/CCA.

De plus, le mécanisme actuel de subvention des activités menées dans nos écoles à travers la réalisation des infrastructures, l'équipement, les manuels scolaires, le cartable minimum, la cantine scolaire est indirecte. Alors que tous les partenaires s'accordent à dire que les subventions indirectes sont peu efficaces au vue de la lourdeur des procédures qui sont sources de retards, de mauvaise qualité des produits et des pertes de ressources.

Ces difficultés financières des COGES et CCC/CCA sont dues au fait que ni l'Etat ni les Collectivités Territoriales ne subventionnent directement les COGES et CCC/CCA, et que très peu d'ONG et associations travaillent directement avec les COGES et les CCC/CCA.

Au regard de la place des COGES et CCC/CCA dans le dispositif éducatif, l'Etat et ses partenaires devraient mettre tout en œuvre afin de financer les COGES et CCC/CCA à travers un mécanisme adéquat. Il est également important que les COGES et les CCC/CCA eux-mêmes trouvent les moyens de générer des ressources afin d'évoluer vers leur autofinancement pour une souveraineté plus accrue.

C'est dans ce cadre que la quatrième mission conjointe du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) tenue en Avril 2016, a recommandé au groupe thématique pilotage d'axer ses réflexions de l'année 2016 sur « la nécessité de l'autonomisation et de pérennisation des COGES pour une gestion décentralisée de l'éducation».

Actuellement, une version provisoire de « la stratégie nationale d'autonomisation et de pérennisation des COGES, CCC/CCA (SNAPCOC) a été élaborée en attendant un atelier de validation pour sa mise en œuvre.

La mise en œuvre du plan de communication a permis d'élaborer des supports vidéos sur les thématiques suivantes (i) l'engagement des acteurs en deux épisodes (ii) la transparence de la gestion des ressources mobilisées (iii) la gestion de la cantine scolaire par les COGES et (iv) l'amélioration du rendement scolaire. Ces supports ont été présentés lors des formations des différents acteurs dans l'objectif de partager les bonnes pratiques et d'impacter positivement sur les rendements scolaires.

En somme malgré les difficultés d'exécution des activités sur le terrain avec les Encadreurs Pédagogiques, le taux d'exécution physique est de 89% contre un taux financier de 80%.

- **Résultat 1-10 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue grâce à la contribution du privé**

Activités	Sous-activités	Qté	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Soutiens technique et financier					
	Subvention de fonctionnement	1	1 285 000	-	
	Autres subventions en faveur de l'enseignement privé	1	2 647 500	1 306 820	
	- Mettre en place un mécanisme de suivi-contrôle de la convention d'affectation des élèves dans les établissements d'enseignement post- primaire et secondaire privés (SCADD).		10 000	7 770	
	- Suivi contrôle des activités d'enseignement des écoles privées		10 000	7 300	
	- Subvention à la scolarité des élèves affectés au privé		1 300 000	1 291 750	
	- Tenue des sessions avec les promoteurs privés		15 000	-	
Organiser des sessions ordinaires et des sessions extraordinaires de la Commission Permanente d'Examen des Demandes d'Autorisation (CPEDA)					
	- Octroi des agréments de création de centres privés	37	1 500		
	- Octroi des autorisations provisoires d'ouverture	4			
	- Octroi des autorisations définitives d'ouverture	4			
	- Octroi des autorisations de former	25			

La contribution du privé à l'accroissement de la capacité d'accueil du système de la formation professionnelle est prise en compte à travers la tenue de la session ordinaire de la Commission Permanente d'Examen des Demandes d'Autorisations (CPEDA) chargée d'examiner, de statuer et de délibérer sur les demandes qui lui sont soumises par les promoteurs de centres privés de formation professionnelle conformément aux clauses du cahier des charges qui leur est applicable. Ces travaux portaient sur l'examen de soixante-seize (76) dossiers répartis comme suit :

- sur trente-sept (37) dossiers de demande d'agrément de création examinés, 20 ont été accordés sans réserves et 17 ont été accordés sous réserve. Soit un taux de 100% ;
- sur quatre (04) dossiers de demande d'autorisation d'ouverture provisoire examinés, 04 dossiers de demande d'autorisation d'ouverture provisoire ont reçu des avis favorables sous réserve. Soit un taux de 100% ;
- sur quatre (04) dossiers de demande d'autorisation définitive d'ouverture examinés, tous ont reçu des avis favorables. Soit un taux de 100% ;
- sur trente-un (31) dossiers de demande d'autorisation de former examinés, 18 dossiers ont été accordés sans réserve, 07 dossiers ont été accordés sous réserve et 06 dossiers ont été ajournés. Soit un taux de 80,64%.

1- Subvention de fonctionnement

L'Etat accorde annuellement une subvention de fonctionnement à l'enseignement privé. Ainsi pour l'année 2016, les différentes subventions reçues par les différentes associations de l'enseignement privé sont :

- Pour le secrétariat national de l'enseignement catholique :

Au titre des arriérés des frais de scolarité des élèves affectés en 2014-2015 et 2015-2016, 659 290 000 FCA ont été versés.

Au titre de la subvention des salaires des enseignants des écoles primaires catholiques, les montants suivants ont été transférés en 2016 à savoir 436 250 000 FCFA et 1 436 250 000 FCFA soit un montant total de 1 872 000 000 FCFA. Les reliquats au titre des frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements secondaires catholiques et de la subvention sont respectivement de 445 235 000 FCFA et de 3 768 123 808 FCFA. Le dépassement de la prévision (1 285 000 000) s'explique principalement par le fait que le déficit budgétaire communiqué par l'enseignement catholique et que l'Etat devrait combler à travers la subvention a dépassé la prévision.

- Pour l'Union Nationale des Etablissements d'Enseignement Privés Laïc (UNEEPL) : 250 000 000 FCFA ont été transférés au titre de la subvention de fonctionnement des établissements privés laïc ;
- Pour la Fédération des Eglises et Missions Evangéliques (FEME) : 200 000 000 FCFA ont été transférés dans le cadre de leur convention avec l'Etat ;
- Pour la Fédération des Associations Islamiques du Burkina (FAIB), une subvention de 200 000 000 FCFA leur a été accordée au cours de l'année 2016.

2- Autres subventions à l'enseignement privé

Dans le cadre du continuum, les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements post primaires privés ont été subventionnés pour un montant total de 1 275 000 000 FCFA en 2016. Le reliquat s'élève à 528 000 000 FCFA. Le GAP s'explique entre autres par les difficultés liées à la disponibilité des rapports de vérification et par le fait qu'une erreur s'est glissée dans les états communiqués par la DEGP (Direction de l'Enseignement Général Privé). Ainsi, au lieu de 504 millions, elle a déclaré 54 millions comme frais de scolarité à transférer. Cette situation a eu pour conséquence de retarder les paiements des frais de scolarité des élèves affectés dans les régions des Hauts Bassins et du Centre Ouest.

La subvention à la scolarité des élèves affectés est à prendre en compte dans les autres subventions en faveur de l'enseignement privé.

➤ Mise en place d'un mécanisme de suivi-contrôle de la convention d'affectation des élèves dans les établissements post primaires et secondaires privés

Un mécanisme de suivi de la convention d'affectation des élèves dans les établissements post primaires et secondaires privés a été mis en place en 2016. Les dossiers de demande d'affectation d'élèves devront transiter par l'UNEEPL avant d'être acheminés au MENA.

Les activités menées sont :

- une rencontre d'échanges avec les responsables des 13 DRENA ;
- 02 sorties dans 25 établissements de Ouagadougou.

➤ Suivi-contrôle des enseignements dans les établissements privés

Sur l'année 2016, quelques activités de suivi et de contrôle des enseignements ont été effectuées dans les établissements privés.

Au nombre de celles-ci nous avons :

- le suivi pédagogique de 05 enseignants bénéficiant de la subvention à travers la convention avec la FAIB ;

- des rencontres d'échange avec les répondants de la DEGP au niveau déconcentré et les promoteurs des écoles primaires privées non reconnues des 13 régions ;
- le suivi contrôle des normes de qualité des établissements d'enseignement post primaires privées dans la région du centre ;
- le suivi contrôle du respect du cahier des charges des EPFEP dans 12 régions ;
- le suivi et appui-conseil auprès des promoteurs privés du Nord, des Hauts Bassins et du centre-est sur les conventions et les cahiers des charges

➤ **Tenue des sessions avec les promoteurs privés**

Au titre de la tenue des sessions avec les promoteurs privés, plusieurs sessions ont été tenues à savoir les sessions de relecture des cahiers des charges du préscolaire, du primaire, du post primaire et secondaire, la tenue d'une CPEP de l'enseignement primaire et d'une CPEP pour le post primaire, la relecture du cahier des charges des EPFEP.

➤ **Subvention à la scolarité des élèves affectés**

D'une manière générale, des difficultés ont émaillé la réalisation des activités. Elles sont essentiellement liées à la mise à disposition tardive et à l'insuffisance des ressources allouées pour la mise en œuvre des activités.

Les dépenses liées aux activités réalisées se décomposent essentiellement en deux rubriques à savoir les frais de mission et l'acquisition de matériel et achat de carburant.

- **Résultat 1.11 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue dans les communes ayant bénéficié de ressources financières pour les constructions et/ou les réhabilitations**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Construction d'infrastructures éducatives ²					
	Transferts complexes pour préscolaire + équipement (blocs de 2 SDC équipés)	5	82 740		
	Transferts complexes pour primaire + équipement (blocs de 3 SDC équipé)	68	1 687 896		
	Transferts de complexes pour post primaire +équipement (blocs de 4 SDC équipé)	55	1 820 294		
	Transfert des latrines aux communes	97	407 400		
	Transfert des forages aux communes	37	291 375		
Réhabilitation d'infrastructures éducatives					
	Transferts des réhabilitations de salles de classe aux communes	32	140 953		

La réalisation d'infrastructures éducatives figure en bonne place au titre des ressources transférées aux communes. En 2016, il s'agit spécifiquement des salles de classe pour le préscolaire, et le post-primaire d'une part et des complexes scolaires pour le primaire d'autre part. Le tableau II-10 donne la situation des infrastructures programmées sur transfert aux communes

Tableau II-10 : Situation des infrastructures programmées sur transfert aux communes en 2016

Programme	Quantités	Quantités en SDC	Latrines	Forages
Blocs de 2 SDC pour préscolaire formel et non formel	5	10	5	0

Complexes pour Paillotte	34	102	34	34
Complexes pour biennaux	10	30	1	1
Complexes pour bilingue	3	9	2	2
Complexes pour CMG	11	33	0	0
Complexes pour communes prioritaires	10	30	0	0
Blocs de 4 SDC pour CEG	55	220	52	0
Total SDC		434	94	37
CPAF	15	15	0	0

Source : Plan d'action 2016 et calcul des auteurs

L'arrêté interministériel n°2016-064/MINEFID/MATDSI/MENA du 4 avril 2016 prévoit le transfert de 5 blocs de 2 salles de classe pour le préscolaire, 68 complexes pour le primaire, 55 blocs de 4 salles de classe pour le post primaire et 15 centres permanents d'alphabétisation et de formation (CPAF). A ces infrastructures s'ajoutent des latrines et des forages. Au total, 434 salles de classe, 94 latrines et 37 forages ont été programmés.

Le tableau II-11 renseigne sur le niveau de réalisation physique des infrastructures transférées.

Tableau II-11 : Etat de réalisation physique des infrastructures sur ressources transférées en 2016

Niveau de réalisation	Complexes	%	Salles de classe	%	Latrines	%	forages	%
Travaux non démarrés	19	29%	56	24%	40	43%	1	3%
Niveau fondation	9	14%	8	3%	8	9%	3	8%
Niveau Chainage	1	2%	8	3%	4	4%	2	5%
Niveau Achevé	1	2%	12	5%	10	11%	13	35%
ND	36	55%	147	64%	32	34%	18	49%
Total	66	100%	230	100%	94	100%	37	100%

Source : DGESS/MENA : Collecte des données sur les ressources transférées

Le tableau II-11 fait ressortir que le niveau de réalisation à la date du 31 août est en deçà des attentes. Sur l'ensemble des infrastructures transférées, seuls les forages enregistrent un taux d'achèvement de plus 35%. Ce taux est de 2% pour les complexes, 5% pour les salles de classe et 11% pour les latrines. A cette allure, il serait difficile de voir des communes livrer à temps un grand nombre d'infrastructures dans les délais. La principale raison évoquée est la réticence des communes quant à l'exécution des marchés publics par anticipation. En effet, malgré la signature de l'arrêté de transfert en avril, les ressources n'ont pas été mises à la disposition de plusieurs communes à bonne date. Cette situation a occasionné des retards considérables dans l'exécution des marchés de construction.

A ces retards il faut ajouter le changement de destination initiale en ce qui concerne l'implantation des sites, compromettant ainsi les efforts de planification de la carte éducative. A titre d'exemple, sur un total de 435 sites identifiés pour l'implantation de nouvelles infrastructures au titre des transferts, 60 ont connu un changement de terrain, soit un taux de 14%.

Ce changement de site concerne 27% des complexes et des forages contre 10% des latrines et des salles de classe. Ce taux de changement de sites est en nette baisse comparativement à 2014 (47%) et 2015 (18%).

L'objectif de zéro changement de site pourrait être atteint avec non seulement la poursuite de la programmation consensuelle de la réalisation des infrastructures transférées aux communes dans le cadre de la journée provinciale de validation des sites, mais aussi l'arrêt des délocalisation des infrastructures par les maires sans l'avis des services techniques du MENA.

De même, l'intégration dans l'arrêté de transfert de la liste des sites de construction pourrait contribuer à minimiser ce phénomène.

A côté de l'Etat, d'autres intervenants contribuent chaque année à l'augmentation des capacités d'accueil du système éducatif à travers la mise à disposition du MENA de nouvelles infrastructures.

II.1.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS

Thème prioritaire de réflexion : « Les défis de l'accès à l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) »

La gouvernance du secteur de l'éducation a été marquée au cours de cette décennie par l'adoption des documents majeurs d'orientation et de planification qui ont structuré fondamentalement ledit secteur et ont permis de capitaliser des résultats importants. On peut citer entre autres, le Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB), le Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PDSEB) sur la période 2012-2021, et le plan national de développement économique et social (PNDES) pour la période de 2016 à 2020 qui consacrent un aspect important à l'éducation. Tous ces documents fondent le développement économique du pays sur la valorisation du capital humain. La promotion de l'enseignement et la formation techniques et professionnels constitue l'une des voies pour y parvenir.

Même si quelques actions ont pu être menées en faveur de ce sous-secteur de l'éducation, les résultats sur le terrain montrent qu'une thérapie d'envergure forte et adaptée qui laisse percevoir les prémisses d'une possible atteinte des résultats nécessaires à l'EFTP pour contribuer à amorcer un décollage économique réel n'a pas encore été engagée.

C'est pourquoi, il est impérieux qu'une stratégie visant le développement du sous-secteur de l'EFTP soit élaborée et mise en œuvre. C'est au regard de l'importance de cette question que lors des travaux de la mission conjointe du PDSEB, les membres du groupe thématique « Accès à l'Education de base » ont proposé d'en faire un thème prioritaire.

Le groupe thématique a proposé un document qui est une réflexion prospective focalisée sur l'état des lieux de l'EFTP, les difficultés d'accès et les solutions possibles pour augmenter le taux d'accès à l'EFTP et déterminer une stratégie de mise en œuvre de ces actions proposées.

La présente stratégie contribuera à la mise en œuvre des ambitions de notre pays au niveau de l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Elle constitue pour ce sous-secteur, un outil d'opérationnalisation de la politique du ministère déclinée dans le PNDES et le PDSEB.

Élaboré suivant une démarche participative qui a impliqué les différentes parties prenantes, le document de stratégie s'articule autour de trois grandes parties : (i) l'état des lieux du dispositif d'enseignement et de formation techniques et professionnels ; (ii) les problèmes majeurs de l'EFTP ; (iii) les enjeux et défis du sous-secteur.

Le diagnostic de l'enseignement et la formation techniques et professionnels fait apparaître les enjeux et les défis suivants à prendre en compte si l'on veut améliorer l'accès et disposer d'un enseignement technique et d'une formation professionnelle performants en phase avec les besoins de développement socio-économique du Burkina Faso. Ainsi pour développer ce sous-secteur, le Gouvernement à travers le MENA a choisi de s'appuyer sur les éléments ci-après :

A. L'augmentation des capacités d'accueil dans les établissements publics et privés conventionnés pour atteindre 6% en 2016-2017 et 16% en 2020

Il s'agit de faire en sorte que la formation professionnelle qualifiante puisse accueillir annuellement jusqu'à l'horizon 2020, 15% des effectifs du CM2 ayant 14 ans et plus, 15% des effectifs du post-primaire général n'ayant pas atteint la classe de 3^{ème} et 15% des effectifs du post-primaire général n'ayant pas obtenu le BEPC. Quant au secondaire technique et professionnel, il s'agira de faire passer les effectifs de 19 248 élèves en 2011 à 33 502 élèves à partir de 2015 et d'atteindre un nombre de 45 spécialités de formation en EFTP en 2019.

B. La construction de nouvelles infrastructures

L'amélioration de l'accès requiert le développement et la gestion des infrastructures d'accueil à travers la construction, l'équipement, la réhabilitation/réfection, des infrastructures, le renouvellement et la maintenance des équipements. Pour cela, les actions à mener conformément à l'objectif « une province, un CETFP et une région, un lycée professionnel et/ou technique » consisteront en la construction et l'équipement de trente (30) collèges d'enseignement technique et de formation professionnelle dans les provinces ne disposant pas de CETFP, six (06) lycées professionnels et treize (13) lycées techniques régionaux. Les allocations conséquentes qui sont désormais faites au MENA comme l'indiquent les chiffres du budget programme traduisent la volonté du gouvernement de concrétiser cette vision de développement de l'EFTP.

C. L'ouverture de filières EFTP au sein des établissements d'enseignement général

Ces établissements qui sont des lycées polyvalents (technique et général) sont des outils de recomposition de l'offre de formation et des leviers de meilleure gestion des parcours de formation des passerelles donc de réussite des jeunes.

D. L'opérationnalisation des passerelles

Pour le moment, les passerelles entre le non formel et le formel ne sont pas opérationnelles, compte tenu du dispositif d'accès dans les établissements d'enseignement post primaire et secondaire techniques et professionnels formels. Toutefois, dans le cadre de l'obligation scolaire, une approche doit être envisagée avec le MJFIP en vue de mettre en place un mécanisme pour accueillir l'effectif des élèves en difficultés pour des formations de courtes durées. L'opérationnalisation des passerelles à l'échelle institutionnelle apparaît de ce fait comme un défi à relever dans les plus brefs délais.

E. La mutualisation des ressources

Il s'agira d'envisager l'exploitation possible des équipements et des formateurs des centres de formation du MJFIP pour l'ouverture de nouvelles spécialités de formation dans certains établissements d'EFTP. Ce qui permettrait d'accroître considérablement l'offre et la qualité de la formation.

F. Le recours au privé (PPP)

La contribution du secteur privé au développement de l'offre de formations techniques et professionnelles est significative. Ainsi des établissements privés ont marqué leur adhésion à la vision du gouvernement et se proposent d'y contribuer. Cependant le coût des formations inhérentes aux enseignements limite l'action de bon nombre d'entre eux. C'est pourquoi, l'Etat s'est engagé chaque année à faire les recensements de capacités d'accueil de ces établissements privés afin de les accompagner et d'y affecter des élèves. Cette mesure se traduira par des signatures de conventions entre l'Etat et certaines structures faîtières de l'enseignement privé ou entre l'Etat et certaines organisations professionnelles.

A travers ce partenariat public-privé, l'Etat apporte à l'enseignement privé et aux entreprises, un appui technique et financier.

G. L'allocation de bourses pour encourager les élèves à s'orienter dans l'EFTP

Une des stratégies sera d'encourager les élèves notamment les filles à s'orienter dans l'EFTP par l'octroi de bourses. Ce qui favorisera l'augmentation des effectifs compte tenu des difficultés que rencontrent certains parents dans la scolarisation des enfants. Au titre de l'année 2016, une enveloppe de cent millions a été allouée à l'allocation de bourses à 30% des effectifs prévisionnels orientés dans l'EFTP.

II.1.3 Suivi des recommandations de la quatrième MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Résultats et produits attendus à l'échéance (5 ^{ème} MSC)	Niveau de réalisation
01	Elaborer la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives en prenant en compte la problématique de l'entretien et de la réhabilitation/réfection	DGESS	Document de stratégie nationale adopté	Réalisée. Le document a été validé le 5 décembre 2016 à Ouagadougou par les acteurs concernés par la question
02	Réaliser une recherche pour appréhender la situation des enfants hors école en vue de formuler une stratégie adaptée pour leur prise en charge	DGESS	Rapport de recherche sur les enfants hors école disponible	L'activité est en cours de réalisation. En effet, les TDR ont été élaborés et validés par le groupe thématique accès. Le marché de l'étude a été attribué à l'ISSP. A la date du 27 février 2017, l'ISSP est au stade de la formation des enquêteurs.
03	Mener une réflexion sur l'expansion de l'éducation préscolaire	DGEF	Rapport de réflexion disponible	Une réflexion a été menée et des actions en vue de l'accélération de l'éducation préscolaire au Burkina Faso. Des actions ont été identifiées. Il s'agit entre autres ⁴ C'est ainsi qu'à l'étape actuelle, les activités suivantes ont été réalisées : <ul style="list-style-type: none"> - la formation de 110 directeurs de CEEP en techniques de supervision afin qu'ils puissent assurer un accompagnement pédagogique de proximité ; - le renforcement des capacités de 38 Inspecteurs d'éducation de jeunes enfants en techniques

⁴ Activités identifiées pour être réalisées : renforcement des capacités des acteurs ; dynamisation et de la normalisation de 212 Bisongo dans les treize (13) régions ; expérimentation et la généralisation de l'ouverture de sections préscolaires dans les écoles primaires ; construction de nouveaux CEEP publics et de nouveaux Bisongo et recrutement massif de personnels d'éducation préscolaire (MEJE, EJE, IEJE)

				<ul style="list-style-type: none"> - de supervision ; - l'élaboration de manuels de formation des éducateurs de jeunes enfants et des moniteurs d'éducation de jeunes enfants sur la psychomotricité et les thèmes émergents ; la perspective étant la mise à la disposition de l'INFTS de ces manuels ; - la formation de 524 EJE et MEJE sur les stratégies d'amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire ; - le renforcement des capacités de 206 membres des COGES sur la gestion participative ; - la supervision administrative et pédagogique de 50 CEEP sur les 115 CEEP publics ayant permis à 79 EJE et 68 MEJE de bénéficier d'accompagnement pédagogique dans 148 sections ; 270 activités pédagogiques ont été suivies dans l'ensemble ; - l'organisation de sorties de sensibilisation dans les 212 Bisongo qui ne fonctionnent pas ou connaissent des difficultés de fonctionnement sur les 365. <p>En terme de perspectives, il est prévu l'élaboration d'un document de stratégie de développement accéléré de l'éducation préscolaire afin de mieux orienter les différentes interventions en vue d'accroître de façon significative le taux de préscolarisation.</p>
--	--	--	--	---

II.1.4 Suivi des mesures et orientations pertinentes pour une mise en œuvre réussie du PA 2016

N°	Mesures ou orientations	Structure responsable	Observations
1	Mettre en place un dispositif amélioré de collecte de données statistiques pour l'ensemble du système éducatif	DGESS	Réalisé
2	Mettre en œuvre la stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive	DPEIFG	Réalisé
3	Relire la convention Etat/FONAENF signée le 23 octobre 2015	DGESS	Non réalisé
4	Affiner le traitement des disparités dans les communes prioritaires en vue d'instruire la planification de 2017	DGESS	Réalisé
5	Suivre le processus de recrutement et de formation des 4200 enseignants au profit du post-primaire et de l'EFTP en vue de tirer des enseignements pour améliorer les processus de planification, de recrutement et de formation à venir.	DRH	Réalisé

III.2 Programme 02 : Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

II.2.1 Résultats atteints

- **Résultat 2-1 : Le personnel enseignant qualifié de l'éducation de base est disponible**

Activités	Sous activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Construction et équipement des infrastructures de formation					
	Construction établissements de formation des enseignants du primaire	2	6 695 938		
	- Construction ENEP de Kaya	1			stade préparatoire
	o Contrepartie nationale		116 180	19 588	
	o JICA		3 567 619		
	- Construction ENEP de Tenkodogo	1			bâtiments achevés
	o Contrepartie nationale		999 871		
	o BID IV		2 012 268		
Amélioration du contenu des formations initiales					
	<i>Etude et amélioration des contenus de formation (Elaborer les contenus de la formation initiale et continue des enseignants destinés à exercer au niveau de l'éducation de base)</i>	1	30 000		non réalisé
Subventions aux établissements de formation					
	Subvention de fonctionnement	7	4 296 365	5 239 394	
	Autres transferts courants	7	1 161 506		
	Autres subventions				
	- Projet d'amélioration de l'accès et la qualité de l'éducation (PAAQE)	1	3 584 197		
	o Contrepartie nationale		85 000	85 000	
	o PAAQE		3 499 197		-

Les travaux de construction de l'ENEP de Kaya sont encore au stade préparatoire. Seule l'inscription budgétaire a été faite. La réalisation de la voie d'accès au site, la mise en œuvre des considérations environnementales et sociales, le paiement de bornage du site, n'ont pas encore été réalisés. Un projet d'engagement de 4 000 000 FCFA est en cours sur la contrepartie nationale. Le taux d'exécution est estimé à 17%.

Le retard accusé s'explique par le fait que l'entreprise japonaise qui était intéressée a désisté et avec la situation sécuritaire au Burkina Faso il n'y a plus d'entreprise japonaise volontaire pour conduire les travaux. La réflexion est en cours sur une possible modification des clauses pour permettre aux entreprises burkinabè de soumissionner.

Pour ce qui concerne la construction de l'ENEP de Tenkodogo, le rapport BID IV fait ressortir un taux d'exécution physique global de 91,67%. Il reste essentiellement l'aménagement des caniveaux pour achever définitivement l'infrastructure.

Par ailleurs, le contenu des formations initiales n'a pas été enrichi. Les travaux amorcés en 2015 n'ont pas connu d'avancée significative faute de déblocage financier. Les termes de référence et les fiches techniques qui ont été élaborés à ce sujet n'ont pas abouti.

Pour assurer le fonctionnement des sept ENEP, une subvention de 4 296 365 000 FCFA a été accordée aux établissements de formation des enseignants. Le transfert effectif a été réalisé. D'autres transferts courants d'un montant d'un milliard 161 millions 506 mille FCFA sont faits pour payer les présalaires des élèves boursiers.

A ce titre, le renforcement des capacités des ENEP s'est traduit par la mise en place du projet PROSPECT avec l'accompagnement technique et financier de la JICA. Le projet vise le renforcement des stratégies et des pratiques de la formation initiale à travers le renforcement des capacités des formateurs des ENEP pilotes et des maîtres conseillers

des écoles d'application pilotes. Des modules sur la gestion des stages théoriques et pratiques sont conçus. Un cahier modèle sur le stage pratique a été proposé, suivra la formation des maîtres conseillers.

En somme, en 2016 trois mille deux cents (3200) enseignants ont été formés dans les huit ENEP, 8 000 dans les 127 EPFEP, 180 moniteurs et éducateurs à l'INFTS, 950 enseignants des lycées et collèges à l'ENS/UK et 700 enseignants des collèges à l'IDS.

La formation initiale des enseignants du primaire est aussi assurée par le secteur privé. A ce niveau, sur un total de 146 écoles privées de formation des enseignants du primaire (EPFEP) autorisées à ouvrir, 127 ont accueilli des élèves maîtres et 19 sont non fonctionnelles par manque d'inscription d'élèves enseignants. Les élèves maîtres en formation théorique sont de 15 942 dont 9 911 femmes et 6 031 hommes.

Au niveau de la formation professionnelle, le cadre juridique régissant la formation des formateurs et l'accès à ce corps est inexistant. Aussi, pour remédier à ce problème au niveau de la formation professionnelle, il a été envisagé la création d'un centre d'ingénierie qui s'occupera entre autres de la formation initiale des formateurs. Malheureusement pour des contraintes budgétaires, l'étude pour la construction du centre n'a pu être réalisée.

Pour la subvention des centres publics et privés de formation professionnelle, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) a retenu les mécanismes de financement des (i) Projets Collectifs de Formation (PCF), (ii) des Plans de Formation Entreprise, (iii) des appels à projets approuvés. Ces mécanismes ont permis de renforcer les capacités techniques et professionnelles de six mille cent quatre-vingt-sept (6187) bénéficiaires dont trois mille neuf cent soixante-dix-sept (3977) femmes (soit 64,28%). Globalement, le FAFPA a débloqué sept cent quarante-quatre millions quatre cent dix-huit mille trois cent quatorze (744 418 314) FCFA.

Encadré Q1 : Une formation initiale (FI) à adapter aux nouveaux enjeux

La formation initiale des enseignants du primaire met à la disposition des écoles un important vivier d'instituteurs qualifiés. Elle se fait d'une part dans les sept ENEP du pays d'où sortent annuellement environ 3000 enseignants et d'autre part, dans près de 150 écoles privées de formation des enseignants du primaire (EPFEP), qui mettent sur le marché de l'emploi un important flux annuel d'enseignants. Ainsi, par exemple en 2015-2016, les EPFEP ont enregistré 15 942 sortants, une masse de demandeurs d'emploi largement au-delà de l'offre publique du pays. Le phénomène du chômage se trouve alors accru, avec en sus de profondes frustrations sociales et des équations nouvelles aux politiques publiques d'emplois. De plus, dans beaucoup de ces écoles privées (EPFEP), le cahier des charges imposé par l'Etat n'est pas respecté, à telle enseigne que la qualité de la formation dans ces structures pourrait être remise en cause. Par ailleurs, l'autorisation d'ouverture des EPFEP étant administrativement aisée à obtenir, on assiste à une pléthore de créations et à un nombre global de sortants nettement supérieur aux besoins. Depuis 2016, le cahier des charges des EPFEP les oblige à disposer d'une école d'application, ce qui a réduit à trois (3) le nombre de demandes d'ouverture cette année, contre une moyenne de quarante (40) ces trois dernières années.

La durée de la formation est de deux ans : 8 mois de formation essentiellement théorique à l'ENEP (octobre à mai), une année scolaire de stage pratique dans une école primaire et à nouveau 2 mois (juin et juillet) d'achèvement de la formation théorique et d'évaluation à l'ENEP. Les sortants disposent du CEAP (Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique) qui leur permet d'enseigner dans toutes les classes du primaire. En 2016, tous les sortants (boursiers) diplômés des ENEP ont été recrutés et affectés par tirage au sort en fonction des besoins, principalement en milieu rural.

Selon A. Paré-Kaboré (2009, p. 28), le programme de formation initiale est « assez diversifié incluant des aspects qui se rapportent à l'analyse des actions d'enseignement (théorie d'apprentissage, psychologie du développement, didactiques, ...). Il ressortait cependant que dans la pratique, les approches de formation étaient peu axées sur les méthodes actives, les résolutions de problèmes ou d'interdisciplinarité. Par ailleurs la certification mettait l'accent sur la réussite à des matières isolées et non sur des tâches globales. » Des changements profonds devront être apportés pour mieux préparer les futurs enseignants à leur tâche. Par ailleurs, les élèves-maîtres ne sont pas suffisamment formés pour l'enseignement bilingue. Il en est de même pour la tenue des CMG et certaines innovations. Aussi, les enseignants qui reçoivent les stagiaires (jusqu'à 15 stagiaires par école) ne sont pas toujours suffisamment outillés pour les accompagner.

Le niveau de recrutement dans les ENEP est le BEPC. Il est envisagé de faire évoluer le recrutement vers le niveau baccalauréat, mais la question qui a de multiples incidences, notamment budgétaires, n'est pas tranchée. Les tests de recrutement des élèves maîtres à leur entrée dans les ENEP, s'opère par le biais d'épreuves ne permettant pas d'apprécier le niveau réel des candidats dans la maîtrise du français. Ce sont surtout, entre autres, des questions à choix multiples, des appariements alors mis en cause par plusieurs interlocuteurs qui préconisent de recourir, comme auparavant, à des épreuves de maniement et connaissance de la langue française écrite et orale.

En outre, Le nombre des EPFEP est si important de nos jours que pour un suivi plus efficace et fiable, la structure ayant en charge la gestion de ces écoles devrait envisager une déconcentration de ses prérogatives. Autrement dit, l'implication des structures déconcentrées est devenue indispensable dans le suivi-contrôle des EPFEP. Le recrutement des élèves-maîtres dans les EPFEP devrait également connaître une meilleure implication de la DGEC en vue d'éviter la disparité par rapport aux tests d'entrée.

- Résultat 2-2 : Les compétences du personnel enseignant en classe sont renforcées**

Activités	Sous activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Formation continue					
	Organisation des visites pédagogiques	3	179 000	177 954	
	- Acquisition de carburant au profit des CEB pour visites de classes	1	100 000	100 000	Carburant acquis au profit des CEB (170000 litres environ)
	- Acquisition d'un logiciel SPSS pour le traitement des données sur les acquis scolaires	1	14 000	12 954	SPSS-24, Version complète
	- Visites de classe au post - primaire et secondaire	1	65 000	65 000	
	Formation des encadreurs pédagogiques	13	311 406	311 405	
	Formation continue des enseignants	48	1 804 806		
	CAST/FSDEB	2	35 000	15 000	
	- Formation continue des enseignants du primaire : formation ouverte à distance		15 000	15 000	
	- Mettre en place un plan de remédiation par école basé sur l'exploitation des résultats par les CEB et les équipes des écoles		10 000	-	Néant
	- Mettre en place de façon effective les PAI de l'enseignant et les PAC de l'école pour le primaire		10 000	-	Néant
	Budget Etat	-	1 769 806	1 436 551	
	- Ensemble régions	46	1 044 806	719 913	
	- Conférence des enseignants et des encadreurs du préscolaire et du post primaire		725 000	716 638	Conférence tenue dans les régions
	Autres actions de formation continue	1	5 000	5 000	
	- Amélioration du processus de planification des créations de CEB: Prospection des sites à créer et à transférer	1	5 000	5 000	Néant

En vue d'assurer la formation continue des enseignants du primaire à travers les visites de classe par les encadreurs, un montant de 100 000 000 f CFA a été engagé et a permis l'acquisition d'environ 170 000 litres de carburant au profit des 488 CEB.

D'autres activités de renforcement des capacités avaient été prévues en 2016 mais n'ont pu être réalisées. Il s'agit notamment des visites de classe au post - primaire et

secondaire, de la formation continue des enseignants du primaire : formation ouverte à distance, mise en place d'un plan de remédiation par école basé sur l'exploitation des résultats par les CEB et les équipes des écoles et mise en place de façon effective des PAI de l'enseignant et des PAC de l'école pour le primaire. En outre, la formation sur le processus de planification des créations des CEB n'a pas pu se tenir.

Pour assurer la formation ouverte à distance des enseignants du primaire, une allocation de 15 000 000FCFA était prévue et s'est avérée insuffisante pour mettre en place une plateforme virtuelle de formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques. L'activité n'a donc pas pu être réalisée en 2016.

Pour ce qui concerne la mise en place de façon effective des Plans d'amélioration individuel (PAI) de l'enseignant et des Plans d'amélioration collectifs (PAC) de l'école pour le primaire, l'enveloppe de 10 000 000 FCFA ne couvrait pas les estimations budgétaires et n'a pas pu être débloquée. De même, les ressources destinées à la mise en place d'un plan de remédiation par école basé sur l'exploitation des résultats par les CEB et les équipes écoles n'ont pas été débloquées.

A propos des visites de classe au post-primaire et au secondaire, aucun déblocage financier n'a été effectué. Par conséquent, les visites de classe n'ont pu être effectuées. A ce niveau, il convient de mentionner certaines difficultés qui freinent les visites de classe. La période proposée pour le déblocage financier (mai – juin) n'était pas propice pour les activités de visites de classes. La somme allouée était également très insuffisante (voire insignifiante) au regard de l'ampleur de la tâches et des profils disciplinaires (11 disciplines au minimum) des enseignants du post-primaire et du secondaire. Par ailleurs, il est difficile d'avoir une clé de répartition équitable du carburant entre les régions au regard des distances et des effectifs des enseignants.

La conférence pédagogique des enseignants du primaire s'est tenue dans les 488 CEB en trois étapes à cause du mot d'ordre de boycott de certaines organisations syndicales. Sur 55 756 enseignants attendus, 49 745 ont effectivement pris part à la conférence avec un taux de participation de 89,21%. Dix-sept (17) thèmes portant sur la pratique classe ont été traités dans les 45 provinces. Les principales difficultés relevées sont relatives à l'inadaptation des salles de conférence, aux effectifs pléthoriques des CEB urbaines, à l'insuffisance des ressources financières et du temps dévolu à la conférence. Au regard des difficultés récurrentes, il est fondamental de repenser la stratégie de renforcement des enseignants en mettant le focus sur les stages de recyclage centrés sur les pistes de solutions issues des évaluations des acquis scolaires.

En outre, cinquante (50) enseignants de l'EFTP ont été formés en vue de renforcer leurs connaissances et compétences en maroquinerie. Le PAPS/EFTP a appuyé financièrement la Direction Générale de l'Encadrement et de la Formation Professionnelle Initiale et Continue (DCEFPIC) qui, en collaboration avec la Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP), a réalisé la formation de cent (100) enseignants du MENA et cinquante (50) formateurs du MJFIP à l'exploitation des référentiels et à l'élaboration de supports didactiques. L'activité a permis d'outiller les enseignants et les formateurs à l'exploitation des référentiels, à l'élaboration de supports didactiques, et à les familiariser avec les concepts clés contenus dans les référentiels pour une meilleure exploitation de ces documents afin qu'ils puissent assurer la formation des élèves/apprenants avec plus de réussite et partant, améliorer la qualité des sortants de l'EFTP.

Au regard de l'impact de la formation continue des enseignants, des encadreurs et des personnels administratifs sur la qualité de l'éducation, il est important de lever les obstacles de toute nature qui empêchent ou qui inhibent la réalisation des plans de renforcement des capacités des ressources humaines du ministère.

Dans le cadre de l'évaluation nationale des acquis scolaires (EAS), la version complète du logiciel SPSS a été acquise pour le traitement des données sur les acquis scolaires. Ce logiciel permettra de faire des comparaisons avec les évaluations internationales. Le MENA est déjà dans la dynamique du renforcement des capacités de ces agents pour la prise en charge du logiciel dans le traitement et l'analyse des données de l'évaluation de 2016.

Dans la perspective d'améliorer le processus de planification et de création des CEB, il était prévu une enveloppe de 5 000 000 FCFA pour la prospection des sites à créer et à transférer. Les ressources n'ayant pas été débloquées, l'activité n'a pas pu se réaliser.

Encadré Q2: Une formation continue du personnel enseignant en classe à bâtir

Le MENA est dans la dynamique d'amélioration de sa stratégie de formation continue. Selon les résultats de l'évaluation nationale des acquis scolaires (DGESS, MENA, 2014), peu d'enseignants déclarent avoir bénéficié de stage aussi bien pour ceux qui enseignent au CP1 (12%) qu'au CE2 (22%). De plus ces renforcements de capacité ne semblent pas influencer positivement les apprentissages. En dehors des conférences et stages pratiques financés par l'Etat, la plupart des formations offertes aux enseignants sont principalement le fait de partenaires (ONG). Ces formations peuvent être tout à fait pertinentes mais ne s'inscrivent pas dans un plan cohérent et concerté de formation continue à même de renforcer le niveau des acquis des apprentissages et les pratiques pédagogiques des enseignants. Les mécanismes de suivi pour évaluer l'effectivité de leur application dans les écoles et les classes sont rarement mis en place ou sont inexistantes.

Les priorités du MENA sont à recentrer, à un niveau national et de façon massive, sur des stratégies de formation continue visant le renforcement des capacités des enseignants dans i) les apprentissages de base (lecture-écriture, calcul-math), ii) les pratiques pédagogiques (pédagogie active, gestion des classes multigrades et des grands groupes), iii) les innovations introduites dans le système éducatif (nouveau curriculum, nouvelle approche et nouveaux manuels scolaires par exemple) iv), l'école de qualité et l'éducation inclusive.

En résumé, il est clair que l'inadéquation des stratégies de formation continue empêche le développement de la qualité de l'éducation dans le pays. Les actions de formation ne sont pas coordonnées, ni priorisées ; elles se font au gré des offres des partenaires et des expérimentations en cours. Elles ne sont pas à l'échelle des besoins. Seule la formation continue peut toucher les milliers d'enseignants déjà en poste. Il s'agit donc de changer la méthode et l'ampleur de la formation continue pour la rendre motivante et sur mesure afin d'améliorer de façon significative la qualité des apprentissages, des pratiques pédagogiques et la vie des enfants en classe.

• Résultat 2-3 : Le curriculum de l'éducation de base est disponible et opérationnel

Activités	Sous activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Développement de curricula fédérateurs de qualité pour l'éducation de base					
	Développement du curriculum au niveau de l'éducation de base	1	110 000	110 000	
	- <i>Formation des acteurs expérimentateurs des premières années de l'éducation de base</i>	-	40 000	40 000	acteurs formés
	- <i>Poursuite de l'élaboration des nouveaux curricula des autres classes</i>		30 000	30 000	curricula élaborés
	- <i>Formation des acteurs expérimentateurs des deuxièmes années de l'éducation de base</i>		40 000	40 000	Acteurs formés
	Formation des acteurs (Formation d'experts en curricula)	1	50 000	50 000	rédacteurs formés

	TICE (Construction de 6 cybers classes)	1	111 911	-	Aucune réalisation
	Autres (Curricula du post primaire et secondaire)	1	107 000	107 000	Curricula des 6è et 5è élaborés

Dans le cadre de la réforme curriculaire, la formation des acteurs expérimentateurs des classes de premières (87 acteurs) et deuxièmes années (182 acteurs) de l'éducation de base a été réalisée en septembre et en octobre 2016 à Koudougou. De même, 203 formateurs des ENEP, de l'IDS et de l'INFTS ont été formés sur la réforme curriculaire de l'éducation de base.

Par ailleurs, le processus d'élaboration des curricula des deuxièmes années et de leurs outils d'accompagnement s'est achevé. Lesdits curricula sont en expérimentation depuis octobre 2016 dans les régions concernées.

Dans le courant de ces activités, 103 experts (concepteurs des curricula) ont été formés en techniques d'élaboration et d'analyse des curricula en décembre 2016. Ainsi, les premiers *drafts* des curricula des troisièmes et quatrièmes années des niveaux préscolaire, primaire et éducation non formelle ont été rédigés.

En outre, le suivi de la mise en œuvre des nouveaux curricula des classes de premières années s'est déroulé du 16 au 19 mai 2016 et a concerné à la fois les six régions d'expérimentation et les quatre niveaux de l'éducation de base. Il s'agit de la Boucle du Mouhoun, du Centre, de l'Est, des Hauts Bassins, du Plateau central et du sahel. Le rapport général du suivi des premières années relève en termes d'acquis une mise en œuvre effective du paradigme de l'apprentissage, une bonne exécution des programmes (d'environ 80 à 100% dans certaines disciplines), une amélioration des interactions entre apprenants (enseignement coopératif). Les principales difficultés liées à l'expérimentation sont relatives à l'insuffisance des allocations budgétaires pour assurer le suivi, aux effectifs pléthoriques, à la non disponibilité ou l'insuffisance de matériel didactique, au manque d'enseignants dans certains établissements du post primaire (en EPS) notamment, à la mise en œuvre difficile des activités d'enseignement des TIC, de la production, de l'art et de la culture. Une formation de 103 acteurs expérimentateurs du préscolaire et du primaire, réalisée avec l'appui technique et financier du ministère en charge de la culture, a permis de les outiller pour l'enseignement artistique et culturel.

Par ailleurs, les encadreurs pédagogiques et les enseignants du post-primaire des régions d'expérimentation ont été formés à l'utilisation du guide d'éducation civique de la classe de 5^{ème} élaboré à la suite de celui de la classe de 6^{ème}. Ces guides et ces formations permettront, à terme, de résoudre définitivement cette récurrente question de l'enseignement de l'éducation civique au post primaire et au secondaire.

Un autre suivi des classes de premières et deuxièmes années a été réalisé du 05 au 09 décembre 2016. Les données collectées au cours de ce suivi de même que les rapports des structures déconcentrés sont disponibles.

Pour développer les technologies de l'information et de la communication en éducation (TICE), il était prévu 6 cybers classes dont la construction a été transférée en 2016 à l'ACOMOD. Aucune cyber-classe n'a été réalisée. Il est à présent envisagé la réhabilitation de certaines cyber-classes pour poursuivre l'expérimentation des curricula en considérant les TIC comme moyen et objet d'enseignement avec l'accompagnement technique et financier de l'UNICEF. Par contre, une étude sur l'utilisation des TICE dans l'enseignement post-primaire est en cours de réalisation.

La mise en place de la direction de la production des moyens didactiques et des technologies va permettre de mieux promouvoir les TICE à travers la conception des contenus et méthodes d'enseignement des TIC en collaboration avec les structures habilitées. Il s'agit essentiellement de la direction des services informatiques, chargée entre autres de l'élaboration et de la mise en œuvre du schéma directeur informatique du ministère, des actions de formation du personnel et de développement dans le domaine informatique ; la sécurité informatique.

Par ailleurs, au niveau du post-primaire et du secondaire, notamment dans le volet technique et professionnel, le processus d'élaboration des référentiels de capacités, des programmes d'étude et des documents d'accompagnement connaît des difficultés de réalisation liées aux procédures de déblocage des ressources. Il s'agit entre autres de l'élaboration des programmes d'allemand en BEP Hôtellerie- Restaurant, des programmes d'allemand en Bac professionnel Hôtellerie Restaurant, des curricula du Niveau III de l'Education Physique et Sportive, des curricula d'Anglais de la classe de 2nde A, des curricula de SVT du BEP Agricole, du document d'accompagnement des curricula de SVT de seconde C et A, du Référentiel métiers-compétences du BAC professionnel Hôtellerie- Restaurant Option Cuisine, du Référentiel métiers-compétences du BEP professionnel Hôtellerie- Restaurant Option Restaurant, de la formation des enseignants et des encadreurs à l'utilisation technique des référentiels. Ces difficultés doivent cependant être aplanies pour faciliter la mise en œuvre desdites activités.

En vue de mieux prendre en compte certaines problématiques nouvelles des curricula (mutilations génitales féminines, santé sexuelle et reproductive, mariage précoce ou mariage d'enfant), une formation des enseignants et encadreurs expérimentateurs de l'éducation de base des régions du Centre, de l'Est, du Plateau Central et du Sahel a été organisée à Zorgho du 21 au 25 mars 2016. Sur les mêmes thématiques, 86 acteurs de l'expérimentation des régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins ont été formés du 21 au 25 juillet 2016 avec l'accompagnement du SP/CNLPE. Le suivi de l'enseignement de ces thématiques dans les premières régions a été effectué du 20 au 25 juin 2016 et a révélé une mise en œuvre effective avec toutefois des difficultés essentiellement d'ordre matériel.

En termes de perspectives, il s'agit de procéder à la stabilisation des curricula des troisièmes et quatrièmes années, à l'évaluation et à la validation définitive des curricula des premiers sous-cycles (deux premières années), à la réécriture des manuels et des guides pédagogiques, à la formation des enseignants du premier sous-cycle des quatre niveaux de l'éducation de base et ce, avant la rentrée scolaire 2017-2018.

Dans le cadre de l'élaboration des programmes, curricula et référentiels de la formation professionnelle, quinze (15) référentiels (Référentiel métier compétences RMC, formation, évaluation, organisation pédagogique et matérielle, projet de règlement de certification) sont en cours d'élaboration par la Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) avec l'appui financier du PAPS/EFTP.

En sus, un atelier de validation du Référentiel Métier Compétences (RMC) et du Référentiel de Formation (RF) coiffeur/coiffeuse (niveau CQP) financé par Plan Burkina a permis de relire le RMC et le RF coiffeur/coiffeuse selon l'APC.

Pour le développement de l'ingénierie de la formation professionnelle, le MJFIP s'est inscrit dans une dynamique de formation-action de son personnel. A cet effet, quinze

(15) professionnels de jeunesse, de formation professionnelle et d'emploi (12 Conseillers en Emploi et en Formation Professionnelle, 02 Conseillers de Jeunesse et d'Education Permanente et un professeur CAET) ont été formés sur l'Analyse de la Situation de Travail (AST). A terme, ces formations permettront au personnel du MJFIP de mieux gérer les questions liées à l'ingénierie de la formation professionnelle

L'implication du milieu professionnel est devenue une constante. Toute chose qui contribue à améliorer la qualité des programmes en les mettant en cohérence avec les besoins et pratiques du monde productif. Actuellement des référentiels nouveaux (19) sont en cours d'élaboration dont 4 par le consortium CNPB/CIRD ; des projets d'élaboration de référentiels sont en voie sur demande de certaines institutions du MJFIP (PEJDC ou CFPR-Z).

Des innovations sont envisagées en matière de formation professionnelle. Il s'agit essentiellement de l'introduction des TIC, du développement de l'ingénierie de formation (adoption d'une IF par le MJFIP, fixation des contenus des modules de formation), de l'adoption d'une nouvelle génération de formation dual (modèle suisse), de l'adoption du partenariat public privé (PPP) en matière de FP, l'appui au CNPB pour la constitution des branches professionnelles et le transfert envisagé de la production des référentiels aux branches professionnelles.

D'autres innovations de nature organisationnelle sont actuellement l'objet de réflexions. L'ensemble de ces innovations vise à revitaliser la FP pour qu'elle joue son rôle d'accélérateur de développement.

Les principales difficultés concernant l'élaboration des programmes de formation sont liées au nombre limité de méthodologues (pour l'essentiel des encadreurs pédagogiques de l'enseignement secondaire technique), à la faible disponibilité des professionnels et des formateurs et au délai imposé pour achever l'ensemble des opérations.

Encadré Q3 : Le temps d'enseignement à renforcer

Le temps d'enseignement, constituant du curriculum, est l'un des déterminants clés de la réussite du curriculum. Cependant, le RESEN comme le rapport d'évaluation externe du PAT 2014-2016, relèvent une faible couverture du volume horaire à tous les niveaux. L'évaluation des acquis scolaire (DGESS, MENA, 2014) relève que 30% des enseignants de CP1 et 15% des enseignants de CE2 déclarent avoir débuté les cours après octobre. La proportion des enseignants qui s'absentent plus de 10 jours dans l'année serait de 5%. Ces taux, par ailleurs sous-estimés en raison du mode de collecte, équivaut à un volume horaire important perdu. On sait aussi que l'utilisation du temps en classe est très variable selon les enseignants. En milieu rural, les enseignants continuent à s'absenter de 1 à 3 jours par mois pour toucher leur salaire. En outre, les analyses du PASEC mettent également en évidence **le rôle négatif de l'absentéisme du maître sur les résultats d'apprentissage**.

Des études complémentaires menées par l'OCECOS montrent qu'en 2006-07, près de 40% du volume horaire requis n'était pas assuré notamment dans le post-primaire, entraînant ainsi une diminution de la couverture des contenus d'enseignement. On constate également que **sur près de 183 000 heures dues aux élèves du post-primaire et du secondaire général public en 2013-14, les enseignants affectés par l'Etat n'ont pu en assurer qu'une partie, soit seulement 67%**.

En définitive, la situation actuelle montre qu'en dépit des évolutions constatées dans les effectifs d'enseignants de l'Etat tant dans le préscolaire que dans le primaire, le post-primaire et le secondaire public, les besoins ne sont pas toujours comblés pour un encadrement rationnel des élèves ou une couverture acceptable du volume horaire dû aux élèves. Au regard de la situation, des mesures s'imposent notamment la prise de mesures incitatives et punitives sur la question, le renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité, etc. Des gains substantiels d'apprentissages pourraient donc être obtenus en améliorant la présence effective des enseignants, et au-delà, la couverture effective du temps d'enseignement.

- **Résultat 2-4 : Les apprenants et les enseignants disposent respectivement de manuels scolaires et de matériels didactiques de qualité**

Activités	Sous activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Manuels scolaires		3	1 189 690		
	Autres actions de production ou réimpression de manuels préscolaires (<i>Production de manuels au profit du préscolaire</i>)	1	126 000	-	517 620 manuels
	Réimpression des manuels scolaires	1	900 000	114 000	721 053 manuels
	Autres actions de production ou réimpression de manuels scolaires	1	163 690	-	48 820

Pour assurer la production des manuels du préscolaire, il est prévu une allocation de 126 millions de FCFA pour satisfaire un besoin prévisionnel de 250 000 manuels. Après la procédure, 517 620 manuels ont été acquis au profit de 55 003 auditeurs et déposés dans les directions provinciales de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (DPENA). L'approche vente du manuel a été privilégiée car la gratuité de l'enseignement de base public ne couvre pas le préscolaire. Conformément à l'arrêté conjoint n°2011-0029/MASSN/MEF du 21 novembre 2011, le livret de graphisme est vendu à 1350FCFA l'unité, le livret de prélecture à 800FCFA, le livret d'éveil mathématique à 900FCFA, le livret de peinture et celui de coloriage (fruits et légumes) à 500 FCFA l'unité et les livrets de coloriage N°1 et 2 à 400 FCFA l'unité. Une quittance extraite d'un journal à souche est délivrée au moment de l'achat des manuels du préscolaire et les recettes sont reversées au trésor public.

Le préscolaire a un impact positif sur la qualité des enseignements et des apprentissages alors que le coût est élevé et n'est pas accessible en milieu rural. Il est alors indiqué d'ouvrir la gratuité au préscolaire.

Au titre de 2016, une allocation de 900 000 000 FCFA a été inscrite pour la réimpression des manuels classiques du primaire. Cette somme a été réaménagée pour, d'une part, payer la commande en manuels classiques de 2015 évaluée à 1 270 000 livres d'un coût de 507 330 000 FCFA et d'autre part, procéder à de nouvelle réimpression de manuels d'un montant de 392 670 000FCFA. Ainsi, 721 053 manuels classiques sont en cours de réimpression et pourraient être déposés au premier trimestre de l'année 2017.

En marge de la réimpression des nouveaux manuels scolaires, la distribution de l'année scolaire 2016/2017 s'est faite sur la base d'un ancien stock existant dans les magasins. En effet, 1 556 734 livres de l'élève, 75 363 guides de maître, 1 800 guides des classes multigrades (CMG) et 30 850 manuels bilingues soit au total 1 664 747 exemplaires de manuels scolaires tous titres confondus ont été distribués dans les trois cents (300) CEB sur les quatre cent soixante-quinze(475) prévues soit un taux de couverture de 63,15%. Il en de même pour les mallettes pédagogiques, trois cent trente-six (336) mallettes sur neuf cents (900) ont pu être déposées. Le gap est dû à la suspension des activités qui n'ont pas pu être menées avant la clôture de l'exercice budgétaire de 2016. Une autorisation spéciale est attendue du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) pour terminer les activités.

Par ailleurs, le MENA avec l'appui de ses partenaires, a commandé et livré 42 033 guides EQAmE. Ces documents ont été également déposés dans les quarante-cinq(45) DPENA au profit de toutes les écoles primaires publiques et privées. Il est assuré la reproduction des curricula et des documents d'accompagnement au profit des classes expérimentales.

Pour assurer la production ou la réimpression de manuels scolaires du post-primaire et du secondaire, un montant de 163 690 000 FCFA est affecté au Centre National des Manuels et de Fournitures Scolaires (CENAMAFS) en 2016. Au total 26 238 manuels ont été produits au profit de quatre (4) filières de formation techniques et professionnelles que sont la bureautique comptabilité, le génie civil, le génie mécanique et l'agroalimentaire. 12 582 manuels ont été remis à seize (16) établissements d'EFTP dont onze (11) lycées techniques ou professionnels et cinq (5) CETFP. Dix mille (10 000) livres d'anglais de 6è sont produits et envoyés dans les bibliothèques des établissements pour renforcer le système de location des manuels scolaires.

Cette allocation ne permet pas d'acquérir le nombre de manuels estimés à 812 129 manuels pour le post-primaire et le secondaire, évalués à 3 052 451 500FCFA et à 72 742 manuels d'EFTP d'un montant prévisionnel de 872 904 000FCFA.

En dépit de ces efforts, il est noté la faible capacité de production de l'imprimerie du CENAMAFS d'où la nécessité d'acquérir de nouvelles machines à forte capacité de production. Le coût du transport des manuels sur site est très élevé ; il est alors important de programmer l'achat de camions. Le faible suivi de la gestion des manuels dans les établissements est relevé. C'est pourquoi, il est prévu la poursuite des sessions de formations des intendants en gestion des manuels scolaires. Une forte détérioration des manuels scolaires est également constatée sur le terrain d'où l'intérêt de mettre en place un système de récupération et de restauration des manuels scolaires.

Au niveau de la formation professionnelle, le processus de référentialisation ne va pas jusqu'à la production des outils didactiques nécessaires à l'intervention des formateurs. Les référentiels de formation ne contiennent que la liste des modules inscrits au

programme. Cette lacune ne permet pas que le matériel didactique soit uniforme. Ainsi, d'un centre de formation à l'autre, on relève des disparités en la matière.

Sous le même registre, les ouvrages pour formateurs et pour apprenants, s'ils ne font pas défaut, commencent à dater compte tenu des évolutions technologiques. De même la documentation en matière pédagogique (méthodes, techniques d'animation, scénarisation, ingénierie pédagogique, planification, etc.) connaît des faiblesses. Pour l'essentiel, c'est la disponibilité et l'accessibilité du matériel didactique qui pose problème. Toutefois, des solutions sont à l'étude en vue de résoudre ces problèmes.

Encadré Q4 : Expérimenter l'ordinateur à l'école

Les données des annuaires statistiques font ressortir une dégradation régulière de 2013 à 2016 de la couverture en manuels scolaires dans le primaire. Ainsi le taux de couverture en manuels de lecture passe de 103% à 80% sur cette période, de 73% à 64% pour les manuels de calcul etc. De nombreux problèmes apparaissent dans le processus de commande, de livraison et de gestion des manuels scolaires. La qualité et la durée de vie des manuels scolaires sont peu satisfaisantes. Les budgets alloués sont insuffisants pour combler les déficits en manuels et diminuent d'année en année alors que les effectifs augmentent et que le taux de perte par dégradation des manuels est élevé. Au regard de cette situation, une mesure de remédiation s'impose, notamment « expérimenter l'ordinateur à l'école », quand bien même la mise en œuvre d'un tel projet comporte des implications budgétaires importantes.

L'introduction de l'ordinateur à l'école primaire et au post-primaire n'est pas une vue de l'esprit. Certains pays en Amérique latine, en Asie et en Afrique l'ont réalisé à grande échelle (Tanzanie et Rwanda par exemple). Il n'y a aucune raison, ni culturelle, ni économique, de laisser les enfants du Burkina Faso en marge d'une évolution mondiale incontournable.

L'utilisation active de l'outil informatique apporte un véritable surcroît d'intérêt pour les élèves comme pour les enseignants et prépare les enfants au monde actuel. Les ordinateurs lowcost XO sont spécialement conçus à cet effet et déjà promus dans plusieurs pays par l'UNICEF et par des gouvernements. Disposant d'un système solaire de recharge, ils sont autonomes, ce qui résout le problème d'absence d'électricité dans les écoles. Leur riche contenu est conçu dans une optique de pédagogie active.

L'ordinateur s'affirme comme une aide pédagogique comportant des avantages avérés. Sur le plan pédagogique, ils offrent trois fonctions essentielles : i) chercher de l'information dans des documents en stock (réserve de savoirs disponibles) qui peut comprendre l'ensemble des manuels scolaires, ii) produire, conserver, mettre en valeur, réutiliser, échanger les productions de la classe (journal de classe, productions en expression écrite, enquêtes dans le cadre de l'étude du milieu, photos, etc.), iii) si la connexion internet est possible, échanger et communiquer avec d'autres interlocuteurs, d'autres classes et rechercher des informations sur internet.

Deux approches sont possibles : i) un ou deux ordinateurs par classe, ce qui permet déjà une familiarisation des élèves avec l'outil et de pouvoir mener certains travaux en classe, ii) des dotations individuelles aux élèves (un ordinateur ou une tablette par élève). L'ordinateur, qui contient tous les manuels du primaire au secondaire, se substitue occasionnellement alors aux manuels scolaires. Une analyse de coût pour un enfant terminant le post-primaire devrait être faite. Il reste que l'ordinateur ne vient pas supprimer le manuel de l'élève. Celui-ci comporte des possibilités d'usages spécifiques que l'ordinateur ne peut pas offrir. Dans les pays développés ayant intégré l'ordinateur aux pratiques-classes, le manuel occupe toujours une place de choix. C'est dans cette vision d'un usage mixte associant le manuel et l'ordinateur que le Burkina s'inscrit. C'est pourquoi les politiques éducatives nationales privilégieront d'une part le maintien, le développement et l'amélioration de la gestion des manuels, et d'autre part, l'intégration de l'ordinateur dans les pratiques-classes.

- **Résultat 2-5 : Les fournitures et consommables scolaires sont mis à la disposition des élèves et des écoles à temps**

Activités	Sous activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Fournitures et consommables scolaires			4 627 980		
	Cartable minimum	2 977 942	3 871 323		2 638 457 cartables
	Dotation de 8600 élèves du post primaire des 43 communes prioritaires en kits scolaires	8 600	51 600		8 600 kits
	Consommables scolaires	52 915	600 057		46 882 consommables
	Acquisition de matériel pédagogique et ludique pour le préscolaire	1	80 000		8 700 matériels
	Dotation des écoles bilingues et des collèges multilingues en matériel didactique spécifique	1	25 000		6 832 matériels

En 2016, toutes les communes ont bénéficié de ressources au titre du cartable minimum et du fonctionnement courant des écoles. Sur les 351 communes, 311 ont effectivement acquis les fournitures scolaires selon les fiches de collecte des données transmises à la DGESS, soit un taux global de réalisation de 88,60%. Cela s'explique en partie, par la mise à disposition tardive des fonds aux communes consécutive aux réaménagements budgétaires intervenus en 2016, bien que certaines communes aient anticipé dans le processus d'acquisition.

Par ailleurs, l'enveloppe destinée à l'acquisition du cartable minimum et des consommables scolaires d'un montant de 4 627 980 000FCFA connaît une baisse d'année en année pendant que les effectifs augmentent de façon rapide. Sur la base d'un coût unitaire du cartable minimum de 1300FCFA, il apparaît que l'allocation actuelle ne permet, ni de doter conséquemment les élèves en fournitures de qualité, ni de respecter le contenu du cartable minimum prescrit par l'arrêté conjoint n°2013-098/MENA/MEF portant définition des spécifications techniques du cartable minimum des élèves et du matériel de fonctionnement courant des écoles de l'enseignement primaire du 04 octobre 2013.

Pour mieux cerner la question, une étude a été menée en 2015 sur l'allocation du cartable minimum et du matériel pour le fonctionnement des classes au primaire. Les principales difficultés relevées sont: la mise à disposition tardive des fournitures aux élèves après la rentrée scolaire, la mauvaise qualité des fournitures scolaires imputable au non-respect des spécifications techniques, le non-respect du contenu du cartable qui ne correspond pas à la prescription de l'arrêté portant définition du cartable minimum par classe, le gaspillage des ressources financières au regard des déperditions énormes, la baisse régulière du coût unitaire du cartable et les entraves liés à l'exécution des marchés publics par les communes.

Pour une meilleure efficacité de l'utilisation des ressources financières destinées à l'acquisition du cartable et des consommables scolaires, il est fondamental de transférer directement ces ressources aux COGES pour une acquisition et distribution directe des fournitures et consommables aux élèves et enseignants.

Pour ce qui est des matériels ludiques et pédagogiques du préscolaire, quatorze mille cinq cents (14 500) matériels composés de jeux intérieurs et extérieurs, d'équipement mobilier, de batteries de cuisine et matériels divers ont été acquis et seulement huit mille sept cents (8 700) matériels ont pu être déposés dans les CEEP soit un taux de réalisation de 60%. La non-atteinte de l'objectif est due à la suspension de l'activité de dépôt à la fin de l'exercice budgétaire 2016.

La dotation des écoles bilingues et des collèges multilingues en matériel didactique spécifique est toujours en cours de réalisation. Six mille huit cent trente-deux (6 832) manuels sont attendus au cours du premier trimestre de l'année 2017 dans les structures bilingues et multilingues. Le retard est imputable aux appels d'offres qui sont intervenus au dernier trimestre de l'année budgétaire.

Pour ce qui est du post-primaire, le déblocage des fonds est en cours pour l'acquisition de kits scolaires au profit de huit mille six cents (8600) élèves des quarante-trois (43) communes prioritaires. A la date du 31 décembre 2016, un taux de réalisation de 33% a été enregistré.

Par ailleurs, la subvention est assurée pour l'achat de la matière d'œuvre spécifique aux établissements d'ESTP. Un montant 250 000 000 FCFA a été alloué aux établissements d'EFTP au titre de la subvention « crédits spécifique » pour la matière d'œuvre au profit de 27 établissements d'EFTP. Après un réajustement budgétaire, une allocation de 160 627 049 FCFA a été attribuée.

Des difficultés existent pour le transfert de la subvention aux établissements. Il s'agit entre autres du retard dans la transmission des besoins par les établissements, de la non maîtrise du domaine par les soumissionnaires, de la complexité des procédures dans la passation des marchés, du chevauchement de l'année scolaire entre deux années budgétaire, de la mauvaise appréciation des coûts de la matière d'œuvre par les prestataires.

Toutes ces difficultés dans l'acquisition et dans une certaine mesure l'absence de matière d'œuvre dans les établissements conduit chaque année à des mouvements d'élèves qui perturbent l'année scolaire. Ces mouvements de grève et le fait que la matière d'œuvre arrive presque dans le dernier trimestre dans les établissements réduisent considérablement le nombre d'heures de travaux pratiques. Cette situation a pour corollaire une baisse de la qualité de la formation et partant une baisse des résultats scolaires.

• Résultat 2-6 : Les résultats scolaires sont améliorés

Activités	Sous activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Mise en œuvre des projets écoles de qualité		2	20 000		
	Mise en place d'un dispositif national et décentralisé de capitalisation des bonnes pratiques des PEQ et EQAmE	2	20 000	-	Néant
Electrification d'infrastructures scolaires et viabilisation de CET et CFP		1	1 979 130		
	Projet lampe pour l'Afrique		1 774 487	-	- 662 partenaires et acteurs formés ; - 128912 lampes solaires acquises
	Contrepartie nationale		204 643	201 078	- 440 kits collectifs acquis

La mise en place d'un dispositif national et décentralisé de capitalisation des bonnes pratiques des PEQ et EQAmE n'est pas effective. En effet, le dispositif n'a pas été mis en place car la demande de déblocage a été rejetée pour insuffisance de méthodologie de travail. Le MENA a alors instruit la structure concernée de privilégier la réflexion à l'interne en lieu et place des regroupements.

Toutefois, les modules spécifiques sur l'EQAmE ont été relus pour intégrer de nouveaux contenus portant sur l'éducation pour la paix et la citoyenneté, l'éducation en situation d'urgence et l'effet des lampes solaires sur la qualité des apprentissages. Les modules relus sont envoyés à l'imprimerie pour l'édition.

En outre, un concours littéraire et de dessin a été organisé au profit des élèves EQAmE et les meilleures œuvres sont éditées. Le concours de la meilleure EQAmE et du meilleur bosquet sont également organisés. A ce titre, cent (100) brouettes ont été acquises pour la cérémonie de remise de prix en octobre 2016.

Par ailleurs, un module EQAmE a été introduit dans les ENEP et à l'ENS/UK, des modules de formation des formateurs ont également été élaborés, 1000 acteurs ont été formés dans la région du Sahel, des modules sur l'ESU et sur l'éducation à la paix et à la citoyenneté ont été élaborés, un logiciel de suivi des EQAmE a été conçu, des activités de mobilisation sociale et l'impression de 43 000 guides de l'EQAmE qui ont été réalisées.

Des efforts sont consentis par l'Etat et ses partenaires pour accroître le temps d'apprentissage, notamment chez les élèves des zones rurales. Ainsi, des actions sont entreprises pour équiper les écoles de matériels d'éclairage. Dans le cadre de l'électrification des infrastructures éducatives et la viabilisation des collèges d'enseignement (CET) et des centres de formation professionnelle (CFP), une allocation d'un milliard 979 millions 130 mille FCFA a été affectée au projet « une lampe pour l'Afrique ». Cela a permis l'acquisition de 77805 lampes autonomes pour les écoles primaires par entente directe, l'acquisition de près 36 000 lampes autonomes pour les établissements du post primaires par appel d'offres ouvert, et l'acquisition de 15 000 lampes autonomes pour les EQAmE du Sahel.

Dans le cadre du renforcement des capacités, des formations à l'approche qualité systémique ont été organisées au profit de 340 directeurs d'écoles, 80 DPENA/ DRENA et encadreurs pédagogiques et 50 élus locaux. En outre, 139 Intendants de CEG équipés à la gestion des lampes solaires ont été formés, 30 membres de COGES et 20 professeurs de physique-chimie ont été formés à la réparation des équipements solaires. De plus, 15 agents du projet ont été formés à l'utilisation du logiciel de gestion et de comptabilité matière, et 8 autres agents aux procédures de gestion comptable et financière de l'Unicef. Un guide de formation des acteurs du post-primaire pour la gestion des lampes solaires a été également élaboré.

Pour une mise en œuvre réussie du projet, il convient de toujours anticiper sur les appels d'offres destinés à l'acquisition des lampes solaires. De plus, il est nécessaire que des solutions idoines soient trouvées pour accélérer les commandes des équipements solaires qui constituent l'essentiel du budget du projet et inviter tous les acteurs de la chaîne des marchés publics à plus de célérité dans le traitement des dossiers. Le projet attend par ailleurs le report des appels d'offres infructueux en 2017 pour l'acquisition de lampes individuelles

En plus de l'accélération des procédures de passation des marchés publics pour l'acquisition des kits solaires, il est important de renforcer la sensibilisation des acteurs pour une meilleure gestion des lampes, renforcer le contrôle de qualité des lampes lors des pré-réceptions techniques et de la réception provisoire.

Dans l'optique de susciter une large adhésion des populations aux programmes d'ENF, le projet LPA a acquis une partie des 440 kits collectifs d'éclairage pour l'alphabétisation. Mais l'activité visant la formation des animateurs sur le programme « Alphabétisation de nuit des adultes » n'a pas eu lieu en raison de certaines contraintes liées à l'acquisition tardive et partielle des kits collectifs.

Dans la dynamique de l'amélioration de la qualité du pilotage de l'éducation par le renforcement de la coordination du système éducatif, le projet LPA a organisé des sessions du comité de pilotage. Il a également fait des acquisitions et bénéficié de prestations diverses pour le fonctionnement de l'unité du projet. Au titre de la couverture médiatique du projet, des gadgets et dépliants de communication sont en cours d'acquisition. De même, des procédures d'acquisition et d'installation de matériel solaire pour l'électrification du siège du projet sont en cours. Enfin les actions du projet ont permis la reconduction de la convention avec l'IRSAT pour le test de matériels solaires.

Encadré Q5 : L'effet de la pratique classe et les résultats scolaires

Les pratiques de classe, le climat de la classe et de l'école, l'approche pédagogique et les techniques utilisées sont au cœur du processus d'apprentissage des élèves.

« *Les effets des facteurs liés à l'enseignement et aux méthodes d'apprentissage apparaissent généralement plus important que les effets des ressources dont disposent les établissements. Ces résultats de la recherche confirment que c'est dans la classe et dans le contexte et le "climat" de l'école que se jouent les apprentissages, que se construisent les compétences, que les ressources sont transformées en résultats d'apprentissage.* »

« *Le climat de l'école est un élément important. La sécurité des enfants, la bienveillance et les attentes positives qu'on leur manifeste, le temps scolaire, la conservation des manuels, le soutien aux élèves en difficulté voire le soutien professionnel aux enseignants, le dialogue avec les familles et la communauté se jouent au niveau de l'école. Ce sont des ingrédients essentiels de la qualité et de la confiance accordée à l'école.* »

A cet égard, le Projet Ecole de Qualité (PEQ) et Ecole de Qualité Amie des Enfants (EQAmE) soutenu par l'UNICEF, les guides qui en résultent couvrent des champs variés qui impactent positivement le contexte et le climat de l'école. Les formations envers les directeurs d'école, les encadreurs pédagogiques et les maires permettent une appropriation des concepts et des règles participatives et de bonne gestion de l'école et des classes. Il faudra s'assurer que l'approche projet initiale pourra être portée à l'échelle dans de bonnes conditions, avec un réel niveau d'appropriation.

Le rôle du directeur d'école est déterminant pour superviser et conseiller les enseignants dans la conduite de leurs classes, pour le respect du temps scolaire, la proscription des violences et l'interaction avec les communautés. Avec un bon climat social de l'école et un bon management, toute l'équipe pédagogique travaille. C'est d'ailleurs pourquoi le recrutement des directeurs d'école est un acte important et qu'il est nécessaire de les former à la bonne gouvernance de l'école, au leadership, comme c'est déjà le cas avec les Instituteurs Principaux, et de renforcer leur fonction d'appui pédagogique.

Cependant, dans la recherche de l'amélioration des pratiques de classe, la question de la préparation et ou des fiches pédagogiques doit également être rediscutée, sans passion, avec tous les acteurs, pour dégager des conditions consensuelles, pratiques et pédagogiques à même de favoriser de bonnes prestations en classe.

- **Résultat 2-7 : L'éducation multilingue, le sport, l'art et la culture sont promus dans les établissements**

Activités	Sous activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Promotion du multilinguisme					
	Modernisation de l'Enseignement Franco Arabe Primaire et Post-primaire	1	5 830 077	-	
	- Contrepartie nationale		654 805	254 942 086	
	- PPI		5 175 272		
Promotion du sport, de l'art et de la culture en milieu scolaire et universitaire		2	80 600	64 780	

	<i>Acquisition de matériels sportifs et culturels</i>	1	40 000	39 890	Matériels sportifs et culturels acquis et disponible
	<i>Organisation des activités sportives et culturelles</i>	1	40 600	24 889	Tenue effective des activités sportives et culturelles

La programmation, dans le plan d'action 2016, de la modernisation de l'enseignement franco-arabe primaire et post-primaire, vise la promotion du multilinguisme au Burkina Faso avec la précieuse contribution de la banque islamique de développement pour la réalisation d'infrastructures éducatives, de forages équipés et pour l'amélioration de la qualité de l'éducation franco-arabe par le biais d'un ensemble d'actions pratiques.

Ainsi, les infrastructures éducatives et les différentes acquisitions (mobilier scolaire, compendiums divers....) relevant de la contrepartie nationale sont en cours de réalisation avec un taux d'exécution à hauteur de 38,3 %. Mais les activités de suivi pédagogique, la campagne de sensibilisation des acteurs des écoles franco-arabes et la promotion de l'excellence au sein desdites écoles sont réalisées entièrement. Il en est de même pour la dotation de la Direction de l'enseignement général privé et de l'ENEP de Loumbila en matériels informatiques ainsi que pour l'allocation de ressources financières à la DGESS en vue de la réalisation d'un système d'information et de gestion des écoles franco-arabes. Il importe de noter le recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude diagnostique et prospective à l'amorce du processus de la modernisation des écoles franco-arabes.

Tableau II-12 : Situation des écoles franco-arabes en 2016

Étiquettes de lignes	ELEVES			ETABLISSEMENT	ENSEIGNANT			
	FILLES	GARCONS	TOTAL		F	M	TOTAL	
BOUCLE DU MOUHOUN	7362	10612	17974		141	36	531	
CASCADES	2799	3946	6745		74	17	250	
CENTRE	8833	10740	19573		223	225	464	
CENTRE-EST	8564	11305	19869		182	58	546	
CENTRE-NORD	7033	9748	16781		183	47	560	
CENTRE-OUEST	3083	4860	7943		113	54	298	
CENTRE-SUD	1743	3494	5237		68	32	177	
EST	1749	2747	4496		45	13	147	
HAUTS-BASSINS	20464	23562	44026		386	169	1143	
NORD	17554	21822	39376		396	88	1372	
PLATEAU CENTRAL	6580	9289	15869		230	92	637	
SAHEL	5058	5621	10679		88	25	295	
SUD-OUEST	1001	1182	2183		33	9	72	
Total général	91823	118928	210751		2163	865	6492	
							7357	

Source : DGESS/MENA

Le Burkina Faso compte 2 163 écoles franco-arabes en 2016 avec un effectif de 210 751 élèves dont 91 823 filles. Au total, 2 163 enseignants assurent les cours. Au regard du développement rapide de ce type d'école, des actions ciblées doivent être engagées pour d'une part, renforcer la qualité des établissements franco-arabes (infrastructures et formation des enseignants) et d'autre part, veiller au respect du cahier des charges notamment l'application des programmes officiels d'enseignement et la didactique des disciplines.

Pour la promotion du sport, de l'art et de la culture en milieu scolaire, l'acquisition de matériels inscrits dans le plan d'action a été réalisée. En outre, l'on peut signaler que grâce à l'appui de l'UNICEF, il a été organisé des sessions de formation sur l'EPS, le théâtre et la gestion de la bibliothèque au profit des enseignants de trente (30) EQAmE du Sahel. En outre, l'organisation d'un concours de dessin à vocation internationale pour les EQAmE du Ganzourgou et du Namentenga avec la sélection des meilleures œuvres expédiées au Japon est à inscrire dans ce registre. A cela, s'ajoutent des sorties terrain dans les zones de l'EQAmE pour vérifier la mise en œuvre des acquis des sessions de formation sus visées et la supervision des ateliers d'initiation des écoliers en art et culture lors de la SNC 2016.

Par ailleurs, le MENA a réalisé la deuxième édition de la journée culturelle qui a consisté à inciter les différents acteurs de l'éducation au port du « *faso dan fani* » et à l'organisation d'activités culturelles en relation avec les spécificités culturelles de chaque région. Enfin, il convient de verser dans ce registre non seulement l'animation des séances d'aérobic dans les différents services du MENA, mais aussi l'assistance des écoles pour un meilleur encadrement des activités culturelles et sportives au préscolaire comme au primaire.

Encadré Q6 : La place des langues nationales toujours en suspens

Les écoles bilingues ont été accompagnées par SOLIDAR Suisse et dans certaines écoles de la région Est par l'ONG TINTUA, dans le cadre d'une approche projet, avec de très bons résultats au début. Depuis le transfert à l'Etat, les moyens d'accompagnement, comme les manuels par exemple n'ont pas suivi et les résultats n'ont cessé de baisser, au point que les performances des élèves de ces écoles sont les plus faibles dans toutes les disciplines évaluées et que l'image des écoles bilingues est fortement écornée.

La DGREIP chargée du curriculum, mène une réflexion pour définir une formule propre au MENA, dont l'une dans la configuration classique d'apprentissage en français et, l'autre avec les langues nationales. Les langues nationales pourraient aussi être au programme comme matière. Le débat n'est pas tranché, les décisions ne sont pas prises. Des études spécifiques pourraient être réalisées pour mesurer l'efficacité des dispositifs didactiques et pédagogiques en usage dans l'éducation bilingue, notamment dans les processus de transfert de la langue nationale vers le français.

Le débat trainant depuis des années, il est temps maintenant, en tirant les leçons de toutes les expérimentations passées, de prendre une ou deux options claires et de s'en tenir à cela. Seul un engagement fort de l'Etat, inscrit dans la durée, consacré par des textes législatifs consensuels et précis, peut amener le système éducatif à s'y engager véritablement et à réussir. Sur cette base, manuels, formations, campagnes d'information, etc. pourront se développer de façon cohérente.

- Résultat 2-8 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru**

Activités	Sous activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Opérationnalisation des passerelles		2	400 000	101 479	
	Harmonisation des référentiels et des niveaux d'entrée (Mise à disposition des ONG de ressources pour la mise en œuvre de la Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelles)	1	300 000	101 479	Déblocage effectif des ressources pour les ONG
	Appui à la mise en place de centres spécialisés de bilan et de compétence (Allocation de bourses à 30% des effectifs prévisionnels orientés dans l'EFTP)	1	100 000	-	Allocation effective des bourses

En 2016, pour la mise en œuvre de la stratégie de scolarisation accélérée ou Passerelle (SSA/P), les ressources, d'un montant de 300 millions FCFA, ont été mises à la disposition des ONG et associations. Ce faisant, les efforts de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers ont permis l'ouverture effective de deux cent quarante-huit

(248) centres à passerelle de la SSAP fonctionnels dont 80 centres ouverts par l'Etat burkinabè avec un total de 5203 apprenants transférés sur un total de 6329 inscrits, soit un taux de succès de 94,85%. Ayant pour cible les enfants de 9 à 12 ans jamais scolarisés ou précocement déscolarisés, ces structures éducatives ont reçu donc un nombre considérable d'apprenants.

Faute de ressources, les sorties terrain des points focaux et membres de la cellule d'appui n'ont pu se réaliser en 2016. Cette situation ne permet pas une appréciation objective du fonctionnement des centres SSAP et de l'évaluation des apprentissages des apprenants. Toutefois, la tenue de la session du comité de pilotage le 28 novembre 2016 permet de disposer des effectifs globaux des inscrits dans les centres à passerelle.

Tableau II-13 : Effectifs globaux des inscrits dans les centres à passerelle en 2016

ONG/Associations	Nbre de Centres	Apprenants Inscrits			Apprenants Evalués (Réguliers)			Apprenants transférés			Taux de réussite (%)		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
AFDR /Yatenga	60	811	809	1620	716	732	1448	716	732	1448	100	100	100
Sous total AFDR	60	811	809	1620	716	732	1448	716	732	1448	100	100	100
ADEFAD / Yatenga	20	252	249	501	230	229	459	208	217	425	90,43	94,75	92,59
Sous total ADEFAD	20	252	249	501	230	229	459	208	217	425	90,43	94,75	92,59
ANTBA/ Ganzourgou	10	131	119	250	105	104	209	105	104	209	100	100	100
ANTBA/ Kadiogo	10	117	133	250	85	102	187	85	102	187	100	100	100
ANTBA/ Kénédougou	20	203	304	507	160	253	413	160	253	413	100	100	100
ANTBA/ Namentenga	10	128	120	248	99	100	199	99	100	199	100	100	100
Sous total ANTBA	50	579	676	1255	449	559	1008	449	559	1008	100	100	100
CREDO Bougouriba	10	143	133	276	143	133	276	83	71	154	90,21	84,52	87,5
CREDO Sissili	10	141	144	285	122	128	250	118	121	239	96,72	94,53	95,62
CREDO/ Ziro	20	254	178	432	172	141	313	131	101	232	76,16	71,63	74,12
Sous total CREDO	40	538	455	993	437	402	839	332	293	625	75,97	72,88	74,49
FDC/ Gzrgou/Krtenga	48	547	534	1081	512	506	1018	512	506	1018	100	100	100
FDC/Séno	20	273	347	620	225	259	484	225	259	484	100	100	100
Sous total FDC/BF	68	820	881	1701	737	765	1502	737	765	1502	100	100	100
REPROSO/Yatenga	10	137	122	259	139	90	229	117	78	195	85,40	63,93	75,28
Sous total REPROSO	10	137	122	259	139	90	229	117	78	195	85,40	63,93	75,28
TOAL GENERAL	248	3137	3192	6329	2708	2777	5485	2559	2644	5203	86,32%	86,99%	94,85

Source : Rapports de fin de campagne de 2015- 2016 des associations et ONG partenaires de mise en œuvre de la SSAP

Les passerelles constituent une alternative porteuse. Il s'impose alors la nécessité de leur formalisation à travers un guide d'opérationnalisation et un acte administratif officiel. Ces documents définiront formellement, au moment venu, les modalités de fonctionnement des passerelles entre les différentes filières de l'éducation et notamment les structures et mécanismes d'orientation. A ce propos, la matérialisation de l'activité ciblée par les TDR élaborés en février 2016 pour amorcer le processus d'institutionnalisation et d'opérationnalisation des passerelles reste un défi à relever.

Au post-primaire, le décret portant création des titres prévoit pour chaque titre les différentes passerelles possibles mais il faut noter que cela n'est pas pour le moment

appliqué. Cependant, on observe que les sortants de l'enseignement technique et professionnel (CET) se présentent au CQP en tant que candidats libres. Il en est de même pour les sortants des centres de formation professionnelle titulaires du CQP qui se présentent au CAP en qualité de candidats libres.

Spécifiquement, au niveau de l'EFTP, les passerelles sont effectives de l'enseignement général vers l'enseignement technique. Ainsi, chaque année la DGEFTP fixe, par arrêté, le nombre de places pour les classes de 2nde AB3, de 2nde Ti et de première année BEP des établissements publics et privés conventionnés d'enseignement secondaire technique et professionnel. Pour l'année 2016, les capacités d'accueil sont de 1285 élèves pour la première année CAP, de 3128 élèves pour la première année BEP, de 110 élèves pour les classes de 2nde Ti et de 625 élèves pour les classes de 2nde AB3, soit un total de 5148 apprenants dont 1775 pour les établissements privés. On note également que 119 apprenants du niveau de la classe de 5ème ou 4ème suivent une formation au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) électrotechnique en deux ans aux CETFP de Manga, Boulsa et au Collège privé Jean Bosco à Bobo-Dioulasso.

Il en résulte que les passerelles ne sont pas opérationnelles de l'enseignement technique vers l'enseignement général.

Pour le moment, les passerelles entre le non formel et le formel ne sont pas opérationnelles, compte tenu du dispositif d'accès dans les établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel formel. Toutefois, dans le cadre de l'obligation scolaire, une approche doit être envisagée avec le MJFIP en vue de mettre en place un mécanisme pour accueillir l'effectif des élèves en difficultés pour des formations de courtes ou moyennes durées. L'opérationnalisation des passerelles à l'échelle institutionnelle apparaît de ce fait comme un défi à relever dans les plus brefs délais.

En outre, pour promouvoir l'excellence, l'allocation de bourses à hauteur de 30% des effectifs prévisionnels orientés dans l'EFTP était en cours de réalisation. Pour ce faire, la capacité d'accueil des établissements d'EFTP a été déterminée puis complétée par la liste des meilleurs élèves admis au CAP et au BEP.

- Résultat 2-9 : Les innovations éducatives sont promues**

Activités	Sous activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Recherche-actions					
	Capitalisation des résultats des études (Formation sur l'approche Aflatoun)	1	7 000	7000	30 acteurs formés

Dans le cadre de la capitalisation des résultats des études, une formation sur l'approche Aflatoun a été réalisée. Elle a concerné trente (30) personnes composées de formateurs des ENEP, de concepteurs de curricula, de formateurs des ONG en éducation formelle et non formelle, de même que les points focaux Aflatoun.

En rappel, Aflatoun est un programme d'éducation sociale et financière unique qui permet aux enfants et aux jeunes d'apprendre plus sur leurs droits ainsi que les notions d'argent et d'entreprises. Initié en Inde en 2005 par l'entrepreneur social Jeroo Billimoria, le programme ambitionne d'apprendre aux enfants et aux jeunes à prendre des initiatives, à développer leur confiance en eux-mêmes et acquérir des compétences sociales et financières nécessaires pour réussir.

Aflatoun met les enfants au centre du processus d'apprentissage. Ils participent activement par des chansons, des jeux et d'autres activités ludiques. Ils mettent également en place des projets d'épargne et des petites entreprises sociales ou

financières dont le but est d'améliorer leur vie et leur communauté. Le programme Aflatoun forme à une prise de conscience de soi, à un changement de comportement, à un esprit d'entrepreneuriat et des économies dans le sens large du terme.

Le processus de formation par l'approche Aflatoun est facilité par des enseignants et des formateurs qualifiés dans des contextes scolaires et hors scolaires. De par ses objectifs et ses options, l'approche Aflatoun apparaît comme une alternative pouvant permettre au système éducatif de préparer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et adolescents.

Dans le cadre de l'éducation en matière de population et de citoyenneté, quarante (40) personnes composées d'agents de la DEmPC, de conseillers d'éducation, de professeurs des lycées et collèges, d'agents de directions centrales du MENA ont identifié les manifestations, les causes et les conséquences de l'incivisme et proposé des solutions et des stratégies de mise en œuvre aux niveaux des élèves, des enseignants, de l'administration, des partenaires sociaux, des parents d'élèves. L'opérationnalisation de ces stratégies permettra, dans une synergie d'actions, de promouvoir des comportements citoyens au sein des établissements scolaires.

• **Résultat 2-10 : Les connaissances apprises sont évaluées**

Activités	Sous activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Organisation des examens et concours scolaires		15	7 599 828	7 597 001	
Organisation du concours d'excellence (Subvention à l'organisation de l'excellence à l'école primaire)		1	52 000	49 173	Excellence organisée
Organisation des examens et concours scolaires		14	7 547 828	7 574 828	
CAST/FSDEB					
- <i>Organisation du CEP</i>		-	800 000	401 448	CEP organisé
- <i>Elaboration et validation des textes portant organisation de l'examen de fin cycle d'éducation de Base (BEPC)</i>		-	15 000	-	Néant
- <i>Organisation du BEPC</i>		-	310 000	310 000	BEPC organisé
Budget Etat					
- <i>Structures centrales (DGEC)</i>		1	3 639 785	1 275 637	
- <i>Ensemble régions</i>		13	2 783 043	2 736 724	
Amélioration du temps d'apprentissage					
Suivi-évaluation du temps effectif d'enseignement (Réévaluation du volume horaire officiel pour chaque niveau de l'éducation de base ou Evaluer le temps d'apprentissage dans les écoles primaires)		1	30 000	-	Volume horaire réévalué

Les examens et concours scolaires (CEP, BEPC, CAP, BEP, entrée en 6è, Seconde) ont été organisés par la direction générale des examens et concours avec l'appui des acteurs et partenaires à la base.

L'examen du CEP et du concours d'entrée en classe de sixième de la session de 2016 se sont déroulés du 7 au 20 juin 2016 sur l'étendue du territoire national.

La session a enregistré un effectif de 348 609 candidats soit 181 925 candidates et 166 684 candidats répartis dans 7564 salles de composition. Au total 50 868 acteurs ont été mobilisés pour la session dont 18598 surveillants ; 8628 maîtres accompagnateurs ; 18 600 correcteurs ; 976 encadreurs pédagogiques et 1735 présidents de centres.

Tableau II-14 : Résultats définitifs du CEP, session 2016

REGIONS	PRESENTES			ADMIS			Taux de réussite		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Boucle du Mouhoun	16871	15402	32273	9683	9769	19452	57,39	63,43	60,27
Cascades	7039	6741	13780	4446	4667	9113	63,16	69,23	66,13
Centre	27726	23684	51410	18665	17444	36109	67,32	73,65	70,24
Centre-Est	13708	13226	26934	7936	8572	16508	57,89	64,81	61,29
Centre-Nord	11574	10441	22015	6496	6720	13216	56,13	64,36	60,03

Centre-Ouest	19315	17199	36514	10651	10854	21505	55,14	63,11	58,9
Centre-Sud	9274	8640	17914	5022	5259	10281	54,15	60,87	57,39
Est	10535	10273	20808	5951	6212	12163	56,49	60,47	58,45
Hauts-Bassins	19730	18032	37762	10903	11020	21923	55,26	61,11	58,06
Nord	16645	13912	30557	8913	8473	17386	53,55	60,9	56,9
Plateau Central	9826	8498	18324	5253	4982	10235	53,46	58,63	55,86
Sahel	3691	4371	8032	2456	3196	5652	66,54	73,12	70,11
Sud-Ouest	6649	6614	13263	3985	4661	8646	59,93	70,47	65,19
TOTAL	172583	157033	329616	100360	101829	202189	58,15	64,85	61,34

Source : DGEC, MENA, 2016

Le nombre de candidats régulièrement inscrits ayant composé était de 329 616 soit 172 583 filles et 157 033 garçons. Le taux national de réussite est de 61,34% dont 58,15 % pour les filles et 64,34 % pour les garçons. On remarque une baisse significative de 12,10% comparativement à la performance de la session de 2015 qui était de 73,44%.

Pour comprendre les causes éventuelles de la contre-performance des élèves en 2016, un consultant national a accompagné l'équipe qui a travaillé sur la base d'outils fiables d'évaluations et de mesure. Des échantillons de copies ont été prélevés dans plusieurs CEB pour les besoins de la cause. Il s'agissait de calculer les indices de difficulté de chaque item de chaque épreuve pour pouvoir en apprécier le niveau et la qualité. Sur le point de vue métrique, l'analyse a montré que tous les items proposés étaient valides et conformes au programme d'enseignement en vigueur des classes de fin de niveau primaire. Une analyse parallèle des items les moins réussis de chaque épreuve a également été initiée.

De l'analyse des échecs des candidats à ces items, les constats suivants ont été faits. En mathématiques, la plupart des candidats ne maîtrisent pas les opérations comportant des conversions. La construction des figures géométriques n'est pas maîtrisée par un très grand nombre de candidats. La technique opératoire et la technique de conversion des nombres complexes ne sont pas maîtrisées. Les candidats éprouvent beaucoup de difficultés sur la règle de trois. La technique de résolution de problème n'est pas non plus maîtrisée.

En sciences, très peu de candidats maîtrisent les différentes sortes de racines. Ces constats ont conduit l'équipe à faire les recommandations à savoir renforcer l'enseignement apprentissage sur les nombres complexes ; mettre l'accent sur la maîtrise de l'utilisation du matériel et la construction des figures géométriques ; renforcer la technique des quatre opérations ; s'assurer de l'enseignement des différentes notions au programme et renforcer les capacités des enseignants en matière d'évaluation.

Cependant, il faut mener une étude externe pour mieux situer les causes éventuelles de la contre-performance des élèves en 2016.

Par ailleurs, la phase de correction du CEP a été momentanément suspendue dans certaines CEB des régions des Hauts-Bassins, du Nord et du Centre Ouest à cause du paiement tardif de la prise en charge des correcteurs et membres de secrétariat. Une rallonge financière trouvée au niveau des fonds CAST a permis de payer urgently les frais de correction. Cette situation a eu pour conséquence le prolongement du calendrier des délibérations dans lesdites régions où les dernières délibérations ont été faites le 21 juin 2016.

En outre, la vétusté des appareils de reprographie a joué sur la qualité de la reproduction de certaines épreuves. Comme solutions, des épreuves de référence bien reproduites ont été jointes aux plis pour être utilisées au cas où les épreuves seraient de

mauvaise qualité. Il faut également relever que le déblocage tardif des fonds alloués à l'organisation des examens a beaucoup perturbé le calendrier de la mise en œuvre des activités et créant ainsi le chevauchement des travaux. L'absence du manuel de procédure dans certains CEB a joué négativement sur le bon fonctionnement des jurys. Pour résoudre ce problème il faut nécessairement envisager une réimpression du manuel actualisé.

La faible contribution financière de certaines communes aux frais de restauration et d'hébergement des candidats au CEP n'a pas permis à un bon nombre de candidats de composer dans de bonnes conditions. Pour ce faire, il faudra envisager la formation de ces agents à l'outil informatique.

La non maîtrise de l'utilisation des chronos par les examinateurs pendant l'administration des épreuves sportives a favorisé l'attribution de notes erronées dans certains centres d'examens. Il est alors indispensable que les examinateurs soient initiés à l'utilisation de ces instruments avant l'administration des épreuves pour les sessions prochaines.

Au niveau du post-primaire et du secondaire, les examens du BEPC, CAP et BEP de la session de 2016 se sont déroulés du 1er au 30 juin 2016. Les examens du BEPC et des CAP et BEP commerciaux se sont achevés le 14 juin 2016. Quant aux BEP et CAP industriels, leurs épreuves écrites se sont achevées le 11 juin 2016 et les épreuves pratiques ont pris fin le 30 juin.

Tableau II-15 : Résultats définitifs du BEPC de la session de 2016 par région

Régions	Inscrits			Absents			Présents			Admis			Taux de succès (%)		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Boucle du Mouhoun	10184	8921	19105	144	154	298	10040	8767	18807	3767	2259	6026	37,52	25,77	32,04
Cascades	5042	4375	9417	100	82	182	4942	4293	9235	1519	918	2437	30,74	21,38	26,39
Centre	24677	34522	59199	855	1072	1927	23822	33450	57272	8455	9031	17486	35,49	27,00	30,53
Centre-Est	6685	7071	13756	109	126	235	6576	6945	13521	2637	1912	4549	40,10	27,53	33,64
Centre-Nord	6775	6894	13669	132	156	288	6643	6738	13381	2453	1531	3984	36,93	22,72	29,77
Centre-Ouest	11218	9370	20588	1588	1314	2902	9630	8056	17686	3562	2033	5595	36,99	25,24	31,64
Centre-Sud	5080	4837	9917	81	74	155	4999	4763	9762	1778	1151	2929	35,57	24,17	30,00
Est	8445	6849	15294	198	145	343	8247	6704	14951	2270	1205	3475	27,53	17,97	23,24
Hauts-Bassins	16172	15772	31944	425	385	810	15747	15387	31134	5128	3579	8707	32,56	23,26	27,97
Nord	8665	8556	17221	190	192	382	8475	8364	16839	3196	1988	5184	37,71	23,77	30,79
Plateau central	5349	5601	10950	91	92	183	5258	5509	10767	1705	1272	2977	32,43	23,09	27,65
Sahel	2293	1578	3871	64	37	101	2229	1541	3770	767	397	1164	34,41	25,76	30,88
Sud-Ouest	4447	2999	7446	103	64	167	4344	2935	7279	1431	605	2036	32,94	20,61	27,97
Total national	115032	117345	232377	4080	3893	7973	110952	113452	224404	38668	27881	66549	34,85	24,58	29,66

Source : DGEC, MENA, 2016

Le nombre de candidats ayant composé à l'examen du BEPC de la session de 2016 est de 224 404 dont 113 452 filles et 110 952 garçons. Le taux national de succès au BEPC est de 29,66% dont 24,58% pour les filles et 34,85% pour les garçons. Ce taux est en baisse par rapport à celui de la session de 2015 qui était de 39,22%.

Tableau II-16 : Evolution des taux de réussite au BEPC de 2006 à 2016

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de succès(%)	31,7	38,7	28,29	30,70	30,63	52,30	22,57	28,73	39,22	29,66

Source : DGEC, MENA, 2016

En rappel, les taux de succès au BEPC ont évolué en dents de scie de 2006 à 2015. Le plus fort taux de succès est celui de 2012 qui est de 52,30% et le plus faible est de 22,57% réalisé en 2013. La variation de ces performances mérite une étude de causalité pour cerner l'effet classe, l'effet groupe pédagogique, l'effet enseignant et autres effets exogènes.

Les résultats des CAP et BEP commerciaux se présentent comme suit :

- CAP commerciaux : 58,36% contre 28,92% en 2015, soit une hausse de 29,44% ;
- BEP commerciaux : 48,34% contre 45,71% en 2015, soit une hausse de 2,63%.
- CAP Industriels : 47,31% contre 38,3% en 2015, soit une hausse de 9,01% ;
- BEP industriels : 56,05% contre 49,9% en 2015, soit une hausse de 6,15%.

Les examens de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels ont dans leur ensemble connu une augmentation de leurs taux de succès par rapport à la session de 2015. Le taux de croissance le plus élevé a été observé au niveau des CAP commerciaux et le plus faible au niveau des BEP commerciaux

Il faut cependant relever que le déroulement du BEPC de la session 2016 a connu des perturbations dues à un mot d'ordre de boycott lancé par une organisation syndicale. Le mot d'ordre a été observé par des présidents, des vice-présidents et secrétaires de jury, des correcteurs et des présidents de Centres secondaires, en somme par des acteurs relevant des différents échelons de l'organisation des examens. Les différentes formes de boycott observées sur le terrain ont été :

- la suspension de la correction des copies par certains correcteurs ;
- la correction incomplète de certaines copies par des correcteurs ;
- l'abandon des jurys par certains présidents et secrétaires de jurys ;
- l'abandon de centres secondaires par certains présidents ;
- le refus de certains présidents de jurys (qui utilisaient leurs propres ordinateurs) de remettre les bases de données des jurys pour les délibérations ;
- le refus de certains présidents de jurys de proclamer les résultats après les délibérations ;
- la profération de menaces verbales et mêmes physiques par des acteurs engagés dans le boycott à l'endroit de non boycotteurs ;
- la perturbation et même la fermeture par la contrainte des corrections et des travaux de secrétariat et de délibérations par certains acteurs grévistes.

Les autres difficultés rencontrées sont principalement :

- l'insuffisance de la dotation budgétaire qui a nécessité une demande de rallonge d'environ 1 500 000 000 F CFA sur lesquels 800 000 000 F CFA qui proviendront d'un réaménagement du budget du MENA ont été accordés afin d'apporter les compléments des budgets des directions régionales.
- la reprise des deux épreuves du second tour du BEPC avec des sujets de remplacement par des candidats de jurys de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso suite à des erreurs de délibération découvertes après l'administration des épreuves du second tour ;
- l'insuffisance de feuilles de composition pour les jurys de la ville de Ouagadougou la veille du début des épreuves. Cette insuffisance a été générée par la lenteur du prestataire dans la production des feuilles de composition. L'emprunt de feuilles de compositions de certaines régions a permis d'aplanir cette difficulté ;

- la lenteur de certains prestataires dans la livraison des matières d'œuvre des examens de l'enseignement technique industriel. Cela a quelque peu retardé le début du déroulement des épreuves pratiques des BEP et CAP dans certains centres d'examen.

En termes de solutions, une rallonge financière a permis de poursuivre les travaux de correction et de secrétariat.

Par ailleurs, l'évaluation des connaissances et des compétences acquises par les jeunes formés a été faite à travers l'organisation des examens de certification organisée par le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de Certification (SP/CNC).

Les résultats de la session 2016 se présentent comme suit :

- pour le CQP, sur cinq mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (5 799) candidats inscrits, on a quatre mille trois cent soixante-neuf (4 369) admis, soit un taux de succès de 75,34% dont 70,11% pour les filles ;
- concernant le BQP, au total 514 candidats se sont inscrits pour trois cent vingt-huit (328) candidats ont été déclarés admis, soit un taux d'admission de 80,79% dont 100% pour les filles.
- l'examen de certification par habilitation organisé en BQP et BPT par le CFPR-Z, sur 130 candidats 85 ont été admis, soit un taux de succès de 65,38%.
- l'organisation de certifications spécifiques au niveau de l'Institut National de la Formation Artistique et Culturelle (INAFAC) qui a permis de certifier quatorze (14) candidats sur quatorze (14) inscrits, soit un taux de succès de 100%.
- la certification par habilitation, l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT) a organisé en collaboration le SP/CNC, une session de certification dans 5 métiers de l'agroalimentaire. A cet effet, sur trois cent quatre-vingts (380) candidats inscrits, trois cent soixante-dix-neuf (379) ont réussi à l'examen de certification, soit un taux de succès de 99,73%.

Au niveau de l'évaluation des acquis scolaires du primaire, une enquête nationale a eu lieu en mai 2016. Elle a permis d'administrer des épreuves de français, de mathématiques, de sciences et de lecture à un échantillon de 20 élèves de CP2 et 20 de CM1 dans près de 500 écoles. Des questionnaires ont été également administrés aux mêmes élèves, à leurs parents, à leurs enseignants et aux directeurs des écoles enquêtées. Suite au déblocage tardif des ressources, les outils de l'enquête (épreuves et questionnaires) ont été traités et corrigés/codifiés, et les données ont été saisies par lecture optique en novembre/décembre 2016. La DGESS est toujours dans l'attente de l'autorisation du MINEFIB de poursuivre en 2017 la consommation des ressources allouées au titre de 2016, afin de boucler le processus de l'évaluation avec la production des rapports techniques et la rédaction du rapport national et des rapports régionaux.

Le retard de déblocage des ressources et le retard de l'autorisation de poursuivre les activités de l'évaluation de la session 2016 entraînent de facto un retard dans la mise à disposition des résultats de l'évaluation au ministère et à ses partenaires, en vue d'initier des actions, des mesures et des politiques d'amélioration des conditions d'enseignement/apprentissage dans les écoles et les familles. Du même coup, ces retards auront inéluctablement une répercussion sur le processus de l'évaluation de la session de 2018 en préparation. Il est important que des dispositions soient prises de manière diligente pour permettre à la DGESS de produire et de diffuser le rapport

national et les rapports régionaux de 2016, et d'enclencher le processus de l'évaluation de 2018. En effet, l'Evaluation nationale des Acquis scolaires (EAS) est une source précieuse d'information sur le niveau d'acquisition des élèves et la qualité des enseignements/apprentissages. Elle est par conséquent un référentiel national pour l'orientation des politiques sectorielles.

Pour anticiper l'évaluation des acquis scolaires au post-primaire en 2017, il a été élaboré des items en mathématiques, français et SVT, l'administration d'un prétest et la réalisation des entretiens avec les acteurs.

Par le biais de l'enquête de l'EAS de 2016, les données de l'évaluation de l'approche de la lecture précoce au Noumbiel ont été collectées. Les outils renseignés (épreuves et questionnaires) ont été traités et codifiés, et les données ont été saisies. La DGESS est engagée dans la suite du processus et a planifié les étapes suivantes qui sont le traitement des données et la production des rapports techniques, et enfin la rédaction du rapport public. Il est impératif que cette évaluation puisse être conduite selon la périodicité prévue avec Plan international Burkina. Les résultats qui s'en dégageront permettront également de mesurer et d'apprécier l'impact de l'approche d'apprentissage de la lecture mise en œuvre par l'ONG. Au cas où les résultats de l'évaluation se révèleront probants, cette approche en expérimentation dans la province du Noumbiel pourrait être adoptée et généralisée par le ministère. Celui-ci devrait donc mettre à la disposition de la DGESS les moyens adéquats en vue de l'organisation de l'évaluation de l'approche « lecture précoce » expérimentée par Plan international Burkina.

En vue de promouvoir l'excellence à l'école primaire, une subvention de 52 000 000FCFA a été accordée aux 13 régions. Les concours d'excellence ont été organisés et les meilleurs élèves, enseignants et encadreurs pédagogiques ont été honorés avec des primes composées de vélos, de fournitures et de bourses pour les élèves, de motos, de sacs, tablettes et d'objets divers pour les enseignants et les encadreurs pédagogiques. Les principales difficultés notifiées sont l'insuffisance du budget alloué à l'excellence et la rareté des sponsors.

Dans le cadre des actions visant l'amélioration de l'organisation du BEPC, les textes portant organisation de l'examen de fin cycle d'éducation de Base (BEPC) n'ont pas été élaborés car la nouvelle configuration du MENA rend caduque cette activité.

Pour améliorer les acquis scolaires des élèves, il est programmé la réévaluation du volume horaire officiel pour chaque niveau de l'éducation de base. A ce titre, la réforme curriculaire a défini un volume horaire par niveau éducatif. Au préscolaire et au primaire, le volume horaire annuel officiel est fixé à 770 heures, celui du non formel (CEBNF) à 720 heures et celui du post-primaire est de 795 heures. Le suivi en cours permettra à terme d'évaluer le volume horaire effectif par niveau éducatif.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la journée continue dans l'administration publique et en application de l'arrêté conjoint n°2015-0004/MENA/MFPTSS du 11 janvier 2016 portant organisation des horaires de travail des structures éducatives de l'Education de Base, le temps de travail hebdomadaire se structure comme suit :

- au niveau du préscolaire : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h00 à 11h30 ; le samedi et le dimanche ne sont pas des jours ouvrés.

- au niveau du primaire et des centres d'éducation de base non formelle : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ; mercredi de 7h30 à 12h00 ; le samedi et le dimanche ne sont pas des jours ouvrés.
- au post-primaire: lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ; mercredi de 7h00 à 12h00 ; le samedi et le dimanche ne sont pas des jours ouvrés.

Cette nouvelle mesure a induit un aménagement des emplois de temps au primaire, la journée de travail du mercredi prend fin à 11h30 ; ceci en vue de se conformer au nouveau volume horaire hebdomadaire. Une évaluation sur l'efficacité de la journée continue dans les établissements d'enseignement est en cours.

Dans le cadre de l'amélioration du temps d'apprentissage, le projet PACOGES contribue à l'organisation des études surveillées et de nuit. Au total, 29 464 heures ont été capitalisées au compte des études de nuit organisées par les COGES.

En sus, des cours supplémentaires sont organisés par les enseignants soit pour relever le niveau, soit pour rattraper des séances perdues. Au total, 160 245 heures de cours de rattrapage sont comptabilisées.

Pour une bonne performance des élèves à l'école, il est recommandé d'avoir des mécanismes de l'IEC (Information, Education et Communication) entre l'école et tous les acteurs impliqués pour l'amélioration de la qualité de l'éducation. Dans l'approche de PACOGES, il est recommandé d'organiser deux cadres de concertation dont l'un entre les enseignants et les parents d'élèves et l'autre sous forme d'assemblée Générale entre les enseignants et la communauté.

Pour ce faire, le PACOGES a organisé une session de formation pour les encadreurs et les enseignants dans les provinces du Ganzourgou, Kouritenga et Namentenga de la fin de février en mars 2016 en vue de (i) renforcer les capacités des acteurs pour l'amélioration de la qualité des apprentissages à travers l'implication des parents d'élèves et la communauté et (ii) développer des mécanismes de sensibilisation et d'accompagnement des familles pour l'amélioration de la qualité des apprentissages. En termes de résultats, 96 encadreurs pédagogiques et 4 060 directeurs d'école et enseignants ont été formés à l'approche IEC.

II.2.1 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS

Quel dispositif d'encadrement pédagogique dans le nouvel environnement institutionnel du MENA ?

L'insuffisance de l'encadrement pédagogique sur le terrain est déplorée par les acteurs de l'éducation de façon récurrente. On assiste à une crise d'autorité sans précédent sur le terrain. L'approche actuelle d'encadrement pédagogique est équivoque avec une mauvaise interprétation des textes par les différents acteurs, d'où la nécessité d'élaborer une approche d'encadrement pédagogique tenant compte du nouveau dispositif institutionnel du MENA.

En considération de cette situation décrite dans l'aide-mémoire, une méthodologie de travail centrée sur la gestion axée sur les résultats (GAR) a été privilégiée. Une équipe technique composée d'encadreurs pédagogiques du préscolaire, du primaire, de l'ENF et du secondaire a été mise en place pour d'une part, préparer une note conceptuelle et faire l'analyse de la situation de l'encadrement pédagogique du préscolaire au

secondaire y compris l'EFTP et l'ENF et d'autre part, élaborer une stratégie globale assortie d'un mécanisme de financement. L'état des lieux de l'encadrement pédagogique est établi par niveau éducatif.

Au préscolaire, il existe deux emplois d'encadreurs pédagogiques : l'emploi d'éducateur de jeunes enfants et celui d'inspecteur d'éducation de jeunes enfants. activités d'encadrement de proximité sont l'examen des cahiers de préparation, la réunion pédagogique, la journée pédagogique, la visite de classe, et la conférence pédagogique. Les outils pédagogiques utilisés sont la fiche de supervision et le protocole de supervision.

Les faiblesses de l'encadrement pédagogique au préscolaire sont relatives à l'insuffisance notoire en personnel d'encadrement, l'insuffisance de ressources matérielles et financières, la faible qualité du matériel et équipement, l'inexistence de publication pédagogique, la rareté de sessions de formation ou de recyclage, le manque de formation des encadreurs dans les domaines des TIC et ingénierie de la formation, le désintérêt de certains acteurs et l'inadaptation des textes au contexte institutionnel actuel.

Au primaire, le dispositif d'encadrement pédagogique est animé par un personnel réparti en trois emplois : l'emploi d'Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré, l'emploi de Conseiller Pédagogique Itinérant et celui d'Instituteur Principal. La démarche d'encadrement s'appuie sur les plans d'amélioration individuels et collectifs (PAI/PAC).

Les outils de l'encadrement pédagogique sont l'outil de soutien à l'encadrement pédagogique à l'intention du Conseiller pédagogique (PAI) et l'outil de contrôle et de soutien à l'encadrement pédagogique et administratif à l'intention de l'Inspecteur Chef de circonscription (PAC). Les activités d'encadrement sont centrées sur l'organisation de visites de classe et d'écoles (au moins 2 pour l'IEPD et 3 pour le CPI) ciblées par semaines pour soutenir les enseignants, le soutien à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des plans d'amélioration, l'animation pédagogique au sein de l'école, et entre écoles, le remplissage et la transmission à l'inspection des fiches synthèses de remplissage des outils et des fiches rapports de mise en œuvre des plans d'amélioration.

Dans sa philosophie, l'approche d'encadrement pédagogique du primaire aide l'enseignant et l'équipe-école dans la résolution des difficultés rencontrées et permet le contrôle des activités prévues. Elle contribue à l'amélioration de la pratique classe en mettant l'enseignant en confiance, en lui permettant de s'évaluer, de mieux orienter son enseignement. Il faut aussi relever que l'encadrement pédagogique contribue à la formation continue des enseignants, permet de mieux suivre les progrès des élèves, donne une visibilité des forces et des faiblesses au niveau des classes et de l'école, permet une réflexivité de l'agir pédagogique et en même temps l'auto-évaluation. Il cultive l'entraide et la solidarité entre les adjoints d'une part et entre les adjoints et le directeur d'autre part ; il cultive l'esprit d'entraide chez les élèves à travers les travaux de groupes et le tutorat. Il favorise ainsi l'apprentissage par les pairs et conscientise l'enseignant.

En face de ces atouts, sont relevées certaines faiblesses dont la persistance des attitudes autocratiques des certains encadreurs qui découragent les enseignants, le montage mécanique des plans d'amélioration pour satisfaire une contrainte

administrative, la non disponibilité des outils d'encadrement qui ne favorise pas leur remplissage à temps, l'absence de feed-back de la part des encadreurs pédagogiques suite à l'envoi des plans dans les CEB, toute chose qui n'encourage pas les enseignants à bien les remplir. L'effritement de l'autorité de l'encadreur pédagogique est également une entrave à la mise en œuvre de l'encadrement pédagogique.

En outre, les résultats de l'enquête sur l'évaluation des acquis scolaires en 2014 révèlent que « la majorité des enseignants soit 90,9 % au CP1 et 90,8% au CE2, estiment que le suivi et l'encadrement pédagogique ont un impact positif sur leur pratique d'enseignement »⁵. Cependant, au cours de la même période, 22,4% des enseignants du CP1 et 24,4% du CE2 déclarent n'avoir reçu aucune visite du directeur d'école, 44,3 % de ceux du CP1 et 40,7% du CE2 du Conseiller Pédagogique et enfin 46,8 % de ceux du CP1 et 48,9 % du CE2 de l'Inspecteur. Au préscolaire, seulement 18 Inspecteurs d'éducation de jeunes enfants (IEJE) ont assuré le suivi et l'encadrement de 3237 personnels éducatifs dont un ratio de 179 personnels éducatifs pour 1 encadreur contre une norme de 45 pour 1 encadreur.

Au niveau de l'ENF, le taux de suivi des Centres d'éducation de base non formelle(CEBNF) est de 22,2% contre un taux de 29% au niveau des Centres permanents d'alphanétisation et de formation(CPAF).

Cette situation s'explique en grande partie par l'insuffisance des ressources financières et matérielles allouées à l'encadrement pédagogique ainsi que par la crise d'autorité sans précédent sur le terrain.

Au post-primaire et secondaire, l'encadrement pédagogique est assuré par des inspecteurs de l'enseignement secondaire et des conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire. Les principales activités menées sont, entre autres les visites de classes ; le suivi accompagnement des élèves-professeurs de l'ENS/UK et de l'IDS ; les certifications des examens professionnels des enseignants et des élèves-professeurs ; les formations pédagogiques ; l'expérimentation des nouveaux curricula et la participation aux supervisions pédagogiques des examens scolaires (BEPC, BAC).

Le rapport 2015 de suivi du PDSEB indique 0 % de taux d'encadrement durant l'année 2015. De façon générale, les préoccupations évoquées sont l'insuffisance /manque de moyens logistiques, matériels et financiers dans les structures d'encadrement pédagogique, l'absence d'une stratégie nationale d'encadrement pédagogique (regroupant tous les ordres d'enseignement), des encadreurs pédagogiques désœuvrés et démotivés et l'inexistence de données statistiques sur les activités d'encadrement.

A partir de l'état des lieux, les travaux se poursuivent pour d'une part définir une nouvelle stratégie de suivi et d'encadrement pédagogiques et d'autre part proposer un mécanisme de financement.

II.2.2 Suivi des recommandations de la quatrième MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle						

⁵DGESS/MENA, février 2016 : Étude sur « Le coût moyen de fonctionnement d'une CEB » réalisée par la Direction générale des Etudes et des statistiques sectorielles du MENA

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
	2.1. Elaborer une stratégie intégrée de suivi et d'encadrement pédagogique adaptée aux différents ordres d'enseignement.	DGEFPIC	5ème MCS	Rapport sur l'état des lieux disponible Document de stratégie couvrant tous les niveaux éducatifs disponible.	Disponibilité des ressources	Préparer une note conceptuelle Faire l'analyse de la situation de l'encadrement pédagogique du préscolaire au secondaire y compris l'EFTP et l'ENF Elaborer une stratégie globale et le mécanisme de financement.	En cours de réalisation La note conceptuelle et l'état des lieux du suivi encadrement pédagogique sont disponibles. Cependant, la nouvelle stratégie est en construction.

II.2.3 Suivi des mesures et actions pertinentes pour une mise en œuvre réussie du PA 2016

Mesures et actions	Structure responsable	Etat d'exécution
1. Relire le cahier des charges des EPFEP pour prendre en compte la nouvelle orientation du MENA en matière de carte scolaire et de qualité de l'éducation	DEGP	Réalisé Le cahier des charges des EPFEP est relu et disponible
2. Approfondir l'analyse de la baisse tendancielle des résultats des écoles bilingues	DGREIP	Réalisé Rapport d'analyse de la baisse tendancielle des résultats des écoles bilingues disponible
3. Mener une recherche sur la pérennisation des innovations éducatives	DGREIP	Réalisé Rapport sur la pérennisation des innovations éducatives disponible
4. Améliorer le système d'orientation des élèves et des étudiants vers les filières scientifiques, techniques et professionnelles.	DIOSPB	Réalisé Rapport sur le système d'orientation des élèves et des étudiants vers les filières scientifiques, techniques et professionnelles disponible.
5. Examiner la possibilité d'une politique de discrimination positive afin de susciter plus d'attrait : i) des élèves pour les filières techniques et scientifiques et ii) des enseignants pour le métier d'enseignant dans les disciplines scientifiques et dans le domaine de l'EFTP.	DGEFTP	Réalisé Document de politique de discrimination positive afin de susciter plus d'attrait : i) des élèves pour les filières techniques et scientifiques et ii) des enseignants pour le métier d'enseignant dans les disciplines scientifiques et dans le domaine de l'EFTP disponible

III.3 Programme 03 : Développement de l'éducation non formelle

III.3.1 Résultats atteints

- Résultat 3-1 : Le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment les filles et les femmes

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Construction d'infrastructures d'Education non formelle des jeunes et des adultes		15	124 110		
	M 167 : Transfert aux communes pour construction de CPAF équipés	15	124 110	124 110 (transférés à 15 communes)	8 CPAF construits sur 11 fiches collectées
Appui aux activités des programmes d'éducation non formelle		2	3 255, 941		
	Autres				
	M 205 : Mise en œuvre des activités du projet ES/CEBNF (Activité des CEBNF)	1	2 855,941	ND	
	- Formation et recyclages des formateurs et des encadreurs en (mentorat, technique d'encadrement, programme à la carte, des trois dernières promotions des métiers.			67 188, 350	273 formés
	- Appui à la dynamisation des structures alternative d'éducation des adolescents : dotation d'équipement et consommable.			50 000	- 2 kits de menuiserie bois, - 2 kits de soudure, - 3 kits de mécanique, - 46 kits de coupe de coupe couture - consommables
	- Conception (Elaboration et finalisation d'un guide d'implémentation du programme à la carte; relecture de sept(7) programmes de formation en adéquation avec les référentiels Approche par Compétence(APC).			15 761, 350	- 2 Rapports et documents disponibles - Guide et programmes de formation
	Financement des activités programmées sur le PRONAA	4	400 000		
	- M 203 : Etendre la formule enchaînée dans 12 nouvelles langues (SCADD)	1	30 000	30 000	42 documents élaborés
	- M 175 : Mise en œuvre des actions de sensibilisation des structures y compris en niveau déconcentré et décentralisé sur leurs rôles et attributions.	1	35 000	35 000	Communications à l'endroit des acteurs des 45 provinces
	- Evaluation et réécriture du PRONAA	1	50 000	5 000	Acquisition de carburant pour la tenue des ateliers de restitution des études au profit de la DAENF ex DGENF
	- M 200 : Prise en charge des opérateurs émergents	1	285 000	00	Organisation matérielle
	Sensibilisation à l'éducation non formelle	2			
	- Subvention des activités du FONAENF : M 321 : Poursuivre l'approche faire-faire avec le FONAENF comme agence d'exécution et collecte de données sur le niveau d'alphabétisation en relation avec les structures impliquées	1	2 015 000	2 519 840 830	- 442 opérateurs financés - 3249 centres ouverts
	- M 183 : Célébration semaine nationale ENF/JIA	1	15 000	8 200	Organisation matérielle
	M 180 : Etude sur l'opérationnalisation du programme présidentiel sur le développement de l'EFTP	1	15 000	15 000	Rapport d'étude

Construction d'infrastructures d'éducation non formelle des jeunes et des adultes

En 2016, des arrêtés ont été pris pour le transfert des ressources aux communes pour la construction et l'équipement de quinze(15) CPAF. Au terme de l'année 2016, quinze (15) communes ont bénéficié de transfert de ressources financières pour la construction de CPAF. Douze (12) d'entre elles ont produit le bilan de la réalisation des infrastructures qui indique que huit (8) CPAF ont été entièrement réalisés soit un taux d'exécution de 72,73%. Ce taux est relativement satisfaisant au regard du taux global de réalisation des infrastructures éducatives sur ressources transférées aux communes estimé à 3,5%.

Appui aux activités des programmes d'éducation non formelle

Au titre de la mise en œuvre des activités du projet ES/CEBNF de l'année 2016, il faut retenir que la programmation de l'UNICEF pour l'appui à la mise en œuvre des activités du Projet ES-CEBNF était de 2 855 941 000 FCFA. Ce montant devrait couvrir les activités du volet Ecole satellites et celui des CEBNF. Aussi, le Projet ES-CEBNF a-t-il pu réaliser diverses activités au titre du volet CEBNF au cours de l'année 2016 grâce au concours de l'UNICEF à hauteur de 132 949 700 F CFA. Ce montant a permis :

- l'organisation de 5 sessions de formation au profit de 273 formateurs aux métiers,
- la relecture de sept(7) programmes de formation en adéquation avec les référentiels Approche par Compétence(APC), l'élaboration et la finalisation d'un guide d'implémentation du programme à la carte pour les formateurs des métiers d'un montant de 67 188 350 FCFA ;
- l'appui à la dynamisation des structures alternative d'éducation des adolescents : dotation d'équipement et consommable à travers l'acquisition de 2 kits de menuiserie bois, 2 kits de soudure, 3 kits de mécanique, 46 kits de coupe couture et des consommables pour 28 centres pour un montant de 50 000 000 FCFA.
- la conception (Elaboration et finalisation) d'un guide d'implémentation du programme à la carte ; relecture de sept programmes de formation en adéquation avec les référentiels Approche par Compétence(APC) pour un montant de 15 761 350 FCFA.

Concernant la contrepartie nationale, du fait de la clôture du Projet qui était prévue pour le 31 décembre 2016, le Projet n'a bénéficié que de 4 960 375 FCFA pour la mise en œuvre des activités du volet CEBNF. Ces activités ont concerné :

- l'acquisition de divers matériels pour l'organisation de l'évaluation des acquis des apprenants des CEBNF d'un montant de 497 000 Francs CFA ;
- l'organisation de la cérémonie des sortants des CFPNF à Koutoura et la mise en œuvre de la politique linguistique d'un montant total de 4 463 375 Francs CFA.

Il faut noter que le dossier d'acquisition de kits pour les meilleurs apprenants sortant des CEBNF d'un montant de 5 416 200 F CFA a été engagé mais non liquidé.

Au titre des activités programmées sur le PRONAA, on peut retenir :

- Dans le cadre de l'extension de la formule enchaînée dans 12 nouvelles langues (SCADD), cinq (5) documents⁶ de formation sont utilisés dans la formule enchaînée. Ces documents ont été premièrement adaptés dans les six langues qui sont le mooré, le dioula, le fulfuldé, le dagara, le lyélé et le gulimancema. L'activité planifiée pour 2016 consistait à étendre l'adaptation de

⁶Le manuel de lecture (syllabaire), le manuel de mathématiques, les cahiers d'exercices, le document des textes de base et le guide de l'animateur

ces documents dans 12 nouvelles langues : lebwamu, le bissa, le nuni, le kassim, le lobiri, le cerma, le sanmaça, le sanmaka, le kourounfé, le sonraï, le bobo et le tamachèque. Au terme de l'année 2016, on note que 30 documents ont été produits dans six langues (le bwamu, le bissa, le nuni, le kassim, le lobiri et le cerma). Pour les six autres langues (le sanmaça, le sanmaka, le kourounfé, le sonraï, le bobo et le tamachèque), seulement deux documents (le manuel de lecture et le livre de mathématiques) par langue ont été produits soit au total 12 documents. En somme, sur une prévision de 60 documents de la formule enchaînée, 42 ont été produits soit un taux de réalisation de 70%. Les documents finalisés doivent faire l'objet d'une Programmation Assistée par Ordinateur (PAO) en vue de leur impression. La finalisation de cette activité permettra l'extension de la formule enchaînée à 18 langues.

- **Au titre des activités de sensibilisation à l'éducation non formelle**, la Direction de l'Alphabétisation de l'Education Non Formelle (DAENF) a initié du 18 au 30 octobre 2016 des journées de sensibilisation/communication à l'intention des opérateurs en alphabétisation, des DRENA, des DPENA, des CCEB, des maires de communes, des chargés d'ENF des structures déconcentrées du MENA. L'activité a permis d'échanger autour de la stratégie du faire-faire, de l'organisation de l'ENF et des mécanismes de financement de l'ENF. Ces journées de sensibilisation/communication ont donné ainsi l'occasion aux différents acteurs d'être davantage informés sur l'ENF pour une gestion plus qualitative des actions sur le terrain.

Au titre des activités hors programme, l'UNICEF a financé à hauteur de 6 605 000 FCFA, la tenue de 04 journées de sensibilisation pour l'intégration des enfants hors école dans le système formel et non formel. L'activité a touché 155 personnes composées de maîtres coraniques, de talibés, de parents de talibés, d'autorités administratives, d'enseignants) des villages de Helga au Yagha et de Tiabia au Séno dans la région du Sahel.

Le Programme national d'accélération de l'alphabétisation(PRONAA) a été mis en œuvre et est arrivé à son terme en 2015. Il est prévu de l'évaluer et d'envisager la réécriture d'un nouveau programme. A cet effet, le recrutement d'un bureau d'étude a été prévu. Au terme de l'année 2016, des propositions de candidatures sont reçues à la DMP/MENA et la sélection définitive du bureau d'étude devra intervenir en février 2017. Du carburant, d'un montant de 5 millions de francs CFA a été acquis pour la tenue des ateliers de restitution des études au profit de la DAENF ex DGENF.

Le financement des opérateurs émergents est une des mesures prises par l'Etat et le FONAENF suite à la retraite de Koudougou sur la décentralisation du Fonds. Cette mesure vise à accroître l'offre d'ENF dans le cadre de la consolidation de la stratégie du faire faire. Une enveloppe de 285 000 millions de francs CFA a été affectée à cette activité dont la mise en œuvre s'est limitée à l'organisation matérielle de la sélection des requêtes en novembre 2016. Les ressources n'ont pu être débloquées suite à un réaménagement budgétaire qui supprimait la ligne. L'activité est reconduite pour la campagne 2017-2018. Elle bénéficie d'un contexte favorable marqué par son inscription dans le programme d'activité 2017 du MENA pour un montant de six cent millions (600 000 000) de francs CFA, avec le FONAENF comme Agence d'exécution nationale. Compte tenu de l'importance et des enjeux du financement des opérateurs émergents à

la traîne depuis deux ans, des mesures diligentées devraient être prises pour accélérer les procédures de mise à disposition des fonds à temps.

Au niveau de la subvention des activités, le FONAENF a bénéficié de 2 519 840 830 F CFA pour la conduite des activités de la campagne d'alphabétisation 2015-2016, ce qui a favorisé le financement de 442 opérateurs. Le nombre total de centres ouverts se stabilise à 3 249 au lieu de 3 254 comme précédemment noté dans le rapport du premier semestre. Cela est dû à la fermeture de 5 centres au cours de la campagne.

Le montant total des subventions accordées au FONAENF ces trois dernières années s'élève à 13 915 661 616 F CFA. Ce montant est réparti annuellement comme suit : 2 519 840 830 F CFA en 2016, 4 600 741 991 F CFA en 2015 et 6 795 078 795 F CFA en 2014. On constate que les subventions replient d'année en année. La baisse relative s'établit à 32,3% entre 2014 et 2015 et à 66,6% entre 2014 et 2016. Cette diminution continue des ressources financières s'explique par le fait qu'à l'exception de la Coopération Suisse, toutes les conventions directes entre les PTF et le FONAENF sont arrivées à leurs termes en 2014 sans perspective de renouvellement. Aujourd'hui, le budget de l'Etat et le Compte d'affectation spéciale du Trésor (CAST) restent les principales sources de financement.

La somme globale de 13 915 661 616 a permis de financer 1 389 requêtes au cours des trois dernières années, soit 484 en 2014, 463 en 2015 et 442 en 2016, ce qui correspond à une baisse consécutive de 4,34% entre 2014 et 2015 et 4,54% par rapport à 2015-2016. Sur la même période, les 1 389 dossiers ont favorisé l'ouverture 19 368 centres répartis comme suit : 10 044 en 2014, 6 075 en 2015 et 3 249 en 2016. La valeur relative de ce repli s'établit à 39,52% en 2015 et à 46,52% entre 2015 et 2016. Proportionnellement à cette baisse, les effectifs ont reculé de 67% passant de 290 315 en 2013-2014 à 175 865 en 2015 pour se fixer à 93 230 en 2015-2016.

On le voit, le soutien du gouvernement à l'effort national d'alphabétisation ne fait aucun doute. Cet effort devrait se poursuivre et se consolider pour renforcer les moyens d'accélération de l'alphabétisation mais aussi les capacités et l'employabilité des jeunes. Le FONAENF devrait en contrepartie continuer ses activités de plaidoyer afin d'augmenter ses ressources pour mieux répondre à la demande croissante d'alphabétisation et de formation. C'est dans ce cadre que l'Etat et le FONAENF s'engagent à accroître les ressources destinées à l'ENF sur la base d'une convention arrimée sur un plan stratégique assorti d'indicateurs de résultats précis.

La semaine nationale de l'Education non formelle et la Journée internationale de l'alphabétisation (JIA) célébrées le 08 septembre de chaque année, se veulent des moments de plaidoyer et de sensibilisation pour la promotion des actions d'alphabétisation. La célébration de ces journées n'a pas eu lieu en 2016 eu égard à l'aboutissement tardif du déblocage des ressources financières. En effet, les ressources allouées à cette activité, d'un montant de 8 200 000 FCFA, n'ont été acquises par la DAENF qu'en décembre 2016 avec un délai de consommation fixé au 28 février 2017. Pour des raisons d'ordre organisationnel, ladite activité, reprogrammée pour se tenir au plus tard le 28 février 2017, n'aura finalement pas lieu. Les ressources feront l'objet de versement.

Concernant l'étude sur l'opérationnalisation du programme présidentiel sur le développement de l'EFTP, un déblocage de 15 millions de FCFA au profit de la DGEFTP a été effectif au titre de la gestion 2016. Pour cette activité, on note

l'élaboration d'un document sur la création des lycées scientifiques est en cours. Une réflexion sur l'introduction des filières ETP dans les lycées d'enseignement général est également en cours ainsi que la réalisation d'une étude. À cet effet, des missions de prospection ont été effectuées du 27 au 29 juillet au Centre agricole polyvalent de Matourkou à Bobo-Dioulasso et à l'Institut de l'Environnement et de Recherches agricoles (INERA) à Ouagadougou pour l'appui à l'introduction des filières agricoles dans ces établissements.

Tableau II-17 : Evolution des indicateurs sur l'alphanétisation des jeunes de 15-24 ans dans les centres

Année académique	2013/2014		2014/2015		2015/2016		
	Année civile		2014	2015	2016		Ecart
	Prévu	Réalisé			Prévu	Réalisé	
Nombre de centres FCB + FE + N2 de AMT, PDT, REFLECT, BRAILLE.	7250	4 265	4 725	1 847	-2 878		
Nombre total d'inscrits de la FCB+FE + N2 de AMT, PDT, REFLECT, BRAILLE.	210 791	121 411	141 749	53 114	-88 635		
Dont Femmes	146 618	82 655	85 049	39 262	-45 787		
Nombre total d'apprenants de 15-24 ans de l'ENF des adultes	120 005	67 842		31 431			
Dont Femmes	80 909	45 464		22 377			
Nombre total d'apprenants de 15-24 ans alphabétisés	81 302	47 699		40 903			
Dont Femmes	54 561	31 813		30 912			
Nombre de centres adultes	15 079	6 215		3 409			
Taux d'alphanétisation projetés par le PRONAA	54,7%	60 %	-	-	-		

Source: DGEES/MENA-Annuaires statistiques du non formel; PDSEB ; Modèle de simulation actualisé 2014

Le nombre de centres du niveau terminal⁷ du cycle de base de l'ENF (toutes formules de l'E NF des jeunes et adultes confondues) est de 1 847 en 2016. Ce nombre a connu une baisse de 2 418 par rapport à 2015 soit 56,7%.

Le nombre d'apprenants de ce niveau est de 53 114 soit une baisse de 56,3% par rapport à 2015. Les femmes au nombre de 39 262 représentent 74% de l'ensemble des apprenants ; cette proportion est en hausse de 6 points par rapport à celle de 2015 où elle était de 68%.

Les apprenants de 15 à 24 ans de l'éducation non formelle des adultes sont au nombre de 31 431 dont 22 377 femmes. L'effectif affiche une baisse de 57,3 % par rapport à l'année 2015.

Les apprenants de 15 à 24 ans déclarés alphabétisés en 2016 sont de 40 903 dont 30 912 femmes. Le même indicateur affichait 47 699 alphabétisés en 2015 dont 31 813 femmes. On note encore une baisse soit 16,6%.

En 2016, le nombre de centres des adultes au titre de la campagne est de 3 409. On note ainsi une baisse de 45,1% par rapport à la campagne 2015. Cette baisse reste tout de même inférieure à celle de 2015 où elle affichait 58,8% par rapport à 2014.

Les régressions constatées ces dernières années tant au niveau des centres que des effectifs interpellent l'ensemble des intervenants sur la nécessité de réfléchir sur les raisons profondes de cette situation. On pourrait s'interroger sur une éventuelle

⁷ Niveau 2 à partir duquel l'apprenant est déclaré alphabétisé s'il réussit à l'évaluation finale.

démotivation des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation/formation au regard des contenus d'enseignement/apprentissage parfois inadaptés, les moyens mis à disposition pour la conduite des activités d'ENF, les mécanismes de suivi évaluation etc.

La problématique des transferts aux communes pour la prise en charge des compétences transférées en éducation formelle et en ENF

La stratégie du « faire-faire », qui consiste à faire jouer à chaque partenaire le rôle qui est le sien, est le dispositif de fonctionnement adopté pour la gestion et le pilotage de l'ENF. Ce dispositif devrait offrir une place de choix aux collectivités à travers la prise en compte de la décentralisation au regard du décret n° 2009-106 / PRES / PM / MATD / MEBA/ MASSN/ MEF / MFPRE du 3 mars 2009 portant transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux communes dans les domaines du préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation.

Cependant au regard des résultats des analyses actuelles, cela ne semble pas être le cas. C'est ainsi que le rapport provisoire d'évaluation du PAT 2014-2016 souligne la nécessité d'intégrer pleinement les communes dans la prise en charge des activités d'ENF conformément au décret sus cité.

Dans la perspective d'espérer des résultats plus significatifs, la décentralisation, fondatrice du socle d'un véritable développement humain durable, devrait être renforcée. Bien que la retraite de Koudougou 2014 sur la décentralisation du FONAENF ait établi que le Fonds ne peut être décentralisé du fait de son statut d'association, il doit en revanche procéder à la relecture de ses mécanismes de financement pour les adapter aux exigences de la communalisation intégrale. Ainsi une réflexion devrait-elle être engagée pour son opérationnalisation en vue d'améliorer l'exécution des dépenses du sous-secteur de l'alphabétisation, de favoriser le recrutement des opérateurs d'alphabétisation au niveau des communes au lieu de le faire en direct par le FONAENF et de renforcer la responsabilisation des acteurs. Cette réflexion devrait surtout camper sur la problématique essentielle du ciblage d'une politique d'alphabétisation permettant l'approfondissement de la stratégie du faire-faire dans le contexte du transfert des compétences et des ressources en ENF aux communes. Ainsi les échanges devraient permettre d'ouvrir un vaste champ de propositions et de schémas originaux ouvrant vers des mécanismes et aménagements appropriés pour adapter l'instrument de financement suivant la stratégie du Faire-faire aux enjeux de la problématique incontournable de la décentralisation du sous-secteur .

- **Résultat 3-2 : Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de santé ont été donnés aux structures d'ENF**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Amélioration des conditions d'hygiène, de santé et de nutrition					
	Etude sur l'amélioration des conditions d'hygiène, de santé et de nutrition dans les structures d'ENF et sur la participation communautaire au fonctionnement des Bisongo et des structures assimilées.	1	17 000	8 335	Choix du cabinet d'étude en cours
	M 54 : Acquisition de kits rubans rouges d'éducation à la prévention des IST/VIH/SIDA et à la santé	1	20 000	22 939	260 kits acquis

Le recrutement d'un cabinet d'étude a été prévu pour mener l'étude sur l'amélioration des conditions d'hygiène, de santé et de nutrition dans les structures d'ENF et la participation communautaire au fonctionnement des Bisongo et des structures assimilées. Au 31 décembre

2016, des demandes de propositions ont été reçues par la DMP et 06 candidats ont été présélectionnés. Un comité technique devra siéger pour une sélection définitive.

- **Résultat 3-3 : Les plans d'action des COGES sont mis en œuvre**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Appui aux activités des sous-projets communautaires/COGES					
	Renforcement des capacités des COGES		20 000		
	<i>Elaborer une grille de classification des COGES</i>	1	10 000	16 420	Etude en cours
	<i>Etablir une monographie des capacités des COGES en matière de gestion des cantines scolaires</i>	1	10 000	120	Matériel et fournitures acquis

Au nombre des études à réaliser par la DGESS figuraient « l'Elaboration d'une grille de classification des COGES » et « l'élaboration d'une monographie des capacités des COGES en matière de gestion des cantines scolaires ». Pour ces deux études les montants débloqués sont de 7787940 FCFA pour la grille et 8906000 FCFA pour la monographie. Cependant, elles n'ont pas été mises en œuvre car les ressources ont été débloqué au moment où les encadreurs pédagogiques de l'enseignement primaire observait un mot d'ordre de boycott des activités de rentrée. Or selon la méthodologie des deux enquêtes sur le terrain, les IEPD, les CPI et les IP faisaient partie des principales personnes de ressources à enquêter. Au regard de leur décision de ne donner aucune réponse favorable aux activités de collecte d'information organisées par le MENA, les deux études n'ont pu être conduites à terme. A l'étape actuelle, les outils d'enquête ont été élaborés, de même que les TDR pour la suite de l'activité.

Du matériel et des fournitures d'un montant de 120 000 FCFA ont été acquis pour établir une monographie des capacités des COGES en matière de gestion des cantines scolaires de la DSEC/DGESS/MENA.

- **Résultat 3-4 : Les activités d'alphabétisation sont assurées par des intervenants qualifiés en ENF**

Activité	Sous – activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Formation des personnels intervenant dans l'ENF					
	Formation continue des personnels de l'ENF	Nd	25 000	-	Néant
	Formation du personnel du préscolaire communautaire du non formel (petites mamans, petits papas etc.)	Nd	25 000	-	Néant
	Mener une étude sur la motivation (statut/Carrière) des animateurs, des superviseurs, des formateurs aux métiers, des responsables FTS et des coordonnateurs de l'ENF (MCS)	1	10 000	19 995	Etude réalisée

Les activités de renforcement des capacités des personnels de l'ENF programmées dans le cadre du plan d'action 2016 du MENA n'ont pas été réalisées faute de déblocage des ressources allouées à ces activités.

Au titre des activités hors programme, l'UNICEF a financé à hauteur de 27 772 000 FCFA, la formation du personnel du préscolaire, soit 66 petites mamans et petits papas

des régions du sahel, du Plateau Central et du Centre- Nord. Cent (100) membres des COGES des mêmes régions ont aussi bénéficié d'un recyclage. Ces formations viennent renforcer les compétences des acteurs de la petite enfance dans la gestion des structures.

On note également une formation à l'approche Tylay⁸ financée par l'agence Conseil Recherche-Action pour le Développement et Expertise (CORADE). Ladite formation s'est tenue entre avril et juillet 2016. Vingt-deux(22) agents de la DRENF ont bénéficié de cette formation qui leur a permis de s'approprier l'approche dans la perspective de pouvoir suivre et évaluer les centres appliquant cette approche.

L'étude sur la motivation (statut/Carrière) des animateurs, des superviseurs, des formateurs aux métiers, des responsables FTS et des coordonnateurs de l'ENF a été réalisée. Un projet de rapport a été présenté le 22 juin 2016 au groupe thématique Développement de l'éducation non formelle (GT-DENF). La validation de cette étude n'est pas encore effective car la réunion du 22 juin n'avait ni qualité, ni compétence pour le faire. Le GT-DENF a toutefois recommandé que le bureau d'études recentre la problématique autour des ressources humaines intervenant dans l'éducation non formelle, réorganise et priorise les recommandations en tenant compte de leur pertinence et de leur faisabilité. Il a été particulièrement recommandé la prise en compte des collectivités territoriales dans l'enquête ainsi qu'une concertation entre la DGENF et la DRH pour trouver une solution allant dans le sens d'organiser une séance de validation impliquant toutes les parties prenantes.

Tableau II-18 : Evolution des indicateurs sur la formation/recyclage du personnel

Année académique	2013/2014		2014/2015		2015/2016		
	Année civile		2014	2015	2016		
					Prévu*	Réalisé	Ecart
Nombre d'animateurs des CPAF et assimilés formés ou recyclés		9 059		0	3409	0	- 3409
Nombre d'animateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés		292		0	99	0	-99
Nombre de formateurs des CEBNF et assimilés formés ou recyclés		315		0	0	273	273
Nombre de gestionnaires des DPENA et des opérateurs formés		529		0	45	45	0
Nombre de RAENF formés ou recyclés (niveau CEB)		189		0	488	0	-485
Nombre d'agents du BAENF formés ou recyclés (niveau DPENA et DRENA)		45		0	58	0	-58
Nombre de personnes du niveau central formés		70		0	0	24	24

Source: FONAENF/Rapport technique et financier 2014 DGENF/Rapport de suivi/supervision 2014 ; DGENF et ES-CEBNF-(Rapport d'activités 2016)

Au terme de 2016, les sessions de formation planifiées dans le plan d'action 2016 du MENA à l'intention des animateurs, formateurs, chargés de l'ENF au niveau déconcentré n'ont pu se tenir en raison du non déblocage des ressources financières. Les activités d'alphabétisation ont toutefois été assurées par un personnel formé ou recyclé lors des campagnes précédentes.

⁸ L'approche Tylay est une démarche d'accompagnement centré sur la personne. Elle est une innovation dans le domaine de la formation car elle met en lumière les compétences des personnes en vue de renforcer leur capacité à transformer leur vie et leur environnement. Cette approche prend ses fondements sur trois dimensions indissociables : l'individu ; la famille et la communauté. Elle s'inspire d'une méthodologie centrée sur le bilan de compétence des acteurs à travers le développement de trois modules que sont le bilan personnel, le bilan des activités et le projet de développement personnel

Soulignons que grâce à l'appui de l'UNICEF, 273 formateurs des CEBNF ont bénéficié d'un renforcement de capacités. On note également que 45 gestionnaires des DPENA ont été formés. Dans le cadre d'un appui apporté à la commission nationale des langues, 24 agents du niveau central ont pu bénéficier d'une formation axée sur les textes régissant la commission nationale des langues.

- **Résultat 3-5 : Les structures d'ENF sont suivies**

Activité	Sous – activité	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
	Supervision de la campagne d'alphabétisation				
	Supervision de la campagne d'alphabétisation au niveau des CPAF, des CEBNF et des structures d'éducation non formelle de la petite enfance	1	25 000	-	Néant
	Faire assurer le suivi contrôle, l'évaluation certification des apprentissages par l'administration déconcentrée en veillant au respect des cahiers des charges par les opérateurs en ENF à travers et suivi	1	17 000	-	Néant
	Bilans provinciaux des activités d'ENF	1	28 359	28 359	- Annuaire statistique de l'ENF 2015/2016 - Tableau de bord de l'ENF
	Enquête du non formel	1	39 641	39 641	- Annuaire statistique de l'ENF 2015/2016 - Tableau de bord de l'ENF
	Amélioration de l'efficacité externe de l'ENF par la capitalisation les acquis des FTS et le suivi des activités de formation professionnelles des structures d'ENF des adolescents dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'Enseignement et de la formation technique professionnelle.	1	10 000	10 000	Rapport sur les acquis des apprenants en FTS et l'état des lieux des activités de formation professionnelle des structures d'ENF des adolescents de 27 provinces disponible.

Supervision de la campagne d'alphabétisation

La qualité des activités d'ENF requiert aussi un suivi des programmes et l'accompagnement des acteurs. Ainsi, la supervision des activités des centres d'éducation non formelle revêt une importance capitale. La supervision par le niveau central est assurée par la DAENF, le Projet ES-CEBNF et le FONAENF.

La DAENF qui a envisagé, au titre du plan d'action 2016 du MENA, des sorties sur le terrain pour le suivi des CPAF, des CEBNF n'a pu réaliser cette activité faute de

déblocage des ressources financières. En effet, les ressources allouées à la DAENF pour le suivi sur le terrain, n'ont été disponibles qu'au mois de juin 2016, au moment où les activités de la campagne étaient à leur terme.

Toutefois, sur financement de l'UNICEF à hauteur de 2 735 000 FCFA, la DAENF a effectué du 12 au 15 juin 2016 le suivi de l'alphabétisation des parents d'élèves de 50 EQAmE soit 15 dans le Namentenga, 15 autres au Ganzourgou et 20 au Séno. Ce suivi a été l'occasion de se rendre compte de l'effectivité des centres sur le terrain, de la bonne fréquentation des apprenants, de la disponibilité des documents didactiques même si certains présentaient encore des défauts d'impression. L'insuffisance majeure relevée est le manque d'éclairage adéquat pour mener à bien les activités d'apprentissage qui, dans l'ensemble, se déroulent entre 19heures et 23 heures dans des salles de classe des écoles primaires. Des actions urgentes devraient être entreprises en vue de pallier cette insuffisance qui n'assure pas une bonne qualité des apprentissages dans ces centres EQAmE.

Le suivi effectué par le projet ES-CEBNF s'est focalisé sur les deux (02) CFPNF. Il a permis d'établir une situation dans ces centres qui présentent 153 apprenants pour le CFPNF de Hoggo Sammbowel et 119 autres pour Koutoura. On enregistre 67 filles pour les deux CFPNF soit 24,6% des effectifs. En outre, le suivi pédagogique dans les CFPNF a fait ressortir une prise en compte progressive des apprentissages autour de l'application du référentiel du CQP, option fermier agricole pour un premier groupe pédagogique ayant un bon niveau en français.

On note que le CFPNF de Koutoura évolue toujours dans la transformation des plantes médicinales au niveau de la filière Médecine Traditionnelle/ Plantes Médicinales MT/PM. On peut ainsi se rendre compte que des produits à base de plantes médicinales, sont fabriqués par les apprenants et vendus au sein de cette structure.

Au niveau du CFPNF de Hoggo Sammbowel, l'entretien courant des animaux de reproduction s'est amélioré au vu de l'état général des animaux et de l'évolution positive du nombre d'animaux. Toutefois la mise en place d'unités d'embouche bovine et ovine pour la formation des nouveaux apprenants recrutés reste un défi à relever.

Au titre des difficultés, on relève l'insuffisance d'eau au niveau des deux CFPNF qui ne permet pas d'atteindre les résultats de production escomptés. Ce problème est imputable à une insuffisance en dotation de carburant nécessaire pour le fonctionnement des pompes à eau. Il faut aussi noter au niveau des deux structures, la faible maîtrise des coûts réels des activités conformément aux comptes d'exploitation prévisionnels des productions.

Au niveau FONAENF et comme prévu dans les perspectives des sessions régionales de communication sur les nouvelles orientations du Fonds, le suivi effectué s'est distingué cette campagne par l'élaboration d'un nouveau dispositif de contrôle des opérateurs/trices. Il s'inscrit dans la stratégie globale de bonne gouvernance du FONAENF avec à la clé l'appui technique aux acteurs/trices de l'ENF.

Ce suivi répondait à un besoin d'appui-conseil axé sur les résultats. Il a permis de déceler les forces et les faiblesses de la campagne et de proposer des mesures de remédiation. Au titre des forces, on note que les opérateurs ont développé une expertise en matière de gestion des activités d'alphabétisation, le partenariat se structure et crée les conditions d'interaction entre les services déconcentrés du MENA et les associations commises aux tâches d'encadrement de l'ENF, les rôles entre les

différents acteurs sont de mieux en mieux maîtrisés, l'ingénierie des formations préprofessionnelles se consolide, pendant que les instances de décision comprennent les enjeux de l'alphabétisation, et encouragent la mise en œuvre d'une matrice méthodologique et curriculaire commune afin d'harmoniser les approches d'enseignement-apprentissage et de renforcer la visibilité des programmes.

S'agissant des dysfonctionnements, le suivi a relevé : la faible capacité de certains opérateurs à mettre en œuvre des programmes consolidés de mobilisation sociale et d'études du milieu avec pour conséquence le développement d'une offre d'alphabétisation inadéquate, la faible implication des collectivités territoriales, le carriérisme persistant ainsi que le système d'évaluation et de certification obsolète caractérisé par une déficience des processus de mesures des résultats d'apprentissage.

Pour y remédier, le FONAENF poursuivra la mise en œuvre de sa plateforme d'actions correctives visant l'assainissement du sous-secteur par, entre autres, la prise en compte des résultats du suivi dans la sélection des requêtes des opérateurs ; le renforcement des capacités des personnels d'animation et d'encadrement endogènes ; la contribution à la mise à disposition des attestations d'alphabétisés à travers un appui à la DGEC (Direction générale des examens et concours) ; la formation de son personnel aux mécanismes de suivi-évaluation-capitalisation selon l'approche GAR (Gestion axée sur les résultats).

Le suivi contrôle de l'évaluation certification des apprentissages

En vue de parer aux insuffisances constatées au niveau de l'évaluation -certification et en attendant la mise en œuvre effective des nouveaux outils d'évaluation et de certification en ENF, la DAENF a planifié de suivre et de contrôler les activités d'évaluation-certification des apprentissages effectuées par les structures déconcentrées du MENA. A ce titre, 17 millions de francs CFA ont été prévus pour la mise en œuvre de l'activité. Au terme de l'année, l'activité n'a pas connu de réalisation faute de déblocage à temps des ressources.

Les Bilans provinciaux des activités d'ENF sont un espace de collecte, d'analyse et de validation des données statistiques par les acteurs de l'éducation non formelle. Cette activité vise la constitution et l'alimentation d'un système d'information et de gestion statistique spécifique au non formel, pouvant permettre une meilleure maîtrise des paramètres de planification des campagnes d'alphabétisation. L'activité au titre de 2016 est d'un montant de 28 359 000 FCFA qui a été consolidé par l'appui du FONAENF d'un montant de 35 millions de francs. L'activité a eu lieu en octobre 2016 et a aussi permis de contrôler et de récupérer les fiches de collecte des données de l'ENF.

L'enquête statistique de l'éducation non formelle a été réalisée à travers la collecte des données qui s'est déroulée de janvier à juillet dans les centres d'alphabétisation. Le contrôle et la récupération des outils de collecte de données renseignés par les responsables chargés de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (RAENF) se sont déroulés du 2 au 15 octobre 2016. La saisie, le traitement, le suivi de l'élaboration de l'annuaire statistique et du tableau de bord de l'éducation non formelle au titre de la campagne 2015/2016 sont achevés.

La capitalisation des acquis des FTS et le suivi des activités de formation professionnelles des structures d'ENF des adolescents

Après des années de mise en œuvre des formations techniques spécifiques (FTS) et des activités de formation professionnelle des structures d'ENF des adolescents, il est

opportun de capitaliser les acquis de ces formations et de disposer d'une situation des activités de formation professionnelle des structures d'ENF des adolescents.

Au terme de 2016, les ressources mises à disposition de la DAENF ont permis d'organiser des missions dans 27 provinces pour rencontrer des opérateurs, des apprenants bénéficiaires des formations et des formateurs aux métiers des adolescents. Ces rencontres ont fait l'objet d'un rapport mettant en exergue les acquis des apprenants ainsi que la situation des activités de formation professionnelle des structures d'ENF des adolescents.

Suivi des structures de l'ENF

Le suivi des centres est assuré par l'Etat en concertation avec les opérateurs, les partenaires techniques et financiers, les collectivités territoriales. Sur la base du dispositif organisationnel et des normes de contrôle de la qualité, les Circonscription d'éducation de base (CEB) effectuent deux (2) suivis par centre de la formule enchaînée (CFE) ; un (1) suivi par centre d'alphabétisation initiale (AI) et par centre de formation complémentaire de base (FCB). Les innovations éducatives sont à la charge des DPENA, le plus souvent en collaboration avec les CEB à raison également de deux monitorings par centre.

Grâce aux missions de suivi, les acquis et insuffisances sont relevées et les acteurs interpellés sur la nécessité d'améliorer les indicateurs de performance des centres. Mais depuis bientôt trois années consécutives, les ressources allouées au suivi des activités dans le cadre des plans d'action du MENA enregistrent un retard dans leur mise à disposition.

Au regard de l'importance du suivi, des mesures devraient être prises pour faciliter cette mise à disposition des ressources financières à temps en vue de permettre aux services centraux du MENA d'organiser le suivi des centres entre les mois de février et d'avril qui constituent la période charnière du déroulement de la campagne d'alphabétisation.

Tableau II-19 : Evolution des indicateurs sur l'encadrement pédagogique en ENF

Année académique	2013/2014	2014/2015	2015/2016		
	Année civile	2014	2015	Prévu	Réalisé
Nombre de niveaux de formation/centres de l'ENF des adultes suivis	10 347	5970	3409	3 098	-311
Nombre d'animateurs des centres de l'ENF des adultes suivis	9 059	5970	3409	3 098	-311
Nombre de CEBNF suivi	-	22	42	40	-2
Nombre d'animateurs des CEBNF suivis	84	44	48	47	-1

Source: DGEES/MENA -Annuaires statistiques du non formel 2014 ; 2015 et 2016.

Au niveau de l'ENF des adultes, 3098 centres et animateurs sur 3409 soit 91% ont fait l'objet d'un suivi en 2016 par les chargés d'ENF du niveau déconcentré (DRENA, DPENA et CEB).

Au titre de l'année 2016, le programme d'activités du Projet ES/CEBNF n'a pas bénéficié de financement de la part de l'Etat du fait de sa clôture qui était prévue pour le 31 décembre 2016. Toutes les activités des CEBNF programmées pour cette période ont été réalisées avec l'appui des partenaires tels que HELVETAS et PLAN BURKINA. Ainsi, sur les 99 CEBNF fonctionnels, il a été prévu de suivre 42. Au total 40 ont été effectivement suivis soit un taux d'exécution de 95.23%. Par rapport à l'effectif des

animateurs, on note 47 animateurs des CEBNF sur les 48 qui ont été suivis soit un taux d'exécution de 97,91%.

- **Résultat 3-6 : Les curricula et programmes de l'ENF sont révisés et/ou vulgarisés**

Activité	Sous - activité	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Rénovation des programmes d'ENF					
	Elaboration d'un document cadre de la CST	1	20 000	20 000	Document cadre de la CST
	Etablissement d'un protocole méthodologique (étude)	1	20 000	20 000	Organisation matérielle
	Validation des innovations en ENF (MCS)	1	20 000	20 000	Documents de référence, guide de gestion et guide de suivi/évaluation des innovations en ENF
	Développement d'un cadre de référence sur les passerelles : mise en place des commissions chargées d'examiner les modalités de passage d'un sous-système à l'autre ou Opérationnaliser les passerelles des CEBNF (SCADD)	1	36 000	6 384	Organisation matérielle
	Elaboration des documents didactiques de l'approche d'apprentissage du français fondamentale et fonctionnel (A3F)	1	20 000	20 000	Curriculum révisé et modules de niveau 1
	Elaboration du nouveau programme d'alphabétisation par les acteurs des foyers coraniques	1	10 000	00	Néant
	Description scientifique des langues nationales (Elaboration de lexiques spécialisés)	08	20 000	20 000	Documents de lexiques spécialisés

Un document cadre de la CST a été finalisé. La CST est un cycle optionnel consacré à la formation initiale et continue des acteurs du non formel (animateurs, superviseurs, responsables FTS, coordonnateurs, agents de l'Etat, ...). Le document finalisé organise la CST en Culture Scientifique et Technique de Base (CSTB) et en Culture Scientifique et Technique de Spécialisation (CSTS). La CSTB est consacrée à la formation andragogique/pédagogique et technique des animateurs du cycle d'alphabétisation/formation de base (AFB) ; la CSTS, quant à elle, est conçue pour assurer la formation initiale et continue des formateurs du cycle optionnel (A3F et CSTB), des encadreurs endogènes de l'ENF (superviseurs, responsables FTS et coordonnateurs) mais aussi des cadres de l'Etat et des partenaires désireux de se perfectionner à la carte dans un domaine spécifique de l'ingénierie de la conception et de la gestion des alternatives éducatives.

Les activités relatives à l'étude sur l'établissement d'un protocole méthodologique n'ont pas pu être réalisées. En effet l'activité d'établissement d'un protocole méthodologique initialement attribuée à la DRENF parce que liée à la validation des innovations a finalement été affectée à la Direction de la recherche en éducation formelle (DREF) bien que celle-ci ne l'avait pas planifiée.

La validation des innovations en ENF connaît des difficultés liées d'une part à leur multiplicité et d'autre part à la disponibilité des ressources. Pour résorber cette situation, le MENA en collaboration avec le Bureau de la Coopération (BUKO) propose un document de référence pour le cadrage des innovations et des documents d'accompagnement (guide de gestion et guide de suivi/évaluation). Le document de référence est finalisé et fera l'objet d'une validation. Le guide de gestion et celui de suivi-évaluation sont en construction avancée : la première mouture de ces documents est disponible.

La particularité du document de matrice intégrée réside dans le fait que l'Etat a défini un « minimum éducatif » que chaque innovation devra incorporer. Ce socle commun sera un minimum obligatoire devant apparaître dans chacune des innovations et sera complété par les spécificités de chaque formule. Un cahier de charges devrait être proposé aux promoteurs et opérateurs pour l'opérationnalisation des formules alternatives. La promotion de ces innovations par l'Etat pourra être faite en minimisant au maximum le coût du processus de validation. L'accent devra être mis sur le suivi/appui/conseil et le suivi/évaluation des différentes innovations.

Quant au développement d'un cadre de référence sur les passerelles notamment la mise en place des commissions chargées d'examiner les modalités de passage d'un sous-système à l'autre ou opérationnaliser les passerelles des CEBNF (SCADD), cette activité n'a pas bénéficié de ressources pour sa mise en œuvre.

L'élaboration des documents didactiques de l'approche d'apprentissage du français fondamentale et fonctionnel (A3F) a été marquée par la révision et la finalisation du curriculum et des documents de la première année de cette option du second cycle. Ces curriculum et documents doivent être expérimentés en situation réelle.

L'élaboration du nouveau programme d'alphabétisation par les acteurs des foyers coraniques, n'a pas été effective au terme de 2016 faute de déblocage des ressources.

La description scientifique des langues nationales s'est traduite par la finalisation et la pré validation de huit (8) lexiques spécialisés (mooré, dioula, fulfuldé, gulimancema, bissa, lyélé, dagara et nuni) organisés autour des sous domaines des programmes d'alphabétisation. Ces lexiques ont vocation à être imprimés et mis à disposition des animateurs et formateurs pour les soutenir dans la traduction et la translation des documents de formation.

Tableau II-20 : Evolution des indicateurs sur les curricula et programmes de l'ENF

Année académique	2013/2014		2014/2015		2015/2016		
	Année civile	2014	2015	Prévu	Réalisé	Ecart	
Nombre de curricula vulgarisés		1	0	0	0	0	0
Nombre de curricula révisés		3	1	0	1	1	
Nombre de programmes révisés		2	0	0	0	0	
Nombre de programmes vulgarisés		1	0	0	0	0	
Nombre de nouvelles approches et nouveaux programmes développés et validés		0	0	0	0	0	

Source: DGIREF/DRENF

En ce qui concerne les curricula et programmes de l'ENF, aucune prévision n'a été faite pour l'année 2016. Toutefois dans le cadre de l'élaboration/production des documents didactiques de l'Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel (A3F), il a été procédé à la révision du curriculum initialement structuré en 03 niveaux pour le ramener à deux compte tenu du fait qu'il s'agit des adultes dont le maintien pour un long temps de formation s'avère très difficile.

Les curricula en ENF

Un curriculum a pour fonctions de spécifier les finalités et les grandes orientations d'un système ou sous-système éducatif. Au Burkina Faso, les programmes officiels de l'ENF adoptés en 2009 sont pratiquement entrain de perdre de leur pertinence et de leur capacité à répondre aux besoins des apprenants/tes

La formule enchaînée mise en route en 2012 a contribué à un redimensionnement du

programme du cycle 1 qui passe de deux niveaux (AI et FCB) à une session unique d'une année. Cette restructuration a nécessité le réaménagement du programme de l'alphabétisation/formation de base qui est passé de 660h à 400h dont 50 h de français oral.

Si la réforme curriculaire en expérimentation dans six (6) régions prend en compte les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) comme prévu par le Cadre d'Orientation du Curriculum (COC), il reste que les programmes des CPAF en dépit de la restructuration des processus de formation sur le terrain n'ont pas suivi la courbe. Les programmes officiels de formation (2009) des CPAF sont restés en l'état bien que les constats révèlent qu'ils ne répondent plus aux attentes et besoins des apprenants/tes et des communautés bénéficiaires de l'alphabétisation. Pour permettre de rendre la formation dans les CPAF plus pertinente, il convient de réinterroger les dispositifs et de mettre les contenus de formation à jour. La réflexion pourrait porter sur la nécessité de l'élaboration, à côté du COC, d'un document de référence qui devra encadrer et réguler l'éducation et la formation des jeunes et adultes. Ce référentiel conçu dans la vision holistique de l'éducation permettra de disposer de documents de cadrage de l'éducation au Burkina Faso de manière générale.

Dans la perspective d'amélioration de la pertinence de l'offre d'ENF et le souci de mieux articuler l'offre d'alphabétisation sur la demande sociale et les priorités de développement local, les programmes d'alphabétisation / formation ont besoin d'intégrer davantage les besoins spécifiques liés à la variété des apprenants et d'adopter une dynamique andragogique plus active, de disposer d'animateurs compétents et des contenus précis officiellement homologué prenant en compte la nécessité de cohérence et d'intégration entre les différents niveaux et modalités d'éducation. Dans les centres d'ENF (CPAF ou CEBNF), les curricula doivent être plus ouvert à la communauté en prenant en compte les savoirs locaux, les compétences locales de développement. Ils doivent permettre de satisfaire les besoins d'un public aussi varié en âge et en niveaux d'instructions, d'agir sur le plan pédagogique pour disposer de groupes d'apprenants de niveaux harmonisés et de gérer au mieux l'hétérogénéité des profils d'entrée. Les curricula doivent rendre la formation attrayante.

- Résultat 3-7 : Les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Acquisition du matériel didactique					
	Appui à la Commission nationale des langues	1	15 000	15 000	80 personnes formées
	Mise en œuvre de la politique linguistique	1	17 000	17 000	Document de politique linguistique disponible
Acquisition des manuels et guides					
	Conception et élaboration de guides pour le non formel (<i>Conception des modules des FTS dans toutes les langues de la formule enchaînée (SCADD)</i>)	nd	20 000	20 000	17 modules élaborés
	Promotion de l'environnement lettré à travers la production, l'édition et la distribution par AEPJLN de journaux langues nationales	nd	10 000	10 000	12000 journaux produits dans 06 langues nationales.

Les sous commissions des langues apportent une contribution inestimable à la codification des langues. Malheureusement bon nombre de ces structures ne sont pas assez actives. Dans le souci de les soutenir et de susciter leur contribution à la promotion des langues nationales, 80 acteurs de l'ENF dont 24 agents du niveau central ont bénéficié d'une formation sur les textes régissant ces structures.

Un projet de document de politique linguistique a été finalisé en 2016 et attend d'être validé. En vue de résultats probants, les actions d'alphabétisation devraient également reposer sur une politique linguistique en matière d'éducation clairement définie. C'est pour répondre à ce souci que ledit document a été produit.

Au titre des activités hors programme, on note que 1532 livrets de coloriage pour 14 bisongo ont été acquis avec l'appui financier de l'UNICEF.

Dans le cadre de l'élaboration de guides pour le non formel, un document de référence et le curriculum des formations techniques spécifiques ont connu une validation technique. Ainsi, 17 modules ont été élaborés avec la participation effective de spécialistes des ministères de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement et de la santé. Ces productions devront être adaptées dans les langues nationales.

Dans le cadre de la promotion de l'environnement lettré, 12000 journaux ont été produits dans 06 langues nationales soit 2000 numéros par langue. Cette production vient varier et renforcer les sources de lecture des néo alphabétisés.

On enregistre également des traductions de documents notamment le 5ème rapport de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) traduit dans six langues⁹; des items des évaluations des écoles bilingues en moore, dioula, gulmacema, nuni, bissa, dagara, fulfuldé, lyélé et kasim réalisée en collaboration avec la DGECEB au cours du moins d'avril 2016 ; les normes du niébé et du maïs et la production de supports audio au profit de la DGP (Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale) du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH).

Au titre de l'environnement lettré, on note enfin l'harmonisation linguistique de la Politique de prévoyance sociale au profit des journalistes des radios régionales avec le Conseil National de Prévoyance Sociale (CNPS).

Tableau II-21 : Evolution des indicateurs sur la situation des manuels et guides des centres

Année académique	2013/2014		2014/2015		2015/2016		
	Année civile		2014	2015	2016		
					Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre de manuels et guides toutes formules et tous niveaux		985 555	580 755		212 029		
Nombre de centres bénéficiaires de manuels et guides		9328	6 478	3 409	3165	-244	
Ratio livre/apprenants en lecture		1,1	0,8	1	0,72	0,28	
Ratio livre/apprenants en calcul		1,0	0,8	1	0,68	0,32	
Proportion de centres dotés en matériel didactique		91,8%	95,9%	100%	92,8%	0,72	

Source ; DGESS ; Annuaire statistique de l'ENF 2015/2016 DGESS/MENA

En 2016, le nombre de manuels et guides toutes formules et tous niveaux est estimé à 212 029 et 3165 centres ont bénéficié de manuels et guides soit 92,8% de l'ensemble des centres. Il apparaît comme en 2014 et 2015 que tous les centres n'ont pu être dotés en matériel didactique

Le ratio livre/apprenant en lecture et en calcul est de 0,72 en 2016 et 0,68. Ces chiffres indiquent que les apprenants et animateurs ont été privés de ces manuels pourtant essentiels dans les processus d'acquisitions des compétences de base.

Sur les trois dernières années, le nombre de documents a connu une baisse consécutive, proportionnelle à la diminution du nombre de centres et d'inscrits.

Des mesures devraient être envisagées pour qu'à l'ouverture de tout centre, chaque apprenant soit doté d'un kit minimum pour favoriser un apprentissage de qualité.

⁹ moore , dioula, fulfuldé, bissa, lyélé et dagara

Développement de la post-alphabétisation (environnement lettré, FTS, AGR) avec l'accompagnement des communes et des COGES

En l'absence d'une post-alphabétisation bien conçue et effectivement mise en place, les ressources consommées et tous les efforts fournis pour alphabétiser les populations sont en partie perdus. Pour activer les compétences acquises des apprenants à travers la post alphabétisation, il faudrait des occasions, des situations de réinvestissement et d'expression de ces acquis.

Le développement de l'environnement lettré implique de stimuler la lecture. Mais pour lire chaque jour, il est nécessaire d'être exposé ou sollicité par des produits linguistiques. Dans les plans d'actions 2014 à 2016 des activités comme l'édition et la distribution de documents didactiques ont été conduites pour développer l'environnement lettré. Ces activités sont pertinentes mais de faible envergure pour faire évoluer l'environnement lettré. En plus de nos jours, la réalité des pratiques de lecture et d'écriture sont en lien avec les nouvelles technologies notamment la téléphonie mobile qui oblige tout utilisateur à la lecture et l'écriture (SMS et applications), l'achat des biens de consommation quotidien, le PMU, etc.

A l'effet de développer véritablement l'environnement lettré, des stratégies devraient être élaborées et des allocations de ressources plus significatives mises à disposition pour leur opérationnalisation (financement des opérateurs de téléphonie mobile, conception et lancement d'application en langue nationale...). La définition de réponses locales portées par les communes aux besoins d'alphabétisation et de formation pré professionnelle devrait être encouragée et prises en compte dans les stratégies envisagées.

Une capitalisation pertinente des FTS et des AGR à travers la post -alphabétisation devrait permettre d'assurer l'impact social et économique de l'ENF sur l'amélioration des conditions de vie des alphabétisés. Il s'agit de donner des qualifications et des compétences opérationnelles aux apprenants du non formel pour accroître leur productivité et les rendre plus compétitifs sur le marché de l'emploi.

Pour ce faire, il faudrait l'amélioration de l'adéquation des offres aux opportunités de l'économie et du marché du travail, c'est-à-dire ajuster l'offre de formation à la demande réelle pour favoriser l'insertion des sortants dans le monde du travail, entreprendre des actions pour convaincre le secteur privé à s'engager dans les programmes des FTS ; améliorer les modalités de financement des FTS de sorte à faciliter le recrutement de personnes de ressources compétentes et la valorisation socio – économique des acquis des formations par les apprenants/tes, développer des programmes de renforcement des capacités pour néo-alphabètes en appui aux jeunes et adultes formés pour le montage et le démarrage d'activités génératrices de revenus (AGR) et mettre en place un système de validation et de valorisation des compétences et des qualifications acquises dans le cadre des FTS.

• Résultat 3-8: Les apprenants sont évalués

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Evaluation des connaissances en alphabétisation					
	Organiser les concours de l'excellence (Organiser les Olympiades)	1	12 500	-	Activité non réalisée
	Organisation de l'évaluation des acquis des apprenants dans les CEBNF	1	10 000	-	Activité non réalisée

L'organisation des Olympiades relève de la compétence de l'enseignement formel et devrait être exécutée par la DGEF. Le montant prévu pour la réalisation de l'activité n'a pu être débloqué du fait des mutations intervenues dans le cadre de la nouvelle configuration du MENA.

L'évaluation des acquis des apprenants des structures de l'ENF des jeunes et adultes est organisée au niveau local par les DPENA. Au niveau du cycle de base des CEBNF elle est organisée par la DGENF en collaboration avec les structures déconcentrées. Au niveau du cycle des métiers des CEBNF, l'évaluation est faite par le projet ES/CEBNF en collaboration avec le Secrétariat Permanent de la Certification du MJFIP et la Direction des Examens et Concours du Primaire, du Pré scolaire et du Non Formel.

En attendant la mise en œuvre effective des nouveaux outils d'évaluation et de certification en ENF, la DAENF avait planifié, pour le mois de mai 2016, l'évaluation des apprentissages des apprenants de 4e année des CEBNF. Le dossier de déblocage des 10 millions de francs CFA prévus pour cette activité n'ayant pas abouti dans les délais, l'activité a été annulée au titre de 2016.

Malgré les difficultés liées à l'insuffisance des ressources financières, l'évaluation des apprentissages des adolescents prévue par le projet ES/CEBNF a été effective en 2016 et 796 apprenants ont été évalués.

Tableau II-22 : Evolution des indicateurs sur l'évaluation et la certification des apprenants

Année académique	2013/2014	2014/2015	2015/2016		
			2016		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Nombre d'apprenants de l'ENF des jeunes et adultes évalués	293 752	176449	86001	85 488	-513
Nombre d'apprenants de l'ENF des adolescents évalués (CEBNF et assimilés)	8 576	8160	8610	8263	-347
Nombre d'apprenants déclarés alphabétisés	189 581	113 443	86001	43046	-42 955

Source: DGEES/MENA-Annuaires statistiques du non formelle. Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONAA) 2011-2015

Le nombre d'évalués au niveau des adultes lors de la campagne 2015/2016 est de 85 488, soit 99,4 % de l'effectif prévu.

Au niveau des adolescents on enregistre 8263 évalués pour la même période soit 96% de la prévision

Sur une prévision de 86 001 déclarés alphabétisés en 2016, les résultats affichent 43 046 déclarés alphabétisés soit un taux de 50,1%.

L'évolution à la baisse des indicateurs de la certification des apprenants est en lien avec les indicateurs d'accès qui enregistrent une régression.

- Résultat 3-9 : Les innovations en ENF sont promues**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Développement de la recherche/action et de la recherche/développement en ENF					
	Elaboration d'un document de cadrage sur l'utilisation des salles de classe du primaire à des fins d'alphabétisation à partir de 16h30 dans les régions du Centre Ouest et de la Boucle du Mouhoun	1	7 000	7 000	Document de cadrage

La mutualisation des ressources et des infrastructures s'inscrit dans la dynamique d'accroître le taux d'alphabétisation au Burkina Faso. L'opérationnalisation de cette volonté induit l'utilisation des salles de classe du primaire à des fins d'alphabétisation. Aussi, un document a-t-il été élaboré pour permettre d'encadrer de façon institutionnelle les actions permettant d'exploiter les salles de classe du primaire pour la mise en œuvre des activités d'alphabétisation. A terme, cela devra permettre d'accroître significativement l'accès aux programmes d'ENF.

Tableau II-23 : Evolution des indicateurs sur la situation des innovations en ENF

Année académique	2014	2015	2015/2016		
			2016		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Année civile					
Nombre de méthodes mises au point et diffusés ¹⁰	0	0	0	0	0
Nombre de programmes évalués	0	0	0	0	0
Nombre de nouvelles méthodes d'accélération des apprentissages découvertes	0	0	0	0	0

Au titre de l'évolution des indicateurs sur la situation des innovations en ENF, aucune prévision n'a été faite en 2016. Cependant face à la problématique de la validation des innovations, une réflexion a été menée au niveau de la DGREIP en collaboration avec les promoteurs et a permis un redimensionnement du paradigme initialement adopté pour la validation dont les modalités de mise en œuvre paraissaient lourdes et dispendieuses. Le paradigme en discussion avec les promoteurs envisage l'institution d'un socle commun constitué d'un minimum éducatif (contenus, stratégies de formation, qualification des personnels,...) défini par l'Etat qui sera incorporé par toutes les innovations. L'adoption de cette approche dans la gestion des innovations en ENF aura pour avantages de :

- s'assurer que tous/tes les apprenants/tes bénéficient du même minimum éducatif institué par l'Etat;
- faciliter la validation et la mise à l'échelle des différentes formules alternatives ;
- réduire la disparité dans la production et les contenus des documents didactiques de base;
- permettre un suivi plus opérationnel et plus rationnel des formules alternatives ;
- faciliter la prise en compte des apprenants de ces formules dans les données statistiques.

• **Résultat 3-10 : Les sortants des structures d'ENF sont installés**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Appui aux sortants des structures d'ENF					
	Accompagnement des sortants des CEBNF	150	20 000	6 420	31 sortants accompagnés avec 5 caisses à outils pour mécanique et 26 machines à coudre

Au titre de la programmation en 2016, on enregistre 5 caisses à outils pour la mécanique ainsi que 26 machines à coudre acquises. L'ensemble du matériel d'un coût de 6 420 000 FCFA permet d'accompagner 31 sortants des CEBNF de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre nord et de l'EST.

Tableau II-24 : Evolution des indicateurs sur la situation des sortants des CEBNF et assimilés

Année académique	2014	2015	2014/2016		
			2016		
			Prévu	Réalisé	Ecart
Année civile					
Nombre de sortants des structures d'ENF préprofessionnelle et professionnelle	415	7858	1039	874	165
Nombre de sortants des structures d'ENF préprofessionnelles installés	0	0	874	31	843
Proportion des installés		-			

¹⁰ Méthode clairement définie, avec programme, documents d'accompagnement

Nombre de documents post alpha distribués	227 000	0	0	0	0
---	---------	---	---	---	---

Source : Projet ES/CEBNF; FONAENF/Rapport du premier semestre 2014, rapport techniques et financiers annuels 2014/2015.

On note un effort fait en 2016 pour accompagner les sortants des CEBNF. Toutefois, l'effectif des apprenants accompagnés demeure insignifiant au regard des 874 sortants de 2016 soit 3,5%. Des efforts devront être davantage fournis pour favoriser l'insertion socio professionnelle des sortants.

Contrairement aux années précédentes, le FONAENF n'a pu inclure les documents de post-alphabétisation dans sa démarche de reproduction des livrets. Cette situation découle de la fragilité des ressources à peine suffisantes pour financer les projets didactiques des anciens opérateurs. Cependant la demande en documents de post-alphabétisation est croissante. De plus, il existe une masse critique abondante de productions d'œuvres dans les différents genres textuels qui n'attendent qu'à être éditées et diffusées pour contribuer non seulement au maintien des acquis des alphabétisés et à la promotion de l'environnement lettré qui traverse comme jamais auparavant un désert du livre en situation de post-alphabétisation. Le FONAENF et l'Etat devraient en tenir compte dans la définition des priorités du sous-secteur. L'une des solutions serait de parachever le processus d'opérationnalisation de la politique éditoriale qui prévoit la création d'un guichet de l'édition au FONAENF. Ce guichet est essentiel pour accroître la qualité des manuels didactiques et assurer le développement des documents d'appoint.

Des Centres d'éducation de base non formelle (CEBNF).

Les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) ont été créés en 1995 dans le cadre des engagements nationaux pour contribuer à élargir le niveau de connaissance à la base, conformément au sixième engagement national et partant à démocratiser l'éducation au profit des déscolarisés et des non scolarisés.

Ces centres devraient offrir aux enfants Burkinabé des conditions d'accès à une éducation de qualité adaptée à leur besoin et à leur profil, offrir un cadre d'apprentissage aux jeunes adolescents déscolarisés ou non scolarisés afin qu'ils puissent s'intégrer dans la vie active. Le CEBNF devrait également contribuer à relever le taux d'alphabétisation. Les objectifs visés étaient entre autre :

- démocratiser le savoir en prenant en compte les jeunes de 9 à 15 ans déscolarisés du système actuel ;
- doter les apprenants de savoir, savoir-faire et savoir être susceptibles de contribuer à leur insertion effective dans le milieu ;
- développer un partenariat multisectoriel pour la prise en charge de l'éducation de base.

Entre 1995 et 2015 le nombre de CEBNF s'est accru pour atteindre 115 en 2015. Une hausse imputable au regain de crédit à l'offre de formation dans ces structures, aux opérations d'installation des sortants, de mobilisation des communautés autour des objectifs de rénovation des CEBNF, à la mise à l'échelle des formations à la carte permettant d'accéder plus rapidement aux cycles de métiers et aux opportunités de transition vers le formel.

Le nombre de CEBNF fonctionnels en 2016 est de 99 car certains ont été transformés en écoles primaires, d'autres sont restés non fonctionnels par manque d'apprenants ou de matériel.

Avec la clôture en cours du Projet et au regard des résultats satisfaisants produits, Il y a lieu de se pencher véritablement sur la question des CEBNF à travers une meilleure capitalisation des acquis engrangés afin que les objectifs poursuivis au niveau de la prise en charge des enfants

hors école ne soient pas hypothéqués.

Tableau II-25 : Evolution des indicateurs sur la situation des CFPNF

Année académique	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016		
	Année civile	2013	2014	2015	Prévu	Réalisé
Nombre de CFPNF	2	2	2	0	0	0
Nombre d'apprenants						
Hommes	120	77	80	272	272	00
Femmes	25	27	21	67	67	00
Nombre de sortants						
Hommes	101	77	38	70	70	0
Femmes	25	27	08	23	23	0
Nombre de sortants installés						
Hommes	32	55	00	220	214	6
Femmes	10	44	00	68	66	2

Source: CFPNF HoggoSammbowel et Koutoura

Au cours de l'année 2016, toutes les promotions d'apprenants ¹¹soit 288 sortants dont 66 filles ayant achevé leur formation dans les deux (2) CFPNF ont bénéficié d'un financement pour leurs projets. L'appui financier par projet varie entre 621 000F et 627 000F. L'enveloppe financière de l'ensemble des projets de 280 sortants s'élève à 180 000 000. Seulement 08 apprenants n'ayant pas finalisé leurs dossiers de projets n'ont pu bénéficier des financements.

Signalons que l'accompagnement des apprenants des CFPNF ne consiste pas en des dotations de Kits mais en des apports financiers pour la mise en place de micro-projets d'entreprises d'agriculture ou d'élevage montés par chaque apprenant à la fin de sa formation. Ce type d'appui a été envisagé auprès du guichet unique du MJFIP comprenant, entre autres le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes. Malheureusement toutes les tentatives de sollicitations faites auprès de ces fonds pour le financement des microprojets des sortants des CFPNF n'ont pas jusqu'à présent rencontré de succès. Des concertations approfondies devraient être envisagées auprès de ces structures en vue de trouver une issue favorable.

Néanmoins, grâce à un accord de réaménagement sur le budget du programme EFORD, il a été possible de financer des projets d'apprenants en 2016.

II.3.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS

Le groupe thématique n'ayant pas traité le thème, les rédacteurs ont essayé de l'approfondir dans la perspective de sa reconduction pour la prochaine MCS.

Thème : le renforcement de la formation professionnelle en ENF.

L'Education non formelle n'est pas envisageable sans une intégration avec la formation professionnelle et l'emploi des jeunes. A cette fin, il devient plus que jamais nécessaire que le développement des activités d'alphabétisation emprunte une approche intégrée à même d'établir une synergie d'actions entre alphabétisation et formation professionnelle. C'est pourquoi le GT-DENF a opté de réfléchir sur le renforcement de la formation professionnelle en ENF.

Cette question de la valorisation de la formation professionnelle nous engage dans un moment d'intenses réflexions sur les objectifs de l'alphabétisation dans le but de

¹¹HoggoSammbowel (de 2011 à 2016) et Koutoura (de 2011-2012 et 2014-2015)

dynamiser et développer le sous-secteur de l'ENF, dont les résultats, bien que sensiblement améliorés, sont encore en deçà de ceux escomptés.

C'est l'occasion d'inviter chaque acteur selon ses compétences et prérogatives, à travers des actions de mobilisation et de plaidoyer dans les diverses contrées à prendre les dispositions idoines pour favoriser l'accès aux centres d'alphabétisation, le maintien et la réussite des apprenantes et apprenants.

Effet, au cours des dix dernières années, plusieurs efforts de promotion de l'emploi ont été réalisés par le Gouvernement du Burkina Faso. Les actions les plus importantes sont : La promotion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ; l'élaboration du cadre stratégique de promotion de l'emploi et de la formation professionnelle (2001-2005) ; le Sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté tenu en septembre 2004, à Ouagadougou, avec la participation d'une vingtaine de Chefs d'Etats et de Gouvernements ; l'élaboration et la mise en œuvre, à partir de 2008, de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et de la Politique Nationale de Jeunesse ; l'élaboration du PNDES ; la création de plusieurs fonds tels que le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ), le Fonds d'insertion des jeunes (FIJ), le Fonds d'investissement local d'appui aux jeunes (FILAJ) et biens d'autres fonds destinés à la promotion de l'emploi de ces groupes cibles.

Ces rencontres et documents relèvent les problèmes d'emploi rencontrés particulièrement par les jeunes et les adultes ainsi que leurs conséquences négatives pour le développement du pays. Les solutions proposées insistent sur l'importance pour le système d'éducation de « développer des compétences pour la vie ». Pour améliorer la situation, entre autres les défis ci-dessous sont à relever.

En effet, on enregistre un besoin aigu et continu en structures éducatives, qu'elles soient formelles ou non formelles. La demande potentielle d'éducation est si forte qu'elle appelle une expansion constante de l'offre, qui devrait s'accompagner d'une amélioration de la qualité pour satisfaire des objectifs nationaux.

Le contexte est marqué par le peu de prestige dont jouissent les modalités de formation les plus proches de l'exercice des métiers et la nécessité d'avoir à travailler sur les représentations sociales des formations et des métiers si l'on souhaite orienter beaucoup de jeunes dans cette voie.

L'implantation des formations dans les centres s'est heurtée à la faible qualification des personnels, au manque d'équipements techniques, de matériels pédagogiques et didactiques. Les opérateurs en alphabétisation ont tardé à intégrer les apprentissages pré professionnels dans les cycles de formation.

Il faudrait convaincre qu'en matière d'alphabétisation, l'essentiel ne doit pas être l'accroissement des indicateurs quantitatifs, mais l'articulation des offres éducatives sur les besoins réels de développement durable.

Une alphabétisation de qualité doit surtout accorder une attention particulière aux aspects fonctionnels des apprentissages afin d'en faire un outil de promotion individuelle et collective. En effet, la théorie des ressources humaines en général, (Harbison et Myers : 1964), postulait que l'éducation devrait fournir les qualifications nécessaires pour le développement d'emplois nouveaux qui, à leur tour, feraient fonctionner l'économie et occasionneraient ainsi l'épanouissement des individus et la modernisation.

Réduire la proportion de jeunes et d'adultes analphabètes n'est donc pas seulement une affaire de quantité, c'est aussi et surtout une dimension qualitative. Cela exige l'instauration effective de compétences durables d'alphabétisation auprès des jeunes et adultes participants aux programmes d'alphabétisation, au risque de reprendre les mêmes bénéficiaires pourtant déclarés alphabétisés pour d'autres campagnes.

Cela nous interpelle et la question est de savoir comment intégrer davantage les formations techniques spécifiques (FTS) dans nos dispositifs d'alphabétisation afin de satisfaire cette demande. Quelles orientations, mesures et actions qui, si elles sont effectivement mises en œuvre, pourraient faire avancer considérablement la formation professionnelle en ENF ?

Au-delà du fonctionnement des programmes d'alphabétisation, il faut nécessairement se réorienter vers plus de résultats dans le ciblage des politiques d'alphabétisation. Un certain nombre d'études devront être nécessaires pour alimenter la réflexion sur les actions à entreprendre :

- Faciliter l'accès à une formation professionnelle pour toute personne alphabétisée, à travers des mesures qui permettent, pendant le cycle d'alphabétisation, de s'initier aux métiers et aux activités de production. L'accès à une formation professionnelle devrait devenir systématique pour tous les néo alphabétisés adultes et jeunes de 9 à 15 ans, pour valoriser l'efficacité externe des programmes d'alphabétisation. Il s'agira donc d'articuler les programmes d'alphabétisation des adultes et d'éducation non formelle des jeunes et adolescents vers des formations axées sur le développement des compétences pour la vie. Ce qui contribuerait à l'atteinte de l'ODD 4.4 : « d'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat. »
- Garantir l'assurance-qualité aux programmes d'alphabétisation, en revisitant par exemple le contenu des programmes, la durée des campagnes d'alphabétisation, le profil et le nombre de maîtres alphabétiseurs, les modalités d'intervention des professionnels et des organisations d'artisans ou d'industriels, les mécanismes d'évaluation et de certification. Il faudra inclure des modules de formation professionnelle alternés avec des sessions pratiques permettant à la fin du cycle à ceux qui le désirent de passer le CQP.
- Mettre l'accent sur les FTS et de nombreuses formations alternatives couplant l'alphabétisation et la pré professionnalisation et associer les entreprises du secteur privé aux cycles d'apprentissage.
- Développer la formation professionnelle par alternance, l'apprentissage dans les ateliers et les entreprises, et les formations « alphabétisation – professionnalisation » et « professionnalisation – insertion ». Il s'agira de mettre en place des formations de type « alphabétisation – professionnalisation » pour relever petit à petit les connaissances et aptitudes techniques des néo alphabètes en vue d'une intensification et d'une diversification de leurs productions.
- Favoriser l'insertion post formation avec des dotations pour l'installation ; l'accès aux fonds, ainsi qu'aux microcrédits par une initiation à l'entreprenariat;

- Développer l'environnement lettré par la mise à disposition de documents de formation continue en lien avec les métiers. Le développement réussi de l'environnement lettré constitue un support important pour la valorisation de la formation professionnelle. En effet les nouveaux alphabétisés profitent des formations professionnelles pour mieux pratiquer, solidifier, mettre en valeur leurs connaissances, renforcer leurs qualifications techniques dans les métiers de leur choix et leur faciliter l'insertion dans une activité professionnelle.
- Développer des systèmes efficaces d'encadrement, de suivi et d'évaluation des activités du non formel.
- Renforcer les qualifications du personnel dans l'alphabétisation et les domaines liés à la formation professionnelle.

En conclusion, maintes expériences et études ont montré à quel point l'alphabétisation contribue à améliorer la productivité des travailleurs, la compétitivité des entreprises, voire – à longue – la compétitivité d'une économie tout entière. L'alphabétisation devrait être au début de toute formation technique et professionnelle. Elle joue un rôle clé dans la mise en œuvre de celle-ci dans la mesure où elle permet aux néo-alphabétisés d'accéder à une formation technique et professionnelle, en élevant leur niveau d'éducation leur permettant ainsi de mieux tirer profit des formations proposées et des qualifications à acquérir.

Chaque acteur est invité, selon ses compétences et prérogatives, à travers des actions de mobilisation et de plaidoyer dans les diverses contrées à prendre les dispositions idoines pour favoriser l'accès aux centres d'alphabétisation, le maintien et la réussite des apprenantes et apprenants dans la formation professionnelle.

II.3.3 Suivi des recommandations de la quatrième MCS

Tableau II-26 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la quatrième MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
Développement de l'éducation non formelle							
1	Elaborer une stratégie de transfert effectif des compétences et des ressources aux communes	DGESSION	5ème MCS	Stratégie de transfert effectif des compétences aux communes disponible.	Néant	Elaborer la stratégie	Guide de gestion des ressources transférées en cours d'élaboration
2	Valider la stratégie de généralisation des cartes communales de l'alphabétisation et entamer sa mise en œuvre.	DGESSION	5ème MCS	Guide et cartes disponibles.	Néant	Concevoir un guide méthodologique d'élaboration des cartes communales en ENF.	Activité en cours : - TDR validés - Outils disponibles

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre pour les prochaines étapes	Etat d'exécution des mesures/actions
3	Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.	DGEC	5ème MCS	Guide outils d'évaluation et de certification des validés.	Guide et outils pré-validés	<ul style="list-style-type: none"> Partager les outils pré-validés au sein du groupe thématique ENF Former un échantillon d'acteurs terrains pour le testing. 	Guide élaboré
4	Valider les innovations en ENF	DGREIP	5ème MCS	Innovations en ENF validées.	Néant	<ul style="list-style-type: none"> Valider les référentiels Tenir les sessions de validation des innovations. 	<p>Un document de référence pour le cadrage des innovations et des documents d'accompagnement (guide de gestion et guide de suivi/évaluation). sont finalisés et le document cadre fera l'objet d'une validation.</p>
5	Prendre en compte l'évaluation du dispositif, des approches et des méthodes d'alphabétisation dans le cadre de l'évaluation externe du PRONAA.	DAENF	5ème MCS	Rapport de l'étude disponible.	Intégration dans les TDR, les préoccupations relatives à l'évaluation du PRONAA	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer les TDR Recruter un consultant Réaliser l'étude Valider les résultats de l'étude. 	<p>La procédure de recrutement du consultant a démarré et suit son cours. La sélection définitive devra intervenir en février 2017</p>

III.4 Programme 04 : Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base formelle

III.4.1 Résultats atteints

- Résultat 4-1 : La coordination des activités du sous-secteur de l'éducation de base est assurée

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Coordination / gouvernance du sous-secteur de l'éducation de base					
Rencontres nationales (cadre partenarial, séminaires, ateliers, CASEM, Sessions ministérielles et interministérielles, conseils de cabinet et de direction,	73	625 176		Réalisé	
	Ensemble directions centrales	15	412 278		réalisé
	Ensemble régions	58	212 898		réalisé
Rencontres régionales, sous régionales et internationales	2	76 000		réalisé	
	Gouvernance et suivi de l'EFTP	1	28000		réalisé
	<i>Autres [spécifier la rencontre]</i>	1	48 000		réalisé
Mise en place effective des changements institutionnels relatifs au continuum éducatif	Rencontres statutaires trimestrielles de concertation MENA/ Syndicats, à raison d'une rencontre par trimestre				réalisé
	Session du Conseil National de l'Education (CNE) ;				réalisé
	Assemblé générale du Conseil national pour la prévention de la violence à l'école (CNPVE) ;				réalisé
	Session de la Commission d'attribution des autorisations de diriger, d'enseigner et de surveiller (CAADES) ;				réalisé
	Mise en œuvre de l'ensemble des recommandations de la 4^e MCS (au profit de toutes structures concernées)	4	105 000	3 896	
	<i>Relecture des textes réglementaires du préscolaire</i>	1	100 000	-	Non réalisé
	Renforcement de la communication et de la concertation entre acteurs	1	5 000	3 896	réalisé
	Coopération / partenariat avec les partenaires	4	81 000	38 279	réalisé
	Coordination / gouvernance du sous-secteur de la formation professionnelle				
	Comité Technique National de l'Emploi et de la Formation Permanent (CTP), Conseil Professionnel (CNEFP)...				Non réalisé

Au cours de l'année 2016, les rencontres nationales et au niveau déconcentré, les différentes sessions périodiques et statutaires se sont régulièrement tenues.

Pour assurer le suivi conjoint MENA-PTF de la mise en œuvre du PDSEB, quatre rencontres ordinaires du cadre partenarial ont été tenues respectivement le 28 janvier, le 31 mars, le 29 juillet et le 21 octobre 2016. Par ailleurs, deux rencontres extraordinaires ont été tenues. Celle du 3 juin 2016 s'est focalisée sur la clarification des recommandations issues de la 4^e mission conjointe de suivi du PDSEB, et celle 9 juin 2016 pour examiner le dossier relatif à la sélection de l'Agent partenaire des prochains fonds du PME 2017-2019. Cependant, deux rencontres ordinaires n'ont pas pu se tenir.

Dans le cadre de la revue annuelle du Programme de développement stratégique de l'éducation de base, la 4^{ème} Mission conjointe de suivi du PDSEB s'est tenue du 12 au 15

avril 2016 à Koudougou. La signature de l'aide-mémoire par le MENA et les PTF est intervenue le 6 mai 2016 à Ouagadougou.

En termes de réunions et concertations, on note la revue annuelle du Cadre sectoriel de dialogue Education/Alphabétisation (CSD/EA) 2015 qui a eu lieu le 24 mars 2016 à Ouagadougou. Deux Conseils d'administration du secteur ministériel (CASEM) ordinaires ont été tenus. Le premier CASEM s'est tenu le 1^{er} avril 2016 à Ouagadougou pour adopter le Plan d'action 2016, le second, 23 décembre 2016 à Ouagadougou pour l'adoption du Plan d'action 2017. En outre, un Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) extraordinaire s'est déroulé à Ouagadougou le 27 décembre 2016 à l'effet de faire le bilan des activités de l'année écoulée et d'adopter le programme d'activités de l'année 2017.

D'autre part, un Conseil de Cabinet élargi aux DRENA et DRES a été tenu le 1^{er} avril 2016. Il a été l'occasion pour les nouvelles autorités de cerner lors des échanges, les difficultés et les défis du département et de donner les orientations nécessaires.

Des cadres du département ont pris part à de grandes rencontres internationales, régionales et sous régionales sur l'éducation. Ces rencontres qui constituent des cadres privilégiés d'échanges d'expériences en matière d'éducation, ont permis aux participants de s'enrichir d'autres expériences et d'intégrer dans nos stratégies, les normes convenues au plan international.

Dans la même la dynamique, plusieurs cérémonies ont été organisées. Une cérémonie pour le lancement des activités de normalisation des écoles pour la tranche 2016 a eu lieu le 26 mai 2016 à Fada N'Gourma. Ces infrastructures devraient être réalisées par ACOMOD, une maîtrise d'ouvrage publique.

Une autre s'est déroulée le 3 juin 2016, Elle a été le cadre de remise officielle d'infrastructures et d'équipement de salles de classes du primaire à Finougou, dans le Kouritenga. Ces infrastructures ont été réalisées dans le cadre du projet de construction phase V du Japon.

Par ailleurs, les 8 et 9 avril 2016, le Projet de Développement de l'Enseignement de Base, Phase IV avec la BID a tenu la 1^{re} session de son comité de pilotage à Tenkodogo.

Dans l'optique de rester en contact permanent avec les partenaires sociaux, notamment les Syndicats, quatre rencontres ont été tenues sur leur plateforme revendicative commune. Par ailleurs, certaines organisations syndicales ont été reçues par les autorités en vue d'examiner avec elles, les préoccupations spécifiques à chaque organisation.

L'année 2016 a été marquée au niveau institutionnel au MENA par la mise en place de la nouvelle configuration. Ce département qui comprend désormais le Préscolaire, le Primaire, le Post-primaire et le Secondaire, va conduire à une réorganisation des structures, des ressources humaines, du patrimoine et des lignes budgétaires entre les départements ministériels parties prenantes de la fusion/scission (MENA et le MESS).

Il faut souligner que ce contexte de changement a occasionné un retard dans la mise en place du budget et partant dans le démarrage des activités programmées. Du reste le plan d'action 2016 a été adopté seulement à la fin du premier trimestre et le budget a été réaménagé pour tenir compte de la nouvelle donne.

En matière de renforcement de la communication et de la concertation entre acteurs, deux ateliers ont été tenus, l'un porte sur l'immersion des points focaux sur le traitement de l'information et la technique de prise de vue et l'autre sur la conception du contenu des calendriers. Pour une visibilité réelle des activités du Département en charge de l'éducation, des couvertures télévisuelles, radiophoniques et de presse écrite des activités ont été réalisées.

Il faut par ailleurs noter que les rencontres d'échange entre le MENA et les syndicats se sont déroulées autour de la plateforme revendicative des syndicats.

L'Assemblé générale du Conseil national pour la prévention de la violence à l'école et les différentes sessions de la CAADES se sont également tenues aussi bien pour l'enseignement général que pour l'ETP.

Nous notons cependant que le Conseil National de l'Education ne figurant plus sur l'organigramme du ministère, l'Assemblée Générale n'était plus à l'ordre du jour.

Du cadre institutionnel du MENA reconfiguré avec le secondaire

Suite à la nouvelle configuration du MENA qui prend en compte le secondaire, des activités ont été développées en vue de rendre effectif ce rattachement. On note entre autre le réaménagement dans les documents de planification des activités et d'élaboration des budgets, la gestion du personnel. Cependant des difficultés inhérentes à la gestion du personnel ont été constatées. On note une réticence du personnel enseignant et des encadreurs à se soumettre aux exigences de ce « rattachement ». A côté de cette préoccupation qui prend source dans les renouveaux institutionnels, la mise en œuvre du continuum rencontre elle aussi des difficultés non documentées. Il s'agit par exemple de l'absence d'un organigramme type pour une direction régionale du MENA reconfigurée, la difficulté de gestion des responsables régionaux, la mise à disposition tardive des ressources au profit des structures porteuses des activités du PAP de mise en œuvre du continuum et l'adoption tardive du plan d'action 2016 du MENA. D'autres difficultés ont été constatées dans la mise en œuvre de certaines actions qui avaient été mal formulées. Pour l'année 2016, nous retiendrons qu'il n'y a pas eu d'évolution notoire dans la poursuite des activités de mise en œuvre du continuum à l'exception de la poursuite de la construction du curriculum qui elle-même rencontre des difficultés. En perspective, il serait judicieux d'évaluer la mise en œuvre de cette réforme, de documenter les implications de la prise en compte du secondaire et de mettre à jour la planification des activités de mise en œuvre de ces réformes.

Au niveau de la coordination/gouvernance de la formation professionnelle, des rencontres de concertation ont permis :

- de faire les bilans périodiques, d'apporter les mesures correctives ;
- d'assurer le suivi et l'évaluation du niveau de réalisation des objectifs fixés au titre de l'année 2016
- la tenue régulière des cadres de concertation tels que les CASEM, les conseils de cabinet, les sessions de la Commission Permanente de Concertation (CPC), le Cadre Sectoriel de Dialogue Jeunesse, Formation Professionnelle et Emploi (CSD/JFPE), l'Assemblée Sectorielle des projets et programmes, les revues des projets, programmes et des fonds, les comités de pilotage des projets et programmes et les comités de gestion des Fonds.

- Par contre, pour cause de contrainte budgétaire, les deux (02) réunions du Comité Technique Permanent (CTP) du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CNEFP) et la session ordinaire du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n'ont pas pu se tenir.
- Au niveau des structures opérationnelles, l'animation régulière des cadres de concertation au sein des structures opérationnelles (Assemblées Générales et de direction, les réunions de service, etc.) a permis d'apporter les ajustements idoines à l'atteinte des résultats escomptés.
- **Résultat 4-2 : La gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base est assurée**

	Sous-activités	Qté	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base					
	Autres	1	55 000	53 885	
	- <i>Bilan de mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/communes des ressources transférées aux communes et communication autour du mécanisme</i>	1	18 000	18 000	<i>Rapport 2016 du mécanisme disponible</i>
	- <i>Tenue des journées provinciales de validation des sites</i>	1	37 000	35 885	<i>Liste des sites validés disponibles</i>
Gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'EFTP					
	<i>Apporter un appui au transfert des compétences et des ressources de l'EFTP aux Conseils régionaux</i>				<i>Réalisé</i>

Depuis 2009, le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales est effectif dans le domaine de l'éducation de base et de l'alphabétisation. C'est ainsi que tous les ans, des ressources financières sont transférées aux communes dans le cadre d'un plan d'action pluriannuel régulièrement mis à jour par la DGESS du MENA pour réaliser et réhabiliter des infrastructures éducatives, assurer le fonctionnement courant des écoles et doter les élèves en fournitures scolaires.

En 2016, la somme de neuf milliards vingt-six millions cent dix-sept mille deux cent quatre-vingt (9 026 117 280) FCFA a été transférée aux communes par l'arrêté interministériel n° 2016-064/MINEFID/MATDSI/MENA/ du 04/04/2016 en accompagnement des compétences transférées dans le domaine de l'éducation et de l'alphabétisation.

Le bilan de mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/communes des ressources transférées aux communes a été réalisé par la DGESS à travers d'une part, la tenue des séances d'information et de diffusion des actes relatifs au transfert auprès des acteurs des structures déconcentrées du MENA et la collecte et le traitement des données sur l'état d'exécution financière et physique des constructions et des réhabilitations des infrastructures éducatives d'autre part. Les séances de diffusion avaient pour objectif principal de permettre une meilleure appropriation du mécanisme par les différents acteurs pour une gestion efficiente et efficace des compétences transférées.

Les résultats indiquent un niveau d'exécution en net progrès par rapport à celui de 2015 à la même période (Cf. Résultat 1.11).

Du 5 au 17 décembre 2016 se sont tenues dans les chefs-lieux des 13 régions du Burkina Faso, les journées de validation des sites pour la réalisation des infrastructures éducatives au titre de l'année 2017.

L'activité trouve son fondement dans la recommandation de la deuxième mission conjointe de suivi du PDSEB suite aux constats de multiples sollicitations de changements de sites au moment de l'exécution des travaux de réalisation des infrastructures. Conduite par la DGESS, la mise en œuvre de la journée de validation des sites s'est déroulée en trois (3) phases : la phase préparatoire et la finalisation des documents au niveau central et la validation proprement-dite des sites au niveau régional.

Deux actions sont menées au cours de la première phase. Il s'agit de la stabilisation des quantités d'infrastructures programmées par commune et de la rédaction des documents de base de la journée de validation. Ce travail a été réalisé par une équipe technique de la DGESS.

La journée proprement-dite de validation des sites s'est déroulée dans les chefs-lieux de région en une journée par province et à tour de rôle.

Les participants ont passé en revue toutes les programmations antérieures de construction d'infrastructures éducatives de 2013 à 2016 par commune. Cela leur a permis d'identifier celles qui ne sont pas effectivement exécutées avant l'examen des propositions de sites de réalisation d'infrastructures éducatives au titre de 2017 en vue de leur validation.

Par la suite, les salles de classe sous paillote et salles d'emprunt (écoles et CEG), les bureaux des CEB non construits ont été listés par commune. À l'issue des travaux, chaque participant a disposé d'une situation réelle des programmations en cours et des abris précaires de sa commune pour en tenir compte dans la planification.

La troisième et dernière étape a consisté à la réactualisation des bases de données de la carte éducative au niveau national par l'équipe technique de la DGESS.

Ainsi, la base des infrastructures programmées de 2013 à 2016 mais non encore exécutée par commune a été constituée.

En outre, celle des salles de classe sous paillote au primaire et des salles d'emprunt au niveau du post primaire a été actualisée.

Enfin, la Carte éducative dispose des sites validés par tous les acteurs concernés par la question en vue de la construction des infrastructures éducatives au titre de l'année 2017 au niveau national. Ces sites fiables et consensuels, susceptibles de ne pas faire l'objet de demande de changement, sont disponibles et transmis à la DMP pour nécessaire à faire.

Efficacité du mécanisme conjoint MENA/communes/Transfert tardif des ressources du CAST

Dans le cadre de la mise en œuvre effective de la décentralisation, le MENA a entrepris depuis 2009 le transfert de ressources aux communes en concertation avec les ministères en charge des finances et de la décentralisation. Ces transferts ont été effectifs chaque année quand bien même les montants ont fortement régressé d'année en année et les arrêtés signés tardivement. Les ressources transférées qui venaient en complément de la dotation de l'Etat devraient permettre : la réalisation de nouvelles infrastructures, les réhabilitations, l'acquisition du cartable minimum et du matériel pour le fonctionnement courant des écoles.

En vue d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ces activités et évaluer la pertinence de la maîtrise d'ouvrage déléguée des communes, il a été convenu entre les acteurs concernés la mise en place d'un mécanisme conjoint de suivi qui devrait permettre de collecter les données sur les ressources transférées et évaluer l'efficacité de cette MOD. Ce mécanisme a connu un début d'opérationnalisation et en 2016 la collecte effectuée dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme conjoint MENA/communes a permis de constater que sur une allocation totale de 9 026 117 000 F CFA faite aux communes, l'Achat de fournitures scolaires a été liquidé à 54% suivi de l'acquisition de matériel pour le fonctionnement courant des écoles 22%. La réalisation des infrastructures et le suivi enregistrent les plus faibles taux de liquidation des ressources 6%. Les équipements, les réhabilitations d'infrastructures et la réalisation des forages sont respectivement liquidés à 20%, 16% et 8% ramenant le taux global de liquidation à 27% pour l'ensemble des ressources transférées. Si le suivi par mécanisme conjoint a permis d'apprécier la faible capacité d'absorption des ressources, il n'a pas permis d'apprécier la capacité d'exercer les compétences transférées.

En perspective, on pourrait envisager les actions suivantes à partir de 2017 :

- Renforcement du transfert des ressources aux communes sur la base de leur performance ;
- Renforcement du système de collecte des données dans le cadre de la mise en œuvre efficace du mécanisme ;
- Mise en place d'un mécanisme d'assistance des communes à la MOD avec l'appui des ONG, structures déconcentrées et projets de développement intervenant dans la mise en œuvre de la décentralisation ;
- Prise en compte des aspects relatifs aux cantines scolaires et à la subvention des COGES dans les transferts des ressources aux communes.

Au niveau de l'EFTP, concernant la gestion de la décentralisation de la formation professionnelle, il a été tenu un atelier de travail sur le transfert des compétences et des ressources humaines de l'EFTP aux Conseils Régionaux. Cette activité, a permis d'harmoniser les points de vue entre les partenaires techniques et financiers, les Régions et la Coordination du PAPS/EFTP sur les activités relatives aux appuis aux régions en matière d'EFTP. A l'issue de l'atelier, il a été demandé aux régions concernées d'exprimer leurs besoins.

Ainsi, cinq (05) régions (Centre Ouest, Nord, Sahel, Hauts Bassins et Cascades) ont transmis des TDR pour l'élaboration de leurs PA/EFTP pour examen et financement.

- **Résultat 4-3 : L'adéquation des études concernant l'éducation de base aux besoins réels du MENA et de ses partenaires est assurée**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Etudes et recherches					
	Etudes et recherche au niveau du formel	3	126 790		
	<i>Elaborer une approche intégrée de gouvernance scolaire pour assurer une meilleure gestion de l'école (MCS)</i>		10 000	-	Réalisé
	<i>Faire une étude sur les modalités d'implication des acteurs locaux d'éducation dans les mesures sur l'exclusion et le redoublement (SCADD)</i>		10 000	7 790	Réalisé
	<i>Evaluation des acquis scolaires</i>		88 790	125 189	Réalisé
	<i>Suivi évaluation d'une approche d'enseignement apprentissage de la lecture au CP et au CE1 dans le Noumbiel</i>		8 000	-	NR
	<i>Bilan des plans d'action des communes prioritaires mis en œuvre en 2015 et élaboration des PA 2016 des communes prioritaires(SCADD)</i>		10 000	-	Non réalisé
	<i>Etude sur l'utilisation des TIC dans l'enseignement primaire, post primaire et secondaire</i>	1	20 000		

	Etudes et recherches pour l'amélioration de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines (<i>Elaboration d'un document cadre sur l'orientation scolaire</i>)	1	7 000	7 000	
--	--	---	-------	-------	--

En ce qui concerne l'approche intégrée de Gouvernance scolaire, il s'agit d'élaborer un document qui capitalisant les différents points de similitude des structures de gestion locales des établissements scolaires (AME, APE, COGES) dans le but d'harmoniser toutes les actions sur le terrain. Le document cadre de cette approche a été élaboré par le projet d'appui aux comités de gestion d'écoles. Les étapes restantes sont la diffusion et l'appropriation de cet outil au niveau des différents groupes thématiques ainsi que des acteurs locaux.

L'étude sur les modalités d'implication des acteurs locaux d'éducation dans les mesures sur l'exclusion et le redoublement consiste à mener une enquête auprès des acteurs locaux pour s'assurer que les textes régissant les redoublements et l'exclusion sont connus de tous et qu'ils sont régulièrement appliqués. L'enquête qui doit également être assortie de propositions de suggestions pour améliorer davantage les textes en cours de réalisation. L'administration de l'enquête de terrain a été effectuée et la rédaction du rapport est en cours d'élaboration.

Au niveau de l'évaluation des acquis scolaires du primaire, l'enquête nationale a eu lieu en mai 2016 et a permis d'administrer des épreuves aux élèves d'une part et des questionnaires aux élèves, parents d'élèves et enseignants d'autre part. La production des rapports techniques et la rédaction du rapport national et des rapports régionaux ont été reportées en 2017 suite au retard accusé dans le déblocage des ressources.

Par le biais de l'EAS de 2016, les données de l'évaluation de l'approche de la lecture précoce au Noumbiel ont été collectées. Les outils renseignés (épreuves et questionnaires) ont été traités et codifiés, et les données ont été saisies. La DGESS est engagée dans la suite du processus et a planifié les étapes suivantes qui sont le traitement des données et la production des rapports techniques, et enfin la rédaction du rapport public. Il est impératif que cette évaluation puisse être conduite selon la périodicité prévue avec Plan international Burkina. Les résultats qui s'en dégageront permettront également de mesurer et d'apprécier l'impact de l'approche d'apprentissage de la lecture mise en œuvre par l'ONG. Au cas où les résultats de l'évaluation se révèleront probants, cette approche en expérimentation dans la province du Noumbiel pourrait être adoptée et généralisée par le ministère.

- **Résultat 4-4 : Les contributions aux organisations supra nationales sont effectives et les transferts courants pour charge récurrentes sont assurés**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Contribution aux organisations supra nationales					
	Dotations de l'année (OIF, CONFEMEN, etc.)	1	24 000		
	CREAA	1	2 500	1 500	
	CONFEMEN	1	2 500	2 500	
	KARANTA	1	17 500	17 500	
	ADEA	1	1 500	-	
	Autres				
	<i>Organisation de la semaine mondiale d'action pour l'éducation (SMA) CN-EPT/BF</i>	1	10 000	-	
Autres transferts courants					
	Transferts courants pour charges récurrentes du SP-PDSEB	1	416 292	416 292	
	Autres	2	40 000	10 720	
	<i>M 132 : Etude sur l'utilisation des TIC dans l'enseignement primaire, post primaire et secondaire</i>	1	20 000	-	
	<i>M 324 : Apporter un appui au dispositif national d'évaluation</i>	1	20 000	10 720	Acquisitions

	(DNE)				diverses Prestations de services
--	-------	--	--	--	----------------------------------

L'Etat a débloqué des ressources au titre de l'année 2016 pour sa contribution aux différentes organisations supra nationales. La contribution de l'Etat pour l'organisation de la semaine mondiale d'action n'a pas été effective.

En ce qui concerne les autres transferts courants, 416, 292 millions de FCFA ont été débloqués au profit du SP-PDSEB pour les dépenses de fonctionnement et de personnel.

Par ailleurs, un appui financier accordé au Dispositif national d'Evaluation (DNE) a permis de prendre en charge diverses acquisitions et prestations de service entrant dans la satisfaction des besoins de fonctionnement de la structure.

• **Résultat 4-5 : Les outils de programmation et d'évaluation sont disponibles**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Planification, programmation et budgétisation					
	Collecte, traitement, analyse et diffusion de données statistiques (annuaire statistique)				
	- <i>Enquête rapide du formel</i>	1	6 000	5 975	Réalisé
	- <i>Enquête annuel du primaire</i>	1	52 000	46 756	Annuaire statistique
	- <i>Elaboration du tableau de bord de l'éducation de base formelle et non formelle</i>	1	10 000	9 993	Tableau de bord
	- <i>Recensement du personnel administratif du MENA</i>	1	3 000	-	
	- <i>Recensement des ENEP/EFEP</i>	1	2 000	-	
	- <i>Recensement annuel préscolaire</i>	1	9 873	-	
	- <i>Dépôt et récupération des fiches de collecte de données statistique</i>	1	15 000	-	
	- <i>titre 5, MESS Statistiques et cartes</i>	1	100 000	99 977	Annuaires statistique ; 13 cartes éducatives régionales et 45 provinciales
	Elaboration et mise à jour de la carte éducative		146 000	110 839	
	- <i>Elaboration et mise à jour de la carte éducative : Renforcer les capacités des communes en élaboration et mise en œuvre de la carte éducative</i>	1	36 000	15 302	Rapport et 64 monographies
	- <i>Elaboration budget</i>	1	70 000	55 537	Loi de finances
	- <i>Elaboration plan d'action</i>	1	40 000	40 000	PA 2017
	- <i>Mise en place d'un système d'archivage des documents</i>	1	68 500	30 643	
	○ <i>Atelier de validation du tableau de gestion des archives du MENA</i>	1	3 000	2 680	En cours de réalisation
	○ <i>Formation des responsables et les agents des structures déconcentrées en technique d'archivage</i>	1	10 000	10 000	Rapport de formation, nombre de personnes formées
	○ <i>Formation des responsables des directions centrales du MENA en technique d'archivage</i>	1	3 000	600	En cours de réalisation
	○ <i>Formation du personnel de la DAD en documentation et en gestion documentaire</i>	1	10 000	670	En cours de réalisation
	○ <i>Traitements des archives des directions centrales transférées à la DAD</i>	1	10 000	1 867	En cours de réalisation

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
	○ <i>Mise en place d'un système d'archivage numérisé y compris l'acquisition d'un logiciel de gestion informatique des archives</i>	1	30 000	-	<i>Non réalisé</i>
	○ <i>Supervision des services des archives dans les structures déconcentrées du MENA</i>	1	2 500	2 000	<i>Synthèse des rapports de mission</i>
	Autres	3	102 000	59 094	
	- <i>Actualiser l'outil de programmation pluriannuel pour la réalisation et la réfection des infrastructures éducatives par les communes et élaboration d'un PAT du transfert aux communes</i>	1	7 000	6 344	
	- <i>Elaborer la requête du Burkina Faso à soumettre au PME en 2017</i>	1	40 000	40 000	
	- <i>Appui aux activités d'amélioration des services financiers (Revue à mi-parcours de l'exécution du budget, PDF, PPM, ...)</i>	1	10 000	-	<i>Néant</i>
	- <i>Elaboration du RSF</i>	1	10 000	-	
	- <i>Elaboration du plan de trésorerie 2017</i>	1	7 000	-	<i>néant</i>
	- <i>Réflexions sur l'harmonisation et la cohérence de la collecte des données statistiques de l'Education nationale</i>	1	10 000	9 000	
	- <i>Suivi du Programme d'Investissement Public (PIP)</i>	1	18 000	3 750	
	- <i>Suivi du Programme d'Investissement Public (PIP)</i>	1	18 000		
Planification, programmation et budgétisation dans le sous-secteur de la formation professionnelle					
	Collecte, traitement, analyse et diffusion de données statistiques (annuaire statistique)				
	- <i>Elaborer l'annuaire statistique du MJFIP, édition 2016</i>	1			
	- <i>Elaborer le tableau de bord du MJFIP, édition 2016</i>	1		15 000	
	Elaboration et mise à jour de la carte éducative				
	- <i>Renforcement des capacités du personnel de la DAD du MJFIP</i>	1	3 000		
	- <i>Mise en place d'un centre de documentation physique et numérique au MJFIP</i>	1	3 000		
	Autres	1			
	- <i>Elaborer le rapport 2015 sur la coopération au développement (RCD/JFIP)</i>				
	- <i>Elaborer le Plan de Passation des Marchés 2016 du MJFIP</i>	1			
	- <i>Produire les rapports périodiques sur l'exécution du PPM et élaborer le rapport d'exécution global, gestion 2016 du MJFIP</i>	1		15 000	
	- <i>Elaborer le budget programme 2017-2019 du MJFIP</i>	1			
	- <i>Elaborer le programme d'activités 2016 du MJFIP</i>				

Malgré des contingences de l'année, (adoption tardive du budget de l'Etat et du plan d'action 2016 du MENA, restrictions et réaménagements budgétaires...), les sous activités liées au résultat 4-2 du plan d'action 2016 ont connu un niveau d'exécution relativement satisfaisant.

Ainsi, toutes les sous-activités de l'activité « Collecte, traitement, analyse et diffusion de données statistiques (annuaire statistique) et Titre 5, MESS Statistiques et cartes» ont été réalisées entièrement à l'exception de l'enquête rapide qui est en cours et qui a connu quelques difficultés au début de sa mise en œuvre à cause du mot d'ordre de boycott de la rentrée administrative par les encadreurs pédagogiques (CCEB). Il faut cependant retenir que la saisie des données de ladite enquête vient d'être achevée à la date du 23/02/2017.

En outre, dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des cartes éducatives, ce sont les communes des Cascades, du Centre-sud et du Sud-ouest, soit soixante-quatre (64) communes qui ont bénéficié du renforcement de leurs capacités et ont élaboré leurs monographies.

De même et toujours dans ce cadre, les agents chargés de la carte éducative des DRENA et des DPENA ont été formés à l'élaboration des cartes éducatives régionales et provinciales. Avec l'appui du PAAQE, les 13 cartes éducatives régionales et celles des 45 provinces ont été produites et seront bientôt diffusées.

Par ailleurs, l'actualisation de l'outil de programmation pluriannuel pour la réalisation et la réfection des infrastructures éducatives par les communes et l'élaboration d'un Plan d'Action Triennal du transfert aux communes sont effectivement réalisées.

En dehors de ces sous-activités, on peut noter que les autres tels que l'élaboration du PA et du budget de 2017 et le suivi du Programme d'Investissement Public (PIP) ont été entièrement exécutés.

Cependant, on constate que les sous activités « Elaboration du plan de trésorerie 2017 et Appui aux activités d'amélioration des services financiers (Revue à mi-parcours de l'exécution du budget, PDF, PPM, ...) » n'ont pas pu être exécutés du fait que les ressources financières n'ont pas été débloquées.

Au niveau de la Direction des Archives et de la Documentation (DAD), sept (7) activités ont été programmées dans le plan d'action 2016. De ces sept (7) activités, deux ont été entièrement réalisées (la supervision des services des archives desdites structures et la formation des responsables et des agents des structures déconcentrées en technique d'archivage).

Les missions de supervision ont permis de collecter des données qui ont servi à l'élaboration des termes de références de la formation à dispenser.

Elles ont également permis de constater que dans les SAD des DRENA, le volet documentation connaît une existence effective pendant que les archives ne sont pas traitées. Enfin, elles ont permis de faire des propositions aux DRENA pour rendre opérationnels ces services en termes d'équipements et de personnels en fonction de chaque réalité.

Quant à la formation, elle a concerné quatorze (14) directeurs régionaux dans les 13 DRENA ; deux (2) agents du service des archives et de la documentation (SAD) des DRENA et six (6) agents de la DAD.

Quatre activités sont en cours d'exécution (la validation du tableau de gestion, le traitement des archives des structures centrales transférées à la DAD, la formation du personnel de la DAD en gestion documentaire et la formation des responsables des structures centrales en archivage). Les activités en cours d'exécution le sont du fait des

retards de déblocage liés à la mise place tardive du budget et du plan d'action 2016. Toutefois, des sous activités ont été menés et des ressources ont été engagées.

C'est ainsi que des acquisitions des matériels, de carburant et des reproductions des documents ont été exécutées sur les ressources donnant lieu à des dépenses engagées et liquidées. Pour certaines de ces activités, les fonds ont même été débloqués en décembre et au regard des instructions reçues, il est attendu une autorisation expresse pour pouvoir les utiliser. L'ensemble représente un taux d'absorption de 55% pour les ressources financières pour un taux d'exécution de 28,57%.

Une activité reste à reformuler pour être validée ; il s'agit de la mise en place d'un système d'archivage numérisé y compris l'acquisition d'un logiciel de gestion informatique des archives. Il s'agit d'un dossier de prestation intellectuelle qui a pu être exécuté jusqu'à l'attribution du marché. Mais n'ayant pas obtenu un avis de non objection la procédure est en cours d'annulation.

Au niveau du MJFIP, la DGESS/MJFIP avec le concours de l'ensemble des structures a élaboré l'annuaire statistique du MJFIP, édition 2016. Par ailleurs, un tableau de bord du MJFIP, édition 2016 a également été élaboré. Les deux (02) documents sont disponibles.

Pour la mise en place d'un système d'archivage de la documentation, la DAD/MJFIP, sur l'ensemble des activités prévues, a procédé :

au renforcement des capacités de son personnel. Ce qui a permis de rendre disponible un tableau de gestion des archives. Ce qui représente 70% des prévisions ;

à l'élaboration des TDR et du budget pour la mise en place d'un centre de documentation physique et numérique. Il était attendu le déblocage des ressources financière pour concrétiser cette activité .Soit un taux d'exécution de 25%.

La DGESS/MJFIP, a élaboré le Rapport 2015 sur la Coopération au Développement (RCD/JFIP) en matière de jeunesse, de formation et d'insertion professionnelle. Le rapport diagnostic sur la coopération au développement du secteur JFIP est disponible.

La mise en œuvre du Plan de Passation des Marchés 2016 du MJFIP a fait l'objet de rapports périodiques d'exécution. L'exécution du budget a permis d'élaborer le rapport d'exécution global, gestion 2016 du MJFIP.

Le programme d'activités de 2016 du MJFIP a fait l'objet de rapports trimestriels. Deux (2) revues, à mi-parcours et en fin d'année, ont été organisées en vue de dégager le niveau de réalisation du programme d'activités 2016. La revue à mi-parcours a examiné le bilan à mi-parcours de l'année 2016, les actions à entreprendre pour corriger les insuffisances constatées. La revue annuelle quant à elle, a permis d'examiner de façon détaillée, le bilan du programme d'activités 2016 et permis de définir les priorités de l'année 2017.

La DGESS/MJFIP, avec le concours de l'ensemble des structures à élaborer le budget programme 2017-2019 du MJFIP.

Problématique des plans d'action faiblement orientés vers les priorités éducatives

Le cycle de la planification annuelle est la source de nombreuses difficultés qui occasionnent des lenteurs dans l'exécution des activités soumise à l'exécution du CAST.

La plus grande difficulté qui serait à l'origine de la faible performance du système, reste l'absence de cadrage en amont de l'élaboration du PA. Les recommandations des missions conjointes ne peuvent remplir cette fonction qui est le socle d'une bonne planification. L'absence

de cadrage opérationnel revient à ne pas prioriser les activités pour accélérer l'atteinte des résultats.

L'élaboration des PA se fait sans orientation pertinente, sans prescription aux services centraux et déconcentrés des recommandations issues des rapports de suivi évaluation ou des difficultés rencontrées. Un cadre financier est toutefois donné par le CDMT mais cela reste macroéconomique et concerne les allocations par sous-secteur qui intègrent le budget de l'Etat et les ressources extérieures.

Ce point fort ne compense pas l'absence de priorités éducatives annuelles convenues entre le Gouvernement et ses Partenaires. Les mêmes activités ont tendance à être reconduites année après année, mêmes si elles ne sont plus opportunes ou prioritaires, ni par leur envergure ni par leur contenu.

- **Résultat 4-6 : Le suivi-évaluation du système éducatif de base est assuré à tous les niveaux**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Suivi et évaluation des activités					
	Suivi semestriel du Plan (Suivi des recommandations des PTF)	1	40 000	40 000	
	- <i>Elaborer une matrice multiniveaux de suivi du PDSEB</i>	1	30 000	30 000	Matrice disponible
	- <i>Consolidation des programmes et rapports d'activités</i>	1	10 000	10 000	Programmes et rapports d'activités consolidés
	Autres	1			
	- <i>Suivi des activités de construction, d'allocation de moyens spécifiques aux écoles, des établissements privés</i>	1	26 000	14 000	Rapport de suivi
	- <i>Suivi des activités des autres intervenants extérieurs</i>	1	10 000	8 490	Rapport de suivi
	- <i>Actualisation de la base des données des ONG et Associations</i>	1	6 000	5 950	Base des données actualisée
Suivi et évaluation des activités dans le sous-secteur de l'EFTP					
	<i>Produire les rapports d'activités</i>				

Dans le cadre du pilotage du système éducatif dans son ensemble, dans la dynamique de la mise en place d'un système de suivi-évaluation et de reporting, une matrice multiniveaux de suivi du PDSEB a été élaborée et les programmes et rapports d'activités ont été consolidés. De même, la base des données des ONG et Associations intervenant en éducation a été actualisée, et le suivi des activités des autres intervenants extérieurs a été fait. Par ailleurs, en vue de favoriser le développement et la gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux, des actions ont permis le suivi des activités de construction, d'allocation de moyens spécifiques aux écoles, des établissements privés.

Au niveau des structures opérationnelles du MJFIP, le suivi et l'évaluation des activités programmées se sont traduits par la production régulière des rapports de suivi des actions du Ministère en faisant ressortir le lien entre les objectifs fixés et les résultats atteints, ainsi que des aspects critiques de mise en œuvre.

La faiblesse des systèmes de collecte, production et analyse de données statistiques utiles à la planification dans l'enseignement supérieur et dans la formation professionnelle

Afin de relever les défis de la statistique indispensables au développement économique du pays, le MJFIP entend capitaliser les actions de l'ensemble des structures du ministère pour une plus

grande visibilité dans ses actions à venir car pour que les activités de développement donnent des résultats, il faut d'abord que des données statistiques soient réunies et analysées.

La disponibilité de données fiables aussi bien quantitatives que qualitatives dans le domaine de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles, permet d'une part, d'évaluer le niveau d'atteinte des missions du sous-secteur et d'orienter la prise de décisions et d'autre part, de mettre à la disposition du grand public des données statistiques aidant à une meilleure visibilité des actions et des politiques de développement en matière de formation et d'insertion professionnelles.

Suivant la configuration actuelle du MENA, la planification des activités du MENA prend en compte le préscolaire, le primaire, le post primaire et le secondaire. On note cependant des difficultés relatives au système de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques au niveau du MJFIP et du MESS.

Précisément au niveau du MJFIP il s'agit notamment de : l'e de budget pour la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques ; l'absence de base de données statistique dans certaines structures du ministère ; l'insuffisance de personnel qualifié en matière de statistiques dans les différentes structures du MJFIP ; l'insuffisance de ressources matérielles pour la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques ; l'absence de base de données statistiques dans certaines structures du ministère l'insuffisance de personnel qualifié en matière de statistiques dans les différentes structures du MJFIP ; insuffisance de ressources matérielles pour la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques. Il est ressorti des différentes évaluations internes les suggestions suivantes :

- Allocation de ressources financières conséquentes pour la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques ;
- Mise en place un système d'information statistique sur la formation professionnelle ;
- Développer une base de données statistiques dans les structures centrales, déconcentrées et rattachées du MJFIP ;
- Former les points focaux statistiques dans les différentes structures du ministère en techniques de collecte et de traitement de données statistiques ; Former le personnel de la Direction des Statistiques Sectorielles en gestion de base de données ;
- Acquérir du matériel informatique pour la collecte, le traitement et l'analyse des données ; statistiques.

• Résultat 4-7 : Les personnels de l'éducation de base sont gérés efficacement

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Gestion du personnel du sous-secteur de l'éducation de base					
	Gestion et suivi des carrières	1	55 000	40 000	
	- <i>Elaboration d'un schéma directeur des ressources humaines</i>		40 000	40 000	Réalisé
	- <i>Élaboration d'un système de gestion informatisée des dossiers individuels et mise en œuvre du réseau informatique</i>		15 000	-	Non réalisé
	Pilotage du plan stratégique de renforcement des capacités (PSRC)	1	70 000	39 201	
	- <i>Pilotage du PTA 2016 du PSRC et actualisation du PTA</i>		10 000	-	Non réalisé
	- <i>Mise en œuvre des activités programmés dans le PSRC</i>		60 000	39 201	Réalisé
	Autres	1	20 000	12 657	
	<i>Etude diagnostique sur la gouvernance de l'éducation nationale</i>	1	20 000	12 657	Réalisé
Gestion du personnel du sous-secteur de la formation professionnelle					
	- <i>Elaborer le statut des formateurs des centres publics de formation professionnelle</i>	1	5 725		
	- <i>Habiliter les formateurs endogènes</i>	31	250		

Un projet de schéma directeur des ressources humaines du MENA a été élaboré courant novembre-décembre 2016. Le principe de la démarche participative a commandé l'implication d'environ 70 personnes provenant des directions centrales, des directions régionales, des structures rattachées et des structures de mission du MENA.

Les grandes articulations de ce document concernent : (i) la structuration des fonctions et le processus de délégation qui renvoie d'une part à l'organisation administrative du travail et d'autre part à la délégation des activités et des responsabilités au sein du Ministère, (ii) la conception d'une politique de recrutement stable et efficace, politique qui sera soutenue par un plan de recrutement conséquent, (iii) l'analyse des compétences, des emplois et des postes de travail, qui commande une expression réaliste des besoins en formation tenant compte des progrès dans l'occupation du poste et des attributions, (iv) les relations et conditions de travail à travers un système efficace de motivation, de reconnaissance, de communication interne et externe, d'équipement, etc.

Les objectifs spécifiques de l'élaboration d'un schéma directeur des ressources humaines du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation sont définis par domaine d'action ainsi qu'il suit :

Au niveau de l'organisation :

- mieux structurer les fonctions dans les unités de travail au MENA ;
- promouvoir les processus de délégation d'activités et de responsabilités.

Au niveau de l'emploi :

- proposer au MENA une méthode stable, efficace et adaptée à tous les besoins de recrutements ;
- mieux gérer les compétences, les emplois et les carrières en fonction des besoins de rémunération et de formation/apprentissages ;
- mettre en place un système de reconnaissances.

Au niveau du travail :

- mieux organiser les relations de travail (horizontales et verticales) au sein des structures du MENA ;
- maîtriser les conditions de travail en fonction des compétences et des emplois décrits au MENA.

L'élaboration du système de gestion informatisée des dossiers individuels et le renforcement du réseau informatique s'inscrivent dans le cadre général du renforcement de l'efficacité dans la gestion des ressources humaines du MENA qui sera réalisée par le Projet d'appui au PDSEB de l'AFD (CBF 1281) à travers deux actions phares : i) *mise en œuvre d'une ingénierie pour la formalisation des procédures de gestion des ressources humaines et la diffusion des bonnes pratiques aux échelons déconcentrés*, ii) *Conception d'un système de GRH informatisé selon les trois aspects fondamentaux : programmation financière, gestion des carrières, gestion des mouvements* dont l'objectif est de doter le MENA d'une application autonome propre et reliée au SIGASPE. Les TdR, les propositions techniques ainsi que le projet d'accord sont en cours de finalisation.

La première action contribue à la réalisation des activités : élaboration et mise en place d'un « **Manuel de procédures des actes de gestion des personnels et leur diffusion par le SPMA auprès des acteurs** ».

La deuxième action contribue à la réalisation de l'activité « **Élaboration d'un système de gestion informatisée des dossiers individuels** ».

Le bilan de mise en œuvre relatif au pilotage du PTA 2016 du PSRC et son actualisation a été élaboré et sa validation interviendra début mars 2017 au cours de la réunion du Comité de suivi de la mise en œuvre. Ledit comité examinera le bilan de 2016 et adoptera les documents de planification que sont le PAP 2017-2019 et le PTA 2017. Dans la perspective d'assurer un suivi des actions de renforcement des capacités au sein du ministère, deux engins à deux roues ont été acquis et quatre ordinateurs en cours d'acquisition. L'extract « **Mise en œuvre du PSRC assurée** » est alors en partie réalisé.

La réalisation de la description des postes et des profils d'emploi par structure (PSRC) a été menée dans le cadre global de l'élaboration du document gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC). Un *répertoire des emplois et des postes de travail est élaboré et mis en œuvre*. Seulement, le document de GPEC élaboré en décembre 2015 étant devenu obsolète en raison du changement institutionnel intervenu en janvier 2016, il doit être actualisé en vue de son adaptation au nouvel organigramme du ministère.

Le budget alloué dans le cadre de la **mise en œuvre des activités programmés dans le PSRC** devait permettre le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation (13 DRENA, 45 DPENA et 49 maires de communes urbaines, soit un total de 107 participants).

L'activité qui devait se tenir en janvier 2016, n'a pu avoir lieu car il a fallu attendre la mise en place des exécutifs municipaux pour le faire. Les personnes ressources ont été identifiées et les modules élaborés.

L'activité est en instance de démarrage au cours de 2017 avec pour objectif de/d' i) clarifier les missions et rôles des acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation, en matière de gestion des ressources humaines, ii) améliorer le système d'information, de communication et de collaboration des animateurs des communes et des structures déconcentrées du MENA, en matière de gestion des ressources humaines. Cette formation participe de la réalisation de l'activité « **Opérationnalisation du PAP de Renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation** ».

La même ligne a également servi à assurer l'étude relative à la réalisation d'une stratégie de motivation des personnels du MENA.

Cette étude, suite aux changements institutionnels intervenus en janvier 2016 a été redimensionnée en termes de nombre de régions. Initialement prévu à six (le Centre, l'Est, le Sahel, le Nord, les Hauts-Bassins et le Sud-Ouest), ce nombre a été réduit à quatre régions (le Centre, l'Est, le Sahel et le Sud-Ouest) tout en tenant compte des similitudes et des dissimilarités entre les régions retenues aux fins d'extrapolation sur l'ensemble des régions du pays, régions à forte et/ou faible propensions d'attraction pour les personnels du MENA. L'étude contribuera à la réalisation du résultat immédiat « **Système de motivation organisationnelle élaboré et mis en place** ».

Enfin, la ligne financera la formation d'un agent (DAF) en gestion des marchés publics (à l'ENAREF) pour accélérer et améliorer les processus de gestion des marchés publics, ce qui portera le nombre d'agents à deux pour ce type de formation et contribuera à la réalisation de l'activité « **Mise en œuvre des actions prioritaires liées aux recommandations issues des audits** ».

Le cadre juridique régissant les statuts des formateurs et l'accès à ce corps est inexistant. Aussi, pour remédier à ce problème, il a été élaboré un projet de statut des formateurs et des personnels des centres publics de formation professionnelle sous tutelle technique du MJFIP.

Par ailleurs, pour prendre en compte les compétences qui existent dans le milieu professionnel, il a été procédé à l'habilitation de trente-un (31) formateurs endogènes

Au niveau du MJFIP, le cadre juridique régissant les statuts des formateurs et l'accès à ce corps est inexistant. Aussi, pour remédier à ce problème, il a été élaboré un projet de statut des formateurs et des personnels des centres publics de formation professionnelle sous tutelle technique du MJFIP.

Par ailleurs, pour prendre en compte les compétences qui existent dans le milieu professionnel, il a été procédé à l'habilitation de trente-un (31) formateurs endogènes.

De la gestion rationnelle du personnel enseignant

Dans l'optique d'une meilleure gestion des ressources humaines en l'occurrence le personnel enseignant, le MENA ne cesse de ménager des efforts en vue de trouver des solutions aux problèmes récurrents liés à la gestion rationnelle de son personnel enseignant. Malgré les efforts déployés, force est de constater que des goulots d'étranglement perdurent mettant à mal le développement du système éducatif. En effet, quelques constats peuvent être relevés parmi lesquels :

- une partie des personnels administratifs, des enseignants et des suppléants ne sont pas répartis correctement, en fonction des besoins du système éducatif ;
- la gestion des RH ne dispose pas de schéma directeur, ni de logiciel intégré avec les Ministères des Finances et de la Fonction Publique ;
- dans le domaine du renforcement des capacités, on relève une insuffisance de coordination des actions réalisées par les différents intervenants et une faible exploitation des outils de gestion existants ;
- un effectif élevé d'enseignants qui n'assurent pas les cours, des lacunes techniques sur le système de gestion informatisée du personnel ;
- des procédures de GRH qui ne font pas l'objet d'un guide méthodologique ;
- une absence d'outils de gestion adaptés et maîtrisés par les principaux gestionnaires.
- l'insuffisance de vivier potentiel dans les disciplines scientifiques, techniques et professionnelles due à un faible intérêt pour l'enseignement demeure un défi.

Face à ce défi, quelles solutions envisagées pour y remédier un tant soit peu, en vue de booster le développement de notre système éducatif ?

Une gestion rationnelle des ressources humaines en général celle du personnel enseignant en particulier sera la solution. Quelques recommandations issues du RESEN, du rapport d'évaluation du PAT 2014-2016 et du rapport d'évaluation externe du PSEF permettraient de relever ce défi. Il serait illusoire de penser venir à bout de ces difficultés en faisant fi de certaines recommandations édictées par des personnes bien avisées des problèmes

d'éducation. Il s'agit entre autres :

- poursuivre les mesures engagées en 2016 de redéploiement des personnels administratifs, des enseignants et des suppléants, sur la base d'une redéfinition des postes et des besoins réels ;
- faire strictement correspondre les nouvelles affectations aux besoins réels ;
- gérer la répartition des enseignants et des suppléants ;
- gérer dans la même logique les demandes de réaffectation ;
- Introduire et suivre l'indicateur d'aléa (R²) et l'indicateur sur le taux de suppléance dans le cadre de résultats ;
- mettre en place un schéma directeur de la gestion des ressources humaines (besoins en recrutements, en formations, ...) ;
- mettre en place un logiciel intégré de gestion des personnels, en lien avec le Ministère des Finances et celui de la Fonction Publique et qui intègre la gestion déconcentrée des personnels.

Suite à ces recommandations, il est heureux de constater la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions :

- l'élaboration d'un schéma directeur (SDRH) dont le projet de document disponible attend d'être validé ;
- l'élaboration du document gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC). Ce document de GPEC élaboré en décembre 2015 étant devenu obsolète en raison du changement institutionnel intervenu en janvier 2016, doit être actualisé en vue de son adaptation au nouvel organigramme du ministère ;
- l'élaboration du système de gestion informatisée des dossiers individuels et le renforcement du réseau informatique qui seront réalisés grâce au concours du Projet d'appui au PDSEB de l'AFD (CBF 1281) à travers deux actions phares : i) mise en œuvre d'une ingénierie pour la formalisation des procédures de gestion des ressources humaines et la diffusion des bonnes pratiques aux échelons déconcentrés, ii) Conception d'un système de GRH informatisé selon les trois aspects fondamentaux : programmation financière, gestion des carrières, gestion des mouvements dont l'objectif est de doter le MENA d'une application autonome propre et reliée au SIGASPE. Les TdR, les propositions techniques et financières ainsi que le projet d'accord sont en cours de finalisation.

• **Résultat 4-8 : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées**

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Gestion des ressources financières					
	Suivi de l'exécution budgétaire du Plan	1	30 000	30 000	
	- <i>Organisation de rencontres semestrielles d'échanges avec les gestionnaires sur les difficultés d'exécution du budget du MENA</i>	1	10 000	10 000	Réalisée
	- <i>Appui à l'amélioration de la programmation budgétaire</i>	1	20 000	20 000	Réalisée
	Production et diffusion des guides de gestion et manuels de procédures	1	10 000	-	
	- <i>Formation sur le manuel de procédures de fournitures scolaires</i>	1	10 000	-	Non tenue
	Plan d'amélioration des services financiers (PASF)	1	585 926		
	- <i>PASF6: Renforcement du suivi technique des chantiers de réalisation d'infrastructures</i>	1	25 102	22 056	Réalisé
	- <i>PASF1: Articulation des procédures et outils de programmation (CDMT, plan d'action triennal, plan d'action annuel, budget annuel et Plan passation marchés)</i>	1	114 308	59 496	Contrat signé avec bureau d'étude

	<ul style="list-style-type: none"> - PASF2: Amélioration du système de gestion du Compte CAST en révisant le statut des gestionnaires des comptes de dépôt CAST et en les soumettant au régime financier et au contrôle des comptables publics 	1	17 990	7 980	Rapport disponible
	<ul style="list-style-type: none"> - PASF 3: Amélioration du mécanisme de mise à disposition des ressources auprès des gestionnaires de fonds CAST au niveau des structures centrales et déconcentrées 	1	PM	-	Guide disponible
	<ul style="list-style-type: none"> - PASF4: Maîtrise des procédures d'exécution de la dépense publique et de la nomenclature des pièces justificatives de dépenses 	1	52 691	52 691	Rapport disponible
	<ul style="list-style-type: none"> - PASF6: Maîtrise des procédures de passation de marchés (spécifications techniques) et DAO par les SAF et les structures déconcentrées 	1	49 197	-	Réalisé
	<ul style="list-style-type: none"> - PASF7: Maîtrise de la production des états financiers et des opérations d'enregistrement comptable 	1	38 652	20 200	Rapport disponible
	<ul style="list-style-type: none"> - PASF8: Mise en place d'un système d'audit interne 	1	223 666	77 335	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> - PASF9: Révision du guide gestion du Compte CAST (manuel actuel date de 2006) 	1	21 920	-	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> - PASF10: Révision du Protocole de Financement commun (PFC) 	1	11 200	-	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> - PASF 5: Conception et mise en place d'un système de classement des pièces justificatives 	1	20 000	19 260	Rapport disponible
	<ul style="list-style-type: none"> - PASF11: Suivi du plan d'opérationnalisation des 10 actions 	1	11 200	-	Projet transmis au MENA
	Audits du CAST (Réalisation d'audits de gestion annuels du CAST)	1	170 000	170 000	Réalisée
	Autres	1	42 000		
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Elaboration d'un référentiel qui fixe les délais de traitements des dossiers de marchés publics au MENA (MCS)</i> 		10 000	9 758	Le référentiel est disponible
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en œuvre la feuille de route en ce qui concerne l'application de la réglementation générale des marchés publics et des délégations de services publics et l'archivage des pièces justificatives: formation (MCS)</i> 		15 000	-	Activité en cours de réalisation : l'archivage est réalisé
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Revues à mi-parcours de l'exécution du PPM 2016</i> 		7 000	1 500	La revue à mi-parcours est réalisée
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Finalisation du PPM, saisie dans le SIMP et intégration des commentaires des partenaires</i> 		10 000	-	Activité réalisée
	Gestion des ressources matérielles				
	Maintenance préventive et curative du mobilier et matériel				
	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble régions 	58	173 406		
	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble directions centrales 	13	74 475		
	Autres	15	60 0004		
	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble régions 	14	15 004		
	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble directions centrales 	1	45 000		

En matière de gestion efficace des ressources financières, un total de 21 actions ont été programmées en 2016.

Sur l'ensemble des activités programmées, huit ont atteint un taux de réalisation de 100%. Quatre activités ont moins de 50% de taux de réalisation : il s'agit de la révision du guide de gestion du CAST, du protocole de financement commun, de la maîtrise de passation des marchés, de l'articulation des procédures et outils de programmation (CDMT, plan d'action triennal, plan d'action annuel, budget annuel et Plan passation marchés) qui sont en cours de réalisation et de la formation sur le manuel de procédures de fournitures scolaires qui n'a pas été mise en œuvre. Les huit autres activités connaissent des taux compris entre 80 et 90%.

• Résultat 4-9 : Les structures disposent de moyens de travail

Activités	Sous-activités	Quantité	Coûts (en milliers)	Montant dépensé	Livrables fournis
Construction et réhabilitation d'Infrastructures administratives					
	Autres (Dépenses d'entretien et de maintenance bâtiment intérieur et extérieur)	61	67 165		
	- Ensemble régions	52	54 830		
	- Ensemble structures centrales	9	12 335		
Equipement en matériels et mobiliers					
	Acquisition de mobiliers de bureau et de logement (Equipement de salle de réunion au profit de la DGEC)	1	5 000		
	Acquisition de matériels informatique et péri-informatique	52	141 015		
Appui au fonctionnement courant des services					
	Fournitures courantes (Acquisition de Rames de papier au profit de la DGEF ; Carburant & Lubrifiant ; Acquisition des fournitures de bureau et divers matériels)	75	2 040 773		
	- Ensemble structures centrales	17	1 017 295		
	- Ensemble régions	58	1 023 478		
	Frais de transport	13	13 451		
	Frais de mission	14	185 600		
	- Ensemble régions	11	9 425		
	- Ensemble structures centrales	3	176 175		
	Dépenses d'eau, d'électricité et gaz	31	691 143		
	- Ensemble structures centrales	3	1 500		
	- Ensemble régions	27	689 643		
	o Ensemble provinces (forfait)	1	666 563		
	Dépenses de communication	29	135 274		
	- Ensemble structures centrales	1	1 000		
	- Ensemble régions	28	134 274		
	o Ensemble provinces (forfait)	1	116 104		
	Formation du personnel (séminaires, ateliers, sessions...)	70	3 134 355		
	- CAST/FSDEB		190 000		
	o Formation/sensibilisation des acteurs communautaires, les enseignants, les partenaires, les ONG/associations, à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action adaptés aux déterminants clés de la qualité de l'éducation de base		40 000		
	o Réalisation de la description des postes et des profils d'emploi par structure (PSRC)		10 000		
	o Capacité à élaborer des plans de renforcement des capacités et en assurer le suivi renforcée (PSRC)		15 000		
	o Formation des chargés des statistiques sur adaptation du SIGE au continuum (appropriation du processus, exploitation des outils)		15 000		
	o Dispositifs de programmation budgétaire et de planification opérationnelle révisés, mieux documentés et internalisés par les acteurs (PSRC)		10 000		
	o Formation à l'élaboration du budget programme		100 000		
	- Budget Etat	70	2 944 355		
	o Ensemble structures centrales	13	1 379 195		
	o Ensemble régions	56	1 565 160		
	Autres achats de biens et services	46	2 328 249		
	- CAST/FSDEB	-	757 500		
	o Provisions pour liquidation des contrats sur exercice clos pour activités hors constructions		750 000		
	o Amélioration de la production des manuels scolaires et des guides pédagogiques		7 000		
	o Gestion du Site Web de la DGESS		500		
	- Budget Etat	-	1 570 749		
	o Ensemble structures centrales	12	1 124 078		
	o Ensemble régions	34	446 671		
Dépenses de personnel		77	17 169 169		
	Salaires (Directions centrales, DRENA)	75	16 052 619		

- Ensemble régions	58	1 305 000	
- Ensemble structures centrales	16	14 747 619	
Formations (conférences, voyages d'études, stages...)	2	1 116 550	
- CAST/FSDEB	-	39 000	
○ <i>Formation des cadres du MENA en méthodologie de formulation et de suivi/évaluation des politiques et stratégies éducatives</i>		5 000	
○ <i>Formation des personnels du MENA sur des thématiques diverses</i>		34 000	
○ <i>Conférence du personnel enseignant au bureau</i>			
- Budget Etat	-	1 077 550	

Par rapport à la formation des chargés des statistiques sur l'adaptation du SIGE au continuum (appropriation du processus, exploitation des outils), un référentiel SIGE est développé en 2016, avec pour objectif d'harmoniser les différents outils de production statistiques dans tous les compartiments du système éducatif. La formation qui devait concrétiser cette activité est non encore effective pour plusieurs raisons :

- changements institutionnels au plus haut niveau de l'État ;
- mise à disposition tardive des ressources.

Elle attend d'être exécutée.

Dynamiser la capacité des acteurs à élaborer des plans de renforcement des capacités et en assurer le suivi renforcé (PSRC) demeure une préoccupation des responsables en charge de l'éducation. Aussi, dans cette même dynamique, deux ateliers organisés à Ziniaré (28 au 30 novembre 2016) et à Koudougou (du 05 au 07 décembre 2016), 86 gestionnaires des Ressources humaines des structures centrales, déconcentrées et rattachées du MENA ont été outillés à la méthodologie d'élaboration des plans de renforcement des capacités, basée sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Toutefois, un grand nombre d'agents n'ont pas bénéficié de cette formation combien importante pour la gestion des carrières. En perspective, nous souhaitons que des mesures soient prises en vue de leur assurer la même formation, condition sine quo non d'une bonne gouvernance administrative, gage de bons rendements.

Il est prévu la formation d'une soixantaine de gestionnaires des ressources financières du MENA sur les dispositifs de programmation budgétaire et de planification opérationnelle afin de rendre les gestionnaires des ressources financières capables de i) maîtriser les principes et processus d'élaboration du plan de passation des marchés, de l'avant-projet de budget, du plan de déblocage des fonds et du plan d'approvisionnement des régies, ii) mettre efficacement en œuvre ces différents outils de programmation et de planification opérationnelle. Les TdR ont été élaborés et le déblocage effectué. L'activité est en instance de démarrage et est prévu pour se réaliser dans le premier trimestre de 2017.

Dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel en vue d'accroître sa performance dans la pratique, les responsables des structures centrales, déconcentrées, rattachées du MENA et leurs gestionnaires ont été formés à l'élaboration du budget programme, à hauteur de 74 060 000 F CFA.

Formation des personnels du MENA sur des thématiques diverses

La formation des acteurs du MENA sur les thématiques a été financée aussi bien par le CAST et le budget de l'État.

La contribution de l'État, a servi à la formation de : **i)** 45 chefs d'établissement des lycées provinciaux et 13 conseillers principaux d'éducation des lycées provinciaux des chefs-lieux de région, à la prévention/gestion des conflits en milieu de travail et de la violence en milieu scolaire. L'activité a été menée du 07 au 11 novembre 2016, **ii)** 77 directeurs (19 centraux, 13 régionaux, 45 provinciaux) à la maîtrise du régime disciplinaire et du contentieux administratif.

Grace au budget CAST, l'on a pu assurer la formation en cours de : **i)** 02 agents (DRH-DAF) en audit comptable et contrôle interne (1 à l'IBAM, 1 à l'ENAREF) pour améliorer les systèmes de rapportage et de reddition des comptes, **ii)** 01 agent (DAF) en gestion des marchés publics (à l'ENAREF) pour accélérer et améliorer les processus de gestion des marchés publics, **iii)** 02 agents (DGEC-DAF) en PSGSE à Dakar pour renforcer les systèmes de l'organisation du secteur de l'éducation et de l'alphanumerisation, le remboursement des frais de formation de secrétaires (Cabinet) en management du secrétariat, effectuée en 2015 et d'un agent, effectuée en 2014. L'activité « ***Mise en œuvre des actions prioritaires liées aux recommandations issues des audits CAST*** » se trouve en partie réalisée.

II.4.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS

Dans le contexte de la mise en œuvre de la décentralisation et en application du décret portant organisation de l'enseignement primaire au Burkina Faso, les COGES ont été mis en place sur le territoire national. Il est ressorti dans une étude sur les performances des COGES conduite par le PACOGES un besoin d'accompagnement de ces organes de gestion décentralisée des écoles en vue de les rendre plus autonomes et pérennes.

C'est ainsi qu'à l'issue de l'atelier technique de la quatrième mission conjointe de suivi (MCS) du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), un thème prioritaire a été retenu au niveau du programme pilotage et gestion en vue de contribuer au débat sur la gestion décentralisée de l'éducation et plus spécifiquement sur la pérennisation des COGES. Aussi, la formulation suivante fut retenue : « Quelle stratégie d'autonomisation et de pérennisation des COGES pour une gestion décentralisée de l'éducation ? ».

Le groupe thématique pilotage appuyé par le PACOGES a élaboré un projet de stratégie qui définit les concepts d'autonomisation et de pérennisation des COGES pour une meilleure compréhension de la stratégie.

« ***L'autonomisation*** » désigne l'action ou le fait de rendre autonome, indépendant. C'est ce qui permet de s'administrer de façon indépendante et libre. En ce qui concerne les COGES et les CCC/CCA, l'autonomisation est la capacité de mobiliser des ressources propres suffisantes pour fonctionner. De façon plus explicite, elle est le fait pour ces structures, de s'autogérer et de s'administrer librement à partir de leurs ressources et moyens propres.

Quant à « ***la pérennisation*** », elle vise l'action de rendre durable et perpétuel. Pour le présent document de stratégie, il s'agira pour les COGES et les CCC/CCA de pouvoir résister à tous les aléas et accompagner durablement et efficacement le système éducatif.

A l'issue du diagnostic de la situation des COGES, la stratégie retient quatre (4) programmes qui sont : **i)** Mécanisme efficace de financement des COGES et CCC/CCA ; **ii)** Amélioration de la visibilité des actions des COGES et CCC/CCA ; **iii)** Renforcement

des capacités des COGES et CCC /CCA ; iv) Gouvernance démocratique des COGES et des CCC /CCA.

Les éléments de stratégie retenus dans les différents programmes sont :

Programme 1 : Mécanisme efficace de financement des COGES et CCC/CCA

- mettre en place des subventions directes aux COGES et aux CCC/CCA sur le financement du budget de l'Etat et des Collectivités Territoriales ;
- transfert de ressources aux communes qui se chargeront de les mettre à la disposition des COGES, CCC/CCA ;
- rencontres d'échanges avec les partenaires qui interviennent dans les localités seront également organisées par les CCEB et les DPEPPNF pour les encourager à investir dans les COGES et les CCC/CCA pour une meilleure prise en charge des activités de l'école ;
- rencontres avec les acteurs des collectivités territoriales pour préciser les modalités de prévision de ressources au profit des COGES et des CCC/CCA ;
- rencontres interministérielles (MENA, MATDSI, MINEFID) sur la subvention pour requérir l'accompagnement technique et financier des départements partenaires ;
- relecture de l'arrêté conjoint portant organisation et fonctionnement des COGES et CCC pour intégrer les aspects liés à la subvention ;
- diffusion de la stratégie auprès des acteurs du MENA notamment ceux de la chaîne financière ;
- rencontres d'échanges avec les partenaires qui interviennent dans les localités seront également organisées par les CCEB et les DPEPPNF pour les encourager à investir dans les COGES et les CCC/CCA pour une meilleure prise en charge des activités de l'école ;
- rencontres avec les acteurs des collectivités territoriales pour préciser les modalités de prévision de ressources au profit des COGES et des CCC/CCA ;
- diffusion de la stratégie auprès des acteurs du MENA notamment ceux de la chaîne financière ;
- encourager les COGES et les CCC/CCA à entreprendre eux-mêmes des activités génératrices de revenus (AGR) ;
- élaboration, validation et diffusion un manuel de procédure de gestion des subventions de l'Etat et de ses partenaires sera par le niveau central ;
- création de champs, de jardins et vente des produits récoltés ;
- l'exécution de travaux communs rémunérés ;
- la location de bâtiments ou autres espaces administratifs sous la gestion communales ;
- les requêtes de financement à certains particuliers
- la gestion des subventions faites aux AME pour la mise en œuvre des AGR sera confiée désormais aux COGES.

Programme 2 : Amélioration de la visibilité des actions des COGES et des CCC/CCA

- impliquer davantage les COGES, les CCC/CCA dans le suivi des constructions scolaires ;
- prendre en compte l'éducation inclusive ; la responsabilité citoyenne, la traite des enfants sur les sites aurifères, la scolarisation dans les zones à faibles taux de scolarisation et la sensibilisation des communautés sur l'accès au moyen de jeux radiophoniques, théâtre ;
- mettre des dispositifs en place dans les localités pour lutter entre autres contre les mariages précoces, les grossesses en milieu scolaire, les absences des élèves, la traite des enfants dans les sites aurifères, la non prise en compte des enfants à besoins spécifiques d'éducation, les absences des élèves, la réticence des parents à inscrire leurs enfants à l'école ;
- renforcer les capacités par l'alphabétisation en français et/ou en langues les membres des bureaux des COGES ;
- apporter un appui à l'exécution et le suivi évaluation des activités
- renforcer la gouvernance démocratique au sein des écoles en vue d'une gestion rigoureuse et transparente des ressources destinées aux écoles ;
- doter les COGES d'un KIT minimum leur permettant de prendre en charge les petites réfections de bâtiments et réparations de mobiliers et de matériels didactiques ;
- organiser des cours d'appui, de remédiation, d'études surveillées ;
- contribuer à l'acquisition de manuels spécifiques et à l'entretien des manuels des élèves ;
- échanges avec le corps enseignant devront déboucher chaque année sur des actions précises de qualité à mener ;
- renforcer des capacités des responsables de l'éducation ;
- organiser des journées de l'excellence.

Programme 3 : Renforcement des capacités des COGES et des CCC/CCA

- élaboration des curricula assortis d'un programme de formation adapté aux membres de bureaux des COGES et des CCC/CCA. Des modules de formation sur la planification et le suivi évaluation des COGES seront élaborés dans ce cadre ;
- organisation des sessions d'alphabétisation en français et/ou en langues nationales à l'attention des membres de bureau COGES et des CCC/CCA devra couvrir l'ensemble des membres concernés.
- Formation des membres de bureaux COGES alphabétisés dans l'élaboration des plans d'actions, le suivi- évaluation des activités et des rapports d'activités ;
- La formation des membres des CCC/CCA dans
- La sensibilisation des communes à financer l'organisation des sessions de formations sur des thématiques particulières au profit des COGES.

- organisation de voyages d'études et d'échanges pour les COGES et CCC/CCA fonctionnels ;
- organisation de journées de partage d'expériences entre acteurs et partenaires sur la vie et le fonctionnement des COGES, CCC/CCCA (au niveau national, régional, provincial).

Programme 4 : Gouvernance démocratique des COGES et des CCC/CCA

- institution d'audits communautaires annuels des COGES et des CCC/CCA ;
- distinctions honorifiques sur la base de leurs mérites en matière de gouvernance ;
- relecture du guide encadrant la conception et la mise en œuvre des principaux outils de planification et de suivi évaluation des COGES, CCC/CCA ;
- formation les responsables des niveaux déconcentrés notamment les DPEPPNF, les CCEB et les différents points focaux;
- relecture du règlement intérieur type en intégrant des sanctions applicables à tout COGES et CCC/CCA défaillants.

En attendant la validation de la stratégie, les communes ont reçu au-delà des ressources qui sont annuellement transférées depuis 2009 (pour constructions nouvelles, réhabilitations, réalisation de forages, acquisition de manuels et fournitures scolaires, fonctionnement courant des écoles) des ressources pour l'acquisition de vivres dans le cadre de la gestion des cantines scolaires.

II.4.3 Suivi des recommandations de la 4^{ème} MCS

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Actions prévues pour la mise en œuvre de la recommandation	Observations	Niveau de réalisation	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
4	Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base							
	4.1. Valider la matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB intégrant notamment des indicateurs de performances pour le pilotage et développer les outils de collecte des données.	SP-PDSEB	5 ^{ème} MCS	Matrice de mesure des résultats multi-niveaux du PDSEB validée Outils de collecte des données développés.		Néant	Réalisé. Document disponible	
	4.2. Prendre un arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB)	SP/PDSEB	5 ^{ème} MCS	Arrêté portant organisation et fonctionnement de la mission conjointe de suivi du programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) signé et disponible.	- Valider la matrice et les outils de collecte des données.	Soumettre l'avant-projet disponible à l'amendement des groupes thématiques.	Non réalisé.	

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Actions prévues pour la mise en œuvre de la recommandation	Observations	Niveau de réalisation	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
	4.3. Rendre effective l'expérimentation sur le processus de gestion décentralisée des cantines scolaires avec l'implication de la communauté éducative.	DGEES	5ème MCS	Fonds transférés aux communes et l'achat de vivres locaux.	- Signer l'arrêté.	La décision du conseil des ministres du 17 février 2016 oriente vers le transfert des fonds aux communes et l'achat de vivres locaux.	Réalisé. Les fonds sont transférés et les activités d'accompagnement des COGES à la gestion des ressources transférées en cours.	-
	4.4. Adopter un guide de gestion des ressources humaines aux niveaux central et déconcentré et doter le MENA d'outils et de logiciels adaptés pour une gestion efficace du personnel.	DRH	5ème MCS	Guide de gestion des ressources humaines aux niveaux central et déconcentré.	- Adopter la structuration du modèle d'analyse des besoins en ressources humaines - Développer une application informatisée des ressources humaines articulant la programmation financière, la gestion des carrières et la gestion des mouvements	Néant	Les TdR, les propositions techniques et financières ainsi que le projet d'accord sont en cours de finalisation.	
	4.5. Mener un audit de la communication au sein du MENA en vue d'élaborer une stratégie globale de communication.	DCPM	5ème MCS	Rapport d'audit disponible	- Réaliser l'étude - Valider les résultats de l'étude.	Néant	En cours de réalisation. Un projet de stratégie a été élaboré par la DCPM et soumis au groupe thématique pilotage pour finalisation	
5 Gestion financière et allocation des ressources								
	5.1. Mettre en application le tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires dans le cadre de l'annualité budgétaire sous la responsabilité d'une cellule de veille	DAF	5ème MCS	Tableau de bord d'exécution des infrastructures scolaires appliqué	- Lancer dès juin 2016 l'avis à manifestation d'intérêt (AMI) en vue de l'approbation des conventions 2017 au plus tard le 31 décembre 2016	Les actions d'anticipation du processus (respect du calendrier) doivent être entreprises par l'ensemble des acteurs concernés	-	-

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Actions prévues pour la mise en œuvre de la recommandation	Observations	Niveau de réalisation	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
	5.2. Mettre en œuvre la feuille de route en ce qui concerne l'application de la réglementation générale des marchés publics et des délégations de services publics et l'archivage des pièces justificatives	DMP	5ème MCS	Responsables et gestionnaires des structures centrales et déconcentrées formés	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le budget pour les formations - Approuver le contrat du bureau d'études BECOTAD - Former les acteurs de la chaîne de la dépense et des marchés - Mettre en place un système d'archivage 	Néant	-	-
	5.3. Prendre un acte réglementaire lié au statut du fonds CAST permettant d'engager des marchés à exécution pluriannuelle et empêchant la rupture des opérations budgétaires en cours d'exercice	DAF	5ème MCS	Acte réglementaire lié au statut du fonds CAST permettant d'engager des marchés à exécution pluriannuelle et empêchant la rupture des opérations budgétaires disponibles	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre un texte réglementaire lié au statut du fonds CAST permettant d'engager des marchés à exécution pluriannuelle et empêchant la rupture des opérations budgétaires 	Néant	-	-
	5.4. Ré instituer le comité de suivi du CAST regroupant des représentants du MENA, du MINEFID et des PTF	DAF	5ème MCS	Comité de suivi du CAST regroupant des représentants du MENA, du MINEFID et des PTF	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre un texte mettant en place le comité de suivi 	Néant	-	-

Annexes

Annexe 1 : Taux de réalisation des programmes et sous-programmes du PDSEB 2014-2016

Programmes	Taux de réalisation		
	2014	2015	2016
1. Amélioration de l'accès à l'éducation de base formelle	82,0%	66,0%	71,9%
2. Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle	82,0%	69,0%	85,0%
3. Développement de l'éducation non formelle	76,0%	50,0%	55,8%
4. Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base	88,7%	71,3%	82,1%
Total	82,2%	64,1%	73,7%
Programme Amélioration de l'accès à l'éducation de base formelle			
Sous-programmes	Taux de réalisation		
	2014	2015	2016
1. Développement et gestion des infrastructures d'accueil à tous les niveaux	81,0%	56,0%	74,9%
2. Recrutement et déploiement du personnel enseignant			
3. Renforcement de la fourniture des services sociaux aux élèves et étudiants	92,0%	82,0%	82,8%
4. Promotion de l'égalité et l'équité d'accès pour tous	72,0%	60,0%	48,1%
5. Mobilisation sociale et implication des parties prenantes dans le développement du secteur	75,0%	73,0%	100,0%
6. Promotion de l'éducation inclusive à tous les niveaux	90,0%	59,0%	53,8%
Total	82,0%	66,0%	71,9%
Programme Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle			
Sous-programmes	Taux de réalisation		
	2014	2015	2016
1. Formation initiale et continue du personnel	80,0%	75,0%	69,7%
2. Développement et révision des curricula et programmes d'enseignement / formation	85,0%	76,0%	78,4%
3. Réforme du système d'évaluation et de certification			99,7%
4. Promotion du bilinguisme et du multilinguisme	83,0%	70,0%	100,0%
5. Mobilisation sociale en faveur de la qualité des enseignements et des			100,0%
6. Amélioration des apprentissages selon une approche centrée sur l'apprenant	80,0%	55,0%	62,5%
TOTAL	82,0%	69,0%	85,0%
Programme Développement de l'éducation non formelle			
Sous-programmes	Taux de réalisation		
	2014	2015	2016
1. Accroissement de l'offre et la demande en ENF	73,0%	68,0%	55,0%
2. Amélioration de la qualité de l'ENF	79,0%	32,0%	56,6%
TOTAL	76,0%	50,0%	55,8%
Programme Pilotage et soutien aux services de l'éducation de base			
Sous-programmes	Taux de réalisation		
	2014	2015	2016
1 : Coordination/gouvernance du système éducatif	83,0%	80,0%	68,5%
2 : Gestion de la décentralisation du système éducatif	89,0%	59,0%	95,0%
3 : Mobilisation des ressources et financement de l'éducation	99,0%	94,0%	78,8%
4 : Gestion des ressources financières du secteur de l'éducation et de la formation	95,0%	72,0%	82,5%

5 : Renforcement des capacités de gestion des acteurs et des structures en charge de l'éducation	76,0%	46,0%	83,5%
6 : Mise en œuvre et suivi évaluation du Programme	90,0%	77,0%	84,1%
Total	88,7%	71,3%	82,1%

Annexe 2 : Répartition des infrastructures à réaliser par ACOMOD par région

N°	Régions	Paillotes	CEG	Salles de classe pour lycées	Lycées
1	Boucle du Mouhoun	8	6	8	3
2	Cascades	4	4	4	0
3	Centre	0	8	9	1
4	Centre Est	6	3	0	0
5	Centre Nord	6	9	12	1
6	Centre Ouest	12	5	15	2
7	Centre Sud	2	5	27	0
8	Est	25	5	0	0
9	Hauts Bassins	19	7	6	0
10	Nord	7	9	0	2
11	Plateau Central	5	6	0	0
12	Sahel	15	3	8	0
13	Sud-Ouest	17	3	0	0
Total		126	73	89	9

Source : calcul des auteurs

Annexe 3 : Recrutements d'enseignants sur concours directs, suivis de formation

Désignation des emplois	Prévisions 2016	Recrutés 2016	Prévisions 2017
Educateurs de jeunes enfants	20	20	20
Moniteurs de jeunes enfants	40	40	40
Elèves Instituteurs Adjoints Certifiés (à former dans les ENEP)	2800	2780	3150
Professeurs certifiés des lycées et collèges (CAPES) à former à l'ENS-UK	975	975	975
Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG) à former à l'ENS-UK	800	800	800
Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG) à former à l'IDS	600	600	600
Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique, option EPS à former à l'ENS-UK	300	300	300
TOTAL	5535	5515	5885

Annexe 4 : Mesures nouvelles

Désignation des emplois	Prévisions 2016	Recrutés 2016	Prévisions 2017
Instituteurs Adjoints Certifiés (IAC)	3000	3000	3000
Professeurs des lycées et collèges	1200	1200	800
Professeurs des collèges de l'Enseignement général	900	900	600
Professeurs certifiés des lycées et collèges, titulaires du CAPES	40	10	40
Professeurs certifiés des CEG, titulaires du CAP-CEG	40	2	40
Professeurs des collèges de l'Enseignement général (Programme Emploi-Jeunes pour l'Education)	4000	3517	3150
TOTAL	9180	8667	7630

Annexe 5 : Recrutements d'enseignants sur concours directs suivis de formation (Général + Technique)

Désignation des emplois	Prévisions	Recrutés	Prévisions
-------------------------	------------	----------	------------

	2016	2016	2017
Educateurs de jeunes enfants	20	20	20
Moniteurs de jeunes enfants	40	40	40
Elèves Instituteurs Adjoints Certifiés (à former dans les ENEP)	2800	2780	3150
Professeurs certifiés des lycées et collèges (CAPES) à former à l'ENS-UK	975	975	975
Professeurs certifiés des lycées et collèges de l'enseignement technique et professionnel CAPET à former à l'ENS-UK	520	975	520
Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique (CAET) à former à l'ENS-UK	645	645	645
Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique (CAET)/BAC à former à l'ENS-UK	50	50	50
Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG) à former à l'ENS-UK	800	800	800
Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général (CAP-CEG) à former à l'IDS	600	600	600
Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique, option EPS à former à l'ENS-UK	300	300	300
Professeurs certifiés des lycées et collèges d'enseignement technique et professionnel (INP-HB/RCI et ENS-UK)	50	50	50
Professeurs certifiés des collèges d'enseignement technique et professionnels (CAET) à former à l'extérieur (PAB 9)	0	0	76
TOTAL	6800		7226

Annexe 6 : Situation sur la construction des CPAF par les communes

REGION	PROVINCE	COMMUNE	SITE	TYPE D'INFRASTRUCTURES		
				CPAF	NIVEAU D'EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
BOUCLE DU MOUHOUN	BALES	BANA	BANA	1	Marché attribué	40%
BOUCLE DU MOUHOUN	BANWA	SOLENZO	SOLENZO	1	Achevé	100%
BOUCLE DU MOUHOUN	NAYALA	GASSAN	GASSAN	1	Achevé	100%
BOUCLE DU MOUHOUN	NAYALA	TOMA	TOMA	1	Achevé	100%
CENTRE-EST	BOULGOU	TENKODOGO	TENKODOGO	1	Achevé	100%
CENTRE-EST	KOURITENGA	ANDEMENGA	ANDEMENGA	1	Achevé	100%
CENTRE-EST	KOURITENGA	KOUELA	KOUELA	1	ND	ND
CENTRE-EST	KOULPELOGO	DOURTENGA	DOURTENGA	1	Marché attribué	40%
CENTRE-OUEST	ZIRO	BAKATA	BAKATA	1	Achevé	100%
EST	KOMANDJARI	GAYERI	GAYERI	1	ND	ND
HAUTS-BASSINS	KENEDOUGOU	SAMOROGOUAN	SAMOROGOUAN	1	Achevé	100%
NORD	LOROUM	SOLLE	SOLLE	1	Marché résilié	0%
NORD	PASSORE	SAMBA	SAMBA	1	Achevé	100%
PLATEAU-CENTRAL	GANZOURGOU	ZORGHO	ZORGHO	1	ND	ND
SAHEL	SENO	DORI	DORI	1	Marché infructueux	0%
	TOTAL			15		72,73%

Annexe 7 : Matrice de suivi des indicateurs 2014-2016 du PDSEB

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs										Origine	Date de production/PéIODICITÉ	Moyens de vérification			
		Valeur de base	Cible	Réalisation	Ecart s	Cible	Réalisation	Ecart s	Cible	Réalisatio n	Ecart s						
		2012/2013	2013/14			2014/2015			2015/2016								
		2013	2014			2015			2016								
Indicateurs globaux																	
Scolarisation primaire universelle	TAP	59,50%	63,90%	57,60%	-6,30%	68,20%	58,40%	-9,80%	72,60%	57,90%	-14,70 %	DGESSION/MENA	avril	Annuaire statistique			
	% des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation	19,90%	19,90%	16,41%	-3,49	20,00%	19,80%	-0,2	20,00%	19,53%	-0,47%	DGESSION/MENA	décembre	Budget de l'Etat			
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base	75,50%	73,70%	75,80%	2,10%	71,90%	66,35%	-5,55%	70,10%	72,00%	1,90%	DGESSION/MENA	décembre	Budget de l'Etat			
Indicateurs globaux																	
Continuum éducatif	TBS primaire	81,30%	86,90%	83,00%	-3,90%	91,10%	83,70%	-7,40%	95,30%	0,861	-9,20%	DGESSION/MENA	avril	Annuaire statistique			
	Taux de transition au post-primaire	52,00%	56,90%	53,70%	-3,20%	61,90%	67,00%	-22,12 %	67,00%	65,80%	-1,20%	DGESSION/MENA	avril	Annuaire statistique			
	TBS au préscolaire	3,50%	4,20%	4,00%	-0,20%	4,60%	4,00%	-0,60%	5,00%	3,00%	-2,10%	DEP/MASSN	avril	Annuaire statistique			
	Ratio élèves/classe au primaire	56,10	56,00	51,40	-4,60	56,00%	51,40%	-4,60%	56,00%	48%	-8,00%	DGESSION/MENA	avril	Annuaire statistique			
	Nombre de salles de classe construites par an au primaire	1989	3 580	1 970	-1 610	898	664	-3 334	4 275		-4 275	DGESSION/MENA	février	Rapport annuel sur les constructions			
	Indicateurs de processus																
	Les actions de consolidation préalables à la mise en œuvre du continuum sont réalisées		Changements institutionnels sont effectifs.	Adoption du décret n°2013-786 du 24 septembre 2013 portant organigramme du MENA et des arrêtés portant organisation des directions		Programmation concertée au niveau national, des recrutements des enseignants du préscolaire, du primaire et du post primaire est réalisée	Recrutement s des enseignants tous niveaux confondus réalisés de manière concertée entre le MENA et le MESS		Les mesures institutionnelles définissant le continuum éducatif (cycles terminaux, passerelles, examens et certification) sont adoptées			SG	février	Textes réglementaires			
	Les éléments clés pour l'organisation du	Sans objet	Profil des élèves et des enseignants	Elèves : réalisé ; Non réalisé		Calendrier de préparation de la mise en	Une feuille de route des activités de		Les Curricula et les examens de fin de cycle			SP/PDSEB	février	Rapport annuel d'état d'avancement			

	continuum sont disponibles		révisé est disponible	pour celui des enseignants		œuvre de la réforme élaboré et approuvé	réforme curriculaire (décembre 2014 à juin 2016) a été élaborée et approuvée		sont révisés						
	La programmation annuelle des constructions scolaires prend en compte l'équilibre et le rythme d'expansion des 3 ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et post-primaire) et est en harmonie avec les programmes prioritaires	OUI	Oui	Oui		Oui	Oui		Oui	Oui		DGESSION/MENA	novembre	Programme d'action annuel des infrastructures scolaires	
<i>Indicateurs spécifiques (expérimentation)</i>															
	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communautés	0	135	369	234	270	55	-215	405			DGESSION/MENA	Février	Rapport annuel sur les constructions	
	Nombre de salles de classe du primaire réalisé par les communes	607	750	340	1	590	150	1	61	-1 089	600	1	DGESSION/MENA	Février	Rapport annuel sur les constructions
Résorption des disparités	<i>Indicateurs globaux</i>														
	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire	1	1	0,9	-0,1	1	1,1	0,1	1	1,1	0,1	DGESSION/MENA	Avril	Annuaire statistique	
	Indice de parité de transition au post-primaire	0,91	0,92	0,89	-0,03	0,94	ND		0,95	0,94	-0,01	DGESSION/MENA	Avril	Annuaire Statistique	
	TBS des 43 communes prioritaires	50,40%	55%	52,20%	-2,8	70%	53,80%	-16,2	90,00%	54,90%	-0,351	DGESSION/MENA	Avril	Annuaire statistique	
	Nombre de salles de classe du primaire additionnelles construites dans	0	177	297	120	180	152	-28	180			DGESSION/MENA	février	Rapport DGESSION/MENA sur l'état de réalisation des constructions	

Amélioration de la qualité	les communes prioritaires													scolaires
	% des filles du primaire nouvellement bénéficiaires de la RAE dans les communes d'expérimentation	Sans objet	0	0	20%	0	30%	0	DAMSE/MENA	Annuelle	Rapport d'activités			
Indicateurs locaux (Expérimentation)														
	Nombre de projets d'éducation inclusive intégrés dans les projets PEQ ou EQAme financés dans les communes d'expérimentation	0	0	0	10	0	20		DGEES/MENA/CEB	Annuelle	Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les communes prioritaires			
Indicateurs globaux														
	Score moyen au CP2 en français	51,1/100			55,1/100	41,1/100	-12,5		DGEES/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires			
	Score moyen au CM1 en français	43,2/100			47,2/100	39,8/100	-7,2		DGEES/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires			
	Score moyen CP2 en Mathématiques	43,0/100			47,0/100	34,5/100	-14		DGEES/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires			
	Score moyen CM1 en Mathématiques	41,2/100			45,2/100	38,0/100	-7,4		DGEES/MENA	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires			
	Taux de réussite au CEP	60,90%	64,40%	82,23%	17,83	68,10%	73,50%	5,40%	72,00%	67,30%	-4,70%	DEC	Annuelle	Résultats des examens
	Ratio élève SDC dans le Post-primaire	79	70	67	-3	65	ND		60	70	10	DGEES/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	Score moyen des élèves de 5ème en Français	52/100				56/100	ND					OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Score moyen des élèves de 5ème en Mathématiques	45,5/100				50/100	ND					OCECOS	Biennale	Evaluation biennale sur les acquis scolaires
	Taux de réussite au BEPC	22,70%	29,10%	28,63%	-0,47	35,40%	39,20%	3,80%	41,80%		-42%	OCECOS	annuelle	Résultats des examens

ra li sa ti	<i>Indicateurs de processus</i>												
	Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)	Non	Oui	Non		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	SG	Annuelle	Notes de service du MENA
	Affectation des enseignants vers les 43 communes prioritaires effective le 1er septembre au plus tard (note de service signée avant le 1er septembre)	Non	Oui	Non		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	SG	Annuelle	Notes de service pour la mise à disposition des enseignants dans les communes
	Les manuels sont disponibles au niveau des provinces le 30 juillet au plus tard	Non	Oui	Non		Oui	Non	Oui	Non	DAMSE		Annuelle	PV de réception
	<i>Indicateurs locaux (expérimentation)</i>												
	Nombre moyen d'heures de présence des enseignants dans les classes des écoles des communes d'expérimentation	574	600	535	-65	750	ND	900	ND	DGEB/CEB		Annuel	Rapport spécifique
	% d'écoles des communes d'expérimentation démarrant les cours le premier jour de la rentrée scolaire.	ND	ND	ND		ND	ND	100%	ND	DGEB/CEB		Annuel	Rapport spécifique
	Nombre de plan d'amélioration de la lecture au CP1 et CP2 mis en œuvre par les CEB des communes d'expérimentation	Sans objet	Sans objet	Sans objet		20	Sans objet	29	Sans objet	DGEB/CEB		Annuelle	Rapport spécifique
	<i>Indicateurs globaux</i>												

	Taux d'exécution par les communes des ressources transférées	51,08%.	66%	ND		73%	42%		80%			DAF	Annuelle	Rapport d'activités
	Pourcentage des ressources transférées aux communes par rapport au budget du MENA (hors CAST et hors salaire)	15%	20,60%	23,70%		27%	15,50%		35%			DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle	Décret de transfert
	<i>Indicateurs de processus</i>													
	% de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre	ND	50%	11%	-39%	80%	58%	21,94 %	90%			DGESS/MENA	Annuelle	Rapport de suivi
<i>Indicateurs locaux (expérimentation)</i>														
	Nombre de visites mensuelles d'encadrement des écoles effectuées par les CEB dans les communes d'expérimentation	ND	6	ND		10	ND		12			DGEB/CEB		Rapport spécifique des CEB
<i>Indicateurs globaux</i>														
	Nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale	195 919	355 197	187 069	- 168 128	372 957	120 890	- 252 067	391 605	106 170	285 435	DGESS/MENA	Décembre	Annuaire statistique
	Effectif des apprenant(e)s déclaré(e)s alphabétisé (e)s à l'issue de l'évaluation	202 318	314 117	189 581	- 124 536	348 125	113 443	- 234 682	370 276	31 960	-338 316	DGESS/MENA	Décembre	Annuaire statistique

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
TABLEAUX	7
INTRODUCTION	8
RESUME EXECUTIF DE LA PERFORMANCE	9
I. DOTATIONS BUDGETAIRES EN 2016 AU SECTEUR DE L'EDUCATION	25
I.1 RESSOURCES ALLOUEES AU SECTEUR DE L'EDUCATION	25
I.2 FINANCEMENT DU PDSEB EN 2016 (PA 2016)	25
I.3 EVOLUTION DES DOTATIONS DU MENA (MILLIONS DE FCFA)	26
I.4 RESSOURCES FINANCIERES TRANSFEREES AUX COMMUNES	27
I.5 PROJETS INTERVENANT AU MENA	27
II. REALISATIONS ET RESULTATS OBTENUS PAR PROGRAMME	28
II.1 PROGRAMME 01 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	28
II.1.1 Résultats atteints	28
• Résultat 1-1 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue	28
• Résultat 1-2 : Les nouveaux besoins en personnels d'éducation à tous les niveaux sont pourvus	37
• Résultat 1-3 : Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de santé à tous les niveaux ont été donnés aux élèves	39
• Résultat 1-4 : La prévention et la prise en charge du VIH et du Sida en milieu scolaire sont effectives	41
• Résultat 1-5: Les moyens d'accéder à de meilleures prestations sociales à tous les niveaux ont été offerts	
42	
• Résultat 1-6 : Prévention contre les actes d'incivismes en milieu scolaire	44
• Résultat 1-7 : L'égalité et l'équité d'accès sont respectées pour tous les enfants de six-seize ans	44
• Résultat 1-8 : Les enfants ESH sont pris en charge dans le système éducatif de base	46
• Résultat 1-9 : Les responsabilités dans l'expansion, la qualité, la gestion et le pilotage du système éducatif de base sont assumés par chaque partie prenante	46
• Résultat 1-10 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue grâce à la contribution du privé	51
• Résultat 1.11 : La capacité d'accueil du système éducatif de base formel s'est accrue dans les communes ayant bénéficié de ressources financières pour les constructions et/ou les réhabilitations	53
II.1.2 Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS	55
II.1.3 Suivi des recommandations de la quatrième MCS	57
II.1.4 Suivi des mesures et orientations pertinentes pour une mise en œuvre réussie du PA 2016 ---	59
II.2 PROGRAMME 02 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	60
II.2.1 Résultats atteints	60
• Résultat 2-1 : Le personnel enseignant qualifié de l'éducation de base est disponible	60
• Résultat 2-2 : Les compétences du personnel enseignant en classe sont renforcées	62
• Résultat 2-3 : Le curriculum de l'éducation de base est disponible et opérationnel	64
• Résultat 2-4 : Les apprenants et les enseignants disposent respectivement de manuels scolaires et de matériels didactiques de qualité	68
• Résultat 2-5 : Les fournitures et consommables scolaires sont mis à la disposition des élèves et des écoles à temps	71
• Résultat 2-6 : Les résultats scolaires sont améliorés	72
• Résultat 2-7 : L'éducation multilingue, le sport, l'art et la culture sont promus dans les établissements	74
• Résultat 2-8 : Le nombre d'élèves ayant transité par les passerelles s'est accru	76
• Résultat 2-9 : Les innovations éducatives sont promues	78
• Résultat 2-10 : Les connaissances apprises sont évaluées	79

II.2.1	<i>Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS</i>	85
II.2.2	<i>Suivi des recommandations de la quatrième MCS</i>	87
II.2.3	<i>Suivi des mesures et actions pertinentes pour une mise en œuvre réussie du PA 2016</i>	88
II.3	PROGRAMME 03 : DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION NON FORMELLE	89
II.3.1	<i>Résultats atteints</i>	89
•	Résultat 3-1 : Le nombre de jeunes alphabétisés de 15-24 ans s'est accru notamment les filles et les femmes	89
•	Résultat 3-2 : Les moyens d'accéder à de meilleures conditions d'hygiène et de santé ont été donnés aux structures d'ENF	94
•	Résultat 3-3 : Les plans d'action des COGES sont mis en œuvre	95
•	Résultat 3-4 : Les activités d'alphabétisation sont assurées par des intervenants qualifiés en ENF	95
•	Résultat 3-5 : Les structures d'ENF sont suivies	97
•	Résultat 3-6 : Les curricula et programmes de l'ENF sont révisés et/ou vulgarisés	101
•	Résultat 3-7 : Les apprenants et animateurs disposent du matériel didactique	103
•	Résultat 3-8: Les apprenants sont évalués.....	105
•	Résultat 3-9 : Les innovations en ENF sont promues	106
•	Résultat 3-10 : Les sortants des structures d'ENF sont installés	107
II.3.2	<i>Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS</i>	109
II.3.3	<i>Suivi des recommandations de la quatrième MCS</i>	112
II.4	PROGRAMME 04 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DE L'EDUCATION DE BASE FORMELLE	114
II.4.1	<i>Résultats atteints</i>	114
•	Résultat 4-1 : La coordination des activités du sous-secteur de l'éducation de base est assurée	114
•	Résultat 4-2 : La gestion de la décentralisation du sous-secteur de l'éducation de base est assurée.....	117
•	Résultat 4-3 : L'adéquation des études concernant l'éducation de base aux besoins réels du MENA et de ses partenaires est assurée	119
•	Résultat 4-4 : Les contributions aux organisations supra nationales sont effectives et les transferts courants pour charge récurrentes sont assurés	120
•	Résultat 4-5 : Les outils de programmation et d'évaluation sont disponibles	121
•	Résultat 4-6 : Le suivi-évaluation du système éducatif de base est assuré à tous les niveaux.....	125
•	Résultat 4-7 : Les personnels de l'éducation de base sont gérés efficacement	126
•	Résultat 4-8 : Les ressources financières et matérielles sont efficacement gérées	130
•	Résultat 4-9 : Les structures disposent de moyens de travail.....	132
II.4.2	<i>Synthèse des discussions sur le thème prioritaire de la quatrième MCS</i>	134
II.4.3	<i>Suivi des recommandations de la 4^{ème} MCS</i>	137
ANNEXES		140
<i>Annexe 1 : Taux de réalisation des programmes et sous-programmes du PDSEB 2014-2016</i>		140
<i>Annexe 2 : Répartition des infrastructures à réaliser par ACOMOD par région</i>		141
<i>Annexe 3 : Recrutements d'enseignants sur concours directs, suivis de formation</i>		141
<i>Annexe 4 : Mesures nouvelles</i>		141
<i>Annexe 6 : Situation sur la construction des CPAF par les communes</i>		142
<i>Annexe 7 : Matrice de suivi des indicateurs 2014-2016 du PDSEB</i>		144